CANCELLED

W. E. Gladstone

St. Deiniol's Library

CANCELLED

Hawarden, Clwyd

Founded by

The Rt. Hon. W. E. Gladstone

LE CANON ROMAIN

DE

LA MESSE

ET

LA CRITIQUE MODERNE

NIHIL OBSTAT :

Parisiis, die 21 Junii 1915.

L. LABAUCHE.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 24 Junii 1915.

E. ADAM,

v. g.

HAWARDEN.

A. VIGOUREL, S. S.

LE CANON ROMAIN

DE

LA MESSE

ET

LA CRITIQUE MODERNE

LE CANON APOSTOLIQUE
LA MESSE ET LE PRÊTRE
L'ART CATHOLIQUE

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

G
14·1
12

AVANT-PROPOS

Le texte vénérable du Canon romain, officiellement consacré, au moins depuis le v^e^ siècle, ne pouvait échapper aux investigations de la critique moderne. Elle en a analysé tous les éléments, scruté leurs relations.

Elle y montre une mosaïque de pièces rapportées dont il y a lieu d'élaguer le plus grand nombre, si l'on tient à discerner le dessin primitif, apostolique.

Grâce à ces éliminations successives, le dessin primordial est révélé : thème admirable, d'une netteté, d'une précision incomparables.

N'étaient les témoignages répétés de vénération que les savants donnent au monument officiel dont le Concile de Trente impose le respect, on pourrait croire qu'ils regrettent la formule préhistorique.

N'est-ce pas la *défaite* du Canon romain ?

Heureusement cette défaite conduit au triomphe.

Un certain nombre de liturgies anciennes ont conservé le texte primitif. Plusieurs y ont intercalé de nouveaux éléments, et c'est la gloire de la critique d'avoir dénoncé dans ces éléments d'incontestables interpolations.

Mais, à côté de ce point de vue dont les résultats acquis ont proclamé l'importance, ne serait-il pas instructif de se demander quel *à-propos* pouvaient avoir ces additions. On verrait peut-être alors

qu'elles ont parfois ajouté au texte primitif de précieuses richesses.

Et que serait-ce si l'Église romaine avait repris non les mots, mais l'idée du thème apostolique enrichi, en avait fait non seulement son Canon, mais sa Messe ? s'appliquant en outre à mettre en action ce que le thème n'avait fait qu'énoncer ?

Ne serait-ce pas alors la *revanche* du Canon romain ?

En nous essayant à cet aspect de la question, nous espérons montrer :

1. Que la Messe romaine suit pas à pas le thème apostolique, en *réalisant* ce que le thème *expose*.

2. Que toutes les adjonctions vraiment louables des diverses liturgies, l'Église romaine les a adoptées.

3. Qu'elle a, au contraire, nettement écarté toute addition malencontreuse.

Et alors, pour expliquer la Messe et l'admirer, loin d'avoir à invoquer le sens que chacune des prières peut avoir en la situant autrement, il suffit d'en saisir la portée réelle, à la place même où on la trouve.

C'est tout notre but, strictement apologétique : l'apologie de l'*action* la plus sublime du catholicisme, telle que depuis quinze cents ans l'Eglise romaine oblige ses prêtres à l'accomplir.

Bien plus, ce thème apostolique, en éclairant la marche de la Messe, semble projeter de nouvelles

lumières sur les rites de l'Ordination. Il y aurait ainsi d'intéressantes analogies entre le thème du Sacrifice Eucharistique et celui du cérémonial qui prépare le ministre capable de l'offrir.

Enfin, il pourrait être intéressant et utile de rechercher quels rapports relient ce même thème apostolique aux embellissements procurés par l'art catholique à l'œuvre entière du culte divin.

Le 3 juillet 1914, Son Éminence le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, écrivait à Dom Cagin, après avoir lu les pages que ce savant moine offrait à Notre-Dame de Lourdes, à l'occasion du Congrès Eucharistique :

« Quelle reconnaissance nous vous devons de nous avoir aidés à comprendre le Canon, et, par suite, à mieux célébrer.

« En ce qui me concerne, je vous dois beaucoup. Avant de vous avoir lu, je n'étais jamais parvenu à mettre de l'unité dans ces multiples rites et formules de notre Missel d'aujourd'hui. Je ne dis pas que je domine le sujet comme vous devez avoir la joie céleste de le faire, mais au moins je me sens au cœur le désir de ne faire qu'un avec Notre-Seigneur et de rattacher mon âme de prêtre et d'évêque à son ACTION.

« Dieu en soit béni et à vous, cher Père, mes plus religieux remerciements. »

Il ne saurait y avoir de témoignage plus flatteur et plus autorisé en faveur des travaux de Dom Cagin que nous voudrions faire connaître.

PAYOT'S LIBRARY

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages suivants de Dom Paul Cagin sont le point de départ de notre travail.

— *Un mot sur l'Antiphonale Missarum*, Solesmes, 1890.

— *La Paléographie musicale*, tom. V, Solesmes, 1896, *L'Antiphonaire Ambrosien, Avant-Propos.*

— Le même, t. VI, *Préface,* Solesmes, 1900.

— *Codex Sacramentorum Bergomensis,* Solesmes, 1900.

— *Te Deum* ou *Illatio* ? Appuldurcombe, 1906.

— *Les noms latins de la Préface eucharistique*, Rome, 1906.

— Dom Souben, *Le Canon primitif de la Messe,* Lille, 1909. Cet ouvrage préludait au suivant de Dom Cagin.

— *L'Eucharistia,* Desclée, 1912.

— *L'Eucharistia,* Fragments de la troisième partie, présentés au Congrès de Lourdes, 1914.

Nous avons mis à profit concurremment :

— Mgr L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 3e édition, Paris, 1903, et aussi :

— Un article de la *Revue d'histoire et de littérature religieuse,* janvier 1900.

— Dom Cabrol, Ses articles du *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie* qui résument ses autres ouvrages, notamment : Art. *Anaphore* et *Canon romain.*

— Mgr Batiffol, *L'Eucharistie,* 5e édition. Paris, 1913.

En outre, quelques ouvrages de vulgarisation :

— Dom. Eug. Vandeur, La Sainte Messe, Maredsous, 1912.

— Dom Josaphat Moreau, Conférence à la Semaine liturgique de Louvain, du 10 au 14 août 1913.

— Henri Laboureau, *La Messe au cours des âges.* Paris, Lethielleux, 1914.

Les textes des diverses liturgies :

— *Didaché.*

— *Patres Apostolici,* Edit. Funk.

— Dom Placide de Meester, *La divine liturgie de saint Jean Chrysostome*, Paris, Lecoffre, 1907.

— P. Cyrille Charon, *Les saintes et divines liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile,* Paris, Picard, 1914.

— Renaudot, *Liturgiarum Orientalium Collectio.*

Les textes édités par Migne.

— *Les Constitutions Apostoliques,* l. VIII, ch. xii. P. G., t. I, col. 1091.

— Pseudo-Ambroise. *De Sacramentis,* P. L., t. XVI, l. V, col. 443 sq.

— *Sacramentaires : Léonien,* P. L., t. LV, col. 21 sq.

— *Gélasien* (Tommasi), t. LXXIV, col. 1049 sq.

Grégorien (Ménard), t. LXXVIII, col. 26 sq.

Ordines Romani (Mabillon), t. LXXVIII, col. 938 sq.

— Missels : *Mozarabe* (Lesley), t. LXXXV.

— *Gallicans* (Mabillon et Muratori), t. LXXII. — *Gothicum,* col. 225.

— *Francorum,* col. 318. — *Bobiense,* col. 447.

Pour la troisième partie : *le Prêtre.*

Les Sacramentaires ci-dessus : *Léonien,* t. LV, col. 113-116.

Gélasien, t. LXXIV, col. 1069-1075, — *Francorum,* t. LXXII, col. 318-325.

Grégorien, t. LXXVIII, col. 218-224.

Ordines Romani VIII et IX, t. LXXVIII, col. 999-1008.

Pontificale Sylvanectense, XIII[e] S. manusc. Bibl. S. S.

Pontificale Romanum.

Dom Baudot, *Le Pontifical,* Paris, 1910, Bloud.

Mgr Batiffol, *Le Pontifical romain,* Conférence à Louvain, 9 août 1911.

Pour la quatrième partie : *l'Art catholique.*

— E. Cartier, *Étude sur l'Art chrétien,* in-12, Paris, Dumoulin 1879.

— Le même, *L'Art chrétien,* 2 in-8°, Paris, Poussielgue 1879.

— J. K. Huysmans, *La Cathédrale. — L'Oblat. — Pages Catholiques.*

— E. Male, *L'Art religieux de la fin du moyen âge en France,* in-4°, Colin, 1908.

— Le même, *L'Art religieux du XIII[e] siècle en France,* in-4°, Colin, 3[e] édit., 1910.

— J. Hoppenot, *La Messe dans l'Histoire et dans l'Art,* gr. in-4°, Desclée.

— D. J. Pothier, *Les mélodies grégoriennes d'après la tradition,* in-8°, Desclée, 1880; — *Paléographie musicale,* Solesmes et Desclée, 1890-1914.

— A Gastoué, *Les origines du chant romain,* in-4°, Picard, 1907.

— Le même, *L'art grégorien,* in-12, Paris, Alcan, 1911.

— *La Musique d'Église,* in-12, Lyon, Janin, 1911.

— *Le Graduel et l'Antiphonaire romains,* in-12, Lyon, Janin, 1913.

NOTE LEXICOGRAPHIQUE

Les études que nous entreprenons mettent en constant parallèle les liturgies occidentales et les liturgies orientales. Il est nécessaire, pour fixer les idées et souvent abréger, de connaître les noms attribués aux diverses parties de la Messe, tant en Orient qu'en Occident.

Le CANON, κανών, règle, est, au rit romain, le texte liturgique qui suit la *préface* et se continue jusqu'au *Pater*. — On l'appelle aussi, en tout ou en partie : l'ACTION.

L'ANAPHORE, ἀναφορά, offrande, oblation, est le nom grec du Canon, avec cette particularité qu'elle commence avec la préface, au *Sursum corda*. Elle s'étend, comme le Canon, jusqu'à la Doxologie, δοξολογία, parole de louange, qui, au rit romain, précède le *Pater*.

On donne le nom de DIPTYQUES, δίπτυχος, plié en deux, à des tablettes à charnière pouvant se plier en deux ou en trois. On y inscrivait les noms des vivants et des morts à recommander, et les noms des saints invoqués comme intercesseurs.

Ce mot de *diptyques* a été étendu à l'ensemble des noms inscrits sur ces tablettes.

Au rit romain ces diptyques sont nommés entre le *Sanctus* et l'offrande qui précède immédiatement la consécration, depuis *Te igitur* jusqu'à *Quam oblationem*. Ils comprennent aussi le *Memento* des défunts et le *Nobis quoque peccatoribus*, après la consécration.

Dans les anciennes liturgies occidentales et dans

les liturgies orientales, les diptyques occupèrent des places diverses, soit à la fin de la Messe des catéchumènes, après l'Évangile, soit dans la région de l'Offertoire.

La Préface s'étend du *Sursum corda* au *Sanctus*. On l'appelait *Præfatio* au rit milanais, *illatio* au rit mozarabe en Espagne, *contestatio* dans les liturgies gallicanes, quelquefois *immolatio missæ*. Sous ces diverses appellations elle comprenait souvent la consécration et devenait synonyme d'anaphore.

La seconde partie du Canon depuis la Consécration jusqu'au *Pater* se subdivise en fragments dont il est nécessaire de connaître les noms grecs francisés.

L'Anamnèse, ἀνάμνησις, souvenir ou mémorial, comprend le rappel que, suivant l'ordre du Seigneur, on fait, après la Consécration, des mystères de la Passion ou de la Mort, de la Résurrection, de l'Ascension, et quelquefois du dernier Jugement.

On appelle Epiclèse, ἐπίκλησις l'*invocation* qui suit l'anamnèse. Elle demande au Père d'envoyer le Saint-Esprit sur l'oblation que fait l'Église de l'Hostie Eucharistique. De nombreuses liturgies orientales semblent attribuer ici au Saint-Esprit le changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ. D'autres, avec la liturgie romaine, demandent ou une effusion du Saint-Esprit, ou la *bénédiction* céleste, fruit de la communion. Ce serait une sorte de mémorial de la Pentecôte.

Ces notions suffiront pour comprendre tous les mots d'apparence singulière employés dans cette étude.

LE CANON ROMAIN

DE LA MESSE

ET

LA CRITIQUE MODERNE

ÉTAT DE LA QUESTION

1. *Le Canon.*

Dans toutes les liturgies, le *Canon* est la partie centrale, essentielle de la Messe.

« Il s'agissait, dit le Concile de Trente (1), d'offrir le très Saint Sacrifice avec dignité et révérence : l'Église catholique, dès les premiers siècles, a consacré des formules pures de toute erreur, res-

(1) Et cum sancta sancte administrari conveniat, sitque hoc omnium sanctissimum sacrificium ; Ecclesia catholica ut digne reverenterque offerretur ac perciperetur, sacrum Canonem multis ante sæculis instituit, ita ab omni errore purum, ut nihil in eo contineatur quod non maxime sanctitatem ac pietatem quamdam redoleat, mentesque offerentium in Deum erigat. Id enim constat cum ex ipsis Domini verbis, tum ex Apostolorum traditionibus, ac sanctorum quoque Pontificum piis institutionibus. (Conc. Trid. sess. XXII, De Sacrificio Missæ, cap. IV.)

pirant souverainement la sainteté et la piété, élevant à Dieu les âmes de ceux qui offrent la divine Victime.

« Paroles du Sauveur, traditions apostoliques, pieuses institutions de saints pontifes, tel est le tissu du Canon. »

Dans les diverses liturgies le texte du Canon est fixé depuis les premiers siècles, tant en Orient qu'en Occident.

2. *Thème essentiel du Canon.*

La partie commune à tous les Canons ou Anaphores — nom grec du Canon — est le récit de la Cène, récit efficace où les paroles de Notre-Seigneur : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang », prononcées par le prêtre sur le pain et le vin, produisent ce qu'elles signifient, tout comme si Jésus les prononçait lui-même. Dans toutes les liturgies aussi une *Préface* conduit au Canon : c'est l'*illatio* mozarabe, la *contestatio* gallicane, etc.

Le caractère uniforme des *Préfaces* est de débuter par une invitation du célébrant à l'action de grâces : « En haut les cœurs ! — Rendons grâces à notre Dieu ! »

Cette action de grâces sera unie, par le fait de la Consécration, à l'action de grâces de Jésus lui-même immolé mystiquement sur l'autel, et s'*offrant* avec l'Église par le Saint-Esprit à son Père (1). *Christus qui per Spiritum Sanctum, semetipsum obtulit immaculatum Deo.* Le Saint-Esprit, flamme

(1) Hébr., IX, 14.

d'amour, consume l'holocauste, ainsi *accepté* par Dieu, puis procure à ceux qui communient les *bénédictions* célestes. Enfin ces grâces reçues remontent au ciel en *louanges* et en gloire, par Jésus-Christ.

3. *Divers Canons.*

Ce thème essentiel s'entoure au Canon romain, comme d'ailleurs dans la plupart des liturgies orientales, de nombreuses prières, les unes précédant, les autres suivant la Consécration.

Ces adjonctions différencient les unes des autres les diverses liturgies.

4. *Le Canon Romain.*

Le Canon romain, tel que nous le possédons, se retrouve substantiellement identique dans les documents les plus anciens de l'Église de Rome.

Pourtant, de très légères adjonctions ou modifications, du reste assez nombreuses, se sont succédé jusqu'à saint Grégoire, dans la partie fixe de la Messe. Mgr Duchesne en mentionne jusqu'à dix au cours de seize pages de son ouvrage : *Origines du culte chrétien*. Dom Cagin les a relevées (1).

En outre, très anciennement aussi, des pièces de rechange, aux diverses fêtes, viennent varier la Préface, la *Communicantes,* le *Hanc igitur,* etc. Aucune liturgie orientale, remarquons-le avec soin, ne connaît ces embolismes ou changements devenus la règle de toutes les liturgies occidentales:

(1) *Eucharistia,* pag. 5 et 6.

milanaise, celtique, mozarabe, gallicanes, aussi bien que de la liturgie romaine.

Mais les variations non moins que la partie intangible du rit romain sont fixées depuis de longs siècles. C'est ce que le pape Vigile, en 538, attestait à Profuturus, évêque de Braga (1).

5. *Le thème primitif.*

Pourrait-on remonter plus haut ? retrouver le thème primitif dont les diverses liturgies ne seraient que le développement ? Plusieurs liturgistes ont essayé, notamment D. Cagin, moine bénédictin de Solesmes. On désirerait attirer l'attention sur les travaux de D. Cagin, en se plaçant surtout au point de vue apologétique. Avant d'aborder l'exposé des travaux de D. Cagin et pour accuser tout d'abord ce caractère apologétique de cette étude, disons les conclusions successives auxquelles nous serons amenés.

(1) *Paléographie musicale,* t. V, p. 96 et Migne, *Patrologie latine,* t. LXIX, col. 18.

Ordinem quoque precum in celebritate missarum nullo nos tempore, nulla festivitate significamus habere diversum : sed semper eodem tenore, oblata Deo consecrare. Quoties vero Paschalis aut Ascensionis Domini, vel Pentecostes et Epiphaniæ, sanctorumque Dei fuerit agenda festivitas, singula capitula diebus apta subjungimus, quibus commemorationem sanctæ solemnitatis aut eorum facimus quibus natalitia celebramus ; cætera vero ordine consueto prosequimur. Quapropter et ipsius canonicæ precis textum direximus subter adjectum, quem Deo propitio ex apostolica traditione suscepimus. Et ut caritas tua cognoscat quibus locis aliqua festivitatibus apta connectes, paschalis diei preces simul adjecimus. (Migne, *P. L.*, tome LXIX, col. 18.)

6. *Conclusions successives.*

Voici la première :

1. Le cadre romain du récit de la Cène serait une sorte de mosaïque de pièces rapportées.

Ce premier résultat donne une impression peu favorable au Canon romain, impression assez différente de celle que produisait le texte cité plus haut du Concile de Trente. De là naît une *objection*. La suite de ce travail nous montrera D. Cagin aboutissant à une seconde conclusion.

2. En élaguant du Canon romain toutes les interpolations, on arrive à retrouver le thème primitif.

Or ce texte primitif paraît admirable. Grâce à lui on sera heureux de s'orienter dans le Canon romain et d'en pouvoir discerner les jalons essentiels. Mais cela ne va-t-il pas nous rendre perplexes sur la valeur objective de son état actuel ?

Est-ce vraiment là que devraient aboutir les travaux les plus consciencieux et les plus récents? Heureusement, de l'admirable instrument de travail fourni par D. Cagin une troisième conclusion nous semble ressortir.

3. Le thème primitif retrouvé explique la disposition de toutes les pièces de la mosaïque du Canon romain et permet d'en dégager l'admirable dessin.

Cette dernière conclusion, nous l'espérons, nous fera mieux encore aimer et goûter notre Messe, en nous la faisant mieux comprendre. D. Cagin prépare d'ailleurs un troisième volume. Il y démontrera que le même thème primitif est sous-jacent à toutes les liturgies orientales. Déjà il vient de présenter au Congrès Eucharistique international de Lourdes un extrait important de cette troisième partie. Nous l'utiliserons dans notre travail. Ce troisième volume complété sera le couronnement de l'œuvre du savant bénédictin, œuvre qu'il nous faut maintenant étudier.

PREMIÈRE PARTIE

Travaux de Dom Cagin ou Critique des Documents conduisant à l'Anaphore de Vérone

PREMIÈRE PARTIE

Critique des documents.

Avant d'aborder l'histoire des publications de D. Cagin il convient de donner une idée de sa méthode.

Nous avons donc à étudier : 1. la méthode de D. Cagin ; 2. ses publications ; et enfin : 3. l'Anaphore de Vérone où l'ont conduit ses travaux.

I. — Méthode de D. Cagin.

D. Cagin s'est donné la spécialité de dépouiller tous les documents liturgiques connus, de les classer, de rapprocher les textes analogues. Il accumule les faits et, doué d'une mémoire non moins que d'une perspicacité rares, il saisit au vol les moindres analogies que les textes offrent entre eux.

De là surgissent des aperçus inattendus, des vues générales, parfois géniales, ouvrant les voies à de nouveaux rapprochements.

Avec lui, dit Mgr Duchesne, « des idées neuves, ingénieuses, sont appuyées d'observations et de statistiques minutieuses. L'auteur est, visiblement, profondément versé dans ces études ; on n'imagine pas une documentation plus complète, une expérience plus consommée. Ajoutons que le sujet est traité avec l'amour, je dirais presque la passion respectueuse d'un vrai moine pour les rites et les formules de la liturgie sacrée (1). »

(1) *Revue d'histoire et de littérat. relig.*, t. V, p. 31.

Volontiers nous rapprocherions la méthode chère à D. Cagin de celle du géologue. Il en ajoute les procédés, les inductions, les divinations aux constatations de l'historien.

Certes, il se garde avec soin de négliger le moindre renseignement, le plus léger indice fournis par les documents datés, mais par une sorte de seconde vue il arrive à déchiffrer la préhistoire.

Le stratigraphe scrute les feuillets de l'écorce terrestre pour y lire le secret de leur formation et l'ordre de leur succession, toutes choses le plus souvent impénétrables à l'histoire, ainsi D. Cagin s'applique-t-il à reconnaître dans le document lui-même des indications sur sa nature et ses origines, et de faire jaillir du rapprochement avec d'autres documents des lumières sur leur antiquité relative.

Cette méthode, il faut le reconnaître, est d'un maniement délicat, mais écoutons D. Cagin, il nous dira lui-même avec quelle discrétion, avec quelle sagesse il l'applique.

Voici quel était son état d'esprit au début de ses recherches, ou plutôt de ses publications.

« C'est ici une pure question d'archéologie dans sa première période, la période des fouilles et des coups de pioche. Il s'agit de considérer la chose (dont on s'occupe) sous toutes ses faces. Il convient surtout de procéder lentement, en tâtonnant, jusqu'à ce que des observations minutieuses, réitérées, nous aient mis en possession de résultats certains et inébranlables.

« C'est par conséquent une affaire à traiter, l'esprit libre de parti pris, largement ouvert à

l'hospitalité des hypothèses même les plus contradictoires. C'est précisément par des essais entrepris prudemment et l'œil toujours ouvert, sans volonté préconçue d'assujétir les faits aux conjectures, qu'on arrive le plus sûrement à la vérité dans ces matières (1). »

Un peu plus loin :

« Quel que soit l'intérêt d'un fait isolé, la portée d'un texte, il faut savoir ne pas les forcer. Au début de cette enquête où presque tout est découverte ou imprévu, enquête qui sera longue puisqu'elle doit nous donner, une bonne fois, la *statistique complète des choses,* et qui peut, à cause de cela, nous conduire à des résultats considérables, nous tenons d'autant plus à demeurer fidèles à notre méthode d'analyses patientes, d'investigations minutieuses, d'observations prudentes et précises, jamais pressés de conclure objectivement, quelle que soit l'impression subjective que laissent derrière eux les faits (2). »

Qu'on nous pardonne d'insister sur ces préliminaires. Il importe de bien se rendre compte du sérieux et de l'esprit scientifique du docte moine bénédictin de Solesmes qu'est D. Cagin. Et voici les résultats acquis. Ils garantissent la valeur de la méthode.

(1) *Paléogr. Musicale,* t. V, p. 5 et 6.
(2) *P. M.,* t. V, p. 23.

II. — Applications de la Méthode.

Les publications, commencées il y a près d'un quart de siècle, se succèdent lentement, attendues avec impatience par tous ceux qui ont suivi avec l'intérêt qu'elles méritent, les études sur les premières origines du culte chrétien, si brillamment vulgarisées par Mgr Duchesne.

1. *Antiphonale.*

« *Un mot sur l'Antiphonale Missarum* » fut, en 1890, le premier fruit des travaux de D. Cagin. La petite brochure publiée à Solesmes révélait un maître et témoignait de l'excellence de la méthode. C'était la découverte d'une loi, celle qui a présidé au choix de l'Antienne chantée pendant la communion aux jours de *Station* du Carême.

Dans tout Missel on trouve en tête de chaque antienne, sa provenance indiquée. La plupart des communions sont empruntées au Psautier. A les prendre l'une après l'autre, à partir du Mercredi des Cendres, aucun ordre n'apparaît, mais éliminez tous les jeudis, puis le premier et le dernier samedi du Carême, jours où on sait par ailleurs qu'il n'y avait pas originairement de station, écartez aussi les dimanches, et vous reconnaîtrez que la communion du Mercredi des Cendres était tirée du premier psaume, celle du vendredi du second, et ainsi de suite jusqu'au vingt-sixième. Il est vrai que plusieurs de ces antiennes ont disparu, remplacées par une

antienne tirée de l'Évangile du jour. Cette substitution trahit à l'évidence le plan primitif. Il n'est peut-être pas d'argument plus fort que celui qu'on peut tirer de cette constatation en faveur de la tradition qui attribue à saint Grégoire le Grand l'Antiphonaire que plusieurs revendiquaient pour Grégoire II (1). On a pu appeler un chef-d'œuvre la plaquette qui révéla cette loi. Au moins est-il un vrai bijou d'ingéniosité.

2. *Paléographie musicale.*

En 1896, la « Paléographie musicale » de Solesmes publiait un manuscrit Ambrosien. D. Cagin fut chargé d'un Avant-Propos. Cet Avant-Propos devint un volume in-folio, de 200 pages. De trois mois en trois mois, un fascicule apportait le résultat de nouvelles recherches.

a) **Origine des liturgies occidentales.** — Dans les premiers fascicules parus, quelques documents de diverses liturgies occidentales rapprochés de leurs

(1) Voici comment : Gevaert, directeur du Conservatoire de Bruxelles, dans l'Introduction à son remarquable ouvrage : *La Mélopée antique*, où il étudie les Antiennes romaines, posait en principe que les mélodies les moins ornées de l'Antiphonaire sont les plus anciennes.

Or, les mélodies des Communions du Carême tirées de l'Évangile du jour sont les plus syllabiques du recueil. Elles devraient donc être les plus anciennes. Or, elles sont les plus récentes. En effet, D. Cagin démontre que le plan primitif était celui auquel appartiennent les Antiennes psalmiques, les plus ornées. Il ramène donc leur composition à une époque antérieure à l'introduction des stations du jeudi, c'est-à-dire au moins à saint Grégoire le Grand, Grégoire II ayant établi ces stations.

analogues grecs semblaient conduire à chercher leur lieu d'origine en Orient. Mais de nouveaux filons apparaissent ; l'auteur les suit, il aboutit bientôt à des conclusions diamétralement opposées à celles que les premiers fascicules laissaient prévoir. Au lieu de se rattacher par Milan à l'Orient, d'où l'évêque arien Auxence, prédécesseur de saint Ambroise, aurait importé une liturgie syrienne, les liturgies occidentales se réclameraient de Rome, et chacune de ces liturgies occidentales représenterait, dans son fonds, une phase de la liturgie romaine ; celle-ci seule aurait substantiellement évolué, se fixant définitivement, peut-être, sous saint Grégoire le Grand.

L'Orient serait caractérisé par l'invariabilité du texte euchologique de chacune de ses nombreuses liturgies ; en Occident, au contraire, les éléments de la prière liturgique s'adapteraient à la fête du jour.

De plus, le récit de la Cène, en Orient, débute toujours en parlant de la trahison de Judas, par exemple : *In nocte qua tradebatur.* Dans les liturgies d'Occident, au contraire, il s'agit de la veille de la Passion : *Qui pridie quam pateretur.* Or, au dire du *Liber Pontificalis,* saint Alexandre, pape au premier quart du IIe siècle, aurait introduit ces mots : *Qui pridie,* début du récit de la Cène (1).

(1) On interprète souvent le texte du *Liber Pontificalis* en lui attribuant l'affirmation que saint Alexandre aurait introduit le récit de la Cène à la messe, ce qui est évidemment inadmissible. (Voir Mgr Duchesne, *L. P.*, t. I, p. 127). Voici le texte : *Hic passionem Domini miscuit in prædicatione sacerdotum quando missæ celebrantur.* Après les travaux de D. Cagin il nous paraît probable qu'il est ici question de la substitution de *Qui pridie quam pateretur*

Il est vrai, dans toutes les liturgies occidentales, sauf celle de Rome, le passage du *Sanctus* au récit de la Cène se fait directement, comme dans les liturgies orientales. Dans le rit romain, au contraire, de longues prières se trouvent interposées entre la préface et le *Qui pridie*. Pareillement, après la Consécration, le *Memento* des défunts et la longue énumération des saints du *Nobis quoque peccatoribus*, interrompent la continuité de l'*invocation* eucharistique et de la *doxologie* qui partout termine le Canon.

Mais, précisément, fait observer D. Cagin, il suffit d'écarter ces éléments supposés adventices, et d'*intrusion relativement récente*, pour identifier le thème du Canon romain avec celui de toutes les liturgies occidentales, et du coup, de toutes celles d'Orient.

Cette hypothèse de remaniements subis par le Canon romain parut d'abord invraisemblable et par trop hardie ; elle a fini par s'imposer. D. Cabrol considère le fait de ces remaniements comme acquis, non seulement dans la période antérieure au IV^e^ siècle où le Canon romain paraît avoir été composé, mais aussi entre le V^e^ et le VII^e^ siècle où il a subi encore quelques manipulations (1).

à *In nocte qua tradebatur*. Et toute liturgie dérivée de celle de Rome en aurait gardé cette caractéristique. — La légende de saint Alexandre au II mai dans le *pro Clero Romano* a pu contribuer à l'interprétation dont nous nous écartons : *Primus in sacrificio missæ addidit : Qui pridie quam pateretur, usque ad ea verba : Hoc est corpus meum.* Mettons qu'il changea seulement les quatre premiers mots, pour mieux indiquer les rapports de la Messe et de la Passion.

(1) *Dict. Arch.* t. II, col. 1898.

Mgr Duchesne convient lui-même que dans le Canon romain plusieurs morceaux ont pu être déplacés, et, pense-t-il, la modification pourrait être vers 300, à Rome, après la persécution (1).

D. Cagin n'en demande pas davantage, et ce résultat désormais acquis est encore un fruit de l'application de sa méthode. Disons donc avec lui : « Une chose certaine et fort curieuse, assurément, c'est que si l'on transporte hors du Canon romain toute la partie du formulaire qui concerne les diptyques des vivants et des morts, pour les reporter avant la Préface, aussitôt le Canon romain et le Canon gallican s'adaptent et correspondent l'un à l'autre aussi étroitement que possible (2). »

b) **Sacramentaire de Bobbio.** — Au cours de ses recherches de la paléographie musicale, l'auteur avait cru trouver dans le Sacramentaire dit de Bobbio, un document de première valeur. Il pensa débrouiller la confusion de ce Missel réputé hybride, en y distinguant comme deux couches successives. Saint Colomban, pour mettre son calendrier au niveau de celui qu'il trouvait en arrivant en Italie, aurait ajouté aux Messes gallicanes qu'il apportait d'Irlande une série de Messes romaines.

En élaguant ce nouvel apport, n'aurait-on pas le fonds primitif que les premiers apôtres de l'Irlande y avaient apporté de Rome au v^e^ siècle ?

Cette hypothèse n'est pas encore entrée dans la

(1) *Revue d'histoire et de littér. relig.*, t. V, p. 45 et 46.
(2) *P. M.*, t. V, p. 76.

circulation ; Mgr Duchesne l'a combattue dans l'article déjà cité de la *Revue d'histoire et de littér. religieuses*. D. Wilmart, à l'article « Bobbio » du *Diction. d'Archéol.*, écarte tout jugement définitif. Il penche toutefois vers la solution de Mabillon qui attribue le recueil de ce Missel à un monastère bourguignon.

Avant de se prononcer contre l'ingénieuse théorie de D. Cagin, il faudrait avoir répondu nettement aux preuves qu'il accumule dans les 90 pages in-folio consacrées à son étude du sacramentaire en question (1). Les difficultés faites jusqu'ici à ses arguments ne semblent pas en infirmer toute valeur, loin de là. Du reste, nous pouvons être assurés que D. Cagin n'a pas encore dit son dernier mot sur un si intéressant sujet. Quoi qu'il en soit, D. Cabrol, dans son article sur le Canon romain, n'y fait aucune allusion, pas plus qu'aux travaux de D. Cagin postérieurs à celui de la *Paléographie Musicale*.

Après l'étude critique du texte du Canon romain et celle des différents systèmes sur les origines, D. Cabrol conclut, avec la précision et la compétence qu'on lui connaît, ce que lui paraît être l'état de la question en 1910. « Nous n'avons pas, dit-il, dans le Canon romain, ni même dans les autres anaphores qui nous ont été conservées, la prière eucharistique primitive. Aucune ne peut nous ramener plus haut, au moins dans son ensemble, que le IV^e^ siècle, époque où les rites et les formules ont déjà reçu des développements ; la période antérieure est de la préhistoire. »

(1) *Paléogr. Music.*, t. V, p. 94-184.

Cette préhistoire est précisément ce qui fascine D. Cagin, et c'est sur elle qu'il fait converger toutes les lumières de sa méthode.

3. *Te Deum.*

En 1906, un nouveau volume avait paru, intitulé *Te Deum* ou *Illatio ?* (*Illatio* est le nom de la préface mozarabe.) (1)

Le point d'interrogation préalable, consultation faite, au cours de près de 600 pages in-4°, ne recevait pas de réponse ferme.

Est-ce le *Te Deum* qui dépend de l'*Illatio* du jour de Pâques avec laquelle il a de singulières analogies ? cette Préface d'ailleurs n'est point particulière à la fête de Pâques, les premiers mots, souvent cités ailleurs, et même en d'autres liturgies occidentales, semblent lui attribuer une importance majeure.

Ces liturgies seraient-elles au contraire en dépendance du *Te Deum ?*

Ou encore celui-ci ne serait-il pas une formule transposée de quelque anaphore primitive ?

D. Cagin pose ces questions, mais, toujours réservé, il ne se juge pas encore suffisamment éclairé pour les résoudre ; toutefois, chemin faisant,

(1) *Les Etudes* des Jésuites donnèrent en 1912, t. CXXXI, p. 554, un article bibliographique fort intéressant du P. Datin sur l'ouvrage de D. Cagin « *Te Deum ou illatio ?* » — D. Morin qui avait attribué la composition du *Te Deum* à Nicetas de Remesiana répondit à D. Cagin dans la *Revue Bénédictine* (1907, t. XXIV, p. 180-223) par un article assez sévère où il reconnaît d'ailleurs le prix de l'énorme masse de documents accumulés dans le volume de D. Cagin.

au cours du dépouillement d'immenses matériaux accumulés, une constatation s'impose :

Le recueil des pièces de rechange si multipliées dans les liturgies d'Occident, en présente un grand nombre assez indifférentes à occuper telle ou telle place en chaque liturgie organisée. Ces pièces constituent des développements susceptibles de s'adapter à des circonstances diverses dont l'influence reste à déterminer.

Une autre conclusion ressort aussi de l'enquête instituée par D. Cagin : Le texte original du *Te Deum* est latin, les manuscrits grecs sont de simples traductions.

Nous sera-t-il permis, à côté des remarques de D. Cagin, d'attirer l'attention sur la suite des idées du *Te Deum?* Elle nous paraît identique à celle du Canon romain à partir de la Préface.

Notons pourtant une nuance remarquable :

Le *Te Deum*, comme le *Gloria in excelsis* qui lui est étroitement apparenté, est un cantique de louanges à la Sainte Trinité, un *sacrificium laudis* offert directement à Dieu par l'Église de la terre unie à celle du ciel, sacrifice s'achevant dans une prière, pour en recueillir les fruits.

Le canon fait l'un et l'autre *per Christum*, grâce au mystère Eucharistique.

Canon.	Te Deum.
1. De *Vere dignum* à *Te igitur.*	1. De *Te Deum* à *Te gloriosus.*
Louange et action de grâces à Dieu par Jésus-Christ avec les chœurs des Anges	Louange à Dieu avec les chœurs des Anges
Sanctus.	*Sanctus.*

Canon *(suite)*	Te Deum *(suite)*
2. De *Te igitur* à *Quam oblationem.* *Prière* pour l'Église *militante* avec l'Église *triomphante* Apôtres, Prophètes et Martyrs et avec l'Église *militante,* adressée au *Père,* par le *Fils* en vue de la *sanctification.*	2. De *Te gloriosus* à *Tu Rex gloriae.* Louange avec l'*Église triomphante,* Apôtres et Martyrs adressée au *Père,* au *Fils* et au *Saint Esprit.*
3. La *Consécration* rend présent Jésus, Fils de Dieu fait homme.	3. *Tu Rex gloriae, Christe* montre le Christ Fils de Dieu, incarné en Marie, *non horruisti Virginis uterum.*
4. *Unde et Memores.* Mémorial de la Passion, de la Résurrection, de l'Ascension.	4. *Tu devicto mortis aculeo aperuisti.* Mort et Résurrection ouvrant le ciel, à l'Ascension.
5. *Supra quæ* et *Supplices.* Invocation des dons célestes fruits de l'Eucharistie : Pentecôte.	5. *Te ergo quaesumus.* Invocation des fruits de la Rédemption. Pentecôte.
6. *Memento* des Morts et *Nobis quoque.* *locum refrigerii,* *intra quorum* *nos consortium... admitte.*	6. *Æterna fac* *cum sanctis tuis* *in gloria numerari.*
7. *Per quem hæc omnia semper bona creas, sanctificas, vivificas, benedicis et præstas nobis.* 8. *Per ipsum... tibi omnis honor et gloria.* *Per omnia sæcula sæculorum.* *Pater sanctificetur nomen* etc.	7. *Salvum fac populum tuum, Domine,* *et benedic hæreditati tuæ* *et rege eos et extolle illos.* 8. *Per singulos dies benedicimus te,* *et laudamus nomen tuum in saeculum et in saeculum saeculi.*
9. *Et dimitte nobis debita et ne nos inducas in tentationem.* *Sed libera nos a malo.*	9. *Dignare... sine peccato nos custodire.* *Miserere nostri,* etc.

D. Cagin nous pardonnera, lui si prudent, de risquer cette comparaison entre le *Te Deum* et le Canon romain. N'a-t-il pas d'ailleurs prévu qu'il se trouverait de ses disciples plus aventureux que lui ? « Nous laissons à d'autres, plus impatients, écrivait-il dans la *Paléographie Musicale,* une fois mis sur les pistes que nous ouvrons toutes à la fois, de devancer le moment où nous nous réservons de procéder à notre tour par voie d'exposition catégorique. Mais nous sommes bien résolus d'aller lentement (1). »

4. *Eucharistia.*

Seize ans après, D. Cagin a jugé le moment venu de « procéder par voie d'exposition catégorique ».

La question qui se posait alors était celle-ci : Existerait-il un formulaire aussi harmonieusement composé que le *Te Deum,* plus ancien que lui, et dont toutes les liturgies, la liturgie romaine en particulier, seraient tributaires, au point d'en paraître de simples développements ?

Vers la solution de ce problème, vont converger les nouvelles études entreprises par D. Cagin. « Eucharistia » s'applique à résoudre ce problème. Dans une première partie l'auteur cherche la formule à travers les canons latins.

Il en trouve un équivalent remarquable dans l'*Anaphore de Vérone* étudiée dans la deuxième partie d' « Eucharistia ».

La troisième doit suivre l'Anaphore primitive

(1) *P. M.*, t. V, p. 24.

dans les liturgies orientales. Un extrait de cette troisième partie a été présenté au Congrès Eucharistique de Lourdes en juillet 1914.

« Eucharistia », mémoire de 334 pages petit in-4°, avait déjà été annoncé.

1. Dom Souben. — Dans le numéro d'avril 1909, les *Questions ecclésiastiques* de Lille offraient au public un article sur « Le Canon primitif de la Messe ».

Présenté au Congrès Eucharistique de Montréal en 1910 et reproduit dans le magnifique volume des « Comptes Rendus » de ce Congrès, page 171, il en fut appelé « la perle » par les connaisseurs. Dans cet article D. Souben, s'inspirant, disait-il, d'un manuscrit de D. Cagin sur « le thème apostolique de l'anaphore », donnait la traduction française d'une formule d'anaphore empruntée aux fragments de palimpsestes de Vérone publiés en 1900 par Hauler.

D. Souben présentait cette anaphore comme donnant vraisemblablement le *thème apostolique* de la célébration du Saint Sacrifice. Il esquissait les preuves de cette assertion et annonçait la prochaine publication du Mémoire. On y trouverait l'exposé des recherches de D. Cagin et l'entier développement de la démonstration.

« Eucharistia » parut en 1911.

2. Dom Cagin. — Dès le début de ce nouvel ouvrage, D. Cagin reprend les conclusions de la Paléographie musicale en laissant toutefois de côté le Sacramentaire de Bobbio.

a) Points acquis. — Tout d'abord, il rappelle « qu'on peut, et pour quels motifs on peut étudier le Canon de la Messe, rechercher les traces d'un Canon de la Messe archaïque, aussi voisin que possible des origines apostoliques et partiellement différent, par une plus grande simplicité, de celui qui nous est connu de temps immémorial (1). »

« C'est pour n'avoir pas distingué dans notre canon les divers plans de sa constitution et pour avoir fait contribuer indifféremment tous les textes dont il se compose à des rapprochements forcés et sans fondement objectif réel que, dans certaines études sur les formulaires eucharistiques comparés, on a confondu toutes choses et travaillé péniblement, infructueusement, à côté de la question (2). »

D. Cagin s'efforce de distinguer ces divers plans, espérant retrouver une période qui aurait connu la *continuité du Canon latin ;* il ne saurait « se contenter des explications que, depuis le moyen âge, les liturgistes donnent de la succession d'alinéas dont certains, à partir de *Te igitur,* ne dépendent logiquement ni de ce qui les précède, ni de ce qui les suit, si bien que l'économie littéraire de l'ensemble se présente comme une mosaïque assez mystérieuse de pièces euchologiques assemblées on ne sait comment » (3).

b) Éliminations. — Tout d'abord, il se trouve que le dégagement des interpolations déjà reconnues,

(1) *Eucharistia,* p. 4.
(2) *Euch.,* p. 4.
(3) *Euch.,* p. 10.

celles des diptyques : *Memento* des vivants, *Communicantes, Memento* des morts, qui empêchaient l'identification des Canons *gallicans* et du Canon *romain*, rapproche en même temps de la continuité du texte.

Pour autoriser ce dégagement, D. Cagin constate que tous les textes obstacles à la continuité se retrouvent dans tels ou tels documents, en dehors de leur place actuelle, et là tout à fait à propos.

C'est ainsi qu'on trouve : *a)* le *Memento* des morts uni à celui des vivants (1) ;

b) le *Communicantes* et les diptyques dans la zone de l'Offertoire (2) ;

c) Quam oblationem et *Hanc igitur* remplissant le rôle de secrètes *super Oblata* (3).

On trouve même *Te igitur* en fonction d'épiclèse (4).

c) Résidu. — Ces diverses éliminations écartent des pièces qui ajoutent d'autres actes à l'action de grâces qu'annonce la Préface, si bien qu'on entrevoit un état où l'action de grâces, l'Eucharistie par excellence, s'étendait de la Préface à l'épiclèse et trouvait sa conclusion dans la doxologie finale.

Cette présomption n'est du reste pas sans appui. Dans le Missel de Stowe, la Préface du Dimanche voit sa théologie Trinitaire se continuer après le

(1) *Eucharistia*, p. 14.
(2) *Euch.*, p. 15.
(3) *Euch.*, p. 17.
(4) *Fragments de la troisième partie*, p. 24.

Sanctus par une Christologie qui conduit directement au *Qui pridie*.

Benedictus qui venit de caelis ut conversaretur in terris, homo factus est ut delicta carnis deleret, hostia factus est ut per passionem suam vitam aeternam credentibus daret, per Dominum qui pridie, etc. (1).

Or cette formule qui relie si bien le *Sanctus* au *Qui pridie* « réunit tous les caractères traditionnels qui prouvent sa dépendance d'une tradition primitive et même commune à toutes les liturgies : caractère de *généralité* puisque nous la trouvons dans toutes les liturgies latines, caractère d'*uniformité* puisqu'elle est en fonction de formule ordinaire (à tous les dimanches), caractère d'*antiquité* puisque sa teneur est analogue à celle de la partie correspondante des plus anciennes anaphores orientales » et D. Cagin recueille de nombreux témoignages dont la convergence vers ces trois points est indéniable (2).

L'Auteur démontre ensuite la continuité primitive depuis la Consécration jusqu'au *Pater* (3).

d) Continuité obtenue. — Et D. Cagin conclut : « On le voit : Préface, *Sanctus, Post-Sanctus, Qui pridie, Unde et memores, Supra quae, Supplices te rogamus, Per quem haec omnia*, tout cela qui, dans l'état actuel du Canon romain paraît disloqué, tout cela n'est définitivement, une fois rendu à sa simpli-

(1) *Eucharistia*, p. 31.
(2) *Euch.*, p. 33-43.
(3) *Euch.*, p. 49-82.

cité primitive, qu'une seule et même Eucharistie, sans discontinuité, suivant un ordre de progression doxologique et commémorative assez semblable à la succession des articles d'un *symbolum fidei* d'allure eucharistique au cours duquel se renouvelle, conformément au précepte du Seigneur, en même temps qu'on l'exprime, qu'on le confesse et qu'on le chante, le mystère de la Rédemption, jusques et y compris le mystère de la Pentecôte (1). »

D. Cagin donne ce formulaire reconstitué avec les éléments retrouvés, et ce formulaire est fait pour être chanté depuis les premiers mots de la Préface jusqu'au *Pater*.

e) Dernière élimination. — Ce texte contient le *Sanctus* mais le *Sanctus* est-il d'origine apostolique? D. Cagin se le demande. Le *Liber Pontificalis* attribue au pape Sixte I (130-139) l'introduction du chant du Trisagion par le peuple après intonation du célébrant (2). Les monuments confirmeraient-ils cette donnée?

D. Cagin trouve une première réponse dans la comparaison des deux Canons Ambrosiens du Jeudi Saint et de la Vigile de Pâques.

La très pénétrante analyse qu'il fait de ces deux documents paraît ne laisser aucune place à la contradiction.

Il constate que le *Post-Sanctus* du Samedi Saint fait partiellement partie de la Préface du Jeudi

(1) *Euch.*, p. 46. Voir aussi la Conclusion de la page 89.
(2) Mgr Duchesne, *L. P.*, t. I, p. 56 et p. 128.

Saint (1). Donc originairement, le jour même de l'Institution de l'Eucharistie, l'action de grâces de la Préface se reliait directement au récit de la Cène conservant ainsi, comme il convenait à ce jour, la forme archaïque (2).

Le *Sanctus* ne serait donc qu'une enclave dans le thème primitif de l'Anaphore (3).

Dès lors il devient légitime d'imaginer un Canon où depuis le *Vere dignum*, grâces sont rendues à Dieu par Jésus-Christ, qui, Verbe de Dieu, est descendu du ciel, qui s'est incarné, qui a souffert, qui est mort, qui est ressuscité, qui est monté au ciel, qui nous a envoyé son Esprit, qui pour continuer au milieu de nous son œuvre rédemptrice et nous en appliquer les fruits, a, la veille de sa Passion, institué l'Eucharistie.

Ce qui était primitivement narré dans son intégrité à toutes les Messes aurait servi, à mesure que l'année liturgique se constituait, à composer les diverses Préfaces, mettant en relief dans chaque fête l'objet célébré ce jour-là.

Seul *Qui pridie* et le récit efficace de la Cène, restait commun à toutes les Messes parce qu'il est seul essentiel.

Parvenu à ce point de son analyse, ayant successivement élagué toutes les formules qui venaient interrompre la marche de l'action de grâces, D. Cagin s'aperçoit qu'un document existe où ce

(1) *Codex Sacramentorum Bergomensis*, publié par D. Cagin, p. 62 et p. 69.
(2) *Eucharistia*, p. 91-98.
(3) *Euch.*, p. 99.

thème primitif se trouve réalisé de point en point : *l'anaphore de Vérone*. Nous arrivons enfin au cœur de notre sujet, à la deuxième partie de l'Eucharistie de D. Cagin, partie, semble-t-il, la plus importante celle pourtant dont on paraît avoir le moins saisi la portée (1).

III. — Résultat. — Anaphore apostolique.

Voyons : 1. Les représentants connus de l'Anaphore apostolique ; 2. Son texte ; 3. Ses caractères.

1. *Représentants de l'Anaphore apostolique.*

Nous l'avons déjà dit, page 34, le texte de l'Anaphore de Vérone fut publié en 1900 par Hauler. Cette anaphore fait partie de fragments *latins* palimpsestes trouvés à Vérone et appartenant à ce qu'on appelle les *Statuts Apostoliques*. Ce document [D. Cagin le note (V)] n'est pas isolé, il est important d'en faire la remarque.

D. Cagin a reconnu son identité substantielle avec l'anaphore des *Statuts Apostoliques éthiopiens*

(1) D. Cagin le fait remarquer, en particulier dans une longue note des « Fragments de la troisième partie » (*Congrès de Lourdes*), page 17, etc.

La *Revue Bénédictine*, en janvier 1913, donna ,sous la signature de D. Morin, un article très bienveillant sur *Eucharistia* de D. Cagin.

Dans les *Etudes* des Jésuites, le R. P. Datin publia, la même année, un compte rendu où les éloges ne sont pas ménagés, t. CXXXV, p. 355.

Mgr Batiffol, dans le *Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétiennes*, 1913, p. 228-233, a publié un compte rendu très étudié où les réserves sont mêlées aux éloges.

dont la traduction latine remonte à Ludoff, en 1691. Ce second document ne contient aucune interpolation. — C'est le document (E).

Le même texte se trouve, avec quelques développements, dans le *Testamentum Domini* traduit du syrien en latin par Mgr Rahmani qui l'avait découvert et le publia en 1899. — Appelons-le (T).

La *Liturgia Salvatoris*, éditée, comme le document (E), par Ludoff, en 1691, et traduite elle aussi de l'éthiopien, contient le même texte, noyé dans de nombreuses additions. D. Cagin l'en a dégagé. Il l'appelle (LS).

Plus importantes encore sont les longueurs dont enveloppe le même texte la *Liturgia Apostolorum* (LA), déjà imprimée en 1548 à Rome, mais mieux traduite du texte éthiopien par Renaudot, qui la réédita en 1716. Ce texte et le précédent *sont encore en usage* dans les églises d'Éthiopie.

Pour se rendre compte de la portée du travail de D. Cagin sur ces textes, il ne saurait suffire d'en parcourir les pages massives, pas même de les lire attentivement, il est nécessaire de les étudier, de les approfondir.

Les documents allégués, il est vrai, ne sont pas datés, les recueils qui les contiennent ne peuvent très probablement pas remonter au delà du v^e^ siècle. Mais du rapprochement minutieux de ces cinq textes, venus d'Italie, de Syrie, d'Egypte, d'Ethiophie, D. Cagin infère « qu'ils sont tous indépendants les uns des autres », et qu'ils dérivent tous « d'un même texte original grec », le plus vénérable qui soit, quoique jusqu'à présent inconnu. Peut-être même les divergences accidentelles con-

duiraient-elles à retrouver les mots grecs ainsi diversement traduits. D. Cagin s'est essayé à cette reconstitution (1).

D. Cagin a rendu saisissante la comparaison des divers documents par un artifice des plus ingénieux. Il les a juxtaposés en cinq colonnes, sur une très longue feuille qu'on peut développer.

La cinquième colonne [qui contient (LA)] reproduit le document le plus long.

Le tout est réparti en 109 fragments, courts le plus souvent.

Les éléments parallèles dans chacun des documents sont sur une même ligne horizontale et sur un fond *semblablement coloré* (2). *La couleur des éléments hétérogènes diffère.* La polychromie permet de saisir d'un coup d'œil les ressemblances et les divergences de chacun des documents, ce que facilite encore la variété des caractères d'imprimerie.

D. Cagin a fourni ainsi, non sans grands frais, un admirable instrument de travail. La critique interne pourra l'utiliser soit dans l'analyse des moindres détails, soit dans l'essai de synthèses possibles.

Il faut voir dans l'ouvrage lui-même le parti qu'en a tiré l'auteur.

Un autre tableau réduit et pareillement polychromé permet, après élimination des interpolations principales, de comparer les moindres variantes des parties communes. Enfin, un troisième tableau,

(1) *Euch.*, p. 168 fin et 170; puis 294-296.
(2) *Euch.*, p. 149.

diversement coloré lui aussi, aide à grouper les remarques pour mieux dégager les conclusions.

On ne peut échapper, semble-t-il, à celles-ci :

1. Quelque ressemblants que soient les cinq textes confrontés, aucun n'est tributaire de l'un des autres.

2. La partie commune aux cinq documents est le texte primitif, plus ou moins apostolique.

3. Les interpolations sont tantôt de simples amplifications, tantôt des formules entièrement nouvelles, tels les diptyques, le *Sanctus*, l'épiclèse des Grecs. Les unes et les autres laissent substantiellement *intact et sans interversion* le texte primitif (1).

Etudions maintenant le texte de l'anaphore de Vérone. Nous verrons ensuite quelles lois ont présidé à son développement, après quoi nous ferons l'application de ces lois à la Messe romaine.

2. *Texte de l'Anaphore Apostolique.*

Le texte de l'Anaphore de Vérone est reproduit en un tableau renvoyé à la fin du volume. En le déployant il sera loisible d'avoir ce texte sous les yeux.

(1) *Euchar.*, p. 155. Comme nous l'avons dit, D. Cagin, en tout ceci, on le voit, scrute la *préhistoire*. Aussi s'explique-t-on que les historiens se montrent défiants. Par exemple Mgr Batiffol, dans *L'Eucharistie* (5e édit. p. 333), citant la partie qui vient à son sujet dans l'Anaphore en question, écrit : « On a voulu récemment faire de cette anaphore un texte quasi miraculeux qui ne serait pas moins qu'une anaphore ou Eucharistie de quelque disciple de saint Paul : nous aimerions qu'on l'eût solidement prouvé. »

L'Anaphore est imprimée en capitales romaines. Chaque bout de phrase est précédé du numéro qui lui est attribué dans la planche polychrome de D. Cagin.

Les numéros intermédiaires sont suivis, lorsque les développements offrent un intérêt spécial pour notre but, ou bien, en caractères romains ordinaires, des fragments de texte ajoutés par les autres documents, ou bien, en caractères italiques, d'une indication sur la nature de l'intercalation.

Un *sigle* entre parenthèses marque celui ou ceux des documents qui ont ainsi interpolé le document primitif.

Quelques variantes importantes sont entre parenthèses, en caractères romains.

Cette disposition, pensons-nous, suppléera, très imparfaitement sans doute, mais suffisamment, au texte polychrome.

Puisse son imperfection même encourager à se procurer, avec la planche originale, l'ouvrage même de D. Cagin !

Afin de mieux saisir l'économie de l'anaphore primitive, dans la traduction française qui suivra le texte latin que nous allons donner sans interruption, nous y garderons les numéros attribués à chaque fragment correspondant dans la planche hors texte.

Quelques brèves explications, mises à part, marqueront, quand il y aura lieu, le sens ou la portée de chaque membre de phrase numéroté.

Enfin, quelques remarques seront ajoutées pour mettre plus en relief la marche de l'anaphore.

Texte latin.

Gratias tibi referimus, Deus, per dilectum puerum tuum Jesum Christum quem, ultimis temporibus, misisti nobis Salvatorem et Redemptorem et Angelum voluntatis tuæ.

Qui est Verbum tuum inseparabile per quem omnia fecisti et beneplacitum tibi fuit, misisti de cælo in matricem Virginis, quique in utero habitus incarnatus est et Filius tibi ostensus est ex Spiritu Sancto et Virgine natus; qui voluntatem tuam complens et populum sanctum tibi adquirens extendit manus cum pateretur ut a passione liberaret eos qui in te crediderunt; qui, cumque traderetur voluntariæ passioni, ut mortem solvat, et vincula diaboli dirumpat, et infernum calcet, et justos inluminet et terminum figat, et resurrectionem manifestet, accipiens panem, gratias tibi agens dixit : Accipite, manducate : Hoc est corpus meum quod pro vobis confringetur. Similiter et calicem dicens : Hic est sanguis meus qui pro vobis effunditur; quando hoc facitis meam commemorationem facitis. Memores igitur mortis et resurrectionis ejus offerimus tibi panem et calicem gratias tibi agentes quia nos dignos habuisti adstare coram te et tibi ministrare et petimus ut mittas Spiritum tuum sanctum in oblationem sanctæ Ecclesiæ, in unum congregans des omnibus qui percipiunt sanctis, in repletionem Spiritus Sancti ad confirmationem fidei in veritate, ut te laudemus et glorificemus per puerum tuum Jesum Christum, per quem tibi gloria et honor, Patri et Filio cum Sancto Spiritu, in sancta Ecclesia tua, et nunc, et in sæcula sæculorum.

Traduction de l'Anaphore de Vérone.

— 1. Nous vous rendons grâces, ô Dieu
— 5. par votre Fils bien-aimé — 6. Jésus-Christ
— 7. que dans ces derniers temps — 8. vous nous avez envoyé — 9. pour nous sauver, — 10. nous racheter — 11. et nous évangéliser votre volonté ;
— 57. lui qui est votre Verbe inséparable
— 58. par qui vous avez fait toutes choses
— 59. et cela vous l'avez trouvé bon ;
— 61. que vous avez envoyé du ciel dans le sein de la Vierge — 62. qui dans ses entrailles s'est incarné — 63. et, Fils, vous a été présenté
— 64. né de l'Esprit-Saint — 66. et de la Vierge,
— 67. qui accomplissant votre volonté
— 68. et vous acquérant un peuple saint

— 1. C'est la *fin* qu'on se propose, sans préciser tous les hommages que l'action de grâces condense, ni les divers objets qu'elle peut embrasser ni ceux qui l'offrent, ni les trois personnes.

— 5. *par Jésus-Christ* la louange sera parfaite

— 7.-11. et tous les biens surnaturels nous seront accordés.

— 57. *Verbum supernum prodiens, Nec Patris linquens dexteram.* Hymn. de saint Thomas.

— 58.-59. *Vidit Deus quod esset bonum.* Gen., 1, 4, 10, etc. *Vidit cuncta quæ fecerat et erant valde bona.*, 1, 30. Après la chute c'est le sacrifice de la créature offerte par le Verbe qui sera agréé.

— 61.-66. Par l'incarnation le Verbe représentant de toute la créature, homme parfait, offre toutes choses en s'offrant soi-même : Il est prêtre et victime (Hébr., x, 5-7).

— 67. La vie de Jésus se résume dans son obéissance (vie cachée, *erat subditus illis*) *Factus obediens usque ad mortem*, etc. Philip. II, 18.

— 69. étendit ses mains dans sa passion
— 70. pour libérer de la souffrance
— 71. ceux qui ont cru en vous ;
— 72. qui, lorsqu'il fut livré, le voulant, à la passion,
— 76. pour détruire la mort, — 77. briser les chaînes du diable — 79. fouler aux pieds l'enfer,
— 81. illuminer les justes,
— 82. fixer le terme, — 85. et manifester la résurrection,
— 87. prenant du pain, — 90. vous rendant grâces,
— 95. dit : prenez, mangez — 97. Ceci est mon corps,
— 98. lequel pour vous sera rompu.
— 102. Semblablement pour le calice,
— 109. disant : — 111. Ceci est mon sang,
— 112. lequel pour vous sera répandu ;

— 69. imposition des mains sur la victime, Levit., III, 2. expansion des mains dans la prière, I Esdras, IX, 5. — Ps. 87, 10; 142, 6, etc.; appel du peuple coupable à la conversion, Rom., X, 21; expression de l'ardent désir qui le presse, Luc, XII, 50; attitude de la victime crucifiée.

— 70. soit en écartant la souffrance, soit y gardant l'âme libre dans la paix.

— 72. *Ego pono animam meam. Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam a meipso.* Jean, X, 17, 18.

La trahison de Judas a commencé la passion quand Jésus institue l'Eucharistie mémorial de la mort, mais l'anaphore ne mentionne la mort qu'après la Cène.

— 76. à — 85. c'est le fruit à la fois et de la Passion et de l'Eucharistie — 82. peut-être le *Consummatum est.* Tout cela s'est réalisé par la descente de l'âme aux limbes.

— 87.-98. le strict nécessaire est ici exprimé.

— 102. le mot : *semblablement,* représente — 87.-95. pour le calice.

— 114. Quand vous faites ceci — 115. vous faites ma Commémoration.

— 116. Nous souvenant donc de sa mort — 117. et de sa résurrection,

— 119. Nous vous offrons le pain et le calice — 120. vous rendant grâces,

— 122. parce que vous nous avez fait dignes — 123. de nous tenir devant vous — 124. et d'être vos ministres

— 128. et nous vous demandons — 129. que vous envoyiez votre Saint-Esprit — 130. sur l'oblation de votre sainte Église

— 180. que, rassemblant en un vous donniez à tous ceux

— 181. qui, saints, reçoivent, — 182, d'être remplis du Saint-Esprit,

— 183. pour la confirmation de la foi dans la vérité,

— 184. afin que nous vous louions et glorifiions

— 185. par votre Fils Jésus-Christ

— 186. par qui à vous gloire et honneur

— 187. avec le Saint-Esprit.

— 188. dans votre sainte Eglise

— 189. et maintenant et dans les siècles des siècles.

— 114.-117. C'est l'institution du sacerdoce et l'*anamnèse*.

— 119. *Offrande sacrificielle et Eucharistique* du pain et du vin transsubstantiés grâce au pouvoir sacerdotal.

— 128. *Invocation* ou *épiclèse :* le Saint-Esprit envoyé sur l'oblation est l'*acceptation* qu'en fait Dieu.

— 180. le fruit pour l'Église est l'union de tout le corps mystique: la communion des saints.

— 181. fruit pour les communiants : *effusion* du Saint-Esprit ou sensible ou intérieure; aux premiers temps *charismes*.

— 184.-189. Doxologie de toute l'Église par Jésus-Christ.

3. — *Caractères de l'Anaphore Apostolique.*

L'Anaphore de Vérone est Eucharistique.

Elle est uniquement eucharistique, et constitue l'Eucharistie parfaite, offerte qu'elle est par Jésus-Christ, en union avec le Saint-Esprit.

1. Elle est uniquement eucharistique. — *Gratias tibi referimus* — 1 ; *Gratias Agens,* — 90 ; *Offerimus gratias tibi agentes,* — 119-120. Et si l'acte d'intercession : *Et petimus* s'y introduit — 128, et demande l'effusion de l'Esprit-Saint, c'est en vue de l'union de tous les cœurs pour une commune louange, *ut te laudemus et glorificemus,* — 184.

Elle est une Eucharistie générale : *a)* Elle ne précise pas les *devoirs* que le mot action de grâces *condense.* (Voir la diversité de louanges dans *Te Deum* ou *Illatio?* de D. Cagin, p. 99 et p. 262-263.) Ainsi, dans le *Gloria in excelsis, Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam* semble résumer les divers hommages qui précèdent : louange, bénédiction, adoration, gloire.

b) Elle ne détaille pas les trois *personnes* comme le fait l'hymne *Te Deum* où le mot *Deus* est successivement : le Père, le Fils, le Saint-Esprit;

c) Ceux qui peuvent rendre grâces : Marie, les anges, les saints, l'Église de la terre, ne sont pas énumérés.

d) Enfin aucun des *objets* pour lesquels on peut rendre grâces n'est exprimé, ce seront : les

biens naturels, les biens surnaturels, tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons.

On pourrait, il est vrai, voir dans toute la série des mystères de Jésus-Christ énumérés dans l'anaphore, l'*objet* de l'action de grâces.

Plusieurs n'y ont vu que cela, et comparant cette anaphore à celles qui développent, par exemple, les détails de l'œuvre créatrice, tandis qu'ici un simple mot : *per quem omnia fecisti,* la rappelle, ils ont déclaré l'Anaphore de Vérone une anaphore appauvrie.

Selon nous ce serait restreindre singulièrement la portée de ce document.

En général les objets pour lesquels on rend grâces sont indiqués soit par une préposition : *quia : tibi gratias agere quia...* ou bien après l'énumération, on dira : *Et ideo* ou *quapropter* (1).

L'Anaphore de Vérone en fournit du reste un exemple au —120 et —122 : *Gratias tibi agentes quia nos dignos habuisti,* nous vous rendons grâces *parce que* vous nous avez jugés dignes...

Ici, au contraire, la série christologique de l'Anaphore de Vérone ne se rapporte pas à *Gratias tibi referimus,* mais à *per Christum.* Nous n'y trouvons pas une énumération des *objets* pour lesquels on rend grâces, mais, comme nous allons le dire, la théorie, l'histoire et la réalisation de la louange parfaite.

C'est l'*objet* dans son *universalité* qui est visé ; ce qu'on détaille c'est la série *glorificatrice* des

(1) Voir les différentes Préfaces du *Missel Romain* faciles à consulter. Nous les étudions dans l'Appendice, p. 242.

mystères du Christ : *Per Christum* gouverne la suite de l'anaphore.

2. L'Eucharistie est parfaite étant *offerte par Jésus-Christ,* médiateur parfait (1). *Nous* pouvons rendre grâces *par Jésus-Christ* puisque le Père *nous* l'a envoyé comme sauveur, rédempteur et sanctificateur.

Tout ce qui suit développe le *per Christum.* Nous vous rendons grâces : *par* son incarnation, *par* sa vie, *par* sa mort, *par* sa résurrection, *par* son sacrifice eucharistique qui met en exercice toute l'œuvre de notre rédemption. — Ainsi dans les litanies des saints nous demandons *par* chacun des mystères de Notre-Seigneur.

a) Par lui le Père a créé l'univers — 58, par lui l'univers restauré rendra son action de grâces — 5. *Per dilectum puerum tuum.*

b) Au moment de l'Incarnation il est présenté au Père comme son Fils : c'est l'offrande parfaite — 63. *Et Filius tibi ostensus est.*

c) A la croix il semble subir la souffrance, mais il a étendu ses mains vers elle — 69. *Extendit manus cum pateretur ;* sa passion est volontaire, c'est lui qui offre son immolation — 72. *Cum traderetur voluntariæ passioni.*

d) A la Cène c'est lui qui rend grâces — 90. *Gratias tibi agens.* Et il se donne en communion

(1) Tout à fait à remarquer et très cher à saint Paul : *Gratias ago Deo meo per Jesum Christum.* Rom., v, 1. — *Soli Deo per Jesum Christum honor et gloria.* Rom., xvi, 27.

afin que, remplis du Saint-Esprit — 182, les communiants rendent au Père avec toute l'Église, *par son Fils Jésus-Christ,* gloire et honneur — 180-188.

3. Cette action de grâces est donc rendue *en union avec le Saint-Esprit,* comme c'est l'effusion du Saint-Esprit sur l'Hostie offerte qui en garantit l'acceptation (de —128 à —130), suivant le dire de l'Épître aux Hébreux : *Sanguis Christi per Spiritum sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo...* et cela en vue des fruits à recueillir, (Hebr., IX, 14) *ad serviendum Deo viventi.*

Du reste le Saint-Esprit avait eu son rôle dans l'Incarnation même — 64 : *Ex Spiritu Sancto et Virgine.*

D. Cagin voit encore insinué le rôle du Saint-Esprit dans la création à — 59 *et beneplacitum tibi fuit :* la bonté de la création serait sa marque (1).

Enfin, Jésus est l'Ange de la volonté du Père — 11. Le Père l'envoie, sa mission c'est l'évangile (bonne nouvelle) or, *Spiritu Sancto inspirati locuti sunt sancti Dei homines* (II Petri, I, 21.) Le Fils est envoyé par le Père qui, avec lui, envoie la volonté personnelle, le Saint Esprit.

Toute la liturgie romaine, est par le Fils, en union avec le Saint-Esprit, remarquons-le dès maintenant, nous le redirons plus tard.

L'Anaphore est un symbole catholique en acte.

a) Nous y trouvons les articles du Symbole, et l'Eucharistie en plus.

(1) *Euch.,* p. 297.

Dieu le Père créateur par son Verbe, — 57.

La chute, occasion de la mission du Verbe Sauveur, — 9.

L'Incarnation du Verbe dans le sein de Marie par le Saint-Esprit, — 61-64.

Le Verbe incarné s'offre et il est offert à son Père, — 63.

Il naît, — 66.

Il vit dans l'obéissance, — 67.

Il établit son Eglise, — 68. La vie cachée fonde la vie de famille. La vie publique établit la famille-Eglise.

Il se livre à la Passion, — 69-85.

Il institue l'Eucharistie, — 87-114.

Il meurt, c'est l'immolation, — 116.

Il ressuscite, c'est la consommation, — 117.

Il entre au Saint des Saints à l'Ascension, — 129-130.

L'Église prie comme au Cénacle, — 128.

Le Saint-Esprit descend sur les chrétiens — Pentecôte, — 129-130-182.

La Communion des Saints, — 180.

La Résurrection de la chair, celle de Notre-Seigneur et la nôtre, — 82 et — 85.

L'Église entière loue Dieu par Jésus-Christ, — 185-188. En union avec le Saint-Esprit, — 129 — 182 et — 187.

Et cette louange continuera pendant l'éternité, — 189.

b) Depuis — 61 *Misisti de cælo,* nous trouvons racontée l'histoire de l'action de grâces parfaite. Elle commence à l'Incarnation et ne cessera plus.

c) Ce symbole est, le plus souvent, *pragmatique :* il effectue ce qu'il énonce.

Le pain et le vin prémices de la création sont offerts. — 58 — 59

Jésus est rendu présent par la vertu des paroles, — 97.

Il est *offert,* comme immolé, en sacrifice eucharistique, — 119.

Dieu est prié d'*accepter* cette offrande, — 128.

Le fruit de l'acceptation est la *bénédiction* par l'effusion du Saint-Esprit, — 182.

En cet esprit et par Jésus-Christ, toute l'Église loue la Sainte Trinité dans le moment présent, comme au ciel pour l'éternité, — 184-189.

L'Anaphore est un sacrifice.

1° *Formule générale.* — Nous avons ici une formule s'appliquant à l'état présent de l'humanité : l'humanité déchue par le péché, sauvée et rachetée par le Fils de Dieu incarné. Les deux premières phrases de l'Anaphore sont comme la *proposition* développée ensuite.

On y trouve la *formule générale* de toute action de culte agréable à Dieu et salutaire à l'homme. Tout sacrifice, en prenant ce mot soit au sens strict, soit au sens large, tout acte inspiré par la vertu de religion répond à ce programme.

On y trouve en effet les trois éléments :

Oblation — Acceptation — Bénédiction.

Le Père a créé l'univers par son Verbe et racheté l'humanité par son Verbe incarné ; ce Verbe incarné sera le médiateur entre l'homme résumé de l'univers et Dieu ; entre Dieu et l'homme.

Au nom de la création entière, en retour des biens reçus ; au nom de l'humanité rachetée, en retour des biens retrouvés, des *actions de grâces* sont rendues par le Verbe incarné :

C'est l'*oblation.*

Le Père agrée l'offrande présentée par son Fils bien-aimé et par qui on le prie de l'accepter : il la reçoit, il en prend possession, il y *communie,* pourrait-on dire, par son Saint-Esprit :

C'est l'*acceptation.*

En réponse, le Père bénit l'offrant et lui envoie par son Fils — *Angelum voluntatis tuæ* — ses biens spirituels : sorte de communion au Saint-Esprit : mérites, nouvelles grâces fruit du sacrifice et aussi grâces demandées, notamment celles qui aideront à coopérer aux bienfaits reçus :

C'est la *bénédiction.*

Cette formule générale aura des applications nombreuses.

2° *Applications diverses.* — 1. *Toute action salutaire* répond à cette formule.

On ne peut offrir à Dieu que ce qui est *bon.*

Dieu ne l'accepte que si on l'offre, au moins implicitement *par Jésus-Christ.*

Mais en ce cas de nouvelles grâces sont attirées, sorte d'effusion du Saint-Esprit par Jésus-Christ.

Nous pouvons offrir ainsi nos pensées, nos paroles, nos actions, nos prières, notre travail, nos souffrances.

Agissons toujours *Per Christum, in unitate Spiritus Sancti.* L'Église romaine nous donne l'exemple.

2. *Tout sacrifice* agréable à Dieu a toujours répondu à cette formule dans l'ancienne loi comme dans la nouvelle : Le sacrifice offert, Dieu accepte, et témoigne de son acceptation soit sensiblement quelquefois par la descente du feu du ciel, soit par les grâces envoyées.

3. Tous les détails de notre Anaphore appliquent cette formule :

a) *La création.* — Vous avez tout créé *par le Verbe*, votre inséparable, ô Père, et pour cela la création présentée par lui vous a été *agréable : Vidit Deus quod esset bonum.*

Vidit cuncta quæ fecerat et erant valde bona.

Et vous avez *béni* tous les êtres vivants. *Et benedixit : Crescite et multiplicamini.* Genèse, 1, 28.

Ici on dit : *Et beneplacitum tibi fuit.* — 59.

Après la chute. Une créature que vous nous avez donnée et dont nous faisons le sacrifice, *offerte* par ce Verbe envoyé pour restaurer la création, sera *acceptée* de vous.

Ainsi en fut-il du sacrifice de Melchisedech *offrant* le pain et le vin, puis répandant sur Abraham la *bénédiction* de Dieu. Genèse XIV, 18-20.

b) *L'Incarnation.* — Le Verbe s'incarne : Son premier acte est de s'offrir à la place des victimes. Hébr., X, 5-7.

Ainsi *présenté* au Père comme son Fils conçu et

né de l'Esprit et de la Vierge, *Filius tibi ostensus est,* le sacrifice de sa volonté est *accepté,* et tous les biens de la Rédemption successivement énumérés dans les membres de phrase suivants découlent de l'acceptation de cette offrande, c'est la *bénédiction :* La volonté de Dieu sera accomplie, à l'imitation de Jésus-Christ, par le peuple saint. Ce peuple ainsi acquis se multipliera au cours des siècles, dans l'Église. C'est bien ici encore : *Benedixit eis : Crescite et multiplicamini et replete terram.* Gen., 1, 28.

c) La croix. — Jésus étend ses mains vers la Passion et se livre volontairement à la croix. — 69-72.

Son *offrande* est *acceptée,* la délivrance des douleurs stériles, de la damnation et l'acquisition du ciel en résultent, — de 70 à 85. — Et voilà la *bénédiction.*

Ici c'est le sacrifice au sens strict : la victime est immolée.

d) L'autel. — Le sacrifice de l'autel perpétue le sacrifice de la croix, et ses fruits sont appliqués. Le corps et le sang de Jésus-Christ sont *offerts en action de grâces* sous les espèces du pain et du vin. (Eucharistie sacrifice).

Le prêtre, organe à la fois de Jésus et de l'Église, demande l'*acceptation* dont témoigne la mission invoquée du Saint-Esprit sur la victime, puis, et c'est la *bénédiction* obtenue par la prière, les communiants reçoivent avec Jésus (Eucharistie sacrement) l'effusion du même Esprit, et toute l'Église s'unit dans une commune louange.

Terminons cette étude des caractères de l'Anaphore en signalant ce qui en constitue l'essence.

Après la première phrase on pourrait passer directement au récit de la Cène, l'essentiel serait sauvegardé.

Gratias tibi referimus, Deus, per Christum Salvatorem, qui cum traderetur voluntariæ passioni, accipiens panem, etc.

Ce qui est intercalé développe le mot *Salvatorem.*

Conclusion.

En relisant maintenant d'un seul trait, le document de Vérone, après en avoir étudié les détails, il semblera difficile de ne pas souscrire à la conclusion de D. Cagin :

« L'homogénéité continue, le style paulinien, la brièveté même de l'Anaphore (en question) qui s'accorde si bien avec l'idée qu'on se fait de la sobriété forcée du culte apostolique, bref ce jet spontané d'Eucharistie christologique, on pourrait dire cette simple transposition du symbole des Apôtres en Eucharistie ne permet pas de douter que ce document ne soit véritablement original et premier (1). »

« Le mouvement est tellement serré que toutes les parties de la phrase semblent se compénétrer simultanément, entrer les unes dans les autres, même grammaticalement, du premier mot jusqu'au dernier, dans un rapport unique avec l'action centrale, l'Eucharistie du Seigneur (2). »

(1) *Euch.*, p. 219.

(2) « Fragments de la 3e partie de l'*Eucharistia* » envoyés au Congrès Eucharistique de Lourdes, en 1914, p. 39.

Il faudrait pour mieux apprécier la portée de cette conclusion suivre dans *Eucharistia* l'étude comparée des cinq documents qui ont conservé le texte de l'Anaphore.

On y voit l'interpolation évidente de tout ce qui s'y ajoute :

a) L'intrusion du *Sanctus ;* (p. 185).

b) Celle de l'intercession au milieu de la louange ; (p. 186).

c) Les places diverses attribuées aux diptyques ; (p. 187-190).

d) Une analyse minutieuse des éléments communs à (T), (LS) et (LA) et de ceux qui manquent entre —125 et —180 démontre péremptoirement l'intrusion relativement tardive de l'*épiclèse* proprement dite (au sens des Grecs), —131 —134. Elle vient fausser le sens de l'Anaphore apostolique respecté par les adjonctions communes à (T) et à (LS). Rien de plus lumineux, quand on prend la peine de suivre la critique très fouillée que fait D. Cagin de ces passages (p. 195-201). On y voit nettement que l'épiclèse visant la Consécration apporte un élément qui « change et bouleverse toute l'économie de la prière eucharistique » (p. 202). L'Anaphore y perd non seulement sa continuité mais sa valeur sacramentelle et son intégrité (p. 202), et cela aux dépens du rôle admirable de l'invocation du Saint-Esprit telle que la présente l'Anaphore originale (p. 207-210) (1).

(1) D. Cagin dans les fragments de la troisième partie revient avec plus de force encore sur la question de l'épiclèse, qui décidément paraît désormais épuisée, p. 41, etc.

Ajoutons, pour mieux attester l'extrême antiquité du document dépouillé de toutes ses adjonctions, que le texte du *Testamentum Domini* (T) suppose en plein exercice la *glossolalie* (ou don des langues). le don des miracles et autres *charismes* de l'époque apostolique —170 —172 (p. 211).

Il semble même qu'on pourrait ajouter aux preuves alléguées par D. Cagin une remarque importante :

La phrase — 182 et — 183 *in repletionem sancti Spiritus* ad *confirmationem fidei in veritate* ne serait-elle pas une allusion à ces manifestations sensibles de l'Esprit-Saint qui, dans les premiers temps de l'évangélisation apostolique furent une si efficace confirmation de la foi nouvelle ? On s'explique mieux ainsi que le « Testamentum Domini » ait greffé, au milieu de l'invocation du Saint-Esprit sur l'Hostie et dans les âmes, le développement sur les charismes dont nous venons de parler.

Le dernier argument en faveur de l'antiquité du document de l'Anaphore de Vérone est le rapprochement de sa *formule de Consécration* avec celles de toutes les liturgies, la concordance est parfaite. D. Cagin compare 80 formules tant orientales qu'occidentales.

« Admirable témoignage que rend à la Liturgie catholique ce suffrage universel de toutes les Eglises, dans tous les temps, depuis la naissance du christianisme, et dans tout l'univers. » (*Eucharistia*, p. 224.)

Or, nombre de ces formules sont usitées dans les Églises nestoriennes et monophysites isolées depuis si longtemps du contact des Églises orthodoxes, ce

qui donne comme *terminus a quo* chronologique une époque antérieure à leur séparation.

N'oublions pas de dire que D. Cagin ne néglige dans ses comparaisons ni les Constitutions Apostoliques (p. 223), ni même la Didaché (p. 281-288). L'étude, des plus originales, qu'il en fait achève de corroborer ses conclusions sur l'excellence de l'Anaphore que, décidément, il n'est pas téméraire d'appeler ANAPHORE APOSTOLIQUE.

Mais alors n'aurons-nous pas à regretter, objectera-t-on, que ce texte si clair, si net, si court, ait fait place à ces développements diffus que nous présentent aujourd'hui la plupart des liturgies ?

D. Cagin, certes, ne s'était pas dissimulé l'objection, et nous devons enregistrer un beau passage de l'*Eucharistia* (p. 46) où il se dégage de toute intention subversive.

« Il ne s'agit pas ici, disons-le bien vite, et une fois pour toutes, de regretter (ce qui n'est plus), ni de proposer, sous prétexte d'archéologie, l'utopie d'un retour au passé, plus que passé, voire préhistorique, comme s'en avisèrent au XVIII^e^ siècle les Jansénistes qui ne reculaient devant aucun ridicule. Ce qui est fait, est fait et bien fait, et certes les magnificences de notre Messe n'y perdent rien. L'intention eucharistique ne perd pas davantage à s'être laissé compénétrer des intentions déprécatoires que les Diptyques associés maintenant à l'Anaphore mêlent à l'action de grâces, et qu'ils versent en quelque sorte au plus intime du sacrifice, comme la goutte d'eau supplémentaire des saints et des fidèles vivants et défunts.

« Comment la continuité du mémorial eucharistique y perdrait-elle ? En donnant ainsi jusque dans le cœur du Canon, comme une expression propre à l'*adimpleo quæ desunt passionum Christi* de l'Apôtre, ne semble-t-on pas exprimer davantage... la continuité bien autrement réelle et vivante qu'est, par l'union des membres et du chef, l'unité du sacrifice du Christ et de son corps mystique ?

« Il ne s'agit donc pas de déprécier, de critiquer le présent par le passé, il s'agit seulement, en interrogeant les origines, de prendre une conscience plus nette, plus pénétrante de ce qui demeure du passé dans le présent, et de donner, par conséquent, aux explications... du Canon de la Messe, une base historique aussi solide que possible. » (*Eucharistia*, p. 46-47).

Est-ce bien le parti que les plus récentes explications de la Messe ont tiré des travaux de D. Cagin ? et faudra-t-il faire nôtres les conclusions de quelques liturgistes d'ailleurs fort distingués ?

« N'essayons pas, disent-ils, de chercher dans le Canon romain un enchaînement qu'on n'y trouve pas.

« Il semble que la suite des prières de l'Anaphore romaine soit bien faite pour nous dérouter. »

Et on ajoute : « Il ne s'agit pas de discuter le mérite intrinsèque de chacune des pièces qui composent l'Anaphore romaine, chacune, prise à part, est incontestablement magnifique, mais l'ensemble est loin de faire un tout où l'esprit puisse suivre la liaison logique des pensées ou des faits. »

Alors, pour expliquer chacune des prières du Canon, on suppose qu'elle est placée ailleurs et

l'auteur, un spécialiste de la liturgie grecque, s'en inspire pour expliquer le Canon romain, comme si chacune de ses prières ne trouvait sa vraie valeur que dans un cadre différent (1).

Il y a, croyons-nous, mieux à faire, et c'est en utilisant le tableau polychrome de D. Cagin.

Grâce à ce tableau, nous espérons dégager l'*idée directrice* à laquelle le développement du Canon romain devrait son harmonie, découvrir le point de vue révélateur du dessin de la *mosaïque* que serait ce Canon ; bien plus, allant, à nos risques et périls, plus loin que D. Cagin, nous essayerons de montrer dans l'Anaphore de Vérone enrichie le plan de la Messe romaine entière.

Aurions-nous en tout ceci quelque analogie avec l'évolution des germes vivants ?

Le développement d'un germe suivant une direction prédéterminée, — l'idée directrice de Claude Bernard, — conduit chaque organisme à sa perfection. Il est vrai cette idée directrice, dans le corps humain par exemple, est le fait d'un principe supérieur, l'âme, en qui cette direction est providentiellement comme imprimée, mais l'organisme de l'Église et le développement de son activité ne sont-ils pas sous la dépendance du Saint-Esprit comme de son âme? Et pourrions-nous être surpris de voir ceux que l'Esprit-Saint assiste, procurer consciemment ou inconsciemment l'harmonie et la beauté de sa liturgie ?

Ce sera, semble-t-il un argument nouveau en

(1) Conférence de Dom Josaphat Moreau à la *Semaine liturgique de Louvain*, du 10 au 14 août 1913.

faveur de l'Apostolicité, sinon du texte de Vérone, au moins de la suite des idées qu'il contient, que de le voir commander pour ainsi dire, en tous cas éclairer, toute l'évolution historique du Canon romain et même de la Messe romaine.

DEUXIÈME PARTIE

L'Anaphore et le Canon Romain

IIe PARTIE

Le thème Apostolique et la Messe romaine.

Une fois en possession d'un formulaire où le thème apostolique est suivi pas à pas, il peut être intéressant de le rapprocher du texte officiel de l'Église romaine.

Peu importe d'ailleurs l'opinion que chacun est en droit de garder sur l'origine, la date de composition, l'influence directe qu'a pu exercer sur le développement de telle ou telle liturgie le texte des palimpsestes de Vérone.

On peut ne pas souscrire aux conclusions auxquelles, avec D. Cagin, nous a conduit la première partie de notre étude, du moins on ne saurait contester l'existence du texte.

Nous le connaissons, comme nous connaissons le *Gloria in excelsis* et le *Te Deum*, dont nous ne pouvons pourtant préciser l'origine avec certitude. Tel qu'il est, et d'où qu'il vienne, le thème exprime avec une parfaite netteté l'œuvre eucharistique : sa nature, son histoire, sa pleine réalisation dans le sacrifice et dans le sacrement de l'autel. Cela nous suffit pour l'utiliser, alors même que son apostolicité resterait douteuse.

Employons-le donc, serait-ce à titre d'hypothèse. S'il est vraiment un thème à développer obligatoirement, il doit être sous-jacent à tous les textes approuvés par l'Église.

Et, s'il devenait constant que toutes les liturgies catholiques dans leurs origines sont de simples développements de ce thème, la valeur de l'hypothèse serait bien près d'atteindre la certitude, quelles que fussent d'ailleurs les obscurités des origines, au regard de la documentation historique.

Comme dans toutes les sciences conjecturales, le prix de l'hypothèse se mesurera sur sa fécondité.

D. Cagin, dans la troisième partie d' « Eucharistia », se propose de suivre le thème dans les liturgies orientales ; essayons de voir ses rapports avec la Messe romaine.

Il serait curieux de constater ce résultat paradoxal que le document auquel a conduit la dislocation, la désarticulation du Canon romain est précisément celui qui en rend la parfaite cohésion manifeste.

Pour nous en rendre compte, étudions d'abord les procédés usuels de développement, employés, en particulier, dans les cinq documents restés fidèles au texte de l'Anaphore, puis nous ferons l'application de ces procédés à la Messe romaine.

I

Développement de l'Anaphore.

1. *Fait du développement.*

Les cinq documents rapprochés par D. Cagin nous fournissent un excellent instrument de travail.

L'étude du tableau polychrome lui permet de démontrer jusqu'à l'évidence le caractère adventice

de tout ce que renferment ces anaphores en dehors de leur partie commune.

Le résultat inappréciable de son travail est la découverte, ou du moins l'identification du texte primitif.

Ne pourrait-on pas pousser plus loin? en étudiant les adjonctions présumer leur raison d'être? assister ainsi à l'évolution qui a conduit chaque Église, et notamment l'Église romaine à l'état actuel de sa liturgie eucharistique ?

Certes on aurait garde d'employer à cette étude d'autres principes que les principes et les constatations mêmes d'un auteur suggestif comme l'est D. Cagin. S'il est quelque résultat louable des études où la lecture de ses ouvrages nous a conduit, c'est bien à lui qu'en reviendra l'honneur et le mérite.

Tout d'abord nous devons rappeler les renseignements fournis par les travaux les plus récents sur l'évolution des formules liturgiques.

D. Cagin en définit ainsi les phases dans l'euchologie latine. Voir : *Te Deum* ou *Illatio?* page 352.

« Période d'improvisation — charismatique ou autre — et de tradition verbale, d'abord libre, puis organisée.

« Période de compositions écrites, mais libres encore et un peu touffues.

« Période de recueils formés à peu près par le premier venu, sans garantie de compétence et d'orthodoxie.

« Période de revision de ces recueils et de fixation de formulaires officiels. »

Rome avait des formulaires canoniques à la fin du IVe siècle. Supposons maintenant que le thème apostolique a réellement présidé à la constitution des canons officiels tant de l'Orient que de l'Occident. Pour vérifier la réalité de l'hypothèse, relativement au Canon romain il importe de connaître quels principes président au développement du thème.

2. *Lois du développement.*

L'étude de chaque détail des diverses interpolations montre dans le développement le fruit de la *méditation* du texte premier.

On obtient ainsi ou une *glose* de ce qui existe, ou bien l'*accession* d'un élément étranger au texte pour le perfectionner, l'enrichir, ou peut-être hélas ! dans les premières périodes, le fausser.

D'abord que fera la *glose? a)* Tantôt elle amplifie, *b)* parfois elle précise, *c)* souvent la considération du mystère énoncé provoque diverses affections.

L'*accession,* peut provenir *a)* des considérations et des affections d'où jaillit la *prière.* Elle aura pour effet d'obtenir de Dieu que l'énoncé des mots soit *actué.* De là de nouvelles formules, mêlant l'invocation à l'action de grâces, procédé cher à saint Paul, I Thess., 1, 2. *Gratias agimus Deo semper pro omnibus vobis, memoriam vestri facientes in orationibus nostris sine intermissione.* Pareillement aux Ephésiens, 1, 16, aux Philippiens, 1, 3 et 4, aux

Colossiens, 1, 3 (1); *b)* quelquefois la méditation provoque des rapprochements plus ou moins heureux. L'Église pourra sanctionner leur expression ; *c)* enfin les formules s'adaptent aux circonstances, par exemple, pour réagir contre des hérésies courantes : dans ce cas elles prendront une forme inconnue jusque-là.

3. *Applications diverses.*

a) Glose. — La *glose* n'apportant rien de bien nouveau il sera toujours aisé de reconnaître son influence dans le développement du thème. Par exemple, elle multiplie les *devoirs,* que l'action de grâces implique, ainsi — 41. et 42. dans (T) et (LS) *tibi benedicamus, tibi confiteamur.* De même dans la première partie du *Gloria in excelsis* et aux premières phrases du *Te Deum ;* — ou encore la glose énumère les *objets* pour lesquels on rend grâces à Dieu : telles les « Constitutions aposto-

(1) Aux Romains, 1, 8-10 — *Gratias ago Deo meo per Jesum Christum pro omnibus vobis. Testis est Deus... quod sine intermissione memoriam vestri facio semper in orationibus meis, obsecrans.*

Eph., 1, 16-17. — *Non cesso gratias agens pro vobis, memoriam vestri faciens in orationibus meis ut Deus... det vobis...*

Philip., 1, 3. — *Gratias ago Deo meo in omni memoria vestri pro omnibus vobis deprecationem faciens.*

Colos., 1, 3. — *Gratias agimus Deo semper pro vobis orantes* puis 1, 9, *non cessamus pro vobis orantes et postulantes.*

De plus aux Philip., IV, 6. — Saint Paul recommande de joindre l'action de grâces à la demande, *In omni oratione et obsecratione, cum gratiarum actione, petitiones vestræ innotescant apud Deum.*

liques » qui racontent à cette occasion toutes les merveilles de l'Histoire Sainte depuis la création jusqu'à la prise de Jéricho, puis mille détails de la vie de Notre-Seigneur.

Le développement pourra offrir successivement aux divers *attributs* divins, ou aux *trois personnes* divines une louange spéciale, ainsi le *Te Deum* glorifie successivement le Père, le Fils et le Saint-Esprit; — ou encore on s'unira à Marie, aux Anges, aux Saints qui rendent grâces avec nous; mais en ceci sont introduites déjà des idées nouvelles. Nous arrivons ainsi à l'*accession*.

b) *Accession*. — Essayons de saisir le mécanisme de l'*accession* dans l'introduction des diptyques et du *Sanctus*, comme aussi dans la double évolution de l'épiclèse.

1. *Les diptyques* paraissent amenés par la mention de la *volonté de Dieu* qui elle-même évoque l'idée de l'opération sanctificatrice de l'Esprit-Saint. *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra* (1).

Ainsi à —11. *Et Angelum voluntatis tuæ*, le message de Jésus doit nous conduire à l'accomplissement de la *volonté du Père* et par suite à notre sanctification. Aussitôt le document (T) multiplie les appellations qui expliquent ou précisent le rôle du Sauveur. C'est le sens des développements de — 12 à — 39.

Le document (LS) en fait autant en reproduisant

(1) *Thess.*, IV, 3.

les mêmes textes : de —12 à —14 ; puis de —22 à —39 l'un et l'autre prient pour que ce rôle soit glorifié par nous et s'accomplisse en nous. Ainsi de l'*énoncé* on passe à l'*action*.

C'est à ce moment que le diacre (dans (LS) introduit les diptyques —40, afin que l'Église de la terre, aidée de celle du ciel, profite de ce message de Jésus ; le peuple ajoute une prière pour les âmes du purgatoire et le célébrant dans (T) et dans (LS) unit l'action de grâces à la supplication.

C'est encore la mention de la *volonté de Dieu à* — 59 où *Beneplacitum tibi fuit* est traduit en (LA) par les mots : *per voluntatem tuam*, et c'est bien ce qui, dans ce document, paraît amener la longue invocation des diptyques du —60. Là aussi le diacre, le peuple et le célébrant entrent en action successivement.

C'est dans ce document : « Liturgia Apostolorum », nous le verrons bientôt, que s'est introduit le *Sanctus* au n° —65 qui se fond avec le —66.

Or —67 dit : Qui *voluntatem tuam complens ;* faudra-t-il s'étonner que ce soit précisément là, après le *Sanctus*, que l'Église romaine ait placé ses diptyques ? Ce serait une application analogue aux deux précédentes, mais encore plus à propos, nous le dirons plus loin.

Voyons maintenant comment se serait introduit le *Sanctus*.

2. La louange angélique et le *Sanctus* sont étrangers aux quatre premiers documents rapprochés dans le tableau polychrome de D. Cagin. Le dernier seul, la liturgie apostolique, encore en usage

en Éthiopie, le contient. C'est après —63 : *Et Filius tibi ostensus est,* — 64 : *ex Spiritu Sancto,* que ce document introduit les Anges. D. Cagin s'attache à montrer l'évidence de l'interpolation ; elle partage brusquement la phrase et rejette *et Virgine natus* au terme d'un long développement,

Certes nul ne saurait contredire à la clarté de la démonstration. Il est évident que la louange angélique et le *Sanctus* n'appartiennent en rien au document primitif.

Mais, changeant de point de vue, ne serait-ce pas l'à-propos de cette intrusion qui lui a valu sa fortune et son adoption devenue depuis universelle?

Il est si naturel que le récit de l'Incarnation suggère le souvenir de l'Adoration des Anges ! N'est-ce pas au moment où le Verbe s'est fait chair que, pour la première fois, Marie, saint Gabriel et toute la cour céleste ont pu effectivement « rendre grâces à Dieu par son Fils bien-aimé Jésus-Christ » ?

N'est-ce pas là précisément que s'accomplit le *Filius tibi ostensus est* répondant aux premiers mots de l'Anaphore Apostolique *Gratias tibi referimus per Filium tuum?*

Qu'on veuille bien remarquer ce verset de l'Épître aux Hébreux, 1, 6. *Et quum iterum introducit primogenitum in orbem terræ dicit : Et adorent eum omnes Angeli Dei* (1). Le Verbe intro-

(1) Le sentiment des théologiens qui attribuent l'épreuve des Anges à la révélation de l'Incarnation future rend encore plus saisissant l'à-propos de l'adoration des Anges fidèles, au moment où cette Incarnation s'accomplit.

duit une première fois dans le monde au moment où il l'a créé, y est introduit de nouveau, quand il s'incarne pour accomplir son œuvre propre : la Rédemption. Alors les Anges l'adorent, et puisque, à cet instant même, *ingrediens mundum*, le Verbe incarné disait à son Père (Hébr., x, 5-7), *Ecce venio, ut faciam voluntatem tuam*, je viens pour remplacer les holocaustes et commencer l'action de grâces parfaite, combien il est naturel que les Anges se soient unis à lui dans sa louange pour rendre pleinement dignes de Dieu leurs propres hommages !

Comme alors le *Ecce venio, ut faciam voluntatem tuam* amène naturellement le n° —68 de l'anaphore : *qui voluntatem tuam complens !*

Dans le document (LA) la phrase commencée avec l'Incarnation, s'achève par la naissance ; ne serait-ce pas que la louange Angélique, silencieuse à Nazareth, éclate glorieusement à Bethléem ? *Gloria in altissimis* Deo ! (Luc, II, 14.)

Est-ce Sixte I qui le premier introduisit le *Sanctus* avec cet à-propos, ou eut-il simplement à en sanctionner l'introduction en l'adoptant ? On ne saurait le dire ; l'ordre chronologique nous échappe.

Sans doute la louange angélique n'est étrangère à aucun des mystères de Notre-Seigneur et c'est à bon droit que l'Église romaine varie les préfaces en y introduisant la spécification de chacune des fêtes.

Il reste pourtant vrai que dans aucun des mystères la louange des chœurs célestes n'est amenée plus heureusement que dans la préface des fêtes de la

Sainte Vierge où elle s'ajoute (comme dans LA), *per Christum,* à la mention de l'Incarnation et de la Naissance du Sauveur (1).

Que ce soit le *Filius tibi ostensus est,* équivalent à *per Christum* qui a déterminé dans « Liturgia Apostolorum » l'appel des Anges, c'est bien ce qu'atteste la conclusion de l'interpolation dont il s'agit. Le célébrant y dit en effet : *Vere pleni sunt cœli et terra sanctitate gloriæ tuæ,* per Dominum et Salvatorem nostrum Jesum Christum, *cum Spiritu sancto, in sæcula sæculorum.* (Renaudot, *Litur. Orient.,* t. I, p. 516.) On voit ici le résumé de toute l'économie Eucharistique, au moment où elle commence à se réaliser.

D'ailleurs le chant du *Sanctus* pouvant continuer jusqu'à la Consécration, et celui du *Benedictus,* reprenant après l'élévation du précieux Sang, l'un et l'autre font planer, pour ainsi dire, les célestes concerts au-dessus de tout le mystère, maintenant que le prêtre poursuit l'anaphore à voix basse, jusqu'au *Pater.*

Décidément, loin de nuire à l'Anaphore la louange angélique à laquelle s'unit l'Église de la terre, exprime sensiblement une réalité profonde : *Per quem majestatem tuam laudant Angeli, cum quibus et nostras voces admitti jubeas !* C'est bien le *Magnum pietatis sacramentum quod apparuit*

(1) Le rapprochement de la Préface et de l'Incarnation étant le point de départ de notre comparaison entre l'Anaphore et le Canon romain, on comprendra notre insistance pour établir la légitimité de ce rapprochement. Voir quelques documents à l'Appendice, p. 245.

Angelis, dont parle saint Paul. (I *Tim.*, III, 16) (1).

3. Ajoutons à ces exemples quelques mots sur l'évolution de l'*épiclèse*.

Dans le thème apostolique l'*acceptation* du sacrifice se fait par la mission du Saint-Esprit sur l'oblation de l'Église après la consécration, —129. et les fruits de la communion sont une *effusion* du Saint-Esprit dans l'âme.

Ce rôle du Saint-Esprit est très net dans l'Anaphore Apostolique où sa mission vise l'acceptation du sacrifice par Dieu et la sanctification que la communion doit produire dans les âmes.

Cette intervention du Saint-Esprit a été exagérée par certaines liturgies orientales. Nous la voyons dans le tableau polychrome, aux numéros —131 —134 de (LS) et de (LA), poussée au point de voir dans l'invocation du Saint-Esprit la cause efficace de la transsubstantiation, ce qui rendrait mensongères les paroles du récit de la Cène : *Hoc est corpus meum ; hic est sanguis meus.*

D'autres liturgies estimant, semble-t-il, que la mention expresse du Saint-Esprit dans le thème faisait allusion aux manifestations extérieures fréquentes dans les premiers temps, voilèrent cette mention sous des termes généraux ; l'*Ange de Dieu* est présenté comme le médiateur de l'*acceptation*, la *bénédiction* céleste et la grâce accordée remplacent l'effusion du Saint-Esprit.

(1) M. Olier avait commandé un tableau où les Anges sont représentés adorant le Verbe incarné dans le sein de Marie en prières. Le vitrail de la Vierge fidèle, au Séminaire Saint-Sulpice, s'est inspiré de ce tableau.

Cette forme atténuée d'une réalité identique a d'ailleurs l'avantage de couper court à l'exagération orientale.

Conclusion.

Ces trois exemples, les seuls importants, nous permettent de poser les jalons d'une comparaison entre les idées exprimées dans le thème apostolique (V) et celles que nous offre la liturgie romaine.

Ces jalons marquent les points qui seront juxtaposés dans la comparaison. Nous devrons d'ailleurs y tenir compte non seulement du thème apostolique, mais aussi des accessoires dont l'usage a sanctionné l'emploi.

Tout d'abord : la Préface, qui contient la louange angélique et amène le *Sanctus*, pourra être considérée comme l'équivalent des passages —61 —66 de (V) où est narrée l'Incarnation. Le rit romain aurait attiré *Sursum corda, Gratias agamus* et *Vere dignum* en correspondance avec le moment où les anges commencèrent à rendre grâces à Dieu par Jésus-Christ, *per Christum,* quand débute dans l'anaphore (V) l'histoire eucharistique dont les deux premiers membres de phrases de V (—1 et —5) ont fait connaître la nature.

Comme cette louange divine *per Christum* a commencé à l'instant du *Et Verbum caro factum est* et n'a plus cessé depuis, ainsi se continue la comparaison entre le Canon romain et l'anaphore pendant que le chœur continue le chant du *Sanctus*.

Ce point de départ posé, on peut en effet instituer

un parallèle entre le Canon romain et l'Anaphore Apostolique.

On n'a pas été peu surpris, à l'essai, de trouver toute la suite en correspondance parfaite, avec une nuance toutefois : le Canon romain fera passer en *acte* ce que le thème *énonce*, et cela *constamment ;* non toujours, sans doute, comme à la consécration et à l'oblation sacrificielle, où les paroles *produisent* ce qu'elles signifient (voir page 47, *c*), mais comme à l'épiclèse, par la vertu de la prière de l'Église.

Le parallèle exact se continuera ainsi jusqu'au *Pater*, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'Anaphore.

Mais, que ferons-nous de la partie de cette Anaphore qui précède la mention de l'Incarnation ?

Cette première partie, avons-nous dit (1), est une formule générale qui exprime la fin et les moyens de l'Eucharistie parfaite. On peut appliquer cette formule à l'Avant-Messe puis à l'Offrande. Voici comment. L'action de grâces est parfaite *par Jésus-Christ* envoyé pour nous racheter. Corrélativement, la proposition retournée nous donnera le moyen de rendre *dignement* au Père, *par Jésus-Christ*, cette louange parfaite.

Appliquons-nous donc les fruits de la Rédemption, purifions notre cœur, éclairons notre esprit, prions pour obtenir plus de pureté et plus de lumière. C'est toute l'*Avant-Messe*, elle prépare à la louange parfaite de la Messe.

Et voici l'*Offertoire :* Dieu a créé par son Verbe

(1) Voir page 54.

tout l'univers ; le pain et le vin prélevés sur les prémices offertes, et symbole de notre propre vie qu'ils alimentent, sont présentés à Dieu pour être changés au corps et au sang de Jésus-Christ et par lui, procurer la louange parfaite.

Comme confirmation de ce parallélisme il est curieux de constater ce fait :

Chacun des mots de l'Anaphore primitive peut servir de *texte* que l'Avant-Messe d'abord, puis l'Offrande (1) s'appliqueront à développer en le faisant passer en *acte*.

Ainsi constaterons-nous, sans rien forcer, croyons-nous, que la messe romaine *réalise*, très exactement, et dans un ordre identique, tout ce que le thème apostolique enrichi énonçait.

C'est que la Messe ne rappelle pas seulement l'œuvre de la Rédemption, elle la met en exercice.

Quoties hujas hostiæ commemoratio celebratur, opus nostræ Redemptionis exercetur, dit la Secrète du 9e dimanche après la Pentecôte.

La Secrète du IIIe dimanche de l'Avent est peut-être plus explicite encore. *Devotionis nostræ tibi, quæsumus, Domine, hostia jugiter immoletur, quæ et sacri peragat instituta mysterii, et salutare tuum in nobis mirabiliter operetur. Per Dominum...*

Qu'on veuille bien se pénétrer de la portée de ces deux textes, on comprendra notre pensée.

Toutes les formules de la Messe visent à exercer

(1) Dom Cabrol a fait remarquer que l'Offertoire primitivement devait se rattacher intimement au *Canon* et s'en détacha pour se développer. *Dict. liturg.* Anaphore, col. 1911, au milieu. C'est bien ce que nous pensons.

en nous l'œuvre de notre Rédemption, à opérer merveilleusement dans les âmes le salut, en vue duquel le mystère sacré fut institué.

C'est tout le programme de notre explication : montrer qu'en célébrant nous *accomplissons* ce que le thème signifie.

Ce programme ne fait qu'appliquer un principe sur lequel D. Cagin insiste plus encore dans les fragments récemment publiés de la troisième partie, qu'il ne l'avait fait dans les ouvrages antérieurs.

« Il s'agit ici, dit-il, beaucoup moins de formules que d'*action*, — d'*hymnologie* que de mystère sacramentel.

« En même temps qu'elle commémore les principaux événements de l'histoire du salut en des termes qui semblent être l'écho perpétuellement retentissant jusqu'à nous de la prédication des apôtres et de leur ministère, en même temps, dis-je, cette confession christologique *actualise* véritablement ce qui, dans le sacré mémorial, se rapporte aux suprêmes recommandations du Cénacle : *Hoc facite :* la transsubstantiation, l'offrande du sacrifice, la participation au corps et au sang de Notre-Seigneur dans une union dont le Saint-Esprit forme le lien » (Fragm. p. 10, n° 5).

Et encore : « Notre Anaphore est action de grâces et mémorial *en action* » (p. 10 vers la fin).

Il recommande de « ne pas méconnaître l'exigence et l'économie de cette indivisibilité (de l'Anaphore de Vérone) tout à la fois littéraire, commémorative et *pragmatique* » (p. 11, 4° alinéa.)

Nous poussons la portée de ce mot *Action* plus loin que D. Cagin.

La Messe entière est une *Action :*

La vertu *sacramentelle* transsubstantie le pain et le vin, offre à Dieu la victime, et la donne en communion. C'est la grande *Action.*

La vertu *sacramentale* invoque l'acceptation de la victime en tant qu'elle sera salutaire à l'offrant et à ceux pour qui il offre. Car l'*utilisation* du sacrifice et de la communion exige notre *coopération.*

Pour obtenir cette coopération, la prière de l'Église, en union avec le sacrifice, a une vertu spéciale.

Et voilà l'*Action* que l'Église a trouvé bon d'ajouter à tous les détails du sacrifice. Elle prie Dieu, par Jésus-Christ, de réaliser en nous chaque mot qui exprime un bienfait.

Ce qui sera « *action de grâces* » glorifiante pour Dieu deviendra ainsi « *action* » *de grâces* sanctificatrices pour nous.

Qu'on nous pardonne ce jeu de mots qui condense notre pensée dans le mot *Eucharistie :* Eucharistie par rapport à Dieu, et Eucharistie par rapport à nous.

II

L'Anaphore Apostolique enrichie et la Messe Romaine.

Avant d'établir le parallèle entre l'Anaphore Apostolique et la Messe romaine nous pouvons constater l'identité des caractères généraux.

I. CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

Dans les deux premières phrases de l'Anaphore nous avons reconnu 1. le but eucharistique ; 2. le moyen : Jésus-Christ médiateur ; 3. le fruit pour l'humanité : notre sanctification.

Nous retrouvons les mêmes caractères dans la Messe romaine.

1. *La Messe romaine est toute eucharistique.*

On nous dit bien, il est vrai, que la Messe des catéchumènes est hétérogène au sacrifice, y étant plutôt rattachée qu'assimilée (1).

On peut y voir, en effet, originairement, la réunion synagogale des Juifs à laquelle nous voyons plusieurs fois, dans l'Évangile, Jésus et, dans les Actes, les Apôtres participer. Sur le cérémonial de cette assemblée serait venue se greffer l'*Action* eucharistique.

Cette genèse, très plausible, n'empêche pas l'*esprit* eucharistique d'avoir pénétré les rites acceptés comme une préparation à l'Eucharistie. L'ancienne loi fut la préparation de la nouvelle ; ainsi le catéchuménat disposa au baptême, et la Messe des catéchumènes à celle des fidèles.

Les rites romains nous aident à obtenir une grâce purificatrice, celle précisément que l'anaphore nous présente comme venue de Jésus-Christ. Il nous a été envoyé pour nous sauver du péché et de l'enfer, pour nous acheter de nouveau, au prix de

(1) Voir : *Diction. d'Archéol. et de Liturg.* Art. ANAPHORE, col. 1911.

son sang, les vertus et le ciel, *Quem dedisti nobis salvatorem ac redemptorem.* Les rites de l'Avant-Messe nous procurent ces fruits de rédemption.

La grâce purificatrice nous prépare à l'Eucharistie ; mais déjà tout rend grâces, glorifie Dieu, *Gratias tibi referimus,* dès la Messe romaine des catéchumènes, comme dans celle des fidèles.

Au « Judica me » tout aboutit à *Confitebor tibi in cithara,* Je te célébrerai sur la harpe, et le *Gloria Patri* termine le psaume. A l'autel Dieu sera souverainement glorifié, comme le dit l'encensement qu'en fait le prêtre quand il y est monté. A l'Introït, encore *Gloria Patri* et bientôt le chant du *Gloria in excelsis :* on sait combien le chant ajoute à l'intensité de la louange. — Après l'Épître : *Deo gratias.*

A la fin de l'Évangile *Laus tibi, Christe,* louange au Christ envoyé pour annoncer la volonté du Père, comme au Père qui nous l'a donné : *Angelum voluntatis tuæ.* Voilà ce qu'est la louange à la Messe des catéchumènes, et encore nous devrions y joindre l'expression chantée des sentiments du Graduel et du Trait, et les jubilations de l'*Alleluia* développées dans les séquences.

La Messe des fidèles est essentiellement action de grâces : chant de l'Antienne et jadis de ses versets à l'Offertoire ; *Gratias agamus,* Rendons grâces à Dieu, si magnifiquement développé dans la première partie de la Préface : *Vere dignum,* etc., Il est vraiment convenable et juste, équitable et salutaire de vous *rendre grâces* toujours et en tous lieux, etc.

Le *Gratias agens* du récit de la Cène est le mot typique d'où vient *Eucharistie*. L'offrande sacrificielle produit cette Eucharistie, la Doxologie finale du Canon la développe, le *Sanctificetur nomen tuum* demande sa pleine réalisation sur la terre comme au ciel, la communion enfin, suivie de son *action de grâces*, assimile cette louange à l'être entier du communiant.

La Messe romaine, comme l'Anaphore Apostolique, est donc essentiellement *eucharistique*.

2. *La Messe romaine est toute per Christum.*

C'est là une des plus remarquables et, semble-t-il, des moins remarquées parmi les caractéristiques de la liturgie romaine.

Chose assez curieuse, l'Église de Rome paraît s'être inspirée en cela de saint Paul et spécialement de l'Épître qu'il lui adressa.

A peine est-il entré en matière, il dit : *Primum quidem gratias ago Deo meo per Jesum Christum.* Avant tout, certes, je rends grâces à mon Dieu *par Jésus-Christ.* (Rom., I, 8.)

Et c'est aussi le dernier mot de l'Épître : *Soli sapienti Deo*, per Jesum Christum, *cui honor et gloria*, où clairement *cui* se rapporte à *Deo*. La Bible de Crampon traduit sur le grec : « A Dieu, seul sage, soit la gloire par Jésus-Christ, aux siècles des siècles. »

Ce *per Christum* est sûrement un des caractères les plus pauliniens de l'Anaphore Apostolique : caractère paulinien surtout de l'Épître aux Romains.

Dieu, y est-il dit, jugera par Jésus-Christ (II, 16).

Nous avons la paix avec Dieu, par Jésus-Christ (V, 1).

Nous serons délivrés de la colère par Lui (V, 9).

Nous avons été réconciliés à Dieu *par* la mort *de Jésus-Christ* (V, 10 et 12).

Nous nous glorifions en Dieu par Jésus-Christ (V, 11).

Et encore, V, 17. — V, 21. — VII, 24-25.

Si tout vient du Père c'est par le Fils et en union avec le Saint-Esprit, à Lui gloire à jamais (XI, 36). Cette formule résume tout. Aussi saint Paul implore-t-il par Notre-Seigneur Jésus-Christ (XV, 30).

On retrouve bien quelques formules analogues dans les autres épîtres : I Cor., VIII, 6. — Eph., I, 5, 6, 7, 12. — Eph., II, 18. — III, 21. — V, 20. Mais vraiment c'est bien de l'Épître aux Romains que semble s'inspirer Rome quand dans toute sa liturgie elle aime tant à nous montrer tout : actions de grâces, prières, fruits surnaturels offerts ou produits *par Jésus-Christ*.

Il est intéressant de voir toutes les liturgies occidentales marcher en cela sur les traces de Rome surtout dans la Préface (*illatio* mozarabe, *contestatio* gallicane, *præfatio* milanaise). Il suffit d'en parcourir le recueil qu'en a fait D. Cagin dans *Te Deum* (1) pour en juger.

Inversement rien de plus rare dans les liturgies

(1) *Te Deum* ou *Illatio* ? p. 76-80. Dans le Missel de Stowe, *Per Christum* est conservé à la Préface des Dimanches (Trinité) comme à la Préface commune.

orientales, sauf dans celles qui reproduisent l'Anaphore Apostolique (1).

Ainsi la liturgie usuelle chez les Grecs, celle dite de saint Jean Chrysostome et celle de sainte Basile ne semblent pas connaître notre *Per Christum,* tant sont vagues à cet égard les formules qu'elle emploie, même au moment où l'Hostie est offerte à Dieu après la Consécration, « nous vous offrons ce qui est à vous de ce qui est à vous ». Dans la doxologie finale du canon, après le *Pater* : « C'est à vous qu'appartiennent la royauté, la force et la gloire, Père, Fils et Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. » Mais rien du *Per ipsum,* pas plus que dans la préface (2).

Serait-ce en Orient une réaction contre l'Arianisme ? et aurait-on comme voilé l'acte d'adoration du Fils de Dieu incarné par crainte de le voir juger inférieur à son Père (3) ?

(1) On peut voir les 38 formes citées par D. Cagin aux pages 276-278 et 423-439 de *Te Deum :* le *Gratias tibi referimus,* à la Sainte Trinité ne fait aucune allusion au *Per Christum* d'accord en cela avec le *Gloria in excelsis* et le *Te Deum* comme nous l'avons déjà remarqué p. 31, et cela est d'autant plus étonnant que dans certaines formules de la page 279, par exemple, on insiste sur l'impuissance où sont les créatures de louer Dieu comme il le mérite et on note que Dieu a tout créé par son Verbe.

(2) Charon, *Les Saintes et divines Liturgies,* p. 58.

Il est vrai, la liturgie de saint Jean Chrysostome appuie la prière qui suit la doxologie, en employant cette formule : « par la grâce, les miséricordes et l'amour des hommes de votre Fils unique », mais on y ajoute aussitôt : « avec lequel vous êtes béni en même temps que votre tout saint, bon et vivifiant Esprit, maintenant et toujours ». Il n'y a pas là une louange par le Fils.

(3) Voir l'Appendice, page 248 et s.

Quoiqu'il en soit, ce caractère nous paraît s'ajouter à tous ceux relevés par D. Cagin et conduire à rattacher les liturgies occidentales, celle de Milan comme les autres, à la liturgie de Rome, et non aux liturgies orientales.

3. *L'Union avec le Saint-Esprit.*

Le troisième caractère commun à l'Anaphore Apostolique et à la Messe romaine est l'importance attribuée à l'influence du Saint-Esprit.

Nous savons combien fidèlement dans notre liturgie *in unitate Spiritus Sancti* est ajouté à *per Christum* dans les grandes conclusions des oraisons.

Il est vrai, le plus souvent on rattache *in unitate Spiritus Sancti* à *qui vivit et regnat*, et la ponctuation aide à cette interprétation, mais il est tout aussi exact de rapporter ces mots *in unitate* soit à *Oremus :* prions par Jésus-Christ et en union avec le Saint-Esprit ; soit à *est tibi gloria et honor :* unis au Saint-Esprit, nous vous glorifions ; soit encore à la bénédiction demandée : bénissez-nous par Jésus-Christ et en union avec le Saint-Esprit. Ce sens conforme pleinement la liturgie romaine à l'Anaphore Apostolique ; il explique mieux comment dans la Consécration, au moment où le Verbe de Dieu, par sa puissance, change le pain au corps et le vin au sang de Jésus, l'union, ou si l'on veut l'opération du Saint-Esprit (1) n'est pas absente, mais n'en saurait être dissociée comme dans l'épiclèse grecque.

(1) *Hébr.*, IX, 14.

Suivons maintenant la Messe romaine en prenant pour texte chaque phrase de l'Anaphore Apostolique, nous verrons comment Rome l'a développée.

II. — DÉTAIL DE LA MESSE.

I. — AVANT-MESSE

1. GRATIAS TIBI REFERIMUS, DEUS —5. PER DILECTUM PUERUM TUUM —6. JESUM CHRISTUM —8. QUEM MISISTI NOBIS SALVATOREM ET REDEMPTOREM.

Nous allons vous rendre grâces, ô Père, par Jésus s'offrant en sacrifice sur l'autel.

Appliquez-nous les grâces du *salut*, elles nous purifieront de nos péchés.

In nomine Patris, etc. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. C'est vers la Sainte Trinité qu'est orientée la Messe par les mérites de la croix dont nous traçons sur nous le signe.

Introïbo... Judica me. Je vais monter à l'autel, jugez-moi et condamnez en moi toute la mauvaise nature, ce monde d'instincts dépravés qui s'agite en moi.

Emitte lucem... Envoyez-moi votre lumière.

Confitebor tibi... Je vous glorifierai.

Gloria Patri... Gloire à la Sainte Trinité.

Ce psaume résume ainsi toute la Messe : l'avant-Messe qui prépare en purifiant et en illuminant, puis le sacrifice offert pour glorifier Dieu.

Adjutorium. Appuyé sur la grâce divine.

Confiteor. Le prêtre confesse ses fautes devant Dieu, les Saints, les hommes, puis il implore la miséricorde, aidé de l'intercession de l'Église du Ciel et de la terre.

Les fidèles disent aussi le *Confiteor*.

Converte nos. Donnez votre *salut*, exaucez.

Aufer a nobis. Pardonnez et nous pourrons entrer au Saint des Saints par le Christ Notre-Seigneur et par les mérites des Saints dont les reliques sont dans la pierre sacrée. N'ont-ils pas uni leur sacrifice à celui de Jésus (1) ?

Pendant les prières du prêtre et l'encensement de l'autel aux messes solennelles, le chœur chante l'*Introït* d'abord. Cette antienne est une sorte de proposition de la pensée dominante du jour, en vue de préciser l'objet de l'action de grâces que rendent à Dieu le psaume dont on dit un verset et le *Gloria Patri*.

Au Père, au Fils, au Saint-Esprit, on demande trois fois pitié. C'est ce qui reste des litanies des saints chantées en se rendant à la *Station : Kyrie*. Le *Gloria in excelsis* développe les devoirs impliqués dans l'action de grâces *Gratias agimus tibi, propter magnam gloriam tuam*, et demande le salut à l'Agneau Rédempteur.

La *Collecte* enfin, en implorant, par Jésus-Christ et en union avec le Saint-Esprit, des grâces de salut, achève de réaliser les mots de la première phrase de l'Anaphore qui ont pu servir de texte à la partie purificatrice de la Messe romaine.

—11. Et Angelum voluntatis tuæ.

Quel est ce messager de la volonté du Père ? Rappelons-nous ce que disait saint Paul : (*Tite*, II, 11.)

(1) *Colos.*, I, 24.

Apparuit gratia Salvatoris nostri Dei omnibus hominibus. La grâce nous vient par l'Esprit-Saint ; le Sauveur nous l'a procurée pour instruire les hommes, *erudiens nos,* et leur obtenir une vie sainte, ainsi que la suite du texte le développe.

L'Esprit de Dieu a *inspiré* les livres sacrés et notamment les évangiles ; sa lumière intérieure en même temps que la prédication les *explique ;* son secours nous permet d'en *appliquer* les enseignements. Et voilà le rôle des lectures que l'on fait à la messe ; à certaines féries, leçons ou prophéties ; tous les jours, épître et évangile.

Remarquons-le : évangile implique le mot *ange* en français, comme en latin et en grec.

Dans les leçons, l'épître, l'évangile et dans la prédication qui les explique, Jésus, par son Esprit, nous instruit. Il nous enseigne à renoncer à l'impiété et aux désirs du siècle, à vivre dans la sobriété, la justice et la piété, avec l'espérance des biens éternels. C'est la suite du texte de saint Paul à Tite, II, 12-13. *Erudiens nos ut abnegantes impietatem et sæcularia desideria, sobrie et juste et pie vivamus in hoc sæculo, expectantes beatam spem.* Voilà bien, en résumé, la volonté de Dieu évangélisée par Jésus. C'est précisément pour faire passer cette doctrine dans la vie, pour l'*actuer* en quelque sorte, que la « Liturgia Salvatoris » avait introduit, après *Angelum voluntatis tuæ,* les recommandations et les prières des diptyques.

L'Église romaine n'a pas dédaigné cet enrichissement de l'Anaphore. Jadis, en cet endroit, elle faisait la lecture des noms à recommander et, avant le renvoi des catéchumènes, elle priait solennelle-

ment, comme elle le fait encore le Vendredi-Saint après le chant de la Passion. L'*Oremus* précédé du *Dominus vobiscum,* tout comme à la Collecte, marque la place de ces prières de la Communauté, et, à y regarder de près, le *Suscipe* de l'offrande du pain semble fort analogue aux oraisons *Post nomina* qui suivaient les diptyques. *Suscipe hanc hostiam pro omnibus circumstantibus et pro omnibus fidelibus christianis vivis atque defunctis.*

A la messe paroissiale, les recommandations et les prières du *prône* accompagnent la prédication. Elles sont inspirées par la maternelle sollicitude de l'Église, soucieuse d'*actuer* le *sobrie et juste et pie vivamus* de saint Paul au commencement de chaque semaine, le dimanche, comme elle le fait au début de chaque année en donnant, à l'épître de la Circoncision, ce même passage de saint Paul comme programme à remplir pendant toute l'année.

II. — MESSE

I. — L'Offertoire.

—57. QUI EST VERBUM TUUM INSEPARABILE —58. PER QUEM OMNIA FECISTI —59. ET BENEPLACITUM TIBI FUIT.

Le *Credo,* chaque dimanche, commente et développe magnifiquement cette phrase, avec le Concile de Nicée. *Jesum Christum Filium Dei unigenitum... consubstantialem Patri, per quem omnia facta sunt.* Au commencement le Père créateur tira le ciel et la terre du néant par son Verbe.

Et l'Esprit de Dieu planait sur les eaux.

Il sanctifia — *Credo in Spiritum* Sanctum.

Il vivifia — *Dominum et* vivificantem.

Il bénit — *Et* benedixit *eis,* donnant la fécondité aux êtres vivants. *Crescite et multiplicamini et replete terram.*

Et parce que le Père créait par son Verbe, objet de ses complaisances et que tout ce qui jaillissait du Père par le Verbe sortait de leur cœur avec le Saint-Esprit, tout ce qui était créé était trouvé bon et agréable à Dieu, *et beneplacitum tibi fuit,* — *Vidit Deus quod esset bonum* (Gen., I, 4, 10, etc.), *vidit Deus cuncta quæ fecerat et erant valde bona.* (Gen., I, 30).

Et il en fut ainsi quand Dieu dit : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram :* quand le Verbe *per quem omnia facta sunt* façonna le corps de l'homme, et que Dieu, le Père et le Fils, *inspira,* c'est le Saint-Esprit, sur son visage le souffle de vie. Et l'Esprit vivificateur donna la vie à l'homme. Jusqu'à la chute toute la Création rendait grâces à Dieu, l'homme en était le prêtre et l'*offrait* en s'offrant lui-même. Dieu *agréait* l'hommage de l'univers et de son roi, — *et beneplacitum tibi fuit.*

La chute du premier homme ruina ce bel ordre mais Dieu promit un Sauveur.

Désormais, *par ce Sauveur* à venir, l'homme pourra offrir des créatures en sacrifice, elles seront agréées, grâce à leur relation avec la victime par excellence qu'elles préfigureront.

Tels furent les sacrifices de l'Ancienne loi. Depuis la mort du Sauveur et dans la sainte Église l'homme doit toujours sacrifier quelque chose de la part de propriété qu'il a sur l'univers. Il offre les

prémices de ce qu'il possède (1), il se dépouille de quelque bien en vue de fournir à l'entretien du culte, aux besoins du clergé, et par lui aux nécessités des pauvres.

Jadis c'était au moment de l'Offertoire, pendant le chant (toujours le *Gratias tibi referimus*) d'une Antienne et de ses versets, que chacun venait présenter son offrande et parmi elles le pain et le vin du Sacrifice, comme aussi l'huile, la cire nécessaires au culte.

Encore aujourd'hui, aux consécrations d'évêques, le consacré offre deux cierges, deux pains, deux barils de vin. Aux ordinations, on offre un cierge seulement. L'offrande existe souvent aux Messes de mort ; en France en bien des paroisses on offre le pain bénit.

Du reste, les quêtes à l'église, la contribution dite : le denier du culte, sont une application du même principe.

Parmi les dons offerts, le sous-diacre choisissait

(1) Dans la Didaché, ch. XIII, 5-7. immédiatement avant le ch. XIV, où il est certainement question de l'*Eucharistie sacrifice*, nous voyons prescrite l'offrande des prémices pour l'entretien des ministres et pour l'exercice du culte. — C'est parmi ces dons qu'on prélevait le pain et le vin qui du sacrifice de Melchisédech devaient, par la Consécration, faire surgir le sacrifice du Christ. Ce sont bien les prémices de la création qui tout entière doit concourir à la louange divine.

Ch. XIII, 5. Si tu fais du pain, prends-en le premier morceau, et donne-le suivant le commandement. 6. De même si tu ouvres un tonneau de vin ou d'huile, prends-en les prémices et donne-les aux prophètes. 7. Pour l'argent, les vêtements et les biens de toute sorte, prends-en les prémices comme tu le jugeras convenable et donne-les suivant la loi. (Didaché, traduct. de l'abbé E. Jacquier, Lyon.)

le pain et le vin qui devaient servir au Sacrifice et préparer le divin banquet.

C'est le sacrifice de Melchisédech que le prêtre va offrir d'abord à Dieu, à la place de l'homme.

L'Église osera appeler cette double offrande, alors même qu'elle n'était qu'une figure : *sanctum sacrificium, immaculatam hostiam* (1).

Pourquoi ?... On peut essayer d'en approfondir les raisons.

1. Le pain et le vin, à eux seuls, suffisent pour entretenir la vie de l'homme et permettre le déploiement de son activité pendant la durée normale de sa vie.

C'est que le pain est un aliment complet et le vin mêlé d'eau lui apporte le dissolvant nécessaire pour rendre, avec le concours des agents de l'organisme, cet aliment assimilable.

De plus, le vin, excitant physiologique, stimule l'activité vitale sous toutes ses formes.

Le pain et le vin sont donc, pour l'homme, une expression de sa vie : en offrant le pain et le vin, en renonçant à la propriété que lui a acquise son travail, l'homme semble s'offrir lui-même.

2. Car le pain et le vin sont à la fois *a)* dons de Dieu *(de tuis donis ac datis)* (2) et *b)* fruits du travail de l'homme. L'homme gagne son pain à la sueur de

(1) Prière *Supra quæ* du Canon.

(2) Canon : prière *Unde et memores*. La liturgie de saint Jean Chrysostome dit : Nous vous offrons ce qui est à vous de ce qui est à vous. Τὰ σὰ ἐκ τῶν σῶν σοὶ προσφέρομεν.

son front : *In sudore vultus tui vesceris pane.* (Genèse, III, 19.)

On peut en dire autant de la récolte du vin.

a) Dieu a donné cette *puissance germinative* qui permet au grain de blé de pousser des racines afin de puiser dans le sol les éléments minéraux nécessaires à son développement.

Dieu encore envoie la pluie du ciel et la chaleur du soleil sans lesquelles le germe resterait inerte.

A *Dieu* aussi la substance verte de la plante une fois éclose doit la propriété de décomposer l'acide carbonique de l'atmosphère et de s'assimiler le carbone nécessaire à son développement. Mais cette substance verte, la chlorophille, n'agit que sous l'influence des rayons chimiques du soleil, et pourquoi pas aussi de ceux qu'envoient la lune et les étoiles ? rayons très réels puisque la plaque photographique s'y montre sensible en reproduisant l'image de ces astres.

C'est *Dieu* encore qui, garnissant l'épi de nombreux grains, renouvelle chaque année le miracle de la multiplication des pains, suivant la très juste observation de saint Augustin. (Bréviaire 4e dimanche du Carême, 3e Noct. Homélie.)

Ainsi, avec Dieu, le sol, l'atmosphère, les astres, tout l'univers matériel entrent providentiellement en jeu dans la fécondité du grain de blé, dans la croissance de sa tige, dans la fructification de l'épi, et nous pouvons dire avec saint Augustin : « Opera Dei mira et stupenda in quolibet seminis grano » (loco citato, lect. VIIa).

Et donc, en offrant à Dieu le pain, bienfait de sa

bonté, le prêtre offrira quelque chose de l'activité de tout l'univers : *Benedicite omnia opera Domini Domino.* (Cant. trium pueror.)

b) Mais il offrira aussi le sacrifice de l'*homme,* les sueurs de son travail :

Travail du laboureur, du semeur, du moissonneur.

Il a fallu dépiquer le grain, le vanner, le moudre en farine, et, la pâte, formée de la farine du froment et d'un peu d'eau, a dû être cuite au feu.

Le pain d'autel est donc vraiment une *hostie.*

3. Et quels symboles dans cette hostie !

a) Les grains de blé ont eu leur germe broyé sous la meule, ils ont ainsi perdu leur vie propre. Mais, une fois transformés en pain et, absorbés comme aliments, ils reçoivent une nouvelle vie, et combien supérieure chez l'homme qui s'en est nourri !

Symbolisme analogue à celui que Notre-Seigneur lui-même nous a révélé dans la germination. *Nisi granum frumenti mortuum fuerit...* (Jean, XII, 24) : mort, résurrection, et même ascension.

b) Les grains de blé devenus farine sont associés par l'eau, pour former une pâte ; l'eau du baptême unit tous les fidèles en un même corps mystique de Jésus : symbole de charité. (Didaché, ch. IX, 4, et les Pères, par exemple S. Cyprien. Épître 76, n. 6, etc.)

La pâte sous l'action du feu devient du pain — le baptisé puis le confirmé, par l'onction chrismale,

reste animé d'une vie nouvelle : il est comme assimilé au Christ.

Ce double symbole est cher à saint Augustin (1).

c) L'Eucharistie est l'aliment de cette vie nouvelle quand le sacrifice de Melchisédech est devenu le sacrifice du Christ. Car le pain sera changé au corps du Seigneur qui avait, pendant sa vie mortelle, trouvé dans le pain de quoi développer son corps et soutenir physiquement l'exercice de son activité. Et pareillement le vin, stimulant des fonctions physiologiques, comme le sang véhicule de l'oxygène en est le principe organique, sera changé au sang de Jésus.

Nous pourrons dire après avoir alimenté notre âme du corps et du sang du Sauveur, sous le signe sacré du pain et du vin : *Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus.* (Galat., II, 20.)

(1) *Unus panis, unum corpus multi sumus.* Commendatur vobis in isto pane quomodo unitatem amare debeatis. Numquid enim panis ille de uno grano factus est ? Nonne multa erant tritici grana ? Sed antequam ad panem venirent separata erant : per aquam conjuncta sunt, et post quamdam contritionem. Nisi enim molatur triticum, et per aquam conspergatur, ad istam formam minime venit, quæ panis vocatur.

Sic et vos ante jejunii humiliationem et exorcismi sacramento molebamini. Accessit baptismum et aqua ; quasi conspersi estis, ut ad formam panis veniretis. Sed nondum est panis sine igne. Quid ergo significat ignis ? Hoc est Chrisma. Oleum etenim ignis nostri Spiritus Sancti est sacramentum. (P. L. S. Augustinus. Sermo CCXXVII, in die Paschæ, ad infantes, t. XXXVIII col. 1100).

De même au Sermon CCXXIX, P. L., t. XXXVIII col. 1103.

Nomina vestra dedistis ; cœpistis moli jejuniis et exorcismis. Postea ad aquam venistis, et conspersi estis : accedente fervore Spiritus sancti cocti estis ; et panis dominicus facti estis.

Ajoutons enfin le symbolisme officiel des gouttes d'eau versées dans le vin afin que les fidèles, représentés par l'eau, participent à la divinité, comme le Verbe a participé à notre humanité, en vue de l'œuvre de la rédemption plus merveilleuse que celle de la création : prière *Deus qui humanæ*.

Ce qui, parmi les dons offerts, à la propriété desquels les fidèles avaient renoncé, ne devait pas servir au sacrifice pouvait être distribué aux non-communiants en signe de fraternité ; ainsi en est-il encore du *pain bénit*.

Comme aussi ces dons, prémices de l'universelle créature étaient visés par le célébrant avant la doxologie finale du Canon au *Per quem hæc omnia semper bona creas...* Nous rapprocherons alors cette prière du —57 *per quem omnia fecisti* de l'Anaphore qui nous sert de texte en ce moment, avec son complément —59 *et beneplacitum tibi fuit*.

Mais revenons au pain et au vin prélevés sur les offrandes et qui vont être offerts à Dieu comme le furent le pain et le vin du sacrifice de Melchisédech, en attendant d'être changés au corps et au sang de son Fils, l'objet de ses divines complaisances.

Dès maintenant ces présents doivent être agréés de Dieu pour l'accomplissement du mystère.

Toutes les prières de l'Offrande n'ont pas d'autre but que d'*obtenir* cette acceptation.

Ces prières étaient d'abord restreintes à l'*Antienne* chantée avec ses versets pendant que les fidèles apportaient leurs dons sur lesquels le célébrant récitait ensuite l'Oraison appelée *secrète* parce que les fidèles seuls y assistaient.

Ce germe s'est développé jusqu'à constituer une sorte de fonction spéciale et toutes les prières de l'Offrande, de romano-gallicanes qu'elles étaient entre le IX^e^ et le XI^e^ siècle, sont devenues romaines.

Elles constituent dans leur ensemble un vrai sacrifice de Melchisédech comprenant l'offrande préparatoire d'abord, puis figurative, en attendant l'oblation de la loi nouvelle exprimée après la Consécration.

Indiquons les phases de ce rite :

1. *Offrande préparatoire.* — Le prêtre offre successivement le pain et le vin :

a) Il offre le *pain* par l'Oraison *Suscipe sancte Pater.* Nous avons dit qu'elle est une véritable *oraison ad nomina,* paraissant répondre à l'*Oremus* qui clôturait les diptyques : *pro omnibus Christianis vivis atque defunctis ;*

b) Il offre le *vin* mêlé d'eau dont la belle oraison *Deus qui humanæ* dit le symbolisme, en rappelant la Création, l'Incarnation, la Rédemption et la vie surnaturelle.

L'*Offrande* du vin par l'oraison *Offerimus* est suivie d'une prière qui demande l'*acceptation* et du sacrifice et de ceux qui l'offrent : *suscipiamur a te ut placeat sacrificium.*

Veni sanctificator omnipotens invoque l'Esprit-Saint pour bénir le sacrifice préparé.

Aux messes solennelles l'encensement fait souvenir du feu du ciel consumant la victime ; et la fumée de l'encens s'élève signifiant que la victime est agréée de Dieu :

Incensum istud a te benedictum ascendat ad te, Domine, et descendat super nos misericordia tua.

C'est la première partie de l'oblation : l'offrande préparatoire. En fait aucune des prières de ce premier sacrifice ne se termine par *Per Christum.*

Mais de même que les sacrifices de l'Ancienne loi n'avaient de valeur qu'en vertu de leur relation avec le sacrifice futur de Jésus-Christ seule victime parfaite, de même l'offrande *préparée* (1) du pain et du vin doit être orientée vers le sacrifice du Christ.

C'est ce qu'exprime d'une manière saisissante cette sorte de doublet de l'Offertoire que nous appelons ici *oblation figurative.*

2. L'*Oblation figurative* a sa préparation au *Lavabo ;* l'Oraison *Suscipe Sancta Trinitas* semble faire allusion au symbolisme du pain appelé quelquefois, surtout avant la Consécration, *Figura corporis Christi* (2).

En cela, comme nous l'avons dit plus haut, le pain signifierait, d'une certaine manière, la mort, la résurrection et l'ascension, qu'il exprimera avec le vin, une fois consacrés l'un et l'autre.

Cette oraison, où la Vierge Marie, saint Jean-Baptiste, les Apôtres saint Pierre et saint Paul, enfin tous les Saints sont rappelés, pourrait bien représenter un abrégé des diptyques. Nous avons

(1) *Sacrificium tuo sancto nomini præparatum,* disait la dernière oraison.

(2) Voir Mgr Batiffol, *L'Eucharistie,* 5e édition, p. 362.

vu en effet que la liturgie apostolique, encore en usage en Éthiopie (LA), place des diptyques après *per voluntatem tuam* qui, dans cette liturgie, correspond au *beneplacitum tibi fuit* de Vérone.

Rome aurait donc ici encore l'équivalent de la prière exprimant le désir d'*actuer* en nous la volonté divine par la vertu des mystères rappelés, procurant aux Saints la gloire, à nous le salut.

La réponse des fidèles à l'*Orate fratres* dit toute la portée de ce *beneplacitum* et de la volonté de Dieu.

Suscipiat... ad laudem nominis sui, ad utilitatem quoque nostram, totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ.

Les secrètes résument, précisent le sens de l'offrande qui s'achève, et le prêtre, au nom de tous, la présente à Dieu *Per Christum, in unitate Spiritus Sancti.*

Nous allons entrer dans la grande *Action* qui est le centre du Monde, qui a son retentissement aux siècles des siècles, et qui commença au moment de l'Incarnation pour durer à jamais : *Per omnia sæcula sæculorum.*

II. — Anaphore.

1° *Préface.*

—61. Misisti de cælo in matricem Virginis quique in utero habitus incarnatus est et filius tibi ostensus est ex Spiritu Sancto et Virgine natus.

C'est au moment de l'Incarnation quand Gabriel venait de dire à Marie *Dominus tecum* que s'est

vraiment accompli pour l'humanité le *Dominus vobiscum* du prêtre.

Désormais, avec le Verbe incarné, les cœurs pourront s'élever en haut :

Sursum corda.

L'Action de grâces, unie à celle du Christ, sera digne de Dieu :

Gratias agamus Domino Deo nostro.

Et, combien naturellement nous nous unissons aux Anges qui dans l'humble maison de Nazareth vinrent offrir avec Marie les actions de grâces du Verbe incarné à son Père : *Filius tibi ostensus est !*

Ce concert, silencieux à Nazareth, éclate à Bethléem, apportant par le divin enfant : Gloire à Dieu, paix à la terre, bonne volonté aux hommes, puis il se continuera pour l'éternité, passant par tous les mystères joyeux, douloureux, glorieux. Aussi l'Église romaine sera heureuse de s'associer à ce concert en le spécifiant à chacune des fêtes ! Mais enfin, c'est au jour de l'Incarnation que ce concert commence, et vraiment c'est bien une richesse que le document (LA) et le pape Sixte I ont ajouté à l'Anaphore Apostolique en introduisant ici le *Sanctus* céleste.

Avec quel à propos s'y joint le *Benedictus qui venit in nomine Domini,* dont le chant restera parfaitement à sa place aussitôt après les deux consécrations ! Nous avons développé tout cela plus haut, il suffit ici de le rappeler. (Voir p. 73, s.)

2° *Canon*

—67. Qui voluntatem tuam complens et populum sanctum tibi adquirens.

Les premières prières du Canon vont *réaliser* ce thème. La naissance du Sauveur, suivant le texte grec du chant des Anges, apporta aux hommes la *bonne volonté.*

Ce fut, dit saint Paul aux Philippiens, II, 8, toute la vie du Sauveur, *Humiliavit semetipsum factus obediens.* La vie cachée à Nazareth prépare les grâces de la *famille chrétienne* et de la vie de l'Église la grande famille (1).

L'œuvre publique de Jésus établit l'organisme de l'Église pour sanctifier les âmes par la conformité de leur volonté à la volonté de Dieu. Tel devait être le fruit des miracles, des enseignements et du sacrifice de Notre-Seigneur.

1. *Avant la Consécration.* a) *Te igitur.* — Or, telle est précisément l'œuvre à laquelle s'emploient les prières de la messe à *Te igitur,* au *Memento* des vivants et au *Communicantes.*

A *Te igitur :* De même que *par Jésus-Christ* on vient de rendre grâces à Dieu avec les Anges, de même, *par Jésus-Christ,* le prêtre prie le Père d'agréer les dons offerts (2) afin que l'Église militante puisse « former à Dieu un peuple saint,

(1) Philip., II, 8.

(2) Nous avons ici en même temps que l'Offrande : *Offerimus,* la demande d'acceptation : *uti accepta habeas,* avec la bénédiction qui en est le fruit : *et benedicas.*

« *populum sanctum tibi adquirens* », disait l'Anaphore, et ici : *tibi offerimus pro Ecclesia sancta, catholica, quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris*, et cela sous l'autorité du Pape et de l'évêque qui gouvernent les fidèles (1).

Tous les caractères de ce peuple saint sont ici marqués : unité, sainteté, catholicité, apostolicité.

b) Memento des vivants. — Le *Memento* précise tels ou tels de ces fidèles de qui il est dit : *quorum tibi fides cognita est et nota devotio, qui offerunt sacrificium laudis, tibique reddunt vota sua.*

c) Communicantes. — Et, afin que cette œuvre de sanctification s'accomplisse, on prie en communion avec ceux dont on vénère la mémoire comme faisant partie du *peuple saint* déjà constitué au ciel. C'est le *Communicantes* avec la Sainte Vierge, les saints Apôtres, fondateurs et colonnes de l'Église qui est le peuple saint, douze saints Martyrs dont le sang fut la semence du peuple chrétien, tous les Saints enfin ; tout cela, *Per Christum...*

(1) La prière pour l'Église prend la forme du sacrifice. Notre-Seigneur dit en saint Jean, XVII, 19, *pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate.* C'est-à-dire je m'offre en sacrifice pour leur obtenir la sanctification qui est un sacrifice de soi à Dieu.

Précisément saint Paul aux Romains XV, 16, envisage, sous cette forme, l'évangélisation dont il est le ministre. Et pour lui l'acquisition du peuple saint par la conversion des gentils devient un sacrifice : *Sim minister Christi Jesu in gentibus* sanctificans *evangelium Dei, ut fiat* oblatio *gentium* accepta *et* sanctificata *in Christo Jesu.*

C'est bien ce fruit du sacrifice dont *Te igitur* et *Hanc igitur* demandent l'acceptation en vue de la *bénédiction* qui est ici la réalisation de la fin de l'Église : acquérir un peuple saint.

—69. EXTENDIT MANUS CUM PATERETUR UT A PASSIONE LIBERARET EOS QUI IN TE CREDIDERUNT.

d) Hanc igitur. — Au Canon romain, à *Hanc igitur*, le prêtre étend les mains sur les offrandes. Cette prière est une demande d'acceptation : *quæsumus, ut placatus accipias* ; cette acceptation paraît mise en connexion avec l'*Offerimus* du *Te igitur*, mais en vue du *Quam oblationem* qui sollicite la transsubstantiation. L'imposition des mains prend ainsi possession de l'oblation qui va être Jésus-Christ victime. A cette acceptation l'Église associe la demande des fruits : et d'abord la paix, en écartant la peine ou le trouble qui la suit. Saint Grégoire I^er^, en des temps difficiles, ajouta ces mots : *Diesque nostros in tua pace disponas.*

Hanc igitur *oblationem* servitutis nostræ (voluntatem tuam complens) sed et cunctæ familiæ tuæ ; il s'agit donc de l'Église du *Te igitur.* Et de fait, à Pâques et à la Pentecôte, où le baptême vient d'augmenter la famille, toujours le peuple saint, on a ici une prière spéciale pour les néophytes, *pro his quoque quos regenerare dignatus es ex aqua et Spiritu Sancto :* qu'ils aient la paix ici-bas, et au ciel la gloire.

On voit combien la pensée du peuple saint de l'Anaphore relie *Te igitur, Communicantes, Hanc igitur.* Et tout cela sera obtenu par le changement sacramentel qui va faire Jésus même oblation et victime ainsi que l'Église offerte avec lui. L'Épître à Tite exprime tout cet ensemble : *Qui dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni*

iniquitate et mundaret sibi populum acceptabilem, *sectatorem bonorum operum.* Tit , II, 14.

—72. QUI CUMQUE TRADERETUR VOLUNTARIÆ PASSIONI UT MORTEM SOLVAT, ET VINCULA DIABOLI DIRUMPAT ET INFERNUM CALCET.

Ces trois objets s'accomplirent, au moment de la mort du Sauveur, en faveur des justes de l'Ancienne loi dans les limbes. Ils sont résumés, pour l'Église militante, dans cette unique demande :

Atque ab aeterna damnatione nos eripi,

et les trois objets suivants :

—81. ET JUSTOS ILLUMINET, ET TERMINUM FIGAT, ET RESURRECTIONEM MANIFESTET,

deviennent pour nous :

Et in electorum tuorum jubeas grege numerari.

Les termes diffèrent, l'idée est identique dans les deux Canons, et complète admirablement le *populum sanctum tibi acquirens* développé dans ce qui précède depuis le *Sanctus.*

e) Quam oblationem. — Tout cela s'est accompli par la croix, et va nous être appliqué par l'Eucharistie, nous dit le *Quam oblationem.* Les cinq signes de croix tracés sur les Oblats rappellent le crucifix et les cinq plaies ; *(cum pateretur, cum traderetur).*

Le prêtre y demande que l'oblation tant de fois bénite, séparée des offrandes par le sous-diacre,

ratifiée par le prêtre, devienne, en vertu de la transsubstantiation, l'hostie spirituelle et digne d'être acceptée de Dieu, le pain étant changé au corps et le vin au sang de Jésus-Christ.

Alors le prêtre commence le récit efficace de la Cène.

Au rit romain et dans les rits latins : *Qui pridie quam pateretur* (1) *(extendit manus cum pateretur)* ; et dans les rits orientaux : *In nocte qua tradebatur (cum traderetur voluntariæ passioni).*

Ici le prêtre accomplit tout au moment où il le prononce, sauf la fraction et la communion renvoyées à plus tard.

2. *Consécration.*

—87. Accipiens panem. *a) Consécration du pain.* Comme (LS et LA) Rome ajoutera : *in sanctas et venerabiles manus suas,* insinuant combien doivent être pures les mains du ministre ;

et encore, avec (LA) et les évangélistes racontant le miracle de la multiplication des pains : *et elevatis oculis in cœlum,* puis *ad te Deum Patrem suum omnipotentem,* l'un et l'autre rappelant au prêtre que la puissance qu'il va exercer lui vient du ciel.

—90. Gratias tibi agens.

Nous y ajoutons : *benedixit, fregit, deditque*

(1) D'après le Liber Pontificalis, c'est le pape saint Alexandre (119-130) qui aurait inauguré cette manière de commencer le récit de la Cène.

discipulis suis, qui précisent, comme le font les évangélistes, ce que le *thème* condensé suppose :

—95. DIXIT : ACCIPITE MANDUCATE,

ex hoc omnes, nouvelle précision, avec (LA).

—97. HOC EST CORPUS MEUM.

Le *enim* romain fait entrevoir le but spirituel de la manducation : on mangera parce que c'est le corps de Jésus.

—98. QUOD PRO VOBIS CONFRINGETUR.

Les événements du Vendredi Saint et les souffrances du Corps sacré n'ont pas besoin d'être rappelées, la mention du sang versé suffira pour marquer le sacrifice, le Canon romain s'en tient là.

—102. SIMILITER ET CALICEM DICENS :

Les termes du Canon romain développent le mot *similiter* en précisant : *Simili modo, postquam cœnatum est, accipiens et hunc præclarum calicem in sanctas ac venerabiles manus suas, item tibi gratias agens, benedixit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite et bibite ex eo omnes,*

—111. HIC EST SANGUIS MEUS QUI PRO VOBIS EFFUNDITUR.

Le texte romain déclare plus explicitement ce que l'Anaphore Apostolique énonce d'un mot.

Hic est enim calix sanguinis mei novi et æterni testamenti (mysterium fidei), qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum.

—114. QUANDO HOC FACITIS, MEAM COMMEMORATIONEM FACITIS.

Ceci est mis au futur par le romain :

Hæc quotiescumque feceritis in mei memoriam facietis. Le fond est identique.

3. *Après la Consécration.*

—116. MEMORES IGITUR MORTIS ET RESURRECTIONIS EJUS.

1) Anamnèse — *Unde et memores* ajoute à la Passion et à la Résurrection la glorieuse Ascension que va supposer dans (V) l'acceptation de la victime.

—119. OFFERIMUS PANEM ET CALICEM GRATIAS TIBI AGENTES.

2) Actes du Sacrifice. — *a)* Oblation. Les développements du canon romain, en disant *de tuis donis ac datis,* rappellent le pain et le vin, dons de Dieu, que fut avant chacune des deux consécrations l'Hostie offerte par Jésus prêtre. Ce sont deux oblations successives l'une du corps, l'autre du sang. L'Église détaille alors les diverses phases du sacrifice renouvelé par Jésus au moment même des consécrations, et d'abord l'*oblation* de l'Hostie pure, sainte et sans tache qui est bien l'action de grâces parfaite, et elle précise son double élément dont l'offrande successive exprime si bien la séparation réelle du corps et du sang à la Croix.

C'est sous les espèces du pain, le corps de Jésus se présentant comme aliment, *panem sanctum vitae aeternae,* etc., sous les espèces du vin, le sang de Jésus, comme breuvage, *et calicem salutis perpetuae.*

Admirable précision donnée au texte de l'Anaphore.

—120. GRATIAS TIBI AGENTES QUIA NOS DIGNOS HABUISTI ADSTARE CORAM TE ET TIBI MINISTRARE.

b) Acceptation ou communion de Dieu. — L'*offrande* ne peut être agréée comme action de grâces parfaite si elle n'est ce que l'on vient de dire ; or pour le devenir, le ministre doit avoir reçu le pouvoir sacerdotal de consacrer.

Comme le fait très justement observer D. Cagin dans les « Fragments de la 3e partie d'Eucharistia » offerts au Congrès Eucharistique de Lourdes (Juillet 1914), p. 37, les mots *Gratias tibi agentes*, peuvent se rattacher à *Offerimus. Offerimus gratias tibi agentes*, affirmant ainsi l'intention eucharistique de l'offrande sacrificielle.

Mais ils peuvent aussi se rattacher à ce qui suit : *Gratias tibi agentes quia nos dignos habuisti*, etc., mots qui marquent si nettement la qualité sacerdotale de celui qui offre et corrélativement la forme sacrificielle que revêt ici l'offrande.

D. Cagin précise ainsi ce sens : « On ne rend pas grâces de ce qu'on est prêtre, on rend grâces en tant que prêtre, parce qu'on est sacerdotalement investi pour cette action de grâces », p. 38. Car si nous pouvons offrir au Père cette action de grâces par son Fils, c'est que Dieu a donné au prêtre le pouvoir de changer le pain au corps et le vin au sang de Jésus. C'est la fonction signifiée par ces mots *adstare coram te et ministrare tibi*.

En outre, il est de la plus haute convenance que par sa sainteté, le prêtre soit lui-même agréable

à Dieu, car l'offrande comprend et l'objet offert et l'action de celui qui l'offre. Comme dans l'Anaphore de Vérone il est question d'une consécration épiscopale, elle peut donc aussi exprimer que Dieu a jugé l'évêque consécrateur et l'évêque consacré dignes de concélébrer. Ainsi dans l'ordination du diacre et du prêtre l'évêque demande : *Scis illos dignos esse? — Quia nos dignos habuisti*, dit l'Anaphore.

Aussi l'Église romaine, à la prière *Supra quæ*, demande qu'en *acceptant* la divine Hostie, Dieu puisse regarder d'un œil propice et serein l'oblation qui en est faite, et pour cela que le ministre du sacrifice soit agréable à ses yeux comme le furent Abel, Abraham et Melchisédech.

Par là même, l'Église romaine manifeste le lien qui rattachait les sacrifices de l'Ancienne loi au Sacrifice du Calvaire et de l'Autel.

Souvent, dans les Sacrifices figuratifs, Dieu manifesta l'*Acceptation* de la victime en envoyant le feu du ciel pour la consumer (1).

La prière *Supra quæ propitio..*, et *accepta habere* en demandant l'acceptation du Sacrifice, exprime, par là même, ce que l'Anaphore de Vérone demande ensuite explicitement.

—128. Et petimus ut mittas Spiritum sanctum in oblationem sanctæ Ecclesiæ.

L'Esprit Saint est le feu divin signe de l'Acceptation. Nous avons déjà cité le texte de l'Épître aux

(1) Levit., IX, 24. — III Rois, XVIII, 38. — II Mac., I, 22. — Cf. Jug., XIII, 20.

Hébreux (IX, 14) *Qui per Spiritum sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo* (1).

c) Bénédiction. — Et c'est ce que va implorer la prière du romain qui continue la précédente dépourvue de conclusion : *Supplices te rogamus.*

Cette prière demande au Père de commander à son Ange le transfert de la victime sur l'autel du ciel. C'est une sorte d'Ascension. Pourquoi ? pour obtenir une vraie Pentecôte, l'effusion des dons célestes sur les communiants : *la bénédiction.*

Quel est cet Ange, ce Messager, sinon celui de l'Anaphore : l'Esprit-Saint ? Il est venu pour l'Acceptation, dont la conséquence sera la bénédiction du communiant, rempli du Saint-Esprit. Le Canon romain dit : Afin que nous soyons remplis de toutes bénédictions et grâces célestes. C'est tout un et dans le Canon et dans l'Anaphore. L'Église romaine garde ainsi le vrai sens de l'Épiclèse la plus ancienne, l'Esprit-Saint étant à la fois l'agent de l'*Acceptation* du sacrifice et le principe de sanctification que l'Eucharistie doit produire dans les Communiants.

—180. IN UNUM CONGREGANS DES OMNIBUS QUI PERCIPIUNT SANCTIS IN REPLETIONEM SPIRITUS SANCTI AD CONFIRMATIONEM FIDEI IN VERITATE.

La descente sensible du Saint-Esprit confirmait la foi des premiers chrétiens, et on se demande s'il

(1) D. Cagin interprète aussi dans le sens du Saint-Esprit les mots : *per manus sancti Angeli tui.* Fragm., p. 41.

n'y a pas ici un indice nouveau de l'extrême antiquité de l'Anaphore, une allusion aux charismes dont le document (T) vient de parler un instant avant.

En ce cas Rome, après cette période primitive, écartant la mention de ces manifestations extérieures du Saint-Esprit, aurait conservé dans son Canon l'expression des effets intérieurs de ce même Esprit : *ut quotquot... corpus et sanguinem sumpserimus, omni benedictione cœlesti et gratia repleamur.*

Moins avisés, les Orientaux trouvèrent dans cette effusion du Saint-Esprit prétexte à leur épiclèse excessive. Elle semble attribuer à l'invocation ici faite du Saint-Esprit, la transsubstantiation. Mais celle-ci est déjà accomplie par les paroles de la consécration qui, sans cela, seraient mensongères.

Les mots *in unum congregans* de l'Anaphore Apostolique disent bien que par la Communion tous les fidèles sont fondus en un. *Quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus* (I Cor., x, 17.)

Mais l'Église Romaine explique plus à fond l'étendue de cette unité.

De même qu'au moment de la mort l'âme sainte de Notre-Seigneur descendit dans les limbes pour appliquer aux âmes justes de l'ancienne loi les mérites du sang qu'il venait de verser, de même le *Memento* des morts implore pour eux, par les mérites de l'Hostie Sainte, un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. Que par le sang de Jésus le Purgatoire se vide en faveur du Ciel !

Et aussitôt, au *Nobis quoque peccatoribus*, afin que la *Communion des Saints* soit pleinement manifeste, le prêtre demande que l'Église militante soit unie à l'Église triomphante : Apôtres, Martyrs, Saints et Saintes ; unie sans doute après la mort, mais aussi dès maintenant, pour offrir à Dieu la louange que la terre a commencée avec les Anges à la Préface, dès le premier instant de l'Incarnation, et qui, depuis l'Ascension, se continue avec les Saints du ciel : *Intra quorum nos consortium... largitor admitte. Per Christum Dominum nostrum.*

3° *Doxologie.*

—184. Ut te laudemus et glorificemus per puerum tuum Jesum Christum per quem tibi gloria et honor cum Sancto Spiritu.

Voilà le thème que le Canon romain développe magnifiquement, rapprochant ici le *per quem omnia fecisti* du numéro 58 de l'Anaphore et le *per quem tibi gloria et honor* (1), comme l'Anaphore avait dès le commencement rapproché *gratias tibi referimus* et *qui est verbum per quem omnia fecistis.*

Dès lors, le texte *per quem haec omnia semper*

(1) Nous lisons dans le « De Sacramentis » longtemps attribué à saint Ambroise, à la fin du livre IV où les ch. v et vi traitent du Canon, cette doxologie :

Per unigenitum Filium suum regem ac Salvatorem Dominum Deum nostrum, per quem sibi et cum quo sibi est laus, honor, gloria, magnificentia, potestas cum Spiritu Sancto a sæculis, et nunc et semper, et in omnia sæcula sæculorum. Amen.

bona creas n'est pas seulement comme le disent de nombreux liturgistes, une sorte d'organe témoin de la période antérieure.

Autrefois, le prêtre bénissait, ici, des fruits et les diverses offrandes ; encore aujourd'hui, au Jeudi Saint l'Évêque bénit l'huile des infirmes. Mais habituellement cette formule n'aurait aucune signification.

En rapprochant au contraire les deux *per quem* de l'Anaphore Apostolique on voit l'admirable synthèse accomplie par Jésus-Christ sur la terre comme au Ciel.

Lui *par qui* tout dans l'univers continue à être créé bon — c'est la conservation, — à être, grâce au Saint Esprit qu'il envoie, sanctifié, vivifié et béni (1), est aussi celui *par qui* Dieu est glorifié d'une manière digne de son infinie majesté.

—188. In Sancta Ecclesia tua.

Nous venons de le dire, le Canon romain unit dans cette louange l'Église de la terre à l'Église du Ciel enrichi, par le *Memento,* d'âmes délivrées du Purgatoire. Ainsi se trouvent magnifiquement développés les mots : *in Sancta Ecclesia tua* sur lesquels D. Cagin, dans les trois dernières pages d' « Eucharistia » attire très justement l'attention en les rapprochant d'un passage de saint Paul aux Éphésiens, *Ipsi gloria in Ecclesia et in Christo Jesu.* (Eph., III, 21.)

Enfin le Canon précise et développe le *per ipsum,* en y ajoutant le *cum ipso.* L'Église s'unit donc à

(1) Voir ci-dessus, page 93.

cette louange offerte par le Fils au Père. Enfin *in ipso* marque comment la louange de l'Église et celle de Jésus, grâce au lien du Saint-Esprit, ne font qu'une dans les siècles des siècles, comme à présent :

—189. Et nunc et in sæcula sæculorum.

Le Pater très à propos succède au Canon en demandant tout ce qui glorifiera Dieu, pendant que le pain matériel soutiendra notre vie temporelle, que le pain de la doctrine alimentera notre intelligence et le pain eucharistique notre vie surnaturelle. Il demande aussi tout ce qui nous sanctifiera, en nous défendant de tout mal. L'Oraison Dominicale, placée par saint Grégoire à la suite du Canon, est le début de la dernière partie de la Messe dont il nous reste à parler : la Communion.

III. — La Communion.

Déjà au —180 de l'Anaphore Apostolique les fruits de la Communion sacramentelle ont été sollicités : *des omnibus qui percipiunt sanctis, in repletionem Sancti Spiritus.*

Nous avons vu la même prière sous forme équivalente au *Supplices te rogamus* du Canon romain : *petimus ut quotquot, ex hac altaris participatione sacrosanctum Filii tui corpus et sanguinem sumpserimus, omni benedictione cælesti et gratia repleamur.*

Il s'agit à présent de développer cette invocation afin de *préparer* la communion, de la *recevoir* dignement et d'en *utiliser* la grâce.

Ici nous ne pouvons mettre directement à profit l'Anaphore apostolique. Toutefois la communion, étant une participation au sacrifice, il ne sera pas surprenant que l'Église romaine reprenne, pour ainsi dire, le plan de l'Anaphore pour accomplir dans la communion ce que le prêtre fait à l'autel.

I. — *Préparation de la Communion.*

Il y a deux préparations : celle de l'âme et celle de la Sainte Hostie.

1. L'ame. — Celui qui va communier doit d'abord achever de *purifier* son âme, s'appliquer de nouveau les fruits « sauveurs, rédempteurs, sanctificateurs » en vue de communier à la louange divine, *per Christum salvatorem, redemptorem,* etc. gratias tibi *referimus, Deus* (1).

La *paix* de l'âme sera aussi une disposition précieuse, elle est le fruit de la Passion du Sauveur (2), cette paix déjà demandée au Canon : *diesque nostros in tua pace disponas*, va être implorée avec instance.

Le *Libera* demande à la fois et la délivrance de tous les maux : péché ou suites du péché et la paix intérieure, *da propitius pacem,* l'une et l'autre par l'intercession de Marie et des Saints.

2. L'Hostie. — La sainte Hostie doit aussi être préparée et cela par la *fraction.*

La fraction de l'hostie était jadis nécessaire pour

(1) Anaph., 1-11.
(2) Anaph., 69-71.

les fidèles aussi bien que pour le prêtre et s'accomplissait au moment de l'invocation (1) qui sollicite les fruits pour les communiants.

Saint Grégoire transporta la fraction après le *Pater*, au moment où l'on se prépare expressément à la communion.

Les petites hosties étant divisées d'avance, le rite n'a plus de raison pour préparer la communion des fidèles, mais le symbolisme est conservé dans la fraction nécessaire à la communion du prêtre. *Unum corpus multi sumus qui de eodem pane participamus.* (I Cor., x, 17.) Les fidèles, si nombreux soient-ils, sont un seul corps car ils participent au même aliment céleste.

Cette fraction a lieu pendant le *Per Dominum... in unitate Spiritus Sancti ;* elle rappelle les mots de l'anaphore *corpus quod pro nobis confringetur* (2) c'est-à-dire l'immolation du Sauveur qui sépara son sang, son corps et son âme. De plus, le moment où elle s'accomplit : le *Per Dominum,* met en relief la part du Fils et du Saint-Esprit dans ce sacrifice, *Sanguis Christi qui per Spiritum sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo* (Hebr., IX, 24).

Les trois signes de croix que le prêtre trace sur le calice, avec la petite parcelle, confirment ce mémorial de la mort du Sauveur, principe de la paix que Jésus ressuscité devait souhaiter à ses apôtres dans ses apparitions. Aussi, en faisant tomber la parcelle dans le précieux sang, il rappelle cette résurrection par l'union des saintes espèces.

(1) Ou épiclèse.
(2) Anaph., 98.

Les paroles prononcées par le prêtre à ce moment *Hæc commixtio... fiat accipientibus in vitam æternam* laissent assez entendre la participation du communiant au sacrifice, mémorial de la mort et de la résurrection du Sauveur.

En demandant la miséricorde et la paix à l'Agneau de Dieu immolé pour nous, les trois *Agnus Dei* appuient sur la même pensée (1).

Enfin le baiser de paix préparé par la première oraison *Domine Jesu Christe...* atteste, aux messes solennelles, l'union des cœurs, fruit du sacrifice et de la préparation à la communion, « *in unum congregans* », disait l'Anaphore —180, en priant pour les communiants.

Les deux oraisons suivantes achèvent la préparation et demandent la pureté, la fidélité et l'union à Notre-Seigneur.

II. — *Réception de la Communion.*

Quelles doivent être, en ce moment précieux, les dispositions d'humilité et de confiance, quels les saints désirs du communiant, les trois *Domine, non sum dignus* l'attestent.

Les paroles qui les précèdent dans la communion des fidèles : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi,* excitent vivement la foi et l'abandon à la miséricorde du Sauveur dont le corps adorable et

(1) Pacificans per sanguinem crucis ejus sive quæ in cælis sive quæ in terris sunt. (Colos., I, 20.)

Le chant des *Agnus Dei* réservé d'abord aux clercs fut étendu au peuple par Sergius, pape (687-701). Voir D. Cagin, « *Te Deum* », p. 238, note.

le sang précieux viennent garder l'âme pour la vie éternelle.

Pendant la communion des fidèles le chœur chantait un psaume dont seule l'antienne est restée.

Au temps de saint Jérôme (346-420) il paraît bien que le psaume chanté régulièrement était le ps. 35. *Benedicam Dominum in omni tempore*, sous l'antienne *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* encore usitée au VIII^e^ dimanche après la Pentecôte (1), ce psaume est tout de louange et d'action de grâces. Plus tard, mettons sous saint Grégoire I^er^ (590-604), on suivit, aux stations du Carême, la série des psaumes (2). C'est bien toujours le *Gratias tibi referimus*, premier et dernier mot de l'Anaphore.

III. — *Après la Communion.*

Les oraisons des ablutions et celles de la post-communion demandent la *bénédiction* qui doit assurer le fruit de la communion par la coopération.

L'*Ite Missa est*, avec le *Deo gratias*, concluent.

A partir du XI^e^ siècle s'est introduit l'usage de la bénédiction du prêtre, signe extérieur de celle qu'apporte intérieurement le Saint-Esprit. Une belle prière *Placeat* prépare cette bénédiction. Le prêtre la récite au milieu de l'autel.

Cette oraison *Placeat* résume tout le sacrifice :

(1) Paléogr. music., tom. V, p. 22-23, note 4.
(2) D. Cagin, *Un mot sur l'Antiphonale Missarum.* Voir aussi ci-dessus, page 24.

Quod obtuli *tibi sit* acceptabile, *mihique et omnibus pro quibus illud obtuli sit te miserante* propitiabile, *Per Christum.*

Le prêtre baise l'autel d'où dérive la grâce et bénit les fidèles au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Le dernier Évangile *In principio,* de saint Jean, récapitule l'œuvre divine : Le Verbe par qui tout a été fait, le Verbe principe de vie et de lumière a été méconnu par un grand nombre, malgré les témoignages qui l'accréditaient. A ceux qui l'ont reçu il a donné de vivre en enfants de Dieu qu'ils sont devenus.

Verbe incarné, il est venu habiter parmi nous, plein de grâce et de vérité.

Il nous reste à recevoir de sa plénitude (1), c'est la fin de l'action de grâces après la Messe et la Communion.

Il y a d'abord la formule officielle pour le prêtre. Le cantique *Benedicite omnia opera Domini Domino* convie toutes les créatures à la louange divine en union avec l'Eucharistie présente dans le communiant.

C'est bien l'union du : *Per quem hæc omnia,* et du *Per ipsum* (2) : tout l'univers créé invité à s'associer à l'esprit, au cœur, à tout l'être de celui qui récite *Benedicite* pour offrir à l'adorable Trinité les actions de grâces du Cœur de Jésus et ses prières. Et, après le cantique et les oraisons qui le suivent au Missel et au Bréviaire, il convient que

(1) Jean, I, 16.
(2) Canon romain et Anaphore 57-59 puis —184 —189.

le prêtre et chacun de ceux qui ont communié s'abandonnent à Jésus et à son Esprit pour être sanctifiés, vivifiés et bénis, et tout : *omnia quæ intra me sunt,* avec l'univers entier, rendront ainsi *per ipsum et cum ipso et in ipso,* tout honneur et toute gloire à Dieu, *in unitate Spiritus Sancti. Per omnia sæcula sæculorum. Amen !*

Résumons le plan de la Messe :

Nous vous rendons grâces, ô Père — par Jésus sauveur, rédempteur, messager de votre Esprit sanctificateur — Verbe de Dieu par qui vous avez tout créé et trouvé tout bon et très bon.

Pour nous rendre possible cette action de grâces,

Le Verbe s'est fait homme — s'offrant aussitôt en action de grâces, — Marie et les Anges s'unissent à cette louange.

Se rendant obéissant — il a acquis au Père un peuple saint, au prix de sa vie volontairement sacrifiée.

Il a donné aux prêtres — quand ils offriraient le sacrifice de Melchisédech, le pouvoir de changer : le pain en son corps, — le vin en son sang, *offrant* ainsi comme à la croix le sacrifice parfait,

en *remémorant*
sa passion, sa résurrection, son ascension
et *demandant* au Père :

a) d'*accepter* ce sacrifice, en envoyant le Saint-Esprit pour en prendre possession

et *b)* d'*unir* par les dons et les grâces du Saint-Esprit

l'*Église de la terre* qui communie au Sacrifice,
l'*Église du Purgatoire* délivrée et l'*Église du Ciel*,
dans une commune louange de la Trinité
par Jésus, avec Lui et en Lui, —
dans l'unité du Saint-Esprit,
dans tous les siècles.

Ayant offert le divin Sacrifice, le prêtre, tout le long du jour, peut bien offrir son martyre quotidien, s'inspirant de la magnifique prière de saint Polycarpe au jour de son martyre.

Ne croirait-on pas qu'en cette prière le saint s'est lui-même inspiré de l'Anaphore qu'il avait l'habitude d'offrir ?

Qu'on en juge : nous les mettons en regard. Toutes les idées de la prière du saint martyr sont dans l'Anaphore ; le rapport est d'autant plus frappant que les termes, souvent presque identiques, sont des traductions, absolument indépendantes l'une de l'autre, de deux textes grecs dont celui de l'Anaphore est inconnu.

Prière de S. Polycarpe	Anaphore Apostolique
Domine Deus omnipotens,	Deus,
Pater dilecti	per dilectum
ac benedicti Filii tui	puerum tuum
Jesu Christi,	Jesum Christum,
per quem tui notitiam accepimus,	angelum voluntatis tuæ,
benedico tibi,	gratias tibi referimus,
quoniam hac die dignatus es	quia nos dignos habuisti
ut in numero martyrum	adstare, coram te
acciperem partem calicis Christi tui,	et ministrare tibi,
ad resurrectionem	ut mortem solvat et resurrectionem manifestet,
in vitam æternam	
animæ et corporis,	
in incorruptione	in repletionem Spiritus Sancti,
per Spiritum Sanctum,	mittas Spiritum Sanctum
inter quos utinam *suscipiar*	
hodie coram te,	in oblationem Sanctæ Ecclesiæ,
tanquam *sacrificium* pingue	N'a-t-il pas été préparé à son sacrifice par l'oblation de celui de Jésus?
et *acceptum*,	
quemadmodum præparasti	
et mihi præmonstrasti	
et nunc adimplevisti;	
quapropter de omnibus te laudo,	ut te laudemus,
tibi benedico et glorifico,	et glorificemus,
per sempiternum et cælestem	per puerum tuum,
pontificem, Jesum Christum	Jesum Christum,
dilectum tibi Filium,	
per quem tibi gloria,	per quem tibi gloria et honor,
cum ipso et Sancto Spiritu,	cum Sancto Spiritu,
et nunc et in futura sæcula.	et nunc et in sæcula sæculorum.

FUNK, Patres Apostolici, tom. I, p. 331.

TROISIÈME PARTIE

Le Prêtre

III[e] PARTIE

Le Prêtre.

Préliminaires.

I. *Corrélation entre la Messe et le prêtre.* — Le changement du pain au corps de Jésus-Christ et du vin en son sang par la consécration, à la Messe, suppose comme corrélatif un pouvoir non moins prodigieux dans l'homme investi du sacerdoce : le pouvoir d'opérer ce changement.

Grâce au rapprochement de l'Anaphore Apostolique et de la Messe romaine nous avons pu suivre en celle-ci l'enchaînement des rites sacrés : on dirait un simple développement du thème primitif enrichi.

Ce thème ne pourrait-il pas nous apporter quelques lumières sur le sacerdoce et sur la marche des rites vénérables par lesquels il est conféré ?

Justement, les trois documents canoniques où l'Anaphore est conservée nous la présentent comme l'Anaphore d'une consécration épiscopale, d'une consécration ou la plénitude du sacerdoce est conférée.

Les deux témoins du texte, documents liturgiques, les utilisent, il est vrai, en formules usuelles applicables à toute célébration du sacrifice (1). Mais cette extension d'un texte, si l'on veut, privilégié, ne nuit en rien, au contraire, à l'importance dénotée par la solennité de son premier emploi.

(1) La « Liturgia Apostolorum » est appelée par Renaudot : liturgia communis sive canon universalis Æthiopum. Renaudot, t. I, p. 499.

Sa haute signification expliquerait aussi la fidélité de la liturgie romaine à en mettre en œuvre l'idée directrice dans son Canon et même dans sa Messe.

L'Anaphore Apostolique est donc introduite en formulaire de la célébration du Saint Sacrifice annexée à la consécration épiscopale. Le consécrateur et le consacré concélèbrent. Il ne serait pas surprenant de reconnaître dans le texte employé une valeur spéciale destinée à donner un relief puissant à la dignité sacerdotale, à la mission du prêtre, à ses fonctions dont le sacrifice eucharistique est le centre.

A y regarder de près, en effet, on aurait, semble-t-il, un thème complet en reliant simplement la première phrase de l'Anaphore avec le récit de la Cène.

Gratias tibi referimus, Deus, per Jesum Christum quem misisti nobis salvatorem et redemptorem et Angelum voluntatis tuæ, qui est verbum tuum inseparabile per quem omnia fecisti et beneplacitum tibi fuit... qui cum traderetur voluntariæ passioni accipiens panem, etc. Tout le reste est simplement l'histoire de l'Incarnation et de la Rédemption, le développement des mots : *Quem misisti nobis salvatorem et redemptorem.*

Mais ce développement a pour le prêtre une très haute importance.

L'objet de cette étude serait de rechercher quelles lumières fournit l'Anaphore Apostolique, telle que nous la présente D. Cagin, sur le sacerdoce et sur les rites de l'Ordination usités dans la liturgie romaine.

Avant d'entrer en matière, il convient de rappeler

l'organisation de la hiérarchie, nous comprendrons mieux la portée des remarques qui la concernent.

II. *Hiérarchie.* — L'épiscopat est le sommet de la Hiérarchie constituée par le sacrement de l'*Ordre*. En dépendance de l'évêque de Rome, Souverain Pontife, les évêques, institués par lui, ont reçu une portion de l'Église, leur diocèse, à gouverner.

Ils ont pour attribution les pouvoirs de juger, d'interpréter, de consacrer, d'ordonner, de baptiser et de confirmer (1).

Organiser dans leur diocèse la hiérarchie, et confier à chacun de ses membres une part de leurs sollicitudes et de leurs fonctions est une de leurs responsabilités.

Il est intéressant de voir dans la préface consécratoire du prêtre (2) la théorie générale du développement de la hiérarchie par l'Ordination.

L'évêque représente Dieu le Père, principe premier d'où tout dérive.

Le Pontife proclame « Dieu le Père tout-puissant, auteur et distributeur des dignités; par lui s'accomplit tout progrès, par lui toutes choses sont affermies.

« La nature humaine — quand l'enfant avance en âge — reçoit des accroissements qui l'amplifient et l'améliorent, et cela dans un ordre rationnellement disposé.

« D'après une loi toute semblable se sont accrus les degrés du *sacerdoce* et les offices des *lévites* institués en sacrements mystiques.

(1) Pontifical : Consécration de l'évêque.
(2) Pontifical : Consécration du prêtre.

« Dieu avait préposé les évêques au gouvernement des peuples. Pour donner à ces pontifes suprêmes le concours de leur société et de leur travail, il choisit des hommes inférieurs en ordre et au second rang en dignité » : les prêtres devinrent ainsi les collaborateurs de l'évêque.

Nous pouvons en dire autant, d'après la même préface, des offices des lévites. Les diacres furent les premiers établis pour décharger les apôtres (1).

Le ministère devenant plus complexe avec le développement de l'Église, il fallut confier une part des fonctions à des ministres inférieurs. Le sous-diaconat et les ordres mineurs trouvèrent leur origine dans cette nécessité.

Cet ensemble *ordonné* forme la hiérarchie complète, dont les membres s'élèvent successivement par l'ordination, aux degrés supérieurs.

Une cérémonie spéciale introduisit dans ce corps du clergé. Elle précédait la réception du premier des ordres mineurs ; finalement elle fut conférée par un rite séparé : la tonsure, et, en même temps, la prise d'habit.

La série complète de ce personnel du culte est donc ainsi constituée : les tonsurés ; les quatre ordres mineurs : portiers, lecteurs, exorcistes, acolytes ; les trois ordres sacrés : sous-diacres, diacres et prêtres. Enfin, couronnant cet édifice : les évêques.

Voyons à présent quelle idée nous donne l'Anaphore Apostolique de la hiérarchie et de sa mission.

(1) Act., VI, 1-6.

III. *Dignité et Mission de la Hiérarchie.* — La Hiérarchie est établie pour continuer sur terre l'œuvre de Jésus-Christ, l'*Homme-Dieu*.

Donc l'évêque, le prêtre, chacun des ministres, le simple clerc même, devra, dans une mesure proportionnée au rang qu'il occupe, être un *homme divinisé ;* la sublimité de sa mission : continuer Jésus-Christ, commande la dignité de sa vie et de son ministère.

Tout ce qui mettra en lumière l'œuvre de Jésus projettera du même coup un vif éclat sur la dignité de son ministre.

Rien donc de plus naturel que d'attester dans une anaphore de consécration épiscopale, la grandeur de la mission du Christ, ce sera, par le fait, y contempler la dignité du Sacerdoce.

Et, puisque, nous l'avons vu, la Messe romaine développe l'anaphore de cette consécration, elle devra rappeler chaque jour aux membres de la hiérarchie les leçons de leur ordination, au prêtre surtout, ministre du divin sacrifice.

Voyons donc les leçons de l'Anaphore Apostolique et de la Messe romaine sur le Sacerdoce.

Nous y étudierons successivement :

1. L'œuvre commune de Jésus et du prêtre.
2. L'équation à établir entre le prêtre et Jésus.
3. Les rites destinés à constituer cette équation.

I. — ŒUVRE DU SACERDOCE

a) *Fin de cette œuvre,* b) *moyen de l'accomplir,* c) *son exécution.*

I. **Fin de l'œuvre sacerdotale.** — L'Église continue par le Sacerdoce et la Hiérarchie l'œuvre de Jésus-Christ : procurer la gloire de Dieu et sauver les âmes.

1) Gloire de Dieu. Or les premiers mots : *Gratias tibi referimus,* « Nous vous rendons grâces, » expriment, avons-nous dit, la fin générale de la création et de la rédemption ; c'est-à-dire : la gloire de Dieu à procurer, en lui rendant grâces.

Nous le savons, en effet, tout ce qui dans l'univers proclame la gloire de Dieu est pour l'homme un bienfait de la bonté de Dieu. *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam* (1). « Nous vous rendons grâces pour votre grande gloire. »

Le péché a bouleversé cet ordre de l'action de grâces due à Dieu, le Fils est envoyé par le Père pour restaurer cet ordre. *Instaurare omnia in Christo quæ in cœlis et quæ in terris sunt* (2). « Restaurer dans le Christ tout ce qui est au ciel et sur la terre. »

Ce sera le premier et le dernier mot du Sacerdoce comme c'est le premier et le dernier mot de l'Anaphore. « Rendre grâces à Dieu *par Jésus-Christ*

(1) *Gloria in excelsis.*
(2) Eph., I, 10.

Sauveur et Rédempteur. » Dieu sera ainsi glorifié dignement. *Secundum nomen tuum, Deus, sic et laus tua* (1).

2) Salut des hommes. Le salut et la Rédemption sont l'œuvre propre du Christ : *Verbum supernum prodiens. Ad* opus suum *exiens* (2).

Le fruit de l'Incarnation et de la Rédemption : la sanctification des âmes, sera l'œuvre attribuée au Saint-Esprit.

L'Anaphore appelle Jésus : « l'Ange de la volonté du Père » et nous avons expliqué ces mots en montrant dans le Christ le principe de la sainteté.

Le Sacerdoce continuant l'œuvre de Notre-Seigneur devra donc procurer aux hommes le salut, la rédemption et la sainteté.

a) le salut : le prêtre travaille à préserver du péché et de l'enfer ;

b) la rédemption : il apprend à racheter le ciel par la pratique des vertus ;

c) la sanctification par l'œuvre évangélique, en dispensant les grâces de l'Esprit-Saint : lumière, charité, force. *Accende lumen, Infunde amorem, Infirma firmans* (3). « Apportez-nous la lumière, infusez-nous la charité, fortifiez notre infirmité. »

Ainsi procurer la gloire à Dieu et la paix aux hommes de bonne volonté, est la fin du Sacerdoce

(1) Ps., 47.
(2) Hymn. de S. Thomas.
(3) Hymn. *Veni Creator.*

comme de la mission de Jésus-Christ. *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.*

II. Moyen d'accomplir l'œuvre sacerdotale. — Pour accomplir cette œuvre le Sacerdoce a dû revêtir la *puissance divine.*

C'est par son Verbe inséparable du Père que le Père a créé toutes choses, dit l'Anaphore ; la Messe romaine à la phase correspondante : l'offertoire, déclare la rédemption plus merveilleuse que la création, *humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti, mirabilius reformasti.*

Et saint Jean, au prologue de son Évangile, ayant dit du Verbe : *omnia per ipsum facta sunt,* continue par *Et Verbum caro factum est... plenum gratiæ et veritatis,* puis *gratia et veritas per Jesum Christum facta est* (1). Cette puissance divine sera nécessaire au développement de la vie surnaturelle dans l'Église, nécessaire à l'action du prêtre. Le prêtre procurera aux âmes la grâce et la vérité, et par la communication du Saint-Esprit, les rendra agréables à Dieu, *et beneplacitum tibi fuit,* dit l'Anaphore.

L'Histoire de la mission du Verbe incarné va nous montrer la puissance sacerdotale entrant en exercice pour procurer la gloire de Dieu et sauver les âmes.

III. Exercice de l'œuvre sacerdotale. — L'œuvre sacerdotale entre en exercice, et continue celle de Jésus grâce à l'Eucharistie.

(1) Jean, 1, 3, 14, 17.

1. *Tout d'abord l'Action de grâces par Jésus-Christ.*

Le Verbe s'incarne dans le sein de Marie et il naît du Saint-Esprit et de la Vierge, nous dit l'Anaphore. L'Épître aux Hébreux explique comment le Verbe incarné s'offre en victime à la place des holocaustes (1). En ajoutant avec l'Anaphore *Et Filius tibi ostensus est,* il vous a été présenté comme votre Fils, on ne peut viser que Marie et les Anges. Les Anges, en effet, dit encore l'Épître aux Hébreux, vinrent alors l'adorer (2). Ils furent heureux d'offrir dès ce moment au Père une louange souverainement digne de lui, en lui montrant son Fils anéanti dans la chair (3) pour adorer son Père : *Per quem majestatem tuam laudant Angeli,* dit la Préface romaine.

L'Église par les Ordres sacrés et les Instituts monastiques offre incessamment, en union avec les Anges, Jésus-Christ présent au saint Tabernacle, dans mille lieux du monde.

L'*Office divin,* dans la partie qui précède la Messe, serait ainsi, peut-on dire, l'extension de la préface du Canon, comme l'Incarnation est le point de départ du sacrifice dont l'immolation fut au Calvaire ; pareillement, la partie de l'Office du reste de la journée pourrait être considérée comme le développement de la Doxologie conclusive du Canon.

(1) Hébr., x, 5-7.
(2) Hébr., i, 6.
(3) Philip., ii, 7.

Ainsi toutes les heures du jour et de la nuit, représentées dans les Heures du bréviaire, seraient sanctifiées par la Hiérarchie, les tonsurés et les minorés ayant part au chœur dans les offices chantés, et tous les ordres sacrés étant obligatoirement les ministres de la louange divine, comme les Anges le sont au Ciel.

L'Office divin met donc en exercice la première fin du Sacerdoce : l'Action de grâces parfaite rendue au Père par Jésus-Christ son Fils.

2. *Le Sacerdoce réalise pareillement l'œuvre de sanctification.*

Toutes les grâces attirées par la soumission du Verbe incarné à la volonté de son Père sont aussi appliquées dans l'Église par le ministère sacerdotal.

Saint Paul résume la vie du Verbe incarné dans ses humiliations acceptées par obéissance : « le Verbe, après s'être anéanti en se faisant serviteur, s'est humilié, se rendant obéissant jusqu'à la mort (1). »

L'acte de soumission à la volonté de son Père à l'instant de l'Incarnation (2) Jésus l'a complété par sa longue obéissance de la vie cachée à Nazareth et par les travaux de la vie publique, en attendant les souffrances de la Passion et la mort de la croix : *Qui, voluntatem tuam complens et populum sanctum tibi acquirens, extendit manus ad passionem.* « Achevant d'accomplir votre volonté et vous

(1) Philip., II, 6-8.
(2) Hébr., X, 5-7.

acquérant un peuple saint, il étendit ses mains vers la passion, » nous dit l'Anaphore. Le *Ministère* sacerdotal applique les grâces méritées dans tous ces mystères.

Tous les actes du prêtre tendent à former à Dieu un peuple saint.

C'est la fin immédiate de tout ce qui met la vie sacerdotale au service des âmes, mais c'est aussi l'effet des grâces sollicitées par le prêtre à l'office divin, dans ses visites solitaires au tabernacle, comme aussi dans les solennités eucharistiques : expositions, processions et bénédictions du Saint Sacrement. Jésus est alors, il est vrai, l'objet de nos adorations et de tous nos hommages, mais il présente aussi nos supplications avec les siennes à son Père, et répand sur nous de nouvelles grâces de salut et de sanctification.

Ainsi se trouve fécondée l'œuvre sacerdotale qui procure la paix, arrache à l'enfer et conduit au Ciel (1).

C'est surtout en offrant la divine Hostie que le prêtre recueille abondamment les fruits de sanctification procurés au monde par la croix dont la consécration renouvelle le sacrifice.

De plus, la Mort, la Résurrection et l'Ascension, mystères dont la Messe est le mémorial, montrent aux chrétiens aussi bien qu'au prêtre (2) l'exemplaire auquel leur vie doit se conformer (3).

A la consécration surtout, le prêtre apparaît

(1) Anaphore 69-85 et Canon romain : *Hanc igitur.*
(2) *Imitamini quod tractatis,* etc. Pontific. Ordin. du prêtre.
(3) Rom., VI, 3-14 ; Eph., II, 4-6 ; Philip., III, 20.

comme Jésus lui-même, disant par sa bouche : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » Alors il offre la véritable hostie d'action de grâces, hostie où l'Église unie à Jésus est acceptée par la prise de possession du Saint-Esprit (1).

Et ce Saint-Esprit, par la communion à Jésus Eucharistie, unit les âmes, se répand en elles, et notamment dans le prêtre, pour les sanctifier.

Alors, rempli du Saint-Esprit, ayant alimenté la grâce sacerdotale de l'ordination, il manifestera les réalités profondes que la foi révèle en ce mystère eucharistique, produisant les œuvres de l'Esprit dans l'administration des sacrements, dans la prédication et dans la fécondité de tout son ministère sanctifié, vivifié et béni (2).

En tout cela, rendant grâces à Dieu, égalant par Jésus-Christ les hommages aux bienfaits.

Telle est l'œuvre eucharistique et sacerdotale : l'œuvre même de Jésus-Christ.

Voilà pourquoi pour accomplir cette œuvre et l'accomplir dignement, le prêtre, et, dans une certaine mesure, tout membre de la hiérarchie, devra être divinisé.

II. — ACCOMPLISSEMENT DE L'ŒUVRE SACERDOTALE

Lorsque l'Archange Gabriel eut exposé à Marie le dessein de Dieu, elle posa la question : *Quomodo*

(1) Anaphore, 129. — I Cor., XII.
(2) Galat., V, 22-23. — Fin du Canon romain : *Per quem hæc omnia... sanctificas, vivificas, benedicis.*

fiet istud? Comment cela pourra-t-il s'accomplir? Un homme appelé par Dieu au sacerdoce pourra-t-il agir en accomplissant l'œuvre de Jésus, Dieu homme, s'il n'est lui-même comme divinisé? Il lui faut des *pouvoirs* divins, des *vertus* divines, et pour l'un et l'autre des *grâces* divinisantes.

1. *Pouvoirs.* — Le sacerdoce exige des *pouvoirs* divins :

a) Pouvoir divin pour *acquérir un peuple saint* (1) : engendrer des enfants de Dieu, entretenir leur vie surnaturelle, gouverner les manifestations de cette vie, la défendre contre ses ennemis. C'est le pouvoir d'*administration.*

b) Pouvoir divin d'*offrir* le sacrifice eucharistique, ce que l'Anaphore appelle *adstare coram te et tibi ministrare* (2) : « Se tenir devant Dieu et le servir » suivant les exigences de l'action de grâces parfaite, c'est-à-dire changer le pain au corps et le vin au sang du Sauveur, par quelques paroles assez efficaces pour opérer ce qu'elles signifient, comme si elles tombaient de ses lèvres.

c) Le sacerdoce suppose enfin le pouvoir et le devoir de *prêcher* l'Évangile.

Le prêtre doit pouvoir, comme saint Paul, se donner comme le serviteur de Jésus-Christ élu pour l'Évangile du Christ : *Servus Jesu Christi... segregatus in evangelium Dei* (3), et proclamer l'obli-

(1) Anaph., 68.
(2) Anaph., 123-124.
(3) Rom., 1, 1.

gation où il est de publier cet évangile : Malheur à moi, disait-il, si je n'évangélise pas (1).

2. *Vertus.* — A l'exercice de ces pouvoirs de Jésus-Christ doit s'ajouter le prestige des vertus mêmes du Sauveur.

a) Vertus capables d'honorer le gouvernement du prêtre et d'en imposer l'autorité.

b) Vertus qui mettent la victime souverainement agréable à Dieu en des mains dignes de les lui offrir. Voilà bien surtout cette haute convenance qui inspire à l'évêque la question qu'il pose à l'Archidiacre lorsque celui-ci lui présente un sous-diacre à ordonner diacre et un diacre à élever au sacerdoce : *Scis illum dignum esse?* Savez-vous s'il en est digne (2) ?

Cette même convenance inspire dans l'Anaphore au célébrant de remercier Dieu qui l'a trouvé *digne* d'offrir le sacrifice (3).

c) Les vertus de Jésus rayonnant du prédicateur ajouteront, aux leçons de ses instructions et à l'insistance de ses exhortations, l'entraînement plus efficace encore de l'exemple.

3. *Grâces.* — Des pouvoirs divins, des vertus divines exigent des secours divins.

Ici, comme dans toute l'œuvre rédemptrice, rien

(1) I Cor., IX, 16.
(2) Pontifical.
(3) Anaph., 122-124.

ne s'accomplira sans l'opération du Saint-Esprit. L'explication donnée à Marie par l'Archange Gabriel quand elle demanda : Comment cela se fera-t-il ? sera celle qui rassurera aussi le prêtre : « l'Esprit-Saint surviendra en vous et la vertu d'en-Haut vous ombragera » (1).

Le Père, dans cet ordre surnaturel, donnera les pouvoirs par son Verbe incarné, en union avec le Saint-Esprit.

Le Fils se rendra le prêtre semblable, en le faisant participer à ses propres vertus.

Le Saint-Esprit envoyé par le Père et le Fils mettra, par la communication de sa grâce, toute l'œuvre en exercice, donnant la puissance dont le Fils a gratifié les Sacrements ; par la vertu de la prière de l'Église vivifiant les sacramentaux ; et répondant par son effusion aux prières individuelles adressées au Père, au Fils ou à lui-même, et, souvent, appuyées par l'intercession de Marie et des Saints.

Conclusion. — C'est ainsi que dans l'Église de Dieu, se continuera, par la sainte Hiérarchie, l'œuvre de la Rédemption et de la Sanctification des âmes : *populum sanctum tibi acquirens* (2).

Mais, comment et quand s'accompliront dans le sujet choisi pour entrer dans le clergé, ou pour y progresser, les merveilles surnaturelles qui le changeront en un autre Jésus-Christ ?

(1) Luc, I, 35.
(2) Anaph. 68.

Ces merveilles s'accompliront par l'Ordination.

Appelé, il dira avec Marie : *Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum verbum tuum* (1).

Et l'évêque lui conférera l'Ordre auquel il est appelé.

En ce moment une influence céleste le mettra en participation de Jésus-Christ, devenu Souverain Prêtre par le fait de l'Incarnation du Verbe : *Et Verbum caro factum est* (2). « Et le Verbe s'est fait chair. » Alors en effet son Père lui dit : *Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech* (3), « Tu es pour l'éternité prêtre selon l'ordre de Melchisédech. »

Il nous reste à étudier cette ordination, instrument de tant de merveilles.

III. — L'ORDINATION

Le Pontifical est le livre liturgique où sont contenus les rites sacrés des fonctions réservées à l'évêque dans l'administration des Sacrements et des Sacramentaux.

Là se trouvent les rites de l'Ordination.

Le sacrement de l'Ordre est conféré par l'évêque à des hommes choisis et déjà préparés.

Le sacerdoce serait une charge redoutable pour des épaules angéliques, lisons-nous dans l'*Imitation :* la faiblesse humaine s'entraîne progressivement à

(1) Luc, I, 38.
(2) Jean, I, 14.
(3) Ps. 109, 4 et Héb., VII, 17.

porter cette charge ; les vertus nécessaires se développent à mesure ; et l'âme se dilate d'ascension en ascension, offrant ainsi une plus vaste capacité aux effusions de la grâce.

1. Préparations providentielles.

Comme le pain et le vin, choisis pour être consacrés à la Messe, ont reçu préalablement la préparation naturelle où Dieu et l'homme ont eu leur part (1), ainsi une longue préparation naturelle et surnaturelle des sujets a-t-elle précédé le choix de l'évêque.

a) Éducation. — Il n'est pas de vocation où n'apparaissent de providentielles influences. Celles des parents, des éducateurs, se sont employées au développement des forces physiques ; ont travaillé à enrichir l'esprit, à lui donner de la pénétration, du jugement ; à former le cœur et le caractère.

L'enfant, sous l'action de la famille et des maîtres ordinairement chrétiens, a grandi en vertu en même temps qu'il avançait en âge, aidé par le concours des moyens surnaturels : la grâce du Baptême, les instructions et les exhortations du catéchisme, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, la Confirmation enfin.

b) Aptitudes et inclinations. — Toutes ces ressources ont procuré et développé les aptitudes

(1) Voir deuxième partie, à l'Offertoire, à propos de 58-59 de l'Anaphore, page 95 et s.

aux fonctions sacrées : aptitudes physiques, intellectuelles et morales. La piété les a tournées vers Dieu, elle a inspiré le goût, le désir de ces fonctions saintes, une inclination à utiliser les aptitudes au culte divin et au service des âmes.

Voilà ce qui a conduit jusqu'au grand séminaire le jeune homme dûment conseillé.

c) Séminaire. — Là, tous les moyens naturels et surnaturels sont intensivement employés à la culture des aptitudes et du zèle, pour les mettre en œuvre.

2. Appels.

Et, concurremment, l'heure venue, les sujets sont présentés au choix de l'évêque et appelés à l'Ordination.

a) Signifiés. — Les appels sont signifiés successivement aux sujets.

A la Messe, nous l'avons dit, le pain et le vin, à plusieurs reprises, jusqu'à quatre fois dans la Messe romaine, sont offerts à Dieu avant d'être consacrés.

b) Réponse de l'appelé. — Ainsi en est-il du clerc, avant la consécration sacerdotale. Appelé, il s'*offrira :* à la tonsure, aux ordres mineurs, au sous-diaconat, au diaconat: Dieu *acceptera* son offrande par l'organe de l'évêque en lui communiquant les divins pouvoirs et en répondant par la *bénédiction* aux prières unanimes de l'évêque et

des assistants. Cette bénédiction, avec la grâce, apportera le secours nécessaire à l'exercice des pouvoirs et à la pratique des vertus convenables.

c) Marche progressive. — Le progrès ordonné vers la fin est la loi générale, avons-nous dit avec l'évêque (1).

Ainsi, Dieu avait préparé le *monde* à l'avènement de son Fils par une série de perfectionnements successifs : religion primitive, — patriarcale, — mosaïque, — ministère prophétique.

Marie, immaculée dans sa conception, présentée au temple de Jérusalem, fiancée à saint Joseph, reçoit la visite de l'archange Gabriel, messager divin, et le mystère s'accomplit.

Jésus, dès l'instant de l'Incarnation, s'offre en holocauste. Il est offert extérieurement au jour de sa Présentation au Temple. A son baptême il est proclamé l'Agneau de Dieu, victime pour les péchés du monde. En son agonie, il se soumet définitivement à la volonté de son Père, obéissant ainsi jusqu'à la mort de la Croix.

Ainsi le pain et le vin préparés par Dieu et trouvés bons, *semper bona creas* — sont d'abord séparés des autres dons, ils sont offerts, acceptés, bénis à l'offertoire ; marqués pour être le mémorial de Jésus-Christ à *Suscipe Sancta Trinitas ;* en vue de la gloire de Dieu et de notre utilité à *Orate fratres*. Puis, par la secrète, ils sont présentés en effet : pour la gloire de Dieu que chantent la Préface, et le *Sanctus*, pour l'utilité de l'Église que demandent *Te igitur*, *Memento* des vivants, *Com-*

(1) Supra, p. 131.

municantes, et *Hanc igitur,* acceptés enfin à *Quam oblationem* pour être consacrés.

Il en sera de même pour le jeune homme destiné à devenir un autre Jésus-Christ dans le Sacerdoce.

Il s'offre pour entrer dans le saint clergé, Dieu l'accepte, et par son Église le sépare et se l'attache pour le faire vivre comme Jésus-Christ. Tous, évêque et fidèles, implorent la bénédiction de Dieu, c'est-à-dire une effusion du Saint-Esprit. C'est la *tonsure.*

Dans les *ordres mineurs,* l'offrande que le clerc fait de lui-même est acceptée, il reçoit des pouvoirs dont l'exercice, dans le service du culte, le rapprochera de plus en plus de l'autel et des âmes.

Le minoré vient offrir, au *sous-diaconat,* le sacrifice de son corps par la chasteté, de son âme désormais appliquée au sacrifice de la louange divine par le bréviaire. Son offrande est acceptée et le voilà au pied de l'autel, y montant pour présenter les offrandes au diacre.

Au jour de son ordination le *diacre* a vu son offrande acceptée pour être le ministre de l'Eucharistie consacrée, y préparant les âmes par le Baptême et la prédication, la dispensant ou la présentant au prêtre pour la dispenser.

Le *prêtre* enfin est consacré en un autre Jésus-Christ. Il rendra Jésus-Christ présent sous les espèces en vertu des paroles tombées des lèvres de Jésus-Christ par l'organe du prêtre : *Hoc est corpus meum, Hic est sanguis meus.*

Les rites de l'Ordination accompliront ces merveilles ; le livre liturgique où on les trouve est, nous l'avons dit (p. 144), *Le Pontifical.*

3. Rites de l'Ordination.

Les rites de l'Ordination, dont l'essentiel s'est fidèlement transmis dans l'Église, se sont peu à peu constitués dans leur complexité actuelle par le rapprochement d'éléments divers.

L'étude publiée par Dom Jules Baudot dans la série liturgique de Bloud et intitulée « Le Pontifical », permet de suivre ce développement de période en période, depuis les plus anciens documents.

On peut compléter ces renseignements par la conférence de Mgr Batiffol à la Semaine liturgique de Louvain, le 9 août 1911.

D'après ce dernier travail les éditions officielles du Pontifical (1) sont en définitive la reproduction très peu modifiée de celui de Durand de Mende, encore inédit, mais dont il existe d'assez nombreux manuscrits. « Compilé, dit Mgr Batiffol par l'évêque qui se trouvait être un des premiers canonistes de la Curie, à l'époque de Boniface VIII, par l'évêque qui était le plus considéré des liturgistes du temps, par l'auteur du *Speculum* et du *Rationale*, le Pontifical de Durand était dans la pensée de son auteur un Pontifical normal... une codification de la liturgie traditionnelle. » Ce fut entre 1286 et 1296 que ce Pontifical fut composé.

Etudions-en la partie qui concerne les Ordina-

(1) L'édition parue sous Innocent VIII (1468), celles officielles de Clément VIII (1596), d'Urbain VIII (1644), de Benoit XIV (25 mars 1752) et celle de Léon XIII.

tions, d'abord ce qui est commun à toutes les ordinations, puis ce qui convient à chacune d'entre elles.

1° *Dans toutes les Ordinations.*

1. *Partie essentielle.* — L'évêque représente Dieu le Père dans sa majesté. Il agira par sa parole comme le Père par son Verbe, son Fils.

1. Par sa parole *a)* il instruira les ordinands de leurs pouvoirs et de leurs obligations.

b) Il exprimera le sens des actes produits, leur côté *formel.*

2. De ses mains *a)* il *transmettra l'instrument* des fonctions à remplir par l'ordinand : côté matériel de l'acte. L'évêque est ici l'organe du Verbe incarné, *per quem Pater omnia fecit*, ou bien *b)* ses mains exprimeront l'écoulement d'une influence surnaturelle à communiquer soit par une *bénédiction* cruciforme, la croix étant la cause méritoire de la grâce ; soit par l'*imposition* des mains, signe de l'effusion d'une vertu, d'une force intime, l'une et l'autre signe sensible de l'opération du Saint-Esprit ; soit par une *onction* symbolisant l'écoulement et la pénétration de la grâce du même Esprit pour faciliter l'acte intentionné (1).

(1) *Deus ipse te Chrismate et mysticæ delibutionis liquore perfundat, et spiritualis benedictionis ubertate fœcundet ; quidquid benedixeris benedicatur... et consecratæ manus istius, vel pollicis impositio cunctis proficiat ad salutem.* Ce sont les pouvoirs donnés par le consécrateur à l'évêque consacré, dans l'onction de ses mains avec le Saint Chrême. Pontifical. Consacr. Episc.

Ainsi l'évêque donnera les pouvoirs en employant une *formule* significative unie à l'acte soit de la *tradition des instruments*, soit de l'imposition des mains, soit d'une onction, le tout accompagné de *bénédictions*.

Tels sont les rites essentiels.

Ils seront accompagnés de rites accessoires destinés à préciser les intentions, à préparer la coopération aux grâces reçues.

2. *Plan commun.* — Dans chaque ordination nous trouvons une application de la formule générale reconnue dans l'Anaphore et réalisée à diverses reprises au rit romain, dans l'Offrande de la matière du sacrifice faite par le prêtre au nom de l'Église.

a) Un sujet *s'offre*, en répondant *Adsum* à l'appel de son nom. Il s'offre pour un service dont l'*instruction* de l'évêque précise à la fois la *nature*, et les *vertus* requises à l'exercice convenable de la fonction.

b) Un acte extérieur de l'évêque marque l'*acceptation* de cette offrande, en conférant les pouvoirs nécessaires pour en remplir les obligations.

Dans cet acte extérieur les mains de l'évêque présentent l'instrument de la fonction et l'ordinand le touche ; ou bien, par un geste, les mains de l'évêque expriment une communication de puissance.

En même temps des paroles proférées par le Pontife précisent la portée de l'action accomplie.

c) Un *Orate fratres* invite l'assistance à demander avec l'évêque la *bénédiction* céleste.

Après *Flectamus genua,* l'évêque, au nom de l'Église, implore cette bénédiction ou effusion du Saint-Esprit, fruit de la croix, et la main de l'évêque en trace le signe vers celui qu'il vient d'ordonner.

En résumé le rit de l'Ordination comprend :

a) Une *instruction* où l'Ordinand s'entend rappeler la portée de l'offrande qu'il fait de lui-même.

b) La *tradition* de l'instrument ou l'imposition des mains avec des paroles destinées à en préciser la signification.

c) Une *invitation* à prier suivie de la *prière* même pour féconder l'exercice de chaque fonction.

d) L'imposition des ornements ou *investiture* dit que l'ordination fait un homme nouveau revêtu de Jésus-Christ pour continuer son œuvre.

En pratique nous trouvons deux variétés :

a) Les ordres mineurs et le sous-diaconat sont une offrande de soi-même acceptée. Elle ordonne le clerc vers le corps sacramentel et vers le corps mystique du Christ ; leurs fonctions se rapportent à l'un et à l'autre : les rites sont analogues à ceux de l'offertoire, où l'oblation faite par l'Église, du pain et du vin, est ordonnée vers la consécration.

b) Le diaconat et la prêtrise y ajoutent une consécration dont les rites comprendront, surtout pour le sacerdoce, une anaphore complète.

c) Analogies. — Sera-t-il permis, pour relever encore la grandeur de l'Ordination et sa portée, d'insister sur les analogies avec le mystère de l'Annonciation et de l'Incarnation ?

Quand l'Archange Gabriel fut envoyé à Marie, il lui dit : *Ave gratia plena. Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.* Cette salutation *instruit* sur la dignité de Marie : elle trouvera toute la plénitude de son sens quand le mystère sera accompli. Ainsi en est-il de l'avis de l'évêque à l'Ordinand, il lui révèle toute la portée de son *Adsum.*

Marie s'offre en accueillant la proposition : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.* L'Ordinand entre dans des dispositions semblables.

Et le Verbe prend chair dans le sein de Marie par la réalisation de ce qu'avait prononcé Gabriel. *Spiritus sanctus superveniet in te et virtus Altissimi obumbrabit tibi.*

C'est aussi la grâce de l'Ordination conférée par le Sacrement, ou obtenue par la prière de l'Église, qui, en tous cas, attirera des grâces pour mettre en œuvre la grâce sacramentelle.

Quand, au moment de l'Incarnation, l'âme sainte du Sauveur dit : *Ecce venio,* le Père accepte l'Offrande de l'holocauste que lui présente Jésus souverain prêtre. Il l'oint du Saint-Esprit et de la vertu d'en haut : *Unxit eum Spiritu Sancto et virtute* (1).

3. *Accessoires communs.* — *a)* Régulièrement

(1) Act., x, 48.

l'Ordination est conférée au *Samedi* des Quatre-Temps, pendant que l'Église prie et fait pénitence, ou encore la veille du dimanche de la Passion ou le Samedi Saint.

b) L'Ordination générale, celle où des sujets peuvent recevoir l'une des diverses Ordinations, l'Ordination générale, dis-je, se fait à la *Messe* de l'évêque (1). Toutes les Ordinations se succèdent entre *Kyrie eleison* et l'Évangile, de manière à ce que l'un ou l'autre des sujets ordonnés puisse remplir sa fonction à la Messe que tous les prêtres célébreront avec l'évêque.

On le voit, tous prendront part ainsi aux prières préparatoires qui purifient l'âme et l'instruisent en vue de l'oblation du Saint Sacrifice.

c) Par *l'offrande du cierge* qu'ils ont porté allumé en se présentant à l'ordination, les ordinands attesteront, au commencement de l'Offertoire, leur volonté d'unir leur sacrifice à celui de la divine victime.

d) La *Communion*, obligatoire pour ceux qui ont reçu les Ordres sacrés et conseillée à tous, en les rendant participants du sacrifice, viendra confirmer les grâces reçues.

e) Après le *Placeat* récité avec l'évêque et si aisément applicable à leur propre offrande, la

(1) La tonsure et les ordres mineurs peuvent être conférés en dehors de la Messe, et la tonsure, même l'après-midi.

bénédiction épiscopale sera le gage des grâces accordées.

Placeat : obsequium servitutis meæ — tibi sit acceptabile, — et omnibus propitiabile.

Parcourons maintenant chacune des Ordinations.

2° *Diverses Ordinations.*

1. Tonsure (1).

Un chrétien confirmé, épris d'amour pour Dieu, est appelé à se dévouer au service de l'Église en entrant dans le clergé : *pro ejus amore festinant,* dit l'évêque. Ce chrétien vient s'offrir en disant *Adsum.*

L'évêque, au nom de l'Église, pour la gloire de Dieu *(Sit nomen Domini benedictum)*, appuyé sur la puissance divine (*Adjutorium nostrum*, etc.), accepte l'offrande.

Il ne donnera d'avis au candidat qu'après l'avoir fait clerc, mais tout le rit est singulièrement expressif et d'ailleurs l'*Oremus, fratres* en explique le sens.

La *soutane* déjà revêtue séparera le clerc du reste des hommes.

Les mains de l'évêque lui couperont les cheveux, *(tonsure)* en forme de croix, signifiant le sacrifice de toutes les superfluités mondaines ;

La *couronne* le marquera d'un signe royal ;

Finalement l'évêque le revêtira de Jésus-Christ avec le *surplis* symbole d'innocence.

(1) Nous supposons qu'on a sous les yeux un Pontifical.

Comme il n'y a aucun pouvoir spécial à conférer, la réception dans le clergé s'accomplira entre l'invitation à la prière : *Oremus, fratres carissimi,* et l'Oraison officielle de *bénédiction* celle qui est précédée de *Flectamus genua.*

En outre, parce que le clerc sera désormais admis à chanter au chœur, la *schola* lui fait joyeux accueil. De là le chant des quatre premiers versets du psaume 15, *Conserva me* pendant que chaque Ordinand dit avec l'évêque le cinquième verset *Dominus pars hæreditatis meæ.*

Puis, après une oraison spéciale à la tonsure, un chant de triomphe, le psaume 23, en entier : *Domini est terra,* suivi de l'Oraison solennelle de la *bénédiction.* Elle résume, en prière, ce que l'*Oremus, fratres carissimi* avait d'abord développé en demandant : l'effusion du *Saint-Esprit* principe de l'esprit ecclésiastique, et l'accroissement de la *vertu d'en haut : dextera manus ejus virtutis tribuat incrementa.*

L'investiture du surplis proclame ce que dit la formule *Induat te :* Le clerc est déjà un autre Jésus-Christ. Et encore une prière, pour assurer le fruit des grâces reçues.

C'est alors que l'évêque donne aux nouveaux clercs ses conseils de bonne vie ecclésiastique.

2. Les Ordres Mineurs.

Les quatre ordres mineurs sont conférés d'après le rit général que nous avons indiqué, page 151.

Après l'appel et l'*Adsum* : 1. l'évêque en explique la portée dans l'*instruction* préalable : *fonctions*

matérielles à remplir, *devoirs* spirituels à l'égard de l'Église de Dieu, c'est-à-dire des fidèles, enfin, *vertus* à pratiquer.

2. Vient alors la *porrection* des instruments : clés de l'église pour le portier — livre des leçons pour le lecteur — livre des exorcismes pour l'exorciste — chandelier et cierge, puis plateau et burette vide pour l'acolyte.

L'ordinand touche de la main droite les objets présentés par l'évêque, pendant que celui-ci prononce la formule officielle et appropriée.

3. Alors l'évêque debout et mitré invite les assistants à prier avec lui pour obtenir la *bénédiction* céleste, puis, sans mitre, après *Flectamus genua,* il prononce vers les ordinands la prière qui sollicite la *bénédiction,* et, à ce mot, il fait le signe de la croix vers ceux qu'il ordonne.

Pour les acolytes trois oraisons successives demandent et donnent la bénédiction.

Il est aisé de vérifier ici une remarque déjà faite. Le *Per Dominum* et le *in unitate* ne se rapportent pas seulement au mot *Oremus,* mais encore à la réalisation de la grâce demandée : nous utiliserons cette grâce par Jésus-Christ et en union avec le Saint-Esprit. Bien souvent dans les manuscrits la ponctuation est quelconque, et ne préjuge rien sur l'enchaînement réel des idées.

Tous les autres sacrements sont administrés au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Il doit en être ainsi de l'Ordre.

Comme dans l'Anaphore, le Père donne les pouvoirs par le Fils et par lui accorde les grâces

du Saint-Esprit, les grâces font exercer dignement les fonctions et mettre en pratique les vertus par lesquelles les ministres de l'Église doivent pouvoir dire aux fidèles, comme saint Paul : « Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ. » I Cor., IV, 16 et XI, 1.

3. Le sous-diaconat.

Lorsqu'un acolyte est appelé par l'archidiacre pour recevoir le sous-diaconat, le premier des ordres sacrés, l'*adsum* revêt une solennité toute nouvelle.

Ceux qui sont ainsi appelés, déjà revêtus de l'aube et ceints du cordon, viennent se ranger, debout, en face du Pontife.

L'avis préalable qu'ils entendent tomber de ses lèvres est empreint d'une singulière gravité. L'évêque les adjure de se rendre compte, par la considération la plus attentive, de l'importance de l'engagement qu'ils vont librement contracter. C'est que le sous-diacre a fait à Dieu le sacrifice de tout son être : de son corps par la promesse du célibat, de son âme appliquée désormais à la louange divine par l'obligation du bréviaire : émule des Anges dans sa vie et dans son ministère.

Lorsque, répondant à l'évêque, l'ordinand fait le pas décisif, signe de sa volonté d'être définitivement engagé au service de Dieu et de l'Église, l'archidiaire appelle ceux qui seront ordonnés diacres et prêtres ; tous se prosternent contre terre et on chante les *Litanies des Saints*, la forme solennelle de supplication. Toute la cour céleste

est invitée à s'unir à la prière de l'Église, quand l'évêque, tourné vers les victimes, chante : *Ut hos electos benedicere*, puis *benedicere et sanctificare* et enfin *benedicere, sanctificare et consecrare digneris*. On répond *Te rogamus, audi nos*.

Comme tout ce rituel proclame éloquemment que les ordinands sont vraiment des victimes volontaires décidées à s'immoler avec Notre-Seigneur !

Alors va commencer l'Ordination proprement dite du *sous-diaconat*.

Elle est exactement sur le plan de celle des minorés : avis préalable — tradition du calice et de la patène — prière de bénédiction.

L'*avis* explique les fonctions du sous-diacre : à l'autel verser l'eau dans le calice, pourvoir à la propreté des linges sacrés, préparer les pains d'autel. Tout ce ministère se réfère à Jésus-Christ le véritable autel, comme il est le prêtre et la victime de la loi nouvelle. Il se rapporte aussi aux fidèles figurés par les gouttes d'eau que le sous-diacre verse dans le vin du calice et par les linges qui couvrent l'autel ; il présentera l'eau de la céleste doctrine en chantant l'épître, il purifiera les âmes pour les rendre dignes du divin sacrifice auquel elles participent.

Quelles vertus exigera un pareil ministère ! l'évêque les énumère.

L'ordinand est ainsi dûment averti, il sait dans quelles dispositions il doit s'*offrir* à l'action divine qui va agréer son offrande par la porrection des instruments.

C'est le contact du *calice* et de la *patène vides* que

l'évêque lui présente comme l'objet du ministère à lui confié : ces vases consacrés lui diront combien il doit être pur lui-même pour plaire à Dieu dans ce service.

L'Archidiacre lui fait toucher le plateau, les burettes garnies et le manuterge. C'est que le sous-diacre est le serviteur du diacre. Nous avons là déjà l'exercice de la fonction. L'*Oremus, fratres* invite l'assistance à implorer la *bénédiction* nécessaire : ainsi fidèle serviteur, avec l'aide de Jésus-Christ et la grâce du Saint-Esprit, il obtiendra la récompense céleste.

Après avoir fléchi le genou, l'évêque dit, sans mitre, l'Oraison où il *bénit* le nouveau sous-diacre, en demandant pour lui les sept dons du Saint-Esprit.

Il ne reste plus qu'à achever l'investiture. Le sous-diacre s'était présenté, nous l'avons dit, revêtu de l'aube et du cordon ; l'évêque lui met l'*amict* sur la tête : cet amict sera un casque protecteur contre les traits de l'ennemi ; ramené autour du cou l'*amict* rappellera aussi la vigilance sur les paroles, vigilance gardienne de la modestie et de la vertu.

Le *manipule* mis au bras gauche du sous-diacre lui redira quelles gerbes de mérites il recueillera de ses bonnes œuvres. La *tunique* signifiera la joie qui doit accompagner le sous-diacre dans l'exercice de son ministère.

Ainsi revêtu de Jésus-Christ le sous-diacre reçoit le *livre des épîtres* qu'il devra lire dans l'Église sainte de Dieu, pour l'édification des vivants et le soulagement des défunts. Cette tradition, aussi bien

que la remise de chacun des ornements, est faite par l'évêque au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, il accompagne ces paroles de trois signes de croix vers le sous-diacre.

Pour tenir ses engagements, remplir son ministère fidèlement, et en recueillir les fruits, il n'a qu'à se tenir uni à l'adorable Trinité et sous l'influence de la Croix du Sauveur.

4. Le diaconat.

Le sous-diacre qui s'offre à l'Église pour recevoir le diaconat est appelé par l'archidiacre et répond *Adsum.*

Il est alors présenté à l'évêque au nom de l'Église qui demande pour lui cette charge. Savez-vous s'il en est digne ? répond l'évêque. L'archidiacre reprend : Autant que le permet l'humaine fragilité, je sais et j'atteste qu'il est digne de cet office.

Le Pontife dit : *Deo gratias.*

Puis s'adressant aux assistants il s'informe si personne ne trouve rien à redire à ce choix.

Après un instant de silence l'*avis* ordinaire fait connaître aux candidats :

les *fonctions* du diacre : servir à l'autel, baptiser, prêcher ;

la *dignité* de son ministère, analogue à celle des lévites de l'ancienne loi. Comme eux les diacres auront à porter et à protéger le tabernacle qui est maintenant l'Église de Dieu.

Ils le feront par leurs *vertus* résumées en une exquise pureté de vie à l'exemple d'Étienne, le premier des diacres.

Que le Seigneur procure tous ces biens par sa grâce, par l'Esprit de force que doit recevoir le diacre !

Après l'avis devrait venir la tradition des instruments. Mais ici les mains de l'évêque ont non à présenter un objet, mais à exprimer la communication du Saint-Esprit par l'imposition des mains unie à une formule consécratoire. Comme cette imposition est renvoyée à plus tard, il y a ici un vide à remplir, avant l'*Oremus, fratres* de la *bénédiction*.

C'est sans doute pour remplir ce vide que l'Église romaine y a placé une invitation à la prière qui dans le « Sacramentaire Gélasien » (1) et dans le « Missale Francorum » venait après la consécration du diacre, comme une sorte d'épiclèse, sous le titre « ad consummandum » (2).

Et on conçoit cette transposition puisque toute l'Ordination du diacre n'est qu'une effusion du Saint-Esprit. Avant la descente du Saint-Esprit, l'Église insiste sur la prière comme au Cénacle, entre l'Ascension et la Pentecôte.

De là le : *Commune votum communis oratio prosequatur* pour demander le *resplendissement* de la vertu du diacre : *Leviticæ benedictionis ordine clarescat, præfulgens, eluceat.*

Le vide ainsi comblé, vient l'*Oremus, fratres carissimi* ordinaire, mais, nouvelle anomalie, comme nous l'avons vu à la tonsure, c'est entre cette invitation à la prière pour demander la bénédiction et l'oraison *Exaudi* précédée de *Flectamus genua* que se place tout le rite consécrateur.

(1) Migne, P. L., t. LXXIV, col. 1072.
(2) Migne, P. L., t. LXXII, col. 321.

Ce rite est une préface, disons une anaphore, débutant par l'action de grâces au Père qui dispose tout dans son Église par son Verbe, sa vertu, sa sagesse, Jésus-Christ son Fils et Notre Seigneur. Le lyrisme initial, tout d'action de grâces et d'admiration pour le bel ordre de la hiérarchie où le diaconat trouve une si noble place, ce lyrisme, dis-je, se fond bientôt dans une prière à Celui qui sait tout, voit la sincérité de l'offrande dans le cœur de l'ordinand, et a le pouvoir de purifier les intentions et d'accorder ce qui sera nécessaire pour l'exercice de si hautes fonctions.

C'est au XIII^e^ siècle que s'établit l'usage d'interrompre ici la préface pour intercaler l'imposition de la main droite sur la tête de l'ordinand en disant *Accipe Spiritum Sanctum ad robur*, etc. Et après cet acte si analogue à la consécration de la Messe, l'évêque continue la préface ou plutôt l'Anaphore, la suite ayant une vraie forme d'épiclèse. Il la chante, la main droite étendue vers les ordinands. *Emitte in eos Spiritum Sanctum*, magnifique formule qui a longtemps suffi pour l'efficacité de l'ordination.

Le *per Dominum Jesum* termine, rappelant que le Père, par le Fils, vient d'envoyer le Saint-Esprit septiforme sur l'ordinand.

Vient alors l'investiture de l'*étole* posée sur l'épaule gauche et descendant en écharpe au côté droit, puis celle de la *dalmatique*.

Le diacre est devenu un autre Jésus-Christ serviteur de son Père ; comme Jésus il annoncera l'Évangile : et l'évêque lui fait toucher le livre qui le contient.

Pour attirer la *bénédiction* qui lui permettra

d'être fidèle, le Pontife, après *Flectamus genua* prononce l'oraison *Exaudi* qui dans le Sacramentaire Grégorien (1) faisait suite à *Oremus, fratres carissimi*, comme on continue à le voir dans l'ordination sacerdotale.

Une dernière oraison termine. Elle était l'oraison de bénédiction dans le « Missale Francorum » (2).

Nota. — Le plan de l'ordination du diacre dans le Pontifical actuel, logique à cause du caractère spécial de cette ordination, toute du Saint-Esprit, n'est pas le plan primitif.

De la comparaison des documents divers il résulte qu'elle ressemblait beaucoup plus, jadis, à l'ordination sacerdotale. C'est sans doute pour mieux l'en distinguer que Rome a sanctionné les remaniements qui l'ont conduite à l'état actuel. Voici ce qu'était la marche : Enquête — Avis — imposition de la main droite par l'évêque seul sur la tête de l'ordinand — *Oremus, fratres carissimi — Flectamus genua — Exaudi, Domine* (c'était l'offrande) — Préface consécratoire, la main étendue — *Commune votum* — Étole — *Domine Sancte Pater fidei* — Dalmatique — Tradition de l'évangéliaire (3). Quand on partagea la préface en deux pour introduire l'imposition de la main et *Accipe Spiritum Sanctum*, on combla le vide entre l'avis et l'*Oremus, fratres*, par *Commune votum*.

(1) Migne, P. L., t. LXXVIII, col. 221.
(2) P. L., t. LXXII, col. 321.
(3) Voir les divers Sacramentaires cités et un manuscrit Sylvanectensis (Senlis) de la fin du XIIIe siècle. Biblioth. S. S.

5. La Prêtrise.

Les rites de la prêtrise vont nous présenter une sorte de Messe complète avec son offrande, son canon, son anamnèse, son épiclèse. Le diacre qui devait être un autre Jésus-Christ ministre des volontés de son Père, va devenir un autre Jésus-Christ sacrificateur à qui sera conféré le pouvoir de dire efficacement sur le pain et le vin : *Hoc est corpus meum, Hic est sanguis meus,* ces paroles de ses lèvres étant les paroles mêmes de Jésus-Christ.

Au moment de la consécration, c'est Jésus-Christ qui parle et voilà ce qui rend l'action de grâces parfaite.

C'est le sens de *adstare coram te et tibi ministrare* que nous lisons dans l'Anaphore.

Et auparavant : *Offerimus tibi gratias agentes quia* dignos nos habuisti.

Scis illum dignum esse, dit l'évêque à l'archidiacre quand il présente ce diacre à l'ordination sacerdotale.

L'avis de l'évêque aux assistants est une enquête. Ne voyant aucune opposition, le Pontife s'adresse à l'ordinand et lui précise :

Les *fonctions* qu'il va pouvoir exercer : offrir le Saint Sacrifice ; bénir, comme distributeur des dons célestes ; présider les réunions chrétiennes ; prêcher, et baptiser.

L'évêque indique les *vertus* nécessaires pour une si lourde charge.

Il exalte la *dignité* dont l'ordinand sera investi, dignité analogue à celle des soixante-dix vieillards

choisis par Moyse pour lui venir en aide dans le gouvernement du peuple de Dieu ; à celle des soixante-douze disciples donnés par Notre-Seigneur aux apôtres, comme collaborateurs dans la prédication.

Le prêtre sera lui-même collaborateur de l'évêque.

Celui-ci insiste sur les vertus que suppose la célébration du Saint Sacrifice. *Imitamini quod tractatis,* « Imitez ce que vous maniez », dit-il à ceux qu'il ordonne.

Ainsi instruit, l'ordinand sait dans quelles dispositions il doit *s'offrir* en sacrifice.

L'imposition silencieuse des mains de l'évêque d'abord, puis de tous les prêtres, est la prise de possession, par l'Église, de la victime.

Puis, pendant que les mains droites de tous sont étendues vers l'ordinand, l'*Oremus*, *fratres carissimi* invite à demander au Père la multiplication des grâces et le secours divin, par le Christ Notre Seigneur.

Et, aussitôt après *Flectamus genua,* vient l'oraison pour implorer du Père, au nom de tous, *la bénédiction du Saint-Esprit* et la *vertu de la grâce sacerdotale (Spiritus Sanctus superveniet in te et virtus Altissimi)* prière offerte et effets de grâce attendus *par Jésus-Christ* et dans l'unité du Saint-Esprit.

Nous avons donc, dès à présent, tout ce qui a suffi aux ordinations précédentes, sauf dans celle du diaconat.

Pour conférer les pouvoirs, les vertus et les grâces, nous voyons déjà le Père créant le prêtre par son Fils Sauveur et par ce même Fils envoyant

l'Esprit-Saint qui fécondera l'exercice de l'Ordre.

Et donc, comme dans les autres sacrements, le Père et le Fils et le Saint-Esprit, la Sainte Trinité entière accomplissent ici l'œuvre sublime.

La suite de l'ordination va pour ainsi dire développer cette action commune de la Sainte Trinité :

a) La Préface consécratoire nous montrera le Père donnant les *pouvoirs* sacerdotaux.

b) La réception des ornements et la formule, consécratoire elle aussi, *Deus sanctificationum omnium auctor* est l'*investiture des vertus* sacerdotales par le Fils qui veut trouver dans le prêtre un autre lui-même.

c) L'invocation du Saint-Esprit c'est l'Onction des mains, qui, pendant le *Veni Creator* rend le prêtre *expeditus ad agendum*, ce qu'indique la *tradition des instruments*.

d) La dernière imposition des mains après la Communion précisera l'influence du Saint-Esprit nécessaire à l'exercice du pouvoir de remettre les péchés.

Reprenons en détail.

1. *Préface consécratoire.* — Le Père, principe de tout honneur et de toute dignité donne les pouvoirs. Ils sont une extension, une transfusion, une communication de l'Esprit sacerdotal possédé en plénitude par l'évêque : le prêtre y participe à un degré inférieur :

a) pouvoir de *gouverner*, comme les soixante-dix vieillards participèrent à l'esprit de Moyse, nous dit la formule consécratoire ;

b) pouvoir d'*offrir le Sacrifice* et de sanctifier par *l'administration des sacrements,* comme Aaron épancha de son esprit sur ses fils Eléazar et Ithamar, afin de multiplier les sacrifices et les moyens de sanctification ;

c) pouvoir d'*évangéliser,* de prêcher comme les soixante-douze disciples donnés par Jésus-Christ aux Apôtres en vue de l'extension de la prédication à tout l'univers :

« Daignez donc, Seigneur, ajoute l'évêque, accorder à notre faiblesse des soutiens et des secours analogues »... « Père tout-puissant, donnez à ces serviteurs la dignité du Sacerdoce, renouvelez en leur cœur l'esprit de sainteté »... « Qu'ils soient nos coopérateurs et donnez-leur les vertus nécessaires, par Jésus-Christ. »

C'est la transition à l'action du Fils.

2. *Investiture.* — L'étole croisée par-devant, c'est le joug de la croix, joug doux et suave, porté avec Jésus-Christ, et le prêtre apparaît ainsi comme un crucifié vivant.

La chasuble symbolise la charité, la reine des vertus d'où toutes les autres dérivent (1) :

Et pour les développer la formule consécratoire répand la *bénédiction* du Saint-Esprit :

a) il instruira, dans la méditation des épîtres à Tite et à Timothée, sur toutes les vertus recommandées ;

(1) I Cor., XIII, 4-13.

b) il fera prêcher ces vertus, de parole et d'exemple :

Exemplum esto fidelium (1), donne l'exemple aux fidèles ;

c) il rendra digne d'offrir le Saint Sacrifice où le prêtre puisera pour soi et pour les fidèles la charité : la vie de l'homme parfait par la participation aux mystères de Jésus : à sa Mort, à sa Résurrection, à son Ascension, réalisant ainsi l'avis donné : *Imitamini quod tractatis :* c'est bien une sorte d'Anamnèse. Tout cela réclame la plénitude du Saint-Esprit.

3. *Onction.* — Cette plénitude l'Église l'implore en s'adressant à ce divin Esprit lui-même dans le chant du *Veni Creator.*

L'Esprit-Saint semble répondre par l'onction des mains.

Avec l'huile sainte, — *Oleum Sanctum,* — l'évêque sanctifie, en forme de croix, le pouce et l'index, puis toute la paume des deux mains. Elles deviennent ainsi aptes à bénir, à consacrer, à sanctifier. C'est bien une épiclèse.

Le nouveau prêtre est maintenant en mesure de recevoir la puissance souveraine d'offrir le divin Sacrifice. Elle lui est attribuée par la tradition de la matière qui y sera consacrée : le pain sur la patène, le vin mélangé d'un peu d'eau dans le calice.

(1) I Tim., IV, 12.

Et aussitôt son pouvoir entre en exercice, il concélèbre avec l'évêque, et c'est là réellement la première Messe du nouveau prêtre.

4. *Imposition finale.* — Après les ablutions :

a) le *Credo* récité debout atteste l'unité de foi avec l'Église, chacun de ses articles est d'ailleurs une condamnation du péché ;

b) l'évêque alors impose les mains au nouveau prêtre et lui donne le Saint-Esprit, en vue de l'exercice du pouvoir d'absoudre les péchés.

Après quoi la chasuble est entièrement développée sur ses épaules. Le pontife la donne ici comme vêtement d'innocence. Cette appropriation convient au ministre du sacrement purificateur.

Mais ce nouveau pouvoir n'entrera en exercice que par la juridiction, accordée dans l'*obéissance* au prélat dont le prêtre dépend.

Aussi promet-il, ayant ses mains dans les mains de l'évêque, d'être toujours fidèle à cette obéissance, et le pontife lui donne la paix, en le baisant.

Après avoir recommandé aux prêtres de bien s'instruire de tout l'ordre de la Messe avant de monter à l'autel pour la célébrer, l'évêque leur donne une spéciale bénédiction, au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, accompagnant ces mots de trois signes de croix vers eux ; il demande comme fruit de cette bénédiction que leurs sacrifices soient agréables à Dieu à qui honneur et gloire dans tous les siècles.

Conclusion.

Saint Paul recommandait à Timothée de ressusciter la grâce sacerdotale (1) comme aux chrétiens de se renouveler dans la grâce de leur baptême (2) et de se réformer en vue de la nouveauté de vie (3).

Ces trois mots : se renouveler, se réformer, ressusciter, ou encore restaurer, *instaurare omnia in Christo* (4), nous pouvons les appliquer à la grâce des trois sacrements qui impriment caractère : le Baptême, la Confirmation et l'Ordre. On ne les reçoit qu'une fois, leur grâce doit s'étendre à toute la vie. L'Eucharistie alimente ces grâces pour les faire entrer en exercice.

Pourquoi la Messe en nous donnant l'Eucharistie n'apporterait-elle pas tous les jours au prêtre ce renouvellement, cette réforme, cette restauration, cette résurrection ?

L'avant-messe, toute de purification et d'instruction, est-elle autre chose qu'une œuvre de restauration de la sainteté baptismale et de la ferveur de la confirmation ?

Au pied de l'autel on se frappe la poitrine en regrettant ses fautes, on implore miséricorde ; en arrivant à l'autel on baise le sépulcre où reposent les reliques des saints martyrs et l'âme s'affermit à ce contact, pour unir son propre sacrifice à celui de Jésus. Tous les détails des prières récitées, des

(1) II Timoth., I, 6.
(2) Eph., IV, 23 et 24.
(3) Rom., XII, 2.
(4) Eph., I, 10.

instructions reçues à l'épître et à l'évangile renouvellent la vie chrétienne qui prépara l'âme appelée au sacerdoce à l'effusion spéciale de l'Esprit dans les diverses ordinations.

A la *tonsure* cette âme s'offrit à Dieu pour le servir dans l'Église. Et maintenant quand le prêtre, ayant offert le pain et le vin, dit, les mains jointes appuyées sur l'autel : *In spiritu humilitatis et in animo contrito* suscipiamur *a te*, ne redit-il pas virtuellement son *Dominus pars hæreditatis meæ?*

Et n'invoque-t-il pas le même Esprit sanctificateur qui vint bénir le premier sacrifice du nouveau clerc préparé pour se consacrer à l'œuvre divine ?

Les oblations suivantes : *Suscipe Sancta Trinitas ; Suscipiat Dominus hoc sacrificium ad laudem et gloriam nominis tui, ad utilitatem quoque nostram*, ne peuvent-elles pas rappeler au prêtre, en les renouvelant, les grâces reçues avec les *Ordres mineurs* pour concourir au culte divin et au salut des âmes ? Le sacerdoce n'a-t-il pas donné leur plein développement aux dispositions comme aux grâces communiquées alors au jeune clerc par la bénédiction de l'évêque ?

Et voici la Préface : la louange offerte à Dieu par Jésus-Christ en union avec les esprits célestes.

N'est-ce pas en recevant le *sous-diaconat* que le clerc s'engagea à vivre comme les Anges en chantant avec eux, par le saint bréviaire, l'éternel *Sanctus*, Dieu se trouvant ainsi glorifié par Jésus-Christ sur la terre comme au ciel ?

Puisse, en ce concert où tout proclame la sainteté, le prêtre ressusciter l'innocence angélique de son sous-diaconat, lui donner son éclat suprême puis-

qu'il ne la revêtait avec l'aube que pour se préparer à la sainteté sacerdotale!

Le *Te igitur* apporte une nouvelle oblation présentée à Dieu pour la pleine réalisation de la fin de l'Église : « former à Dieu un peuple saint », disait l'Anaphore que le Canon romain développe ici en nommant ceux pour qui on doit prier.

C'était une des attributions du *diacre* de lire les diptyques et dans son ordination l'évêque n'a cessé de lui recommander une splendeur de vie, plus efficace encore pour la sanctification des fidèles que la prédication de l'évangile.

L'Invocation des saints, l'offrande renouvelée du pain et du vin qui vont être consacrés, pourront rappeler au prêtre ses joies de diacre aspirant à la consécration sacerdotale, et en renouvelleront la grâce de fidèle serviteur.

Mais il a été consacré prêtre et, comme prêtre, il prend le pain, puis le calice, il prononce les paroles saintes et efficaces. « Je ne vis plus, c'est Jésus-Christ qui vit en moi » (1), doit-il pouvoir dire par ses vertus comme par ses pouvoirs.

Admoneo te ut ressuscites gratiam quæ est in te per impositionem manuum (2).

Que chaque jour l'exercice du divin pouvoir en ressuscite les grâces : grâces caractérisées d'un mot : *Imitamini quod tractatis :* grâce d'*immolation* avec Jésus : *memores beatæ passionis ;* grâce de *résurrection ;* grâce d'*ascension* (3) ne faisant

(1) Galat., II, 20.
(2) II Tim., I, 6.
(3) Phil., III, 20.

qu'un avec la victime, s'offrant avec elle afin d'obtenir une abondante bénédiction, une vraie Pentecôte pour l'Église de la terre et du Purgatoire.

Alors, avec l'Église militante, il s'unira à l'Église du ciel pour glorifier Dieu *per Christum et cum ipso et in ipso,* et pour obtenir par l'Oraison dominicale, abrégé de toutes les demandes, l'effusion de l'universalité des biens éternels.

La sainte communion vient chaque jour apporter de nouvelles grâces.

« Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et je demeure en lui (1). »

« Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte des fruits abondants (2). »

C'est la conclusion et le souhait que nous pouvons former en terminant cette étude.

(1) Jean, VI, 57.
(2) Jean, XV, 5.

QUATRIÈME PARTIE

L'Art Catholique

IVe PARTIE

L'Art catholique.

Introduction.

Vue générale. — Aussitôt après l'achèvement du Canon de la Messe, le prêtre chante ou récite l'Oraison Dominicale. Saint Grégoire le Grand a institué cette pratique et c'est avec un parfait à propos.

Le *Pater* résume, en effet, le mystère accompli au Saint Sacrifice, *Dieu glorifié :* son nom sanctifié, son règne établi, sa volonté accomplie ; ce sont les trois premières demandes. Elles sont adressées à Dieu pour obtenir une large application des fruits du sacrifice. Et, en même temps que Dieu glorifié, le *règne du mal* et de Satan son auteur *ruiné :* objet des trois dernières demandes du *Pater.*

L'un et l'autre : Dieu glorifié, Satan confondu, vont se réaliser dans la Communion, pour chacun de ceux qui se préparent à la recevoir. Et c'est ce pain céleste, aliment de l'âme, que la demande centrale du *Pater* appelle de ses vœux.

Voilà donc visée dans le *Pater* la réalisation du grand drame qu'est l'histoire du monde : le triomphe de Dieu sur le démon, soit dans l'ensemble de l'humanité, soit dans chacun de ses membres ; et,

cette réalisation s'accomplissant par l'Eucharistie.

Sera-t-il surprenant de voir les artistes chrétiens, aux diverses phases de l'histoire, prendre conscience de tout ce que ce drame a de poignant, apporter leurs concours à l'œuvre apostolique, exercer ainsi une sorte de sacerdoce, en développant, chacun suivant ses moyens, l'épopée héroïque et le drame tragique dont l'Anaphore de Vérone énonce le thème condensé ?

C'est ce que cette quatrième partie voudrait faire entrevoir. Pas d'autre prétention d'ailleurs que d'attirer l'attention des artistes sur ce thème essentiel de l'Église catholique et de les engager à en méditer le mystère.

Saint Paul écrivait aux Éphésiens : « Puissiez-vous comprendre quelle est la largeur, la durée, la sublimité, la profondeur de la charité du Christ, Cette science l'emporte sur toute autre science ; puissiez-vous ainsi vous remplir de toute la plénitude divine (1).

Division du sujet. — 1. Tout d'abord : Notions préliminaires sur l'art et les artistes.

2. L'art catholique.

3. Commentaire artistique du thème.

4. Développement intrinsèque du thème.

5. Développement du thème dans l'année liturgique.

6. Dilatation du thème dans l'Office divin.

7. Les acteurs du drame liturgique.

8. Le théâtre où l'action s'accomplit.

(1) *Eph.*, III, 18-19.

I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

a) *L'art et l'artiste en général;* b) *l'art liturgique et l'art catholique ;* c) *idéal de l'artiste ;* d) *modèle de l'artiste.*

I. **L'art et l'artiste en général.** — Revêtir de splendeur la *vérité* et la *bonté* : tel est l'objet des beaux-arts. L'art réalise ainsi la *beauté.*

L'artiste, contemplant le vrai et le bon, éprouve au cœur un ébranlement, une émotion.

Il exprime tantôt, en une œuvre unique, et l'objet connu et l'émotion ressentie ; ainsi en est-il des arts plastiques et des arts du dessin : ils *représentent* un sujet, en lui donnant une *expression.* Parfois l'œuvre d'art traduit seulement les sentiments dont l'âme de l'artiste déborde. C'est le cas de la musique sans paroles.

Les beaux-arts s'adressent ainsi à l'intelligence et au cœur : ils provoquent le *sentiment esthétique.*

Cette impression de beauté faite d'admiration et de complaisance se traduit elle-même en témoignages de louanges, en hommages glorieux.

Les chefs-d'œuvre de l'art font communier ceux qui les contemplent et les goûtent à l'idéal des auteurs de ces chefs-d'œuvre.

Chacun pourtant donne, pour ainsi dire, une couleur, un timbre spécial à l'émotion qu'il éprouve : la réaction de son âme prend l'empreinte de ses propres qualités. La communication de

l'ébranlement physique ou moral en change parfois la nature. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'ébranlement physique, une somme donnée d'énergie électrique deviendra ici lumière, là chaleur, ailleurs vibration sonore ou mouvement mécanique.

De même, dans l'ordre spirituel, la perception d'un même idéal et le retentissement de cette perception dans le cœur d'un artiste se traduisent sous des formes variées, suivant que l'artiste est architecte, sculpteur, peintre, poète, musicien, artiste lyrique.

Chacun exprimera l'idéal conçu et les affections qu'il en éprouve, en mettant en œuvre la technique et les procédés de son art. Il exploitera pour cela les matériaux dont il dispose.

Mais comment transmettra-t-il sa pensée et les sentiments qui l'accompagnent lorsque leur expression est de sa nature fugitive telle que le son de la parole et du chant ?

Il n'en est pas, de la poésie et de la musique entendues, par exemple, comme des arts plastiques, ou de la peinture. Ici, la forme sensible, exprimée une fois pour toutes, est de sa nature durable, là elle s'évanouit une fois exprimée.

Il peut toutefois rester à l'artiste une ressource : celle de *noter* en signes conventionnels l'expression artistique jaillie de son âme. Ces signes, tels l'écriture et la notation musicale, d'autres artistes devront les interpréter. Ainsi en est-il du chant et de la musique instrumentale ; pareillement de la déclamation d'un texte poétique.

L'âme de l'interprète, son talent, et les ressources matérielles dont il dispose : sa voix, son instrument,

ses gestes, lui permettront de faire valoir avec plus ou moins de bonheur la pensée et le sentiment du compositeur.

De la conception que l'artiste interprète se fera de l'œuvre première, de la sincérité de son émotion, non moins que des moyens extérieurs dont il dispose, dépendra la valeur esthétique de *l'exécution*. Plus encore sera-t-elle en dépendance de l'état d'âme religieux de l'artiste s'il est question de donner tout son relief à une œuvre d'art catholique.

Toutes ces notions préliminaires doivent nous conduire et trouver leur application dans l'art catholique.

II. L'art liturgique et l'art catholique. — *L'art liturgique* dans sa complexité embrasse tous les beaux-arts.

Tous ont en effet apporté leur concours dans l'*œuvre officielle* du culte rendu à Dieu par l'Église, ce qui est proprement la liturgie catholique.

Des textes, des chants, des gestes cérémoniaux, un matériel déterminé sont consacrés, prescrits, soit dans l'ACTION même eucharistique : la Messe, centre de la Liturgie, soit dans le cadre spirituel : l'*Office divin*, où elle s'accomplit, soit dans les conditions matérielles où elle s'exerce. Tout cet ensemble peut revêtir, doit revêtir, dans une certaine mesure, une forme esthétique.

Cet art liturgique d'ailleurs est variable avec la solennité extérieure où les fonctions qu'il accompagne s'accomplissent. Ses manifestations n'ont pas été les mêmes dans les diverses conditions où l'Église a vécu au milieu des sociétés civiles.

C'est ainsi qu'en outre de l'art liturgiqne proprement dit, l'art catholique a été et reste toujours admis à joindre aux formes esthétiques officielles, un cadre varié en rapport avec les ressources artistiques dont chaque siècle dispose, pour décorer et glorifier l'objet divin de la Liturgie.

Afin de nous rendre compte du développement artistique parallèle à celui qui fut donné au texte du thème apostolique, voyons d'abord quel idéal est proposé à l'artiste par ce thème primitif.

A mesure que des artistes ou juifs ou païens se convertirent à l'Évangile ils se trouvèrent en présence de cet idéal et y puisèrent leurs inspirations.

III. Idéal de l'artiste. — La première phrase de l'Anaphore de Vérone nous fait connaître l'idéal de l'artiste catholique.

1. *Glorifier Dieu.* — Rendre grâces à Dieu est le but de la vie, c'est-à-dire glorifier le Maître Souverain, en faisant servir à sa louange tout ce que nous avons reçu de lui en bienfaits. Ce sera la fin de l'artiste.

Par les moyens dont il dispose il exprimera sa reconnaissance pour tous les biens reçus de Dieu. La reconnaissance, sentiment si noble et qui nous touche plus directement, inspirera tous les autres sentiments. Nous le voyons au début du *Gloria in excelsis,* où l'action de grâces semble résumer tous les hommages jaillissant du cœur à la contemplation de la gloire de Dieu. *Gratias agimus tibi, propter magnam gloriam tuam.*

2. *Par Jésus-Christ.* — L'idéal de l'artiste sera aussi de glorifier Dieu, de lui rendre grâces *par Jésus-Christ.*

C'est bien à cette hauteur que se sont placés de tous temps les artistes vraiment chrétiens. Ils ont entendu la recommandation de saint Paul, précisément au moment où il va exposer aux Philippiens le plan divin de la Rédemption, tel que l'explique l'anaphore. *Hoc sentite in vobis*, dit-il, *quod et in Christo Jesu.* Ouvrez votre cœur aux mêmes sentiments qui animaient le Cœur de Jésus. Ce sont des sentiments semblables aux siens qui devraient inspirer l'artiste.

3. *Pour les fins de Jésus-Christ.* — L'artiste, s'identifiant pour ainsi dire avec Jésus dans ses pensées et ses sentiments, voudra comme lui être *sauveur*, *rédempteur*, *éducateur* de l'humanité. Il n'est pas de plus noble fin de l'art.

L'artiste chrétien, en glorifiant Dieu se proposera de sauver, de racheter les hommes, de les instruire et de les émouvoir en les attirant au vrai, en les inclinant au bien par la splendeur qu'il saura donner à l'un et à l'autre.

Tel est l'idéal de l'artiste chrétien : être un autre Jésus-Christ, employer toutes les ressources artistiques dont il dispose, à glorifier Dieu, à sanctifier les hommes.

IV. Modèle de l'artiste. — 1. *Dieu en lui-même.* — Le modèle transcendant de l'artiste catholique est dans la vie même de Dieu : sa vie intime.

Le Verbe divin est l'expression intérieure parfaite

du Père. Il est, dit l'Épître aux Hébreux, la splendeur de la gloire du Père et l'empreinte de sa substance, *splendor gloriæ et figura substantiæ ejus*. Il est la *vérité* personnelle.

De l'être infiniment parfait qu'est le Père et de son Fils éternellement engendré procède nécessairement la *bonté* personnelle : le Saint-Esprit.

Le Verbe, nous dit l'Anaphore, est inséparable du Père —57. Il lui est consubstantiel, précisa le concile de Nicée : nous le proclamons tous les dimanches.

2. *Dieu dans la création.* — Pour manifester au dehors sa gloire, le Père, dans sa bonté, a créé le monde par son Verbe, artiste divin : *per quem omnia fecisti* —58.

Et d'abord il tire du néant par son Verbe les innombrables esprits célestes : ils seront les témoins de la création du monde matériel dont l'évolution doit s'accomplir dans une incommensurable série de siècles.

La science moderne, en nous ouvrant des horizons jusqu'alors insoupçonnés sur le passé des astres, nous en révèle aussi la prodigieuse multiplicité.

L'astronomie et les théories cosmogoniques en faveur nous font entrevoir quelque chose des beautés dont, pendant qu'elles se réalisaient, les intelligences célestes seules contemplèrent les merveilles, en glorifiant leur auteur. Ainsi en fut-il de toutes les vicissitudes dont la terre fut le théâtre.

La Genèse, dans l'Hexaméron, trace en quelques traits sublimes la synthèse de cette histoire ; l'étude

des formations terrestres en révèle l'étonnante complexité.

Dieu préparait ainsi la scène où devaient s'accomplir les grands gestes de Dieu vivant au milieu des hommes.

Dans les assises du globe s'élaboraient aussi des matériaux dont l'art chrétien exploiterait un jour les richesses.

Toutes les prodigieuses merveilles dues au jeu des forces physiques, la plupart inconnues aux siècles passés, nous disent quelque chose de l'étonnante magnificence de l'œuvre du Verbe, l'artiste divin.

La création de l'homme vint couronner cette œuvre. A la louange des esprits célestes, étrangers par leur nature au monde matériel, elle ajouta une nouvelle action de grâces.

Jaillissant de l'intelligence et du cœur de l'homme, elle s'exprimait en manifestations extérieures où sa voix, son chant, ses gestes, les attitudes variées de son corps, associaient la nature inférieure à l'adoration, à l'action de grâces de ce roi, de ce prêtre de l'univers.

Le Père avait créé l'homme par son Verbe, puis il avait *insufflé* dans sa substance organique l'esprit vivifiant : *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ et factus est homo in animam viventem* (1).

A ces bienfaits naturels, Dieu, par un privilège ineffable et tout gratuit, surajoute la participation à sa propre vie : la grâce, en attendant la gloire.

Pour la mériter l'homme fera servir toute la créa-

(1) *Genes.*, II, 7.

tion à la louange du Père : l'univers trouvera la perfection de sa bonté et de sa beauté quand l'homme, à l'imitation de l'art divin, traduira la contemplation et les sentiments de son âme au moyen des ressources expressives dont l'a gratifié l'artiste souverain : le Verbe de Dieu.

L'art humain sera fait ainsi à l'image et à la ressemblance de l'art de Dieu. Hélas ! par leur désobéissance, nos premiers parents, à l'instigation de Satan, l'ange rebelle, ruinèrent ce bel ordre.

3. *La Rédemption.* — Mais Dieu dans sa miséricorde promit un Sauveur.

Et voilà que va commencer le poème, le drame tragique de la Rédemption. Il sera l'Histoire de l'humanité à travers les siècles : poème, drame dont le Verbe incarné sera le héros.

Le Fils de Dieu anéanti dans la chair (1), par les humiliations de son obéissance sera conduit jusqu'à la mort et à la mort de la croix, mais par sa mort nous donnera la vie, triomphant de Satan et par sa résurrection, par son ascension recevant la gloire, si chèrement conquise au prix de son sang.

Ce drame émouvant doit avoir sa *représentation*, mais non dans une tragédie vulgaire : il se reproduira dans l'*Histoire de l'Église*. L'Apocalypse nous donne, en des images incomparables, la prophétie de ces combats aussi glorieux que terribles où l'Église militante s'anime par les perspectives du Ciel.

(1) *Philip.*, II, 6-11.

Bien plus, *chacun de nous* devra être le héros, dans sa vie morale, d'un poème tout pareil.

Et c'est pour reproduire ainsi dans son Église et en chacun de nous et ses luttes et sa victoire que Jésus-Christ a institué le chef-d'œuvre de son amour qu'est l'*Eucharistie*.

4. *L'Eucharistie*. — Ce chef-d'œuvre, chaque prêtre a reçu le divin pouvoir d'en renouveler tous les jours le mystère.

Et les artistes chrétiens ont prêté leur concours à l'Église, sous sa haute direction, pour envelopper ce *mystère* auguste, disons ce drame sacré, de toutes les splendeurs dont l'art humain baptisé est susceptible.

Ainsi Dieu sera mieux glorifié, l'Église magnifiée et les âmes seront sauvées.

Conclusion. — En résumé pour imiter l'art de Dieu, l'artiste chrétien devra s'inspirer de l'œuvre de la création et, mieux encore, de l'œuvre rédemptrice, *mirabiliter condidisti, mirabilius reformasti* (1).

Il verra dans le thème apostolique tout le récit de la Rédemption converger vers les fruits de la Passion, et l'Eucharistie en découler.

Ces fruits seront aussi ceux de l'art chrétien. « Dissoudre la mort, ce grand dissolvant, briser les chaînes dont Satan avait enlacé l'humanité, fouler aux pieds l'enfer, d'un mot, ruiner l'empire du mal,

(1) Oraison : *Deus qui humanæ substantiæ dignitatem*, à l'Offertoire de la Messe.

voilà les *ombres*. Elles aideront l'artiste à donner tout son *relief* et sa *splendeur* au vrai et au bien : illuminer les justes, conduire les âmes à leur terme, la possession de Dieu, et ressusciter tout ce que le péché avait frappé de mort.

En poursuivant ces fins de toute son âme, l'artiste, dans n'importe quelle branche des beaux-arts, procurera la gloire de Dieu.

II. — L'ART CATHOLIQUE

a) *Vue générale,* b) *sources,* c) *évolution.*

I. **Vue générale.** — L'art catholique commentera donc, dans la célébration plus ou moins solennelle du mystère, le *thème* qui, en se développant, nous a donné la Messe basse romaine tel que nous la célébrons aujourd'hui.

D'ailleurs l'Apôtre bien-aimé, en même temps qu'il traçait dans le dernier des Livres saints le tableau des épreuves et des luttes de l'Église, avait dessiné, en traits de flamme, celui de la prodigieuse liturgie du ciel.

Ainsi voulait-il encourager chacun des soldats chrétiens en leur décrivant, autant que le pouvait le langage humain même inspiré, les gloires de la cité future.

Ces images, l'Église, par les artistes chrétiens, les a transportées et plus ou moins transposées dans la liturgie de la terre.

La Messe basse comprend tout le *fonds vivant* de la liturgie.

La Messe chantée, la Messe solennelle où le célé-

brant est entouré et servi par les ministres sacrés, la Messe pontificale plus solennelle encore, la Messe papale enfin ont environné le drame réel de l'Eucharistie d'une incomparable splendeur.

Ce commentaire de l'ACTION par excellence fut d'abord timide et humble dans les manifestations intimes des catacombes, dans les réunions plus ou moins furtives où le mystère pouvait s'accomplir, dans les maisons privées, dans les premières églises nécessairement modestes sous la menace des persécutions.

Le culte émancipé, avec la liberté de l'Église, rendit sous Constantin le commentaire artistique de plus en plus complexe et brillant.

Plus tard, le Pontife-Roi put mieux encore exploiter toutes les richesses, encourager les artistes chrétiens, mettre au service de l'Eucharistie la hiérarchie entière devenue autour du Vicaire de Jésus-Christ une vraie cour royale.

II. — Sources de l'Art catholique.

1. **Principe propre.** — L'Église instituée par Jésus-Christ, ayant reçu, en la personne des Apôtres, mission d'évangéliser le monde, et, par l'Évangile, d'en faire l'éducation morale, reçut, au jour de la Pentecôte, l'Esprit de lumière et de force dont elle avait besoin pour surmonter tous les obstacles. Cet Esprit est le principe intime de l'Église.

Elle possédait avec l'Eucharistie le pouvoir de donner le Saint-Esprit et d'assurer la pérennité de ce double pouvoir, grâce à l'Ordination. Pour

développer son action apostolique, en s'aidant du concours des artistes, à mesure qu'ils se convertiraient, ou qu'ils se formeraient dans son sein, l'Église naissante n'était pas dépourvue de ressources venues d'ailleurs. Elle n'apparaissait pas sur la terre comme une étrangère sans relations avec le passé.

2. **Sources dérivées avant Jésus-Christ.** — Par ses racines la nouvelle religion plongeait jusqu'aux origines du monde. Elle était, en son fondateur, le fruit de l'arbre de Jessé.

L'ancienne loi avait préparé la loi nouvelle. Elle l'avait enrichie de tous les trésors artistiques de ses livres sacrés, et de son culte figuratif.

a) *Moïse et l'Égypte.* — Or, ce culte, avec Moïse, instruit dans la sagesse des Égyptiens, s'était assimilé, en l'épurant, tout l'art des Pharaons. Un des plus suggestifs commentaires des prescriptions mosaïques relatives à la liturgie du tabernacle, durant les années écoulées dans le désert sinaïtique, est donné par l'étude des musées égyptiens, par exemple celui du Louvre (1).

Bezéléeb et Ooliab, furent, il est vrai, remplis de l'esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence et de savoir, mais c'était surtout, sans doute, pour mettre en œuvre, d'une manière digne de Dieu, la formation artistique reçue en Égypte (2).

(1) Vigouroux. *La Bible et les découvertes modernes.* Le Pentateuque l. V, ch. VIII. L'art égyptien et l'art hébraïque.

(2) *Exode,* XXXI, 2-6.

b) *Salomon et Tyr.* — Plus tard Salomon sut exploiter tout l'art de Tyr dans la construction du temple (1).

c) *Les prophètes de l'exil et l'art assyrien.* — Aux temps de la captivité, les auteurs sacrés, dans leurs descriptions, mirent à contribution l'art civil ou religieux des civilisations assyriennes, chaldéennes, persannes.

« Nous pouvons nous figurer quels furent l'impression et l'étonnement des captifs lorsqu'ils virent pour la première fois (ces monuments religieux) dans tout l'éclat de leur beauté et avec leur magnifique entourage. Ils durent être tentés de croire les Chaldéens au-dessus d'eux et la religion qui avait une telle magnificence put leur paraître moins misérable qu'ils ne l'avaient imaginée.

« La Providence prit soin de les empêcher de tirer ces fausses conclusions. Dans ce pays de l'art, Dieu fit de ses prophètes des maîtres de l'art, et, par eux, il se montra à son peuple au-dessus de tout ce qu'ils voyaient en Chaldée. Si ces œuvres colossales avaient d'abord ébloui leurs yeux, ils purent bientôt reconnaître avec admiration, en entendant les oracles de leurs voyants, ou en lisant leurs écrits, que leur Dieu, le vrai Dieu, était infiniment plus beau et plus grand. Ceux-ci le montrèrent sous un aspect nouveau, approprié au milieu sous lequel ils avaient été transportés ; des éléments jusqu'alors inconnus apparaissent pour la première fois dans la littérature hébraïque. La

(1) III Rois, v.

sculpture jusqu'alors ignorée tient une large place dans les livres de Daniel et d'Ézéchiel » (1).

Cette remarque est typique : elle fait toucher du doigt le parti que tirera la liturgie de l'art païen. Elle saura en transposer, en transfigurer les beautés, pour les faire servir à illustrer l'œuvre rédemptrice.

d) *Les Psaumes.* — Bien mieux que les descriptions des prophètes et les récits des historiens de l'Ancien Testament, les *Psaumes* fournirent des matériaux à l'art chrétien.

Les Psaumes, courts poèmes lyriques, étaient une admirable collection où l'artiste chrétien pouvait puiser ses inspirations.

« Dieu et l'homme, voilà le sujet des Psaumes : Dieu dans sa grandeur, dans sa bonté, sa miséricorde, ses bienfaits, sa justice ; l'homme dans sa faiblesse, sa petitesse, sa misère, ses infidélités, et le besoin qu'il a de son Créateur (2). »

Les uns chantent l'œuvre créatrice, les autres annoncent et décrivent prophétiquement le Messie futur et exaltent la rédemption.

Cette rédemption est préfigurée par les luttes, les échecs momentanés, les délivrances et les victoires du peuple de Dieu, et présagent le drame évangélique suivi des combats et des triomphes de

(1) Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes.* IVe partie, l. I, ch. III. *La Vision des Chérubins.* Cette vision est singulièrement éclairée, pour les commentateurs modernes, par une visite au Musée assyrien du Louvre.

(2) Vigouroux, *Manuel Biblique.* Introduction au livre des Psaumes, nº 655.

l'Église. Mais, remarquons-le, ces accents du psalmiste reçoivent de leur passage dans le Cœur et sur les lèvres du Christ, une portée qui en relève et en éclaire singulièrement la signification (1).

Il n'est pas jusqu'à la forme poétique des Hébreux, dont le *parallélisme* n'est guère moins apparent dans les traductions que dans l'original, qui n'ait, plus ou moins consciemment, influé sur les formes des différents arts, soit par la symétrie, soit par le contraste de ses membres.

Les poèmes lyriques de la synagogue sont passés avec leurs chants à l'Église. Elle devenait la fleur et le fruit préparés par la longue élaboration des siècles antérieurs.

3. *Sources depuis Jésus-Christ.* a) *Juifs convertis.* — Les Juifs convertis, les Apôtres d'abord, reçurent de Jésus les apports de l'art sémitique.

Tout ce que cet art avait de beautés devint, comme les Livres saints, l'héritage de l'Église.

Rome, avec Pierre et Paul, accueillit cet héritage. Elle s'enrichit ensuite successivement de tous les trésors du Nouveau Testament et finalement, nous l'avons dit, des beautés de l'Apocalypse, synthèse de toutes les images prophétiques.

Les tableaux des splendeurs de la liturgie céleste y reposent des exploits effrayants de l'esprit mauvais. Satan s'y acharne contre l'Église, il est impuissant à l'empêcher d'enfanter Jésus dans les âmes. Ainsi saint Jean achève en poésie grandiose

(1) On sait quel admirable parti Racine a tiré de la poésie biblique dans les chœurs d'*Athalie* et d'*Esther*.

ce que les délicieux et si touchants récits de l'Evangile, les origines chrétiennes narrées dans les Actes et les Épîtres Apostoliques apportaient aux artistes d'inspirations nouvelles.

1. *Païens convertis.* — A Rome, le fleuve artistique chrétien rencontre l'affluent de toute la civilisation grecque et de toutes celles des peuples vaincus dont la grande ville était devenue le confluent.

III. **Évolution de l'Art chrétien.** — Tous les artistes convertis mettent en commun leur technique et leurs procédés, et Jésus, vivant dans son Eucharistie, accueille toutes ces ressources artistiques « il les sanctifie, il les vivifie, il les bénit » (1).

1. *Catacombes.* — Durant les premiers siècles de persécutions, la beauté intrinsèque du thème apostolique ne s'entoure guère d'autre splendeur extérieure que de celle du courage des martyrs. Par leur sacrifice ils célèbrent celui où ils vont puiser leur héroïsme (2). Cependant les inscriptions, les fresques, etc., des catacombes restent de précieux témoins de l'art chrétien. Le germe se développera bientôt.

2. *L'Église libre.* — Quand la liberté et le grand air sont rendus par Constantin à l'Église, il se produit comme une explosion de l'âme artistique

(1) Canon de la Messe à *Per quem hæc omnia.*

(2) Voir ci-dessus, p. 125, la prière de saint Polycarpe.

chrétienne. Et bientôt les splendides basiliques de Rome sont le théâtre des manifestations du culte rendu au vrai Dieu, devant lesquelles pâlit tout l'éclat des sacrifices et des fêtes idolâtriques.

3. *Les barbares et le moyen âge.* — Lorsque les peuples barbares, à l'âme neuve et aux passions puissantes, envahirent l'empire romain, ils furent conquis par l'Évangile. Rome, confluent spirituel, s'assimila les qualités de ces nouveaux chrétiens ; une sève nouvelle fit produire au christianisme, greffé sur ces plantes vivaces, les merveilleux fruits artistiques du moyen âge, dont les églises monastiques et les cathédrales proclament si éloquemment la gloire.

On pourrait voir dans les floraisons artistiques de ces siècles de foi profonde l'apogée de l'art chrétien.

Car hélas ! bientôt un souffle d'hérésie, puis d'impiété, envahit le monde.

4. *Renaissance païenne.* — Avec la renaissance l'art païen ressuscite.

Le christianisme tire le parti qu'il peut d'un art où la beauté plastique est tout, où l'*expression* procède des passions bien plus que des sentiments.

Et pourtant quels fruits artistiques encore la sève chrétienne a produits notamment à Rome ! La basilique de Saint-Pierre, le chef-d'œuvre de cette renaissance, condense dans ses murs, et dans les fonctions les plus solennelles qui s'y accomplissent, les merveilles d'un art, malgré tout, baptisé.

5. *Révolution.* — Plus tard la Révolution, au moins chez nous, s'acharne contre nos chefs-d'œuvre réputés productions de l'obscurantisme et de la barbarie.

6. *La grande guerre.* — Et, quand une nouvelle renaissance, foncièrement chrétienne celle-là, nous a rendu la compréhension et la rénovation de ces merveilles artistiques, voilà tout à coup, dans la guerre actuelle, des désastres, des incendies et des ruines où nous apparaît, semble-t-il, le paroxysme de l'impiété protestante aboutissant au panthéisme et à l'extinction à la fois de l'art catholique et du génie latin.

7. *Espérances.* — Mais patience, l'art du moyen âge a été restauré ; l'architecture, la musique, aussi bien que la philosophie chrétienne, nous ont été rendues par l'Église, avec cela un mouvement admirable vers le Sacré-Cœur, inspirateur des sentiments de l'artiste chrétien.

L'Eucharistie redevient le centre de la vie des fidèles : Des ruines actuelles, espérons-le, va surgir un renouveau chrétien.

Il saura mettre en valeur la conception autrement grandiose de l'œuvre divine substituée par les sciences modernes aux vues étroites du passé, grâce aux progrès de la cosmogonie, de l'astronomie, de la géologie et de la paléontologie.

Les découvertes historiques et préhistoriques nous renseignent sur les documents primitifs de toutes les civilisations et sur les origines chrétiennes.

Les forces de la nature mettent à la disposition

de l'artiste des moyens nouveaux d'expression dont tous les arts peuvent bénéficier (1).

Que Dieu nous donne des artistes chrétiens, des artistes qui aient réalisé, qui du moins travaillent à réaliser dans leur vie le chef-d'œuvre moral qu'est Jésus-Christ vivant dans l'âme du chrétien, et tout ce monde créé, et, toutes les richesses matérielles, intellectuelles et artistiques, ils les exploiteront.

Alors, nous pouvons l'espérer, une efflorescence toute nouvelle de l'art chrétien servira de transition à l'art divin pleinement réalisé par Jésus-Christ avec les anges et les saints dans l'éternité.

Pour aider à ces résultats, s'il est possible, revenons à notre document si heureusement mis en lumière au début de ce siècle, et, puisqu'il est le résumé concis, nous l'avons vu dans la deuxième partie, d'où la Messe romaine s'est inspirée dans son développement, voyons comment l'art chrétien y a trouvé sa place.

III. — COMMENTAIRE ARTISTIQUE DU THÈME APOSTOLIQUE

Tel que nous l'avons étudié, ce thème est tout d'une venue.

Le célébrant pouvait le chanter, du commence-

(1) Par exemple : à Saint-Pierre de Rome, au moment où s'achève la lecture du décret d'une béatification ou d'une canonisation, subitement, dans les hauteurs de l'abside on voit apparaître l'image du Bienheureux toute rayonnante de feux électriques. Les fils ténus et noirs rendus tout à coup étincelants ne sont-ils pas, mieux que la lumière des cierges employés jadis, un éclatant symbole de la transfiguration des saints dans la gloire ?

ment à la fin, sur le récitatif de la Préface romaine. Ce récitatif, certes, pourrait en faire valoir, par un intelligent phrasé, la sévère beauté.

I. **Début du thème.** — C'est l'action de grâces générale, embrassant, d'un mot, le *retour* vers Dieu, en *glorification*, de tous les bienfaits reçus : « Nous vous *rendons* grâces. »

Cette action de grâces passant par le *Cœur* de Jésus-Christ, Fils bien-aimé du Père, s'exprimant sur les *lèvres* du prêtre par qui se poursuit, à travers les siècles, son œuvre de salut, de rédemption et d'éducation en la vie divine !

Cette louange rendue au nom de toutes les créatures, par Celui qui les a tirées du néant et qui les résume dans son humanité !

Certes ce début proclame hautement quelle doit être la complaisance que le Père prend à ces hommages, et combien l'humanité tout entière doit admirer la beauté sobre et solennelle de ce concert de louanges rendu à Dieu par le prêtre, au nom de tous.

Mais ce n'est qu'un prélude : le résumé de l'œuvre divine. En voici l'histoire :

II. **Histoire.** — Qu'il sera émouvant d'entendre, dans le silence des fidèles, le récit de la manière dont cette action de grâces s'est réalisée dans le monde !

1. *Incarnation.* — Le Verbe, envoyé dans le sein de Marie, s'incarnant et présenté à son Père comme victime et comme son Fils !

2. *Vie et passion.* — Et, ainsi anéanti dans la chair, s'humiliant en sa naissance, accomplissant la volonté de son Père pour lui acquérir un peuple saint, au prix de cette obéissance poussée jusqu'à la passion qu'il subira volontairement, qui triomphera de la mort, brisera les chaînes de Satan, foulera aux pieds l'enfer ; illuminera les justes, consommera l'œuvre promise et en manifestera la gloire dans la résurrection !

3. *Eucharistie.* — Mais auparavant voici le chef-d'œuvre d'amour : l'Eucharistie qui réalise les mêmes merveilles.

Et ici le récit devient un acte : Les gestes du prêtre accompagnent sa parole, et ce que son chant proclame s'accomplit en effet. Ce pain qu'il a pris, de ses mains, sur lequel il rend grâces en le bénissant, c'est maintenant le corps de Jésus, et ce calice contient son sang.

4. *Mort.* — L'un et l'autre sont la victime d'action de grâces offerte, mémorial de l'immolation sanglante et en contenant tout le prix.

5. *Résurrection.* — Ce mystère est aussi le mémorial de la résurrection puisque, sous les saintes espèces, Jésus est là avec son corps glorifié. Oh ! quel prodige ! et qu'il doit être saint le prêtre revêtu d'un tel pouvoir ! Sa vie doit être une vie céleste. (*Philip.*, III, 20.)

6. *Pentecôte.* — Que l'Esprit-Saint prenne possession de l'oblation de l'Église ! Que par lui toute l'Église soit consommée dans l'unité !

7. *Doxologie.* — Que la communion remplisse les âmes du Saint-Esprit et qu'ainsi toute l'Église, par Jésus-Christ, glorifie le Père, maintenant et toujours !

Pourrait-on concevoir un thème plus magnifique (1) ?

III. Développement. — Mais sera-t-il possible au prêtre de contenir les émotions de son cœur ?

(1) La portée du thème apostolique réside entièrement, on le voit, dans la foi au dogme Eucharistique.

Sans doute ce dogme ne saurait trouver d'autre démonstration que l'évidence de l'autorité divine qui nous impose la foi à ce mystère. L'Église catholique attribue aux paroles de la promesse (Jean, VI, 48-59.) et à celle de l'institution de l'Eucharistie (I Cor., XI, 24 ; — Matth.., XXVI, 26; — Marc, XIV, 22 ; — Luc, XXII, 19), une signification à la fois réaliste et spirituelle. C'est l'interprétation dont Bossuet, en maints endroits, a si magnifiquement exposé le sens et le bien fondé.

Mais ne serait-il pas vraiment étrange de vouloir astreindre Dieu, quand il s'agit du salut des hommes, à ne rien établir dont la raison ne pût rendre compte?

Comment ! Toutes les sciences humaines nous offrent des théories accessibles seulement aux initiés, et dépassant les conceptions du vulgaire ; pour les savants eux-mêmes le mystère se dresse insondable au bout de toutes les hypothèses imaginées pour expliquer les phénomènes d'ordre naturel, et on s'étonnerait que Dieu soumette à notre foi des dogmes en rapport avec son intelligence infinie, réalisables par sa toute-puissance, et débordant nos conceptions si courtes et notre pouvoir si borné ?

Dieu a réalisé toutes les merveilles dont la science s'honore tant de découvrir quelques minimes détails, et cela en vue de nos intérêts purement terrestres, comment s'étonner qu'il en ait accompli de plus étonnantes encore quand il veut pourvoir aux intérêts éternels, et témoigner l'excès de son amour pour nous ?

Sic Deus dilexit mundum ! (Jean, III, 16.) *Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos* (Jean, XIII, 1).

et n'en mêlera-t-il pas comme nécessairement les élans au récit de ses lèvres? Et les fidèles resteront-ils muets en entendant l'énoncé de pareils prodiges, alors que la voix du prêtre trahit son émotion?

Car enfin, ce récit n'est pas un simple souvenir. Sa réalisation actuelle devient chaque jour le principe vivant qui soutient l'Église, continuant, à travers les siècles, la passion et les combats du Seigneur.

Et chaque âme est le théâtre de ces luttes, de ces victoires, et plus tard du triomphe définitif : Jésus veut vivre dans le chrétien et rendre par tous les détails de sa vie et de la vie de l'Église à son Père tout honneur et toute louange! Il faudra que ce thème soit commenté, il le sera avec tous les matériaux dont l'Église dispose ; l'art liturgique apportera ses beautés, comme le dogme la vérité de ses formules, et la supplication le principe du bien, fruit de la grâce et de la bonne volonté.

Quant aux ressources matérielles nécessaires à l'artiste, l'Église les recevra à l'*Offrande*. Les fidèles seront heureux de *sacrifier* avec la divine victime une part de leurs biens, pour rendre à Jésus-Christ en gloire ce que l'Eucharistie apporte en bienfaits et avec elle glorifier le Père, de qui dérive toute richesse.

IV. — DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE DU THÈME

Nous avons dit, dans la deuxième partie (1), comment le texte de la messe romaine a développé le thème apostolique ; voyons à présent le beau,

(1) Pages 102 et suiv.

dans l'art du chant surtout, communiquer sa splendeur à la vérité et à la bonté.

I. Anaphore. — 1. *Préface et Sanctus.* — Et d'abord, les mots *Filius tibi ostensus est,* au moment de l'Incarnation, invitent à se demander quels purent être les acteurs de cette offrande. — A cet instant même, Jésus, le Fils bien-aimé, s'offrait à la Majesté infinie pour remplacer les victimes de l'ancienne loi, et rendait ainsi à l'auteur de tous les biens l'Action de grâces digne de lui.

Précisément, l'Épître aux Hébreux, avons-nous dit (1), nous montre les anges adorant, à cette heure, le Verbe incarné. Avec quelle ardeur ils unirent alors leurs hommages à ceux de la Vierge Marie qui, au nom de l'humanité entière, offrait son propre Fils à celui qui en était le Père !

Ces hommages d'abord silencieux retentirent à Bethléem dans le concert des anges, proclamant gloire à Dieu, paix à la terre, bonne volonté aux hommes : tous les fruits du sacrifice enfin.

Quel magnifique tableau ce souvenir offrait au célébrant ! On conçoit bien que le pape Sixte I (119-128) ait inauguré ou sanctionné le beau commentaire du *Gratias tibi referimus* qu'est la préface avec son lyrisme enthousiaste : *Per quem majestatem tuam laudant Angeli,* et qu'il ait ainsi amorcé le chant du *Sanctus* emprunté à la vision d'Isaïe (2).

Mais alors, le chœur de l'Église de la terre s'asso-

(1) Page 74. Voir aussi Appendice I, II.

(2) Isaïe, VI, 2.

ciant au concert céleste, on voit la transformation qui s'opéra dans le rite sacré. Pendant que retentissaient les *Sanctus* et *Hosanna,* le célébrant pouvait développer à voix basse le thème apostolique, sollicitant, par la prière, l'acceptation des oblats, en vue de l'*acquisition* du peuple saint, il s'efforçait d'obtenir, et l'accomplissement de la volonté du Père, par toute l'Église militante, à l'exemple du maître, et l'imitation de la sainteté de Dieu, pendant que, par leurs chants l'Église, de la terre et les anges du ciel proclamaient cette sainteté.

Pour appuyer sa demande il appelait en communion de prières la personne de Marie, des Apôtres et des Martyrs *déjà acquis* à la gloire.

Tout cela pour nous procurer la paix au milieu des luttes de l'Église militante et, triomphants de l'enfer, nous conduire à la victoire définitive.

2. *Benedictus.* — Après la consécration, commencée dans le silence, le chant *Benedictus* continuait à glorifier Dieu par son Fils rendu présent, et *Hosanna* célébrait ainsi la suite du mystère où tout le drame de la vie de Jésus est commémoré, jusqu'à ce concert éternel dont il est le coryphée, et que la doxologie finale du canon exprime si bien.

Ainsi le concert commencé à Nazareth par le Verbe Incarné, s'est continué, et domine toujours la reproduction de ses mystères sur nos autels et dans le Ciel.

Et ce concert a inspiré aux artistes chrétiens cet admirable recueil de *Sanctus* grégoriens (1) du

(1) *Kyriale Vatic.*

« Graduale » de l'Édition Vaticane, depuis le plus simple d'entre eux (1), récitatif continuant celui de la préface fériale, jusqu'aux plus développés dont la suite des siècles a enrichi cette collection officielle (2).

Plus tard encore la musique polyphone, au XVI^e^ siècle, non plus l'art liturgique officiel, mais l'art catholique accepté par l'Église, enrichit de splendides *Sanctus* et *Benedictus* les répertoires des artistes, et depuis toutes les ressources de la musique moderne s'y sont à leur tour employées.

Souvent aussi les accords de l'*orgue,* doux et suaves, surtout aux instants de la consécration, font planer sur l'assemblée des fidèles les magnificences d'harmonies émules et image des cantiques célestes. Aussi quelle beauté quand un artiste vraiment chrétien, ému de la réalité profonde du mystère dont la foi lui révèle la grandeur, fait passer son âme dans ses doigts, pour exploiter la

(1) N° XVIII.

(2) Un jour, le célèbre organiste Lemmens jouait en présence de Gounod un morceau religieux ; le maître ravi tombe à genoux.

« Quel est donc le compositeur d'une telle œuvre ? » s'écria l'artiste français.

— Cette œuvre, répondit Lemmens en souriant, est un simple *Sanctus* du plain-chant : le *Sanctus* des dimanches du Carême. »

Cette anecdote fut racontée, au séminaire de Saint-Sulpice, par Lemmens lui-même alors qu'il ne connaissait pas encore la rénovation du chant grégorien que préparait D. Pothier. C'était vers 1878. Peu après il rencontrait à Rome le docte bénédictin; ayant eu quelque entretien avec lui il écrivait : « D. Pothier c'est notre maître à tous. »

prodigieuse merveille de physique et de mécanique qu'est devenu l'orgue (1) !

Ainsi les chants du *Sanctus* et du *Benedictus* relient, à la messe solennelle, le chant de la *Préface*, avec les anges, à la *Doxologie* offerte à Dieu par l'Église entière du ciel et de la terre : *in sancta Ecclesia tua*, disait le n° 188 de l'anaphore chantée, paroles développées, nous l'avons montré (2), au *Memento* des Morts et au *Nobis quoque peccatoribus*.

2. *Pater*. — Quand le Canon fut récité à voix basse, dans un mystère dont le sens paraît analogue à celui qui le fait, chez les Grecs, s'accomplir derrière le voile de l'*Iconostase*, il parut, sans doute, convenable de redonner la parole au célébrant : et voilà comment, sous saint Grégoire, à la fin du VI^e^ siècle, le *Pater* remit le chant sur les lèvres du prêtre, dans un récitatif pareil à celui où jadis s'achevait le Canon. Avec quel à propos, nous l'avons déjà dit, au début de cette quatrième partie (page 177).

3. *Pax Domini*. — Ce chant, après une légère interruption, semble se continuer dans le *Pax Domini*. C'est tout ce qui reste de la *bénédiction* donnée, là même, par l'évêque, au temps où nous reporte le *Sacramentaire* de saint Grégoire. On y

(1) L'orgue est plus que jamais le roi des instruments grâce aux perfectionnements apportés à sa facture au cours du XIX^e^ siècle.

(2) Voir ci-dessus page 116.

trouve, en effet, des formules de bénédiction développées, tout comme au rit mozarabe (1).

4. *Agnus Dei.* — Le Pape Sergius (687-701) aurait établi, d'après le « Liber Pontificalis », le chant de l'*Agnus Dei,* où, du moins, aurait étendu aux fidèles la faculté, réservée jusque-là aux clercs, de le chanter (2).

On sait les belles mélodies inspirées aux artistes grégoriens par les touchantes paroles de l'*Agnus Dei.*

Le *Kyriale* en garde le recueil officiel, dont les formules s'échelonnent aux diverses époques de fécondité grégorienne : quelques-unes sont vraiment pénétrantes (3).

La musique polyphonique et la musique moderne n'ont pas manqué d'exploiter le thème émouvant fourni par ces paroles.

5. *Ite Missa est.* — Le chant de l'*Ite Missa est* par le diacre marque la fin de la fonction, et l'édition vaticane en renferme une collection plus ou moins ornée, en conformité avec les chants du *Kyrie.*

Nous terminons ainsi l'étude de la contribution apportée par l'art musical au développement du

(1) La bénédiction chantée de l'évêque à la fin de la Messe, et celle, à voix basse, du prêtre tiennent lieu de cette bénédiction dès le XIIIe siècle. — On peut lire dans Dom de Vert, *Explications des cérémonies de l'Église,* ch. II, remarq. 61, l'histoire de cette bénédiction.

(2) Voir D. Cagin, *Te Deum* ou *Illatio* ? page 238.

(3) Voir par exemple : le nº XI, *In Dominicis.*

thème apostolique à partir de la Préface romaine rattachée au n° 61 de l'Anaphore.

Les numéros précédents, avons-nous dit dans la deuxième partie, se rapporteraient à l'Avant-Messe et à l'Offertoire (1).

L'art chrétien ne pouvait s'en désintéresser.

II. **Avant-Messe.** — On sait comment à Rome, aux jours de station, tout le cortège, rassemblé au lieu de réunion, se transportait processionnellement à l'église stationale, au chant des *Litanies des Saints*.

1. **Purification et louange.** — a) *Kyrie eleison* — Les litanies, commencées par *Kyrie eleison*, s'achevaient de même par le recours à la miséricorde, en invoquant les trois personnes de la Sainte Trinité. Saint Grégoire Ier décréta qu'il y aurait neuf invocations : trois au Père, trois à Jésus-Christ, trois au Saint-Esprit. Et cette supplication purificatrice de l'âme, désormais préluda à toutes les messes, appliquant, avons-nous dit, par la prière, à l'âme, les bienfaits du salut et de la rédemption (2), en vue d'une action de grâces plus parfaite. L'art chrétien a traité musicalement ces appels à la miséricorde divine, en longs développements très expressifs et des tristesses, et des espérances, et de la persévérance avec lesquels l'âme recourt à son Créateur, à son Rédempteur, à son Sanctificateur. Les *Kyrie* farcis du moyen âge ont placé des phrases sous chaque fragment de mélodie : le mot

(1) Voir ci-dessus, pages 79 et suiv.

(2) Voir Anaphore, nos 1-10.

correspond au groupe musical, les syllabes à chaque note des longues vocalises. Tout en détaillant les intentions de l'exécutant, ces commentaires sont peut-être la meilleure garantie de l'interprétation donnée par D. Pothier et par l'école bénédictine aux mélodies grégoriennes (1).

Les Messes de style palestrinien, et de genre plutôt moderne, ont multiplié les œuvres d'art qui ont plus ou moins religieusement ou dramatiquement exprimé les sentiments de l'âme, la préparant à l'action de grâces du Saint Sacrifice.

b) *Gloria in excelsis.* — Cette action de grâces, le *Gloria in excelsis* en est une remarquable expression. Primitivement réservé aux messes épiscopales des dimanches et fêtes, sauf la fête de Pâques où il était concédé aux prêtres, il a fini par être adopté à toutes les messes, en dehors des jours de pénitence.

Sa mélodie, simple récitatif d'abord (2), s'est progressivement enrichie. Ce cantique se revêt de formes variées, quelques-unes fort belles, notamment le n° XI de l'édition vaticane, *in Dominicis.* Et l'on sait quel thème ce magnifique texte a fourni aux musiciens, grâce à la variété de ses parties : louanges, supplications touchantes, incomparable majesté finale.

c) *Collectes.* — Le chant des collectes ne doit-il pas de son côté un charme tout spécial au *cursus*

(1) Dom Pothier, *Les Mélodies Grégoriennes d'après la Tradition.*

(2) Kyriale Vatican., n° XV.

qui a gouverné le côté rythmique de leur composition ? Ceux-là seuls peuvent s'en rendre compte qui ont entendu correctement accentuer ces petites pièces littéraires, de composition ecclésiastique. La sobriété et la précision romaines ajoutent un admirable relief à ces prières généralement adressées au Père par le Fils, en union avec le Saint-Esprit.

2. **Instruction et louanges.** — La partie *instructive* de la préparation ne pouvait manquer, de son côté, d'inspirer des épanchements affectueux consécutifs aux lectures solennelles de la prophétie et de l'Épître. De là les chants ornés du *Graduel* et de son verset, les guirlandes vocalisées des *Alleluias*, les psalmodies si riches des *traits*.

Enfin les *séquences*. Elles furent, d'abord, des *chants farcis* de la neume de l'*Alleluia*, comme nous l'avons dit des *Kyrie*. Mais avec Notker, dans la seconde moitié du IX^e^ siècle, ce genre prit un très intéressant développement, jusqu'à devenir au XII^e^ siècle une forme de poésie chantée dont la littérature féconde a laissé de nombreuses œuvres remarquables. Les cinq conservées dans le Missel romain sont de purs chefs-d'œuvre : *Victimae paschali, Veni Sancte Spiritus, Lauda Sion, Stabat Mater* et enfin *Dies iræ*.

Pendant que ces chants sont exécutés, s'accomplit l'évolution cérémonielle préparatoire au chant de l'Évangile.

Après l'Évangile, la profession de foi devait seule jaillir des lèvres de l'artiste et son chant être surtout un récitatif caractérisé par la fermeté de l'affirmation. Aussi les cantilènes officielles du *Credo* sont-elles en nombre très restreint. Les voix d'ailleurs ne peuvent être, ici, suppléées par l'orgue. On conçoit que les artistes aient rarement développé les émotions dramatiques que les formules du dogme sont de nature à imprimer au cœur. Il s'agit dans ce cas, avant tout, d'un *acte de foi*.

3. **Chant pendant les évolutions.** — Pour achever le tableau de l'appoint apporté par l'art chrétien au développement du thème apostolique, il ne reste plus qu'à pourvoir à trois moments de la messe solennelle où s'accomplissent des évolutions exigeant une certaine durée. Ce sont *a)* le défilé initial des officiers allant de la sacristie ou du *secretarium* à l'autel ; *b)* la cérémonie de l'Offrande ; *c)* la distribution de la sainte Communion.

Un procédé identique a répondu à des exigences analogues : un *psaume* approprié, et muni d'une antienne plus ou moins ornée, permettait d'occuper utilement ces intervalles de durée variable. Le lyrisme du psaume inspirait naturellement la forme artistique de l'antienne, et la circonstance même en détermina le caractère. De là le recueil officiel des chants de l'Introït, de l'Offertoire et de la Communion répondant aux textes du Missel.

a) L'antienne de l'*Introït* tirée généralement du psaume même, annonce le *mystère* ou *l'esprit* du

jour. Il ne reste aujourd'hui que le premier verset et le *Gloria Patri*, après lequel on reprend l'antienne. Celle-ci pleine de vie, sobrement ornée, est, pourrait-on dire, une mise en train de l'âme pour l'adapter à son objet.

b) L'*Offertoire* plus solennel d'allure et plus orné, était suivi, jusque vers le x^e^ ou xi^e^ siècle, de versets très allègres, conservés dans les plus anciens manuscrits à signes neumatiques. L'Offertoire de la Messe des Morts garde seul un des versets : ***Hostias et preces.***

On sait comment l'organiste, hors des temps de pénitence, après le chant de l'antienne, déploie pour les présenter à Dieu avec l'offrande et l'encensement, quelques-unes de ses symphonies les plus brillantes.

c) La *Communion* est souvent une antienne vive, expressive, soit psalmique, soit empruntée à l'Évangile du jour (1).

La Messe des Morts a seule conservé un verset à la communion.

Les *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus* et *Agnus Dei* appartiennent à l'*Ordinaire* de la Messe (2). Leur texte est immuable, seule la forme artistique y introduit la *variété*, ce facteur important du beau. Cette variété est obtenue à un autre titre lorsqu'il

(1) Voir ci-dessus page 121.

(2) Sur le chant liturgique, voir notre « La liturgie et la vie chrétienne », lecture LVII, pages 476 et suiv., ou le Catéchisme du Chant liturgique, à la fin du « Petit Catéchisme liturgique », par DUTILLIET, chez Mignard.

s'agit des graduels, *alleluias*, traits et séquences, ceux-ci modifient leur texte avec les lectures qu'ils accompagnent, et leurs chants s'inspirent de ce texte ou lui adaptent, avec plus ou moins de bonheur, des *timbres* déjà connus. Ils échappent ainsi à la monotonie.

Un élément nouveau de variété leur est commun avec les trois antiennes de l'Introït, de l'Offertoire et de la Communion, qui, avec les chants intercalés entre l'épître et l'évangile, constituent la partie *mobile* de la Messe. Cet élément nouveau est l'*année liturgique*. Il a été d'une incomparable richesse pour le développement de l'art liturgique surtout au point de vue des textes et du chant.

V. — ANNÉE LITURGIQUE

Le thème apostolique, avons-nous dit, ne précise pas l'objet de son action de grâces. Mais, justement à cause de cela, il se prête à glorifier Dieu dans chacune de ses œuvres.

Les liturgies orientales les ont toutes énumérées dans une seule anaphore, toujours la même pour chaque sorte de liturgie.

L'Église romaine s'est plu à adapter sa préface, son *Communicantes*, etc., aux différentes fêtes de l'année liturgique.

L'année liturgique devient ainsi ce qu'on pourrait appeler une amplification de l'anaphore. Elle se dilate dans toute l'année, qui glorifie, à chacun des anniversaires réels ou présumés, l'un des détails énoncés dans l'anaphore.

L'année liturgique réduit donc à un an et ramène tous les ans les souvenirs condensés dans le thème apostolique et dont la réalisation a rempli les siècles.

On sait comment s'est progressivement organisée l'année liturgique. Elle comprend : *a)* le propre du temps, avec ses deux cycles, dont les deux foyers sont Noël et Pâques ; puis *b)* l'épicycle marial, et *c)* le sanctoral. Tout cela nous l'avons exposé ailleurs (1).

I. **Propre du temps.** — Il suffit de constater ici quel vaste champ le *propre du temps* ouvre à l'art chrétien.

Il embrasse, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au dernier dimanche de la Pentecôte, toute l'histoire religieuse du monde.

Les livres de l'Ancien Testament nous racontent la préparation du Nouveau.

Quelle richesse de figures, de symbolisme, de prophéties !

La liturgie de la Messe y a puisé ses textes dont se sont inspirés les musiciens.

(1) Voir : *Cours synthétique de liturgie :* le Calendrier, nº 55 ; les offices, nº 101 ; l'année liturgique ou 3e partie, nos 184-216, ou encore : *La liturgie et la vie chrétienne,* pages 76 à 86 et pages 168 à 176. On peut voir dans KELLNER, *L'Année ecclésiastique* (traduction française, chez Lethielleux), l'histoire détaillée des Fêtes de l'Église. Lorsqu'on aura compris la portée des Etudes de D. Cagin relativement au *Missel de Bobbio,* on y trouvera de très intéressants documents sur l'Histoire de l'année liturgique. Voir *Paléographie musicale,* t. V.

Quels accents de pénitence, de tristesse, de désirs, de prière dans les psaumes pour exciter pendant l'Avent nos aspirations vers le Rédempteur et nous obtenir de nouvelles effusions des grâces de salut que nous attendons des fêtes de Noël !

Quelle poésie et quels tableaux offrira l'étable de Bethléem ! Ils ont inspiré des chants liturgiques, échos du chant des Anges, ils ont fait vibrer le cœur des artistes chrétiens et font vibrer nos cœurs, quand nous nous approprions leurs mélodies, à l'unisson du cœur des bergers et des mages ; mieux encore ils les font vibrer à l'unisson des cœurs de Joseph et de Marie.

Quelle horreur pour le cruel Hérode et quelle innocence respirent les chants consacrés aux petits enfants martyrs qu'ils nous montrent jouant avec les palmes et les couronnes !

Viennent ensuite : la Fuite en Égypte, Nazareth et l'obéissance de la vie cachée, puis la prédication évangélique, si intense pendant le Carême et si émouvante.

La Passion et la grande semaine avec leurs deuils et les poignants souvenirs des Jeudi, Vendredi et Samedi Saints.

Quelle collection de textes touchants et de chants émus ne trouvons-nous pas dans les Messes de tous les dimanches, depuis l'Épiphanie jusqu'à Pâques y compris ceux de chaque férie du Carême !

et surtout ceux des fonctions de la Semaine Sainte, par exemple dans les thèmes de la Passion si magnifiquement exploités par les Maîtres du XVI^e siècle !

Les gloires de la Résurrection, celles de l'Ascension, l'humble prière qui appelle le Saint-Esprit et ses effusions, ses langues de feu qui transformèrent les Apôtres ont eu leurs interprètes dont les chants officiels de la Messe, en cette période glorieuse, nous laissent deviner la ferveur.

Vient alors la prédication apostolique, et, pour animer la vie de l'Église dont la foi en cette prédication est le principe, nous voyons chaque siècle, pour ainsi dire, apporter successivement le culte de toutes les grandes dévotions dont s'alimente la piété. Ce culte nous est ramené, tous les ans, par les fêtes et les dimanches après la Pentecôte :

La Sainte Trinité dont l'anaphore aussi bien que le Symbole des Apôtres nous raconte les œuvres, y tient le premier rang (1).

Toutefois l'Église déploie surtout toutes les magnificences de son culte pour glorifier l'Eucharistie. Elle est le chef-d'œuvre de la Sainte Trinité et celui de l'amour de Jésus à l'égard des hommes.

C'est grâce à l'Eucharistie que Dieu est souverainement glorifié par la liturgie, il était bien juste que la liturgie célébrât avec toutes les pompes de

(1) Pour la série de ces fêtes : Sainte Trinité, Saint Sacrement, Sacré-Cœur, voir leurs monographies liturgiques dans notre « La Liturgie et la vie chrétienne », lectures XXXXI-XLI, pages 332-359.

ses cérémonies la présence réelle de l'Emmanuel.

Après l'Eucharistie et dans l'Eucharistie l'Église glorifie le Sacré-Cœur où s'inspire le cœur du véritable artiste chrétien.

II. Marial. — Les fêtes de la Vierge Marie jalonnent l'année liturgique où d'ailleurs nous la trouvons à peu près toujours à côté de son Fils (1).

III. Sanctoral. — Viennent en juin (2) :

Saint Jean-Baptiste le Précurseur dont l'Hymne a précisément fourni à l'art musical les noms de la gamme, si utiles à son développement ;

Les Saints Apôtres Pierre et Paul, fondateurs de l'Église romaine.

Au 1er novembre, tous les saints enfin (3), sans compter leurs fêtes individuelles qui viennent, astres brillants, conteller le firmament de l'année liturgique.

Ajoutons-y la Commémoration des défunts et les fêtes de Dédicace d'Églises qui avec la Toussaint chantent en de si belles messes la communion du *Ciel* où les Saints nos modèles prient pour nous, du *Purgatoire* où sont des âmes bien chères aidées par nos suffrages, et notre *Église militante* enfin tous les jours soutenue par le Sacrifice Eucharistique

(1) Voir « La Liturgie et la vie chrétienne », lecture XLVIII, page 412.

(2) Pour la liturgie des Saints, voir dans « La liturgie et la vie chrétienne » la lecture XXXVI, page 301.

(3) Voir pour la liturgie de la Toussaint, notre « La liturgie et la Vie chrétienne », lecture V, pages 28 et suiv. Et pour la Commémoration des défunts, lectures VI, pages 37 et suiv., et la Messe des Morts, lecture LVI, pages 468 et suiv.

qu'elle offre, alimentée par le Sacrement-Eucharistie qu'elle reçoit, se préparant ainsi à ce dernier jugement que rappellent et le premier et le dernier dimanche de l'année liturgique.

Tous les chants officiels de l'année où sont accumulées tant de richesses artistiques, le Graduale Romanum, édité par S. S. Pie X les met à notre disposition.

Puisse-t-il entrer bientôt en exercice avec amour, et rendre au divin Sacrifice cette atmosphère de beauté où doit s'accomplir sa célébration (1).

VI. — CADRE SPIRITUEL L'OFFICE DIVIN

Le rayonnement artistique du mystère de l'Eucharistie n'est pas restreint au développement de l'Anaphore qui en exprime le thème chaque jour, et aux *variations* si fécondes que lui apportent les moindres détails de cette Anaphore devenus l'objet spécial de l'action de grâces, dans chacune des fêtes de l'année.

La Messe est le centre de la journée chrétienne. Mais l'Église doit tourner cette journée tout entière vers l'action de grâces, vers la louange divine, premier et dernier mot du thème eucharistique.

L'Église s'acquitte de ce devoir par l'*Office divin*, office obligatoire pour les clercs dans les ordres

(1) Voir chanoine Moissenet, *L'Enseignement du chant sacré dans les Séminaires*, et C. H. Tissier, *La réforme de la Musique sacrée.*

Sacrés. Ils ont mission de remplir cet office au nom de l'Église entière, ce que font aussi les moines.

I. Les Heures. — Cet office, cadre spirituel du sacrifice, embrasse dans sa trame toutes les heures du jour et de la nuit. Les Heures canoniques (1) partagent la journée, de trois heures en trois heures de la nuit et du jour. — On y emploie tous les Psaumes au cours de la semaine. Les Antiennes apportent par leur chant une remarquable contribution à l'art chrétien : riche écrin où sont sertis les splendides poèmes lyriques des psaumes (2), elles signalent l'idée mère qui préside à leur emploi, soit au psautier férial, soit dans les diverses fêtes.

Le plan général des Heures a de nombreux rapports avec celui de l'Avant-Messe. Les Psaumes y représentent le *Gloria in excelsis* ou la louange qui domine tout ; le Capitule est l'Épître, les Hymnes et les *Répons brefs* sont l'équivalent du Graduel et de l'*Alleluia,* les cantiques *Benedictus* de Laudes, *Magnificat* de Vêpres, *Nunc dimittis* de Complies, sont l'Évangile, d'où ils sont tirés, et, comme l'Évangile, se chantent debout. L'Oraison qui termine, après *Dominus vobiscum,* nous reporte vers la prière eucharistique, étant, comme elle, offerte *Per Dominum Jesum, in unitate Spiritus Sancti.*

Matines, avec les alternances de *Psaumes,* de *Leçons* dont les dernières sont un commentaire de

(1) On peut voir dans notre Cours de Liturgie, nos 97-104, l'Ordre de l'Office et la Genèse des Heures. Voir aussi Mgr Batiffol, *Histoire du Bréviaire* ou encore notre : La liturgie et la Vie chrétienne, lecture xxxvii, pag. 311 et suiv.

(2) Voir Gevaert. *La Mélopée antique.*

l'Évangile, et de *Répons*, s'achèvent par le chant du *Te Deum*, véritable anaphore sans consécration, où la louange aboutit à la prière (1). Nous savons quelle solennité et quelle splendeur revêt la mélodie de ce cantique.

II. Les Hymnes. — Œuvres d'art lyriques et chants sacrés, les Hymnes à partir de saint Ambroise (2) pénétrèrent dans quelques églises, puis sous saint Benoît († 543) dans ses monastères. Plus tard seulement, au XIII^e^ siècle, l'Église de Rome les accepta.

VII. — LA HIÉRARCHIE

Tant dans la célébration du Saint Sacrifice que dans l'office divin, les textes et les chants ne constituent pas tout le fonds artistique. Le concours apporté au célébrant dans les fonctions solennelles par les divers ministres, rehausse singulièrement leur éclat. Dans les offices pontificaux se déploie toute la majesté de la Hiérarchie dont nous avons vu, dans la troisième partie, les *ordres* divers (3).

I. Costumes (4). — Déjà dans la vie civile une *livrée* spéciale sépare les clercs des fidèles, proclamant ainsi qu'ils sont la part de Dieu.

(1) Voir plus haut, page 30 et suiv.

(2) Voir, sur l'hymnaire de l'Église, Mgr BATIFFOL. *Histoire du Bréviaire romain*, 3^e^ édit. p. 205 et suiv.

(3) Pages 131 et suiv.

(4) Voir pour le côté technique, notre *Cours synthétique de Liturgie*, pages 55 et suiv.

Dans les cérémonies sacrées, de vêtements ordinaires, simplement plus décents, qu'ils étaient d'abord, les costumes ont fini, les modes séculières ayant transformé les usages, par devenir tout à fait spéciaux. De plus ils se sont changés en *ornements* précieux. Leur tissu de lin, symbole de pureté, ou de soie brochée d'argent et d'or, s'est encore enrichi de dentelles, de broderies et de franges artistiques.

La variété de leurs formes, suivant le degré hiérarchique et la fonction remplie, ajoute un élément esthétique d'une haute portée.

Cette portée prend plus de valeur encore lorsqu'on pénètre le symbolisme des moindres détails du costume. Chacun d'eux, en effet, exprime les vertus exigées par le ministère rempli. Leur sens mystérieux est révélé soit par les paroles que prononça l'évêque quand il en revêtit l'ordinand, soit par la prière adressée à Dieu chaque fois qu'on le prend soi-même.

L'évêque, à la messe pontificale, superpose les vêtements caractéristiques de chacun des ordres dérivés de sa plénitude. Il y ajoute les bas, les sandales, les gants de la couleur du jour, il présente à baiser l'anneau de sa main droite qui répand les bénédictions, sa gauche tient la crosse, symbole de la puissance spirituelle dont il est revêtu, la mitre orne son front et la croix pectorale sa poitrine.

Toute la hiérarchie l'entoure au trône et à l'autel : un prêtre assistant en chape, deux diacres d'honneur parés de dalmatiques, le diacre et le sous-diacre d'office remplissant chacun sa fonction

à l'autel, les ministres inférieurs servant à la crédence. Son chapitre canonial lui faisant cortège quand il vient officiellement à l'église ou le précédant dans les marches sacrées. On porte la croix devant le prélat, s'il est archevêque, en tournant le crucifix vers lui. L'archevêque aussi obtient du Souverain Pontife le *pallium* qu'il revêt au-dessus des ornements sacrés dans les fonctions les plus solennelles.

Combien plus majestueuse encore est une messe papale où le vicaire de Jésus-Christ vient de son palais à la basilique, porté sur la *sedia gestatoria*, et célèbre, avec le concours du sacré collège des cardinaux, avec celui de toutes les prélatures, au milieu des splendeurs de la plus brillante des cours, et, dans certaines circonstances, le front ceint de la triple couronne qu'est la tiare !

Enfin, depuis la plus humble Messe jusqu'aux plus grandioses manifestations, le choix de la *couleur* des ornements vient accentuer le caractère de la fête et traduire la variété des sentiments : la *tristesse* dont parle le *violet* de la pénitence ; la *joie* que provoque le *blanc*, rayonnant l'innocence des vierges et les vertus des confesseurs. Le *rouge* symbolise les ardeurs du Saint-Esprit et rappelle le sang des martyrs. Les mystères du Sauveur sont joyeux et glorieux avec le *blanc*, douloureux avec le *rouge* des fêtes de la sainte Croix et le *noir* du Vendredi Saint, et, après les fêtes, nous recueillons l'espérance aux dimanches *verts* d'après l'Épiphanie et d'après la Pentecôte.

Tous les mystères de Marie nous parlent de son incomparable pureté, par le *blanc* qui honore les

douleurs de sa compassion aussi bien que les joies de toutes ses allégresses.

II. Cérémonies. — Ce n'est pas tout encore. La célébration des fonctions saintes implique un élément expressif dont l'importance ne pouvait échapper à l'Église. Les attitudes, les gestes, les mouvements de chacun des officiants sont un langage dont le spectacle peut devenir singulièrement efficace pour élever les esprits et les cœurs à Dieu (1).

Les fresques des Catacombes nous montrent déjà le prêtre, le chrétien priant dans l'attitude si religieuse de l'*orante*. Semblablement, les mains jointes ou encore, étendues sur les offrandes, traçant le signe de la croix pour bénir ; les yeux élevés au ciel, le service du sous-diacre et celui du diacre à l'autel, ces mille détails prescrits par les rubriques, le plus souvent en rapport avec les paroles ou le chant, non seulement instruisent et touchent, mais sont un des plus frappants éléments de beauté religieuse dont les indifférents eux-mêmes sont saisis.

« L'Église, nous dit le saint Concile de Trente, emploie les cérémonies, les bénédictions mystiques, les lumières, l'encens, les vêtements sacrés, et tout l'ensemble de l'extérieur du culte, suivant en cela la discipline apostolique et la tradition, pour relever la majesté d'un si grand sacrifice. Ainsi l'âme des

(1) On a pu définir le beau : « La splendeur de l'Ordre. » Il est permis de voir un cas particulier où cette définition se vérifie, dans l'ensemble des rites que doivent observer les divers Ordres du clergé employé aux cérémonies saintes.

fidèles, par ces signes visibles de religion et de piété, est excitée à la contemplation des choses sublimes qui sont voilées dans ce mystère (1). »

Les mouvements d'ensemble du clergé et des fidèles s'associant au sacrifice, les évolutions des ministres sacrés et des clercs dans le sanctuaire, et au chœur, ajoutent surtout à la splendeur du culte quand la piété les anime et les revêt d'un caractère de gravité majestueuse et de noble simplicité.

III. **Processions.** — Pourrions-nous oublier les manifestations exceptionnelles qui, dans les processions, s'étendent hors du sanctuaire ou même de l'église. Elles rendent plus vifs et plus éclatants les sentiments de pénitence, les supplications, comme aussi l'expression de la louange et de la gloire rendues à Dieu, principalement dans les triomphes eucharistiques.

Les longues théories de confréries diverses marchant à la suite de leurs bannières, et escortant des statues de saints ou de Marie, le clergé précédé de la croix et des chandeliers, le célébrant et ses assistants en chape, tout le déploiement de magnificence qui s'y ajoute quand le Saint Sacrement est porté solennellement sous un dais somptueux, au milieu des flambeaux, de l'encens, des hymnes et des fleurs, tout cela n'est-il pas un enchantement pour les sens en même temps qu'une exaltation d'âme vers le ciel ?

(1) *Conc. Trid.*, Sess. XXII, cap. 5.

IV. Décorations de fêtes. — Quelque chose de cette magnificence viendra, à chaque jour de fête, témoigner du zèle et de la piété du prêtre par son application à décorer son église. Les tentures, les fleurs, le luminaire, disposés avec goût, rehausseront la solennité des saints offices, et, s'ajoutant à des cérémonies bien faites par des enfants de chœur correctement, mais surtout pieusement formés, à des chants bien exécutés, attireront les fidèles, toucheront leur cœur et leur feront aimer la religion, ses enseignements et la pratique des vertus qu'elle recommande.

Ce qui nous reste à dire du cadre extérieur de la liturgie fera mieux valoir ce dernier aperçu tout pratique.

VIII. — CADRE MATÉRIEL : L'ÉGLISE

La parole, le chant, les gestes commentent à l'envi le thème apostolique et, comme au paradis, en glorifient la beauté, mais à cette liturgie aussi suave que grandiose il fallait un cadre matériel digne d'elle. L'art des siècles s'y est employé, heureux de faire servir ses splendeurs au triomphe de la vérité et de la vertu, de mettre en œuvre toutes les ressources de la création à célébrer les louanges de son auteur : *Benedicite omnia opera Domini Domino, laudate et superexaltate eum in sæcula* (1).

(1) *Daniel*, III, 57.

I. **Extérieur de l'église.** — L'architecture, quand la liberté permit d'élever des temples au Dieu des chrétiens, mit à le glorifier, et à glorifier l'Eucharistie, tout le zèle et toutes les ressources dont elle disposait. L'architecte chrétien voulut chanter son *Credo*.

C'est d'abord en un seul Dieu que nous croyons. Et c'est bien lui que glorifie cette masse imposante qu'est généralement l'église, la maison de Dieu.

Que sont les palais des rois, et, de nos jours, les palais scolaires dont notre siècle est si fier, à côté de nos splendides cathédrales ?

Dans les moindres villages ne dirait-on pas que la foi de nos pères a construit les demeures à l'ombre du temple de Dieu qui se dresse au point culminant ? N'est-il pas vrai que le plus ordinairement, par le choix des matériaux et l'art même de sa construction, elle proclame la souveraineté du *Créateur* de toutes choses ?

Les *clochers,* avec leurs flèches, nous parlent du ciel et font monter vers lui nos regards.

Dans la masse à la fois puissante et aérienne des tours, l'architecte a ménagé la place des cloches dont les sonneries seront tantôt la voix de Dieu, et tantôt la voix des anges, ou celle de l'humanité.

Les cloches nous annoncent, avec l'Archange Gabriel, le souvenir de l'*Incarnation* du Fils de Dieu, par le triple *Angelus* du commencement, du milieu et de la fin du jour, invitant l'ouvrier des champs à sanctifier son travail et à glorifier le Dieu qui fait germer et croître les fruits de la terre ; ou bien, avec les anges de la Résurrection, elles chantent l'allégresse de Marie quand son

Fils mort pour nous sortit glorieux du tombeau.

Quelle poésie dans les sonneries nous invitant aux saints Offices où les fruits de la Rédemption sont implorés et appliqués à nos âmes !

Les joyeux carillons célèbrent les actes principaux de la vie chrétienne, et les glas funèbres versent des larmes sur les défunts, sans nous faire oublier que la mort du chrétien est la naissance à la vraie vie.

L'horloge marque et sonne les heures dont le bon emploi gagne l'éternité.

En bien des églises paroissiales le *coq* surmonte le clocher : il nous invite à la vigilance et nous rappelle le chant matinal qui doit réveiller notre torpeur et nous exciter au service du Maître souverain.

La croix enfin porte aux nues le signe du salut et redit à tous la grande miséricorde s'étendant sur le monde.

II. Intérieur de l'église. — C'est la croix aussi dont la vue frappe d'abord en pénétrant dans l'église.

Elle préside au milieu des gradins de l'autel où les chandeliers proclament qu'elle est la vraie lumière du monde. En face de la chaire, elle dit au prédicateur qu'il doit se glorifier de ne prêcher que Jésus et Jésus crucifié.

Le plus souvent, l'édifice lui-même représente la croix, par l'intersection de la grande nef et du transept ; l'abside du fond marque le chef sacré, plus ou moins, intentionnellement ou non, incliné du côté de l'évangile en de nombreuses églises du

moyen âge. Si des chapelles l'entourent, elles rappellent sa couronne d'épines, devenue couronne de gloire.

La chapelle du fond, souvent plus vaste, toujours la plus ornée, est ordinairement dédiée à Marie. Quelquefois sa statue représente l'Immaculée; plus fréquemment, elle porte sur son bras l'Enfant divin qui tantôt la caresse, tantôt nous bénit, et parfois couronne sa Mère. En certaines églises elle présente Jésus, paraissant, comme dans le thème apostolique, le montrer à son Père (1), ou bien l'offrir à nos adorations.

Les architectes, les sculpteurs, les mosaïstes, les peintres, les orfèvres, les ciseleurs, les émailleurs ont rivalisé de zèle pour enchanter nos regards afin de nous instruire et de toucher nos cœurs. Tout parle et chante dans nos églises; tous les styles ont apporté le tribut de leur beauté et ajouté leur note au concert d'action de grâces que toutes nos églises, depuis les plus humbles de nos campagnes jusqu'aux plus glorieuses de nos cités, font monter vers le ciel.

Le vaisseau lui-même ne rappelle-t-il pas un navire dont la quille serait aux cieux? C'est l'arche sainte où nous sommes sauvés du déluge. Jésus, en son vicaire et par son Eucharistie, la guide, au milieu des tempêtes et des écueils.

Cette église est encore un édifice dont l'amour, nous dit saint Augustin (2), cimente les pierres;

(1) Anaph. nº 63.

(2) *Domum Dei faciunt (fideles) quando caritate compaginantur.* S. Augustin, Serm. 256 de Tempore.

ses inébranlables fondations sont la foi et l'humilité ; les murs et les colonnes montent au ciel comme l'espérance et la piété : leurs nervures, surtout dans le style ogival, viennent se rejoindre, s'appuyer les unes contre les autres, formant la voûte et figurant le ciel où seule régnera la charité (1).

III. L'église unit. — Et n'est-ce pas cette union de charité avec Dieu et avec nos frères, cette union, fruit de l'Eucharistie, qui se manifeste dans le grou-

(1) On nous communique un texte de Michelet intéressant notre sujet. Il est curieux de constater quelle impression produit le spectacle de nos églises, même sur des âmes assez étrangères à notre foi.

« Hommes grossiers, qui croyez que ces pierres sont des pierres, qui n'y sentez pas circuler la sève et la vie, chrétiens ou non, révérez, baisez le signe qu'elles portent, le signe de la Passion ; c'est celui qui a fait triompher la liberté morale. Il y a ici quelque chose de grand, d'éternel. Le drame éternel de la Passion se joue chaque jour dans l'Église.

« L'Église est ce drame elle-même : c'est un mystère pétrifié, une Passion de pierre, ou plutôt c'est le Patient.

« L'édifice tout entier, dans l'austérité de sa géométrie architecturale, est un corps vivant, un homme. La nef étendant ses deux bras, c'est l'Homme sur la croix ; la crypte c'est l'Église au tombeau ; la tour, la flèche, c'est encore lui, mais debout et montant au ciel. Dans ce chœur incliné par rapport à la nef, vous voyez sa tête penchée dans l'agonie, vous reconnaissez son sang dans la pourpre ardente des vitraux.

« Touchons ces pierres avec précaution, marchons légèrement sur ces dalles. Tout cela saigne et souffre encore. Un grand mystère se passe ici, et je suis tenté de pleurer. » — Michelet.

On connaît aussi les belles pages de Lamennais. — *De l'Art et du Beau*, ch. II, sur « Le temple chrétien, synthèse des Arts. » Voir P. Vallet, *L'idée du Beau dans la philosophie de saint Thomas d'Aquin*, p. 328 et s. Paris, Roger, in-12°, 1883.

pement de toute la communauté chrétienne dans les trois parties de l'église ?

Nous y voyons le *sanctuaire* où souvent Dieu habite dans le tabernacle.

Le centre du sanctuaire est l'autel où la victime est immolée sur la pierre sacrée. Là reposent des reliques de martyrs. Les trois nappes de lin qui recouvrent l'autel symbolisent les fidèles. C'est bien à l'autel que l'artiste devra chercher ses inspirations, puisque toutes les manifestations extérieures de son art y convergent, pour, de l'autel, s'élever au ciel.

Au *chœur* se tiennent les *clercs*, anges terrestres chargés de la louange divine et de l'exécution des ordres d'en-haut, ordres transmis par les saintes règles de l'Église.

La *nef*, ou des nefs multiples, offrent une place aux fidèles, mais ils viendront à la *sainte table* qui les sépare du sanctuaire et la *communion* fera de tous avec leur chef un seul Jésus-Christ.

IV. **L'église instruit.** — Dans nos églises, l'art chrétien a multiplié les leçons, en particulier dans les belles cathédrales du moyen âge,

Il a été, comme Notre-Seigneur, l'Ange, le *Messager de la volonté du Père* (1).

Et cette prédication muette est toute orientée, comme le thème apostolique, vers la louange de Dieu.

Là, toute la nation créée chante la gloire du Créateur : le *ciel*, quelquefois représenté par les

(1) Anaphore nº 11.

signes du zodiaque ; la *terre* et les êtres vivants qui la peuplent. Les *plantes* s'y trouvent sculptées dans les chapiteaux des colonnes ; on y voit des représentations d'*animaux* réels ou fantastiques, dont les qualités et les mœurs symbolisent les vertus et les vices (1).

L'*homme* aux divers âges de sa vie, ses travaux en chaque saison, les épisodes de son histoire sont exprimées dans les sculptures des portails, aux peintures étincelantes de ses verrières.

Les vies de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, figurées dans les scènes et par les personnages de l'Ancien Testament, annoncées par les Prophètes, accomplies au temps marqué, comme nous le racontent les évangiles ; les enseignements du Maître, les humiliations et les tourments de sa mort, les douleurs de sa Mère, la résurrection du Christ et les mystères glorieux qui l'ont suivie ; la continuation des joies, des douleurs, de la gloire de Jésus dans l'histoire de l'Église jalonnée par les vies de saints nos modèles, nos intercesseurs et nos protecteurs, toute cette merveilleuse *épopée* surnaturelle que le thème apostolique, comme le *Credo,* raconte, et qui va de l'éternité solitaire de Dieu avant la création, jusqu'à l'éternité communiquée aux saints, après la consommation des siècles,

(1) Il est remarquable que, dans les cathédrales du moyen âge, les artistes n'ont pas traité avec moins de soin les détails inaccessibles aux spectateurs que les parties les plus apparentes. Le choix des matériaux, la perfection des sculptures témoignent que le souci des architectes n'était pas de se faire valoir par un *art de façade,* mais de rendre leur œuvre digne de Dieu.

toute cette merveille d'amour en un mot, s'épanouissant en louanges dans le thème eucharistique, *éclate* en chefs-d'œuvre d'art dans les peintures, les mosaïques, les sculptures de bas-reliefs et de statues qui ornent les murs ; dans les ciselures, les émaux, les pierres fines des vases sacrés ; dans les broderies des ornements et des bannières, dans les miniatures des missels ; tout cela enfin étincelle dans les vitraux.

Nos plus modestes églises offrent du moins à nos regards l'image du crucifix, la statue du Sacré-Cœur, celle de Marie, de saint Joseph, des saints patrons, quelque pieuse bannière et la grande leçon, résumé de toutes les autres, que nous détaillent les stations du chemin de la Croix, le *Via Crucis*.

A supposer même que dans les tristes temps où nous vivons, la maison de Dieu soit aussi humble, aussi pauvre que l'étable de Bethléem, l'art chrétien ne pourvoit-il pas au besoin d'instruction des âmes, soit par les livres de prières illustrés, soit par les gravures choisies avec goût qui servent de signets aux livres de piété ?

Qu'il est vaste le champ d'action des artistes chrétiens ! Combien fécond sera leur apostolat ! s'ils savent élever leur esprit et leur cœur au niveau du thème apostolique :

Nous vous rendons grâces, ô Père, par Jésus-Christ votre Fils chéri.

Qu'avec lui et par lui l'artiste catholique soit sauveur, rédempteur, éducateur du monde !

Toutes les ressources artistiques, et toutes les richesses consacrées par les fidèles au culte de

Dieu, que l'artiste les emploie pour plaire à sa Majesté, et, en charmant les sens, élever les âmes à la contemplation du vrai, à la pratique du bien.

L'artiste méritera ainsi lui-même de contempler éternellement les ineffables beautés dont toutes les beautés de la terre ne sont qu'une pâle ébauche.

Aux artistes chrétiens s'appliqueront ces éloges du livre de l'Ecclésiastique, ch. XLIV, 1-15.

Laudemus viros gloriosos ;
Homines magni virtute et prudentia,
In peritia sua requirentes modos musicos ;
Homines divites in virtute,
Pulchritudinis studium habentes.
Nomen eorum vivit in generationem et generationem.
Sapientiam ipsorum narrent populi
Et laudem eorum nuntiet ecclesia (1).

RÉSUMÉ FINAL

En terminant notre travail il semble nécessaire de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le chemin parcouru, pour mettre en relief les résultats acquis ou probables.

I. — Conclusions successives.

1. Les *anaphores* orientales et les *canons* occidentaux s'accordent à relier le *Sanctus* au récit de la Cène par quelques courtes phrases.

(1) Louons ces hommes illustres, célèbres par leur grande vertu et par leur prudence, cultivant l'art des saintes mélodies, riches en vertu, pleins d'ardeur pour tout ce qui est beau. Leur nom vit de génération en génération. Que les peuples racontent leur sagesse, et que l'Église proclame leur louange !

Seul, le *Canon romain* intercale entre le *Sanctus* et le *Qui pridie* cinq pièces assez longues dont trois au moins se rattachent aux *diptyques*.

2. Qu'on élague du Canon romain ces diptyques placés dans les autres liturgies avant la Préface, ou à la jonction de l'Avant-Messe et de la Messe, aussitôt la marche du Canon romain ne se distingue plus de celle des autres liturgies, surtout si l'on reporte aussi le *Memento* des défunts et *Nobis quoque peccatoribus* dans la région des autres diptyques.

3. Dom Cagin a conclu de cette remarque, appuyée d'un grand nombre d'autres, à l'unité d'un *thème primitif apostolique* dont les diverses liturgies auraient développé quelques parties.

4. Or un document existe sur lequel deux découvertes récentes (en 1899 le *Testamentum Domini* et en 1900 l'Anaphore de Vérone) ont attiré l'attention.

5. La juxtaposition de ces documents, et de trois autres plus anciennement connus, mais jusque-là non exploités, a mis en évidence la partie du texte substantiellement commune à ces cinq documents.

6. Cette partie commune *a)* est tellement semblable qu'elle ne peut provenir que d'un même *original grec primitif*, inconnu jusqu'à présent, *b)* et ce texte est assez différent pour trahir cinq traductions indépendantes les unes des autres.

Nous aurions là une des formules portant tous

les caractères intrinsèques d'un thème apostolique, sinon l'unique formule de ce thème.

Tels sont les résultats auxquels nous sommes parvenus avec Dom Cagin.

II. — Thème Apostolique.

Étudiant alors ce thème en lui-même, nous l'avons trouvé essentiellement *eucharistique*.

1. On rend grâces au Père par son Fils Jésus-Christ par qui il a tout créé — qui s'est incarné et offert pour remplacer les victimes anciennes — qui a obéi et souffert pour nous racheter et, pour cela aussi, la veille de sa mort, où la victime allait être immolée, a institué l'Eucharistie. L'Eucharistie sera le mémorial de la mort et de la résurrection. Elle perpétuera le sacrifice d'action de grâces, par la vertu du pouvoir sacerdotal.

Le prêtre prie, afin que le Saint-Esprit prenne possession de l'oblation que fait l'Église, et pour que les communiants reçoivent le même Esprit. Cet Esprit unit toute l'Église, et lui fait offrir, par Jésus-Christ, au Père, une louange qui sera éternelle au ciel. Cette louange glorifie à la fois les trois adorables personnes.

2. Le thème n'a pas de *Sanctus*, ni de diptyques, et l'Esprit-Saint est invoqué, non pour opérer la transsubstantiation, mais pour prendre possession de l'oblation que l'Église fait au Père de l'Hostie Sainte, et pour assurer dans l'Église, et dans

chaque communiant, les fruits du sacrifice et de la communion.

3. Le texte comprend trois parties :

a) La première exprime la théorie de l'action de grâces parfaite (1-59) (1).

b) La seconde (60-124) raconte l'histoire de l'action de grâces par l'Incarnation, la Passion et l'Eucharistie, en développant avec complaisance (70-85) les effets de rédemption procurés par la passion et la mort du Sauveur et prolongés par l'Eucharistie.

c) La troisième partie invoque le Saint-Esprit pour assurer les fruits de l'Eucharistie sacrifice et sacrement.

III. — Comparaison des documents.

En comparant les documents on voit :

1° Que l'adoration des anges est introduite au moment de l'Incarnation. Avec eux on s'unit à la victime qui s'offre à son Père.

Dans toutes les liturgies, dans la romaine comme dans la « Liturgia Apostolorum », cette adoration avec les anges, provoquant le *Sanctus*, constituera la Préface ou son équivalent (63).

2. Dans cette glorification les liturgies orientales développeront l'objet de l'action de grâces, y rappelant chaque jour toute l'œuvre de Dieu.

Les liturgies occidentales détaillent cet objet au

(1) Voir la planche de la fin du volume.

cours de l'année. Elles appuient, aux diverses fêtes, sur le point spécial vers lequel converge toute la partie mobile de la Messe, surtout quand il s'agit d'un mystère de la vie de Notre-Seigneur. A chacun de ces mystères est affecté une Préface spéciale.

Les fêtes de Marie ont toujours, au rite romain, la même Préface où le titre du mystère honoré vient s'intercaler.

Les dimanches glorifient Dieu dans l'unité de sa substance et la Trinité de ses personnes.

Aux saints convient la Préface commune où est exprimée l'action de grâces générale par Jésus-Christ, avec les anges.

3. L'introduction du *Sanctus* chanté par les fidèles dut modifier profondément, à Rome, l'économie du *Canon*, jusque-là chanté en entier par le célébrant.

Le thème, en cet endroit, énonce comment Jésus-Christ, par son obéissance jusqu'à la mort de la croix, acquit à son Père un peuple saint (67-69).

Or, précisément, au Canon romain, le prêtre *demande* par Jésus-Christ que seront bientôt les oblats, la fécondité de l'Église militante en œuvres de sainteté. *(Te igitur, Memento)*, il s'unit aux prières de Marie, des Apôtres, des Martyrs déjà couronnés quand fut composée cette formule, et *Hanc igitur* implore la paix et le salut énoncés dans le thème (69-85).

4. Après la consécration l'Église détaille le sacrifice de Jésus offrant son corps et son sang. Elle demande que l'oblation qu'en fait le prêtre soit

agréée et sollicite les fruits spirituels. C'est l'œuvre du Saint-Esprit, plus intime depuis que cessèrent les manifestations extérieures destinées à confirmer la foi au début de l'Église ; œuvre d'union (180) entre les trois Églises associées dans la louange, *per Christum : in sancta Ecclesia tua* (188).

Alors le prêtre reprend le chant, interrompu par le *Sanctus*, et prélude au *Pater*.

Tel est Canon romain, où tout se tient, sans dévier un seul instant de la ligne du thème apostolique.

5. L'*Avant-Messe* a déjà son *Gratias tibi referimus* dans les chants du *Gloria Patri*, du *Gloria in excelsis*, dans tous les chants qui séparent l'Épître de l'Évangile, et l'Église s'en occupe d'autant mieux qu'elle s'est appliquée les grâces de salut, de rédemption et d'instruction (1-11).

L'Église romaine a d'ailleurs gardé, dans les prières du prône, l'excellente pratique des diptyques dont s'était enrichi le thème primitif, de 22 à 56, dans les documents (T) et (LS).

6. L'*Offertoire* présente à Dieu le pain et le vin, représentatifs de tout ce que le Père a créé par le Verbe : ces offrandes seront agréées pour être changées en Jésus-Christ, et *Suscipe sancta Trinitas* rappelle les diptyques ajoutés par (LA) au —60, avant la Préface.

On voit donc que les trois témoins (T), (LS) et (LA) ont placé, comme l'Église romaine, toute la partie du thème de 1 à 61, avant le récit de l'Incarnation où (LA) introduit la louange des esprits célestes.

IV. — Le Prêtre.

Le prêtre pour consacrer doit être devenu un autre Jésus-Christ. Il a d'ailleurs à continuer sa mission dans le gouvernement des âmes, l'offrande du sacrifice et la prédication.

Dieu l'a préparé longuement, comme le pain de l'autel qu'il consacrera.

A chacune de ses ordinations il s'est *offert* à Dieu, Dieu *agréa* son offrande en lui conférant des pouvoirs, et le *bénit*, en lui appliquant la grâce du Sacrement, et en obtempérant aux prières de l'Église. Et tout cela s'accomplit par le ministère de l'évêque.

Par ce ministère, la Sainte Trinité opère : la collation des pouvoirs étant attribuée au Père qui les confère par le Fils, en union avec le Saint-Esprit.

Le Fils revêt l'ordinand de ses vertus, et l'effusion des grâces est l'attribut de l'Esprit Sanctificateur.

V. — L'art.

1. Le prêtre et les ministres des divers ordres manifesteront qu'ils sont un autre Jésus-Christ par leurs *Costumes* et leurs *ornements*.

2. Les textes officiels jailliront de leurs lèvres après être passés par leur esprit et par leur cœur.

3. Souvent des chants rendront plus pénétrants et plus expressifs les textes sacrés.

4. Des gestes et des cérémonies ajouteront encore par leur caractère hiératique à la noblesse et à la majesté des fonctions saintes.

Tout cet ensemble constitue la contribution de l'art liturgique consacrant toutes les ressources du beau à la glorification du vrai et du bien, en Dieu.

De plus, sous la direction et le contrôle de l'Église, l'art catholique a mis tous les arts au service de la liturgie :

La musique polyphone et l'orgue, synthèse de tous les instruments ;

L'architecture, la sculpture, la mosaïque, la peinture, l'art des vitraux ;

L'orfèvrerie, la joaillerie, la ciselure, l'émaillerie, la miniature, la broderie.

VI. — Synthèse.

Dans le thème apostolique le Père engendre son Verbe, crée par lui l'univers, et, selon le texte, l'envoie dans le sein de la Vierge Marie.

Le Fils s'incarne, nous rachète, nous instruit.

Le Saint-Esprit est la bénédiction envoyée par le Père et le Fils.

Ce sera le plan de toute fonction liturgique.

La *préparation* y est attribuable au Père ;

L'*action* est l'œuvre du Fils qui en a mérité la grâce par sa mort ;

Au Saint-Esprit revient d'achever, de compléter ; son influence est sollicitée par l'*Invocation*.

Le « Cours synthétique de Liturgie » développe cette vue d'ensemble. On y voit tous les détails liturgiques graviter autour de l'Eucharistie.

Enfin, tout le travail de perfection spirituelle catholique se trouve éclairé et animé par la liturgie, comme le montre « La liturgie et la vie chrétienne ».

APPENDICE I

Gloria Patri per Jesum Christum.

Nous avons dit :

1. page 50, que l'Anaphore de Vérone tout entière expliquait la première phrase : *Gratias tibi referimus per Jesum Christum.*

2. Aux pages 73-76, que la Préface *per Christum* correspondait, dans les mystères de Notre-Seigneur, dont la Messe est le mémorial, à l'Incarnation et à la Naissance où les Anges commencèrent à présenter à Dieu l'action de grâces parfaite *per Jesum Christum.*

3. A la page 85, qu'une des caractéristiques de la Messe romaine était la louange divine *per Christum.*

Ces points, fondamentaux dans notre étude, réclament quelques développements et de plus amples preuves.

C'est le triple objet de cet Appendice.

I

L'Objet de l'Anaphore de Vérone.

La série Christologique de l'Anaphore de Vérone n'est pas l'*objet* dont on se propose de rendre grâces à Dieu.

Ce n'est pas *parce que* le Père nous a envoyé son Fils pour nous sauver et nous racheter, que nous lui rendons grâces, mais c'est parce qu'il nous l'a donné comme Sauveur que nous pouvons, par ce Sauveur, lui rendre grâces de tous ses bienfaits.

Voyons d'abord les enseignements des Préfaces romaines. Chacun peut les consulter dans un missel ou un paroissien quelconque.

1. Préface de la *Nativité*. — *Dignum est... tibi gratias agere* QUIA *per Incarnati Verbi mysterium*, etc.

ET IDEO, *cum Angelis*, etc. *Quia* avec *Et ideo* désignent l'objet de l'action de grâces.

2. *Epiphanie*. — QUIA *cum Unigenitus...* ET IDEO.

3. *Carême*. — *Dignum tibi gratias agere, æterne Deus, qui corporali jejunio vitia comprimis, mentem elevas, virtutem largiris et præmia per Christum.* Le bienfait dont on rend grâces *précède* le *per Christum*. C'est par lui que le bienfait est accordé, et aussitôt *Per quem majestatem tuam laudant Angeli.*

4. *La Croix*. — *Dignum gratias agere Deus, qui salutem humani generis in ligno crucis constituisti*, etc. *per Christum, per quem.* Ici encore l'*objet* de l'action de grâces précède *per Christum*. Et on passe directement de l'œuvre du salut accomplie par lui à l'action de grâces rendue par lui.

5. *Pâques*. — Il est toujours bon de glorifier Dieu mais c'est surtout en ce jour où le Christ immolé devient notre Pâque. *Et ideo cum Angelis.*

6. *Ascension.* — On rend grâces par le Christ monté au ciel. Ici l'*objet* de la louange est bien après *Per Christum*, mais *Et ideo* précise cet objet.

7. *Pentecôte.* — Grâces par le Christ monté au ciel et envoyant le Saint-Esprit. Mais *Quapropter* vient tourner la louange de la terre et du ciel vers cet *objet*.

8. *Sainte Trinité.* — L'Église adore la vie divine, un seul Dieu en trois personnes et la glorifie avec les Anges. Elle a supprimé le *Per Christum* primitif, attesté par Stowe (1), c'est qu'il se raccordait mal avec la suite : *æterne Deus per Christum qui cum Unigenito tuo.* De plus, après tout le développement, ce document ajoute : *te benedicimus, te adoramus et laudamus nomen tuum per quem salus mundi... per quem majestatem tuam laudant Angeli.* On le voit : ici les mystères sont donnés comme objet de la louange.

9. *Sainte Vierge.* — Dignum est *gratias agere et te in festivitate B. M. V. collaudare, benedicere et prædicare, quæ... concepit et... effudit Jesum Christum...* per quem. L'objet ne saurait être douteux.

10. *Apôtres.* — Prière à Jésus-Christ, pasteur, pour son Église : *Et ideo* cum Angelis hymnum gloriæ tuæ canimus.

(1) Voir *Te Deum ou Illatio ?* p. 375-377.

11. *Préface commune.* — Seule elle n'indique aucun objet mais va directement du premier *Per Christum* à *per quem majestatem tuam laudant Angeli.*

On obtiendrait le même résultat en étudiant les innombrables *præfationes* milanaises, les *illationes* mozarabes, les *contestationes* gallicanes et les *préfaces* des sacramentaires léoniens, gélasiens et grégoriens.

Les *quia, et ideo, et merito* et *quapropter,* etc., précisent l'objet de la louange tout comme dans les préfaces du missel romain actuel.

Aucune des indications que nous venons de constater pour désigner l'objet de la louange n'apparaît dans l'Anaphore de Vérone. Et voilà pourquoi nous y voyons surtout l'explication du *Per Christum* comme nous l'avons dit p. 50.

On sera confirmé dans cette pensée par la comparaison avec les autres Anaphores connues. Dans les constitutions apostoliques (1) *Justum est laudare* te verum Deum qui... qui... les *objets* sont énumérés longuement.

De même dans le Sacramentaire de *Sérapion* (2), dans le Papyrus de Crum (3) où *per Christum* vient du moins pour la doxologie finale.

La liturgie de saint Basile et celle de saint Jean Chrysostome désignent aussi clairement l'objet de la louange (4). Ce qui nous paraît appuyer plus

(1) Migne, P. G., t. I, col 1091... Voir ci-dessous au III de cet Appendice.
(2) Mgr Batiffol, *Eucharistie,* 5e édit., p. 313.
(3) *Item,* p. 329.
(4) C. Charon, *Les Saintes et divines liturgies.* p. 83 sq.

fermement encore notre induction c'est l'étude, dans le tableau polychrome de « l'Eucharistia », des interpolations des documents (T) et (LS) nos 12-39 et 41-55. Divers objets y sont clairement proposés à la louange.

Un examen des Anaphores orientales collectionnées par Renaudot (1) conduirait à la même conclusion qui nous paraît acquise : l'anaphore explique *per Christum* sans préciser l'objet de l'action de grâces.

II

L'Incarnation et l'Adoration des Anges.

Il nous paraît bon de citer quelques documents à l'appui du rapprochement que nous avons fait, pages 73-76, des mystères de l'Incarnation et de la Nativité où commencent tant l'Adoration de Jésus-Christ par les Anges, que l'action de grâces rendue à Dieu par Jésus-Christ, et de l'action de grâces rendue avec les Anges, par Jésus-Christ, à la Préface.

Voici d'abord le texte de la Préface des fêtes de la Sainte Vierge dont nous avons parlé à la page 76.

Vere dignum et justum est... gratias agere... æterne Deus, et te, in Annuntiatione Beatæ Mariæ collaudare... quæ et Unigenitum tuum sancti Spiritus obumbratione concepit et, Virginitatis gloria permanente, lumen æternum mundo effudit Jesum

(1) Renaudot. *Liturgiarum orientalium collectio*, 1716. 2 vol. in-4°.

Christum... per quem majestatem tuam laudant Angeli, etc.

Le moment de l'Incarnation est en effet le moment, redisons-le, où cette louange : *Per Christum* a commencé. Cette préface, il est vrai, est loin d'être des plus anciennes (voir D. Cagin : *Te Deum,* page 354), mais elle confirme un rapprochement du *Sanctus* et des deux mystères qui n'est pas isolé en liturgie. Une antienne commune à l'Antiphonaire de S. Grégoire (P. L., t. LXVIII, col. 686) et au « Liber Ordinum » Mozarabe (col. 20) dit : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth qui per Spiritum sanctum descendit in uterum Virginis et natus est Dei Filius.*

Le codex Ambrosianus Bergomensis fait le même rapprochement dans les Préfaces des pages 9, 11, 12, 13, 15. Et le Sacramentaire de S. Grégoire à la Préface de l'Annonciation (P. L., t. LXXVIII, col. 52).

Pareillement le « Missale gothicum » la veille de Noël : *Vere dignum... qui hanc noctem cælorum gratulatione... Angelica exultatione ditasti* (P. L., t. LXXII, col. 225) et dans la Préface du jour : *Cecinerunt Angeli Gloria in excelsis cum humanitas claruit Salvatoris (loc. cit.,* col. 228).

Vere dignum tibi gratias agere quia hodie Dominus noster Jesus Christus dignatus est visitare mundum .. cecinerunt Angeli Gloria in excelsis cum humanitas claruit Salvatoris. Omnis turba exultabat Angelorum quia terra suscepit Regem æternum... Per quem majestatem tuam laudant Angeli. (Migne, P. L., t. LXXII, col. 228.)

Voici encore une confirmation qui nous semble

importante : S. Isidore parlant de la 5e prière de la Messe dit : *Quinta infertur* ILLATIO *in sanctificatione oblationis, in qua etiam et ad Dei laudem terrestrium creaturarum virtutemque cœlestium universitas provocatur et* HOSANNA IN EXCELSIS *cantatur, quod Salvatore de genere David nascente, salus mundo usque ad excelsa pervenerit.* (ISIDOR. *De Ecclesiæ officiis*, I, 15. *Te Deum*, p. 220.)

On sait quelle était la dévotion du cardinal de Bérulle pour le mystère de l'Incarnation et pour les grandeurs de Jésus et de Marie qui en sont la conséquence.

Pour lui « les grandeurs de Jésus et de Marie sont l'objet ravissant le ciel, le pain quotidien de la table des bienheureux ». Voir ses *Œuvres complètes*, MIGNE, col. 150.

« Le Verbe incarné gouverne tous les Anges. » Col. 220.

« Le Verbe incarné rend au Père tribut et hommage pour tout ce qui est créé. » Col. 241, milieu.

« Il prépare au Père le plus grand sacrifice, la plus sainte hostie et le plus admirable holocauste que la sainteté de Dieu pourra recevoir. » Col 241, fin du x.

Il cite saint Paul (I *Tim.*, III, 16. *Magnum est pietatis sacramentum quod... apparuit Angelis.* Col. 282.

« Voyons l'état et le comportement du ciel et des Anges sur celui qui prend naissance en la terre ; ils fondent en terre ravis par la grandeur, tirés par la puissance de ce nouvel objet ; ils quittent le ciel pour voir et adorer en terre une grandeur qui n'est pas dans le ciel. » Col. 365.

Le Verbe incarné est en Marie « comme en un temple où il adore Dieu son Père et s'offre à lui comme prenant la forme d'holocauste pour l'hommage de l'univers et de victime pour sa gloire et les péchés du monde. » *Vie de Jésus,* col. 479.

« Il entre dans les devoirs de l'être créé et rend à Dieu son Père pour toutes les créatures l'hommage qui est dû à cet Être suprême. » Col. 479.

« Comme le Père éternel, dès le commencement du monde est adoré des Anges du ciel, aussi en la plénitude des temps et au commencement de l'Incarnation lorsqu'il a mis lui-même son Fils au sein de la Vierge par ce mystère et puis dans une crèche, il a commandé à ses Anges de sortir du ciel pour adorer ce grand et petit homme dans une étable, de la même adoration qu'ils rendaient de tout temps à sa divinité au ciel. » Col. 746.

Discours I sur l'Institution de l'Eucharistie, col. 746.

Dieu a voulu que l'Eucharistie « fût l'hostie de louange, la victime de Dieu, le ciment des peuples et le centre de notre unité et avec Dieu, et avec lui-même, et des uns avec les autres, et à ces fins être avec nous jusqu'à la fin des siècles ». *Disc. IV sur l'Euchar.,* col. 764.

III

Per Christum dans le rit romain.

Nous donnons comme une des caractéristiques de la liturgie romaine la louange rendue à Dieu le Père

par Jésus-Christ, tout comme la prière adressée au Père *par Jésus-Christ.* Il faut se souvenir que les Ariens voyant dans les diverses liturgies la double doxologie *Gloria Patri per Filium in Spiritu Sancto,* puis *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto,* s'appuyèrent sur la première, familière à saint Paul et aux premiers Pères, pour reprocher aux catholiques l'emploi de la seconde. Ils cherchaient subtilement dans la première un appui à leur doctrine hérétique et niaient la seconde qui professe l'égalité absolue des trois personnes.

On peut voir dans un article de D. Cabrol, *Dict. archéol. et liturg.*, au mot *Ariens*, col. 2815, etc., comment ces hérétiques se prévalaient des formules si fréquentes où les liturgies rendent grâces, prient, adorent le Père par le Fils, pour conclure à la supériorité du Père.

L'Église Romaine a toujours maintenu la double formule et expliqué l'une par l'autre.

La *petite Doxologie : Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto,* si fréquemment employée, la *grande Doxologie : Gloria in excelsis,* le *Te Deum* adorent à titre égal chacune des trois Personnes.

La Préface, la Doxologie finale du Canon, toutes les Oraisons adressées au Père *per Christum,* rappellent que le Verbe incarné est le médiateur entre l'homme et Dieu. C'est par le Verbe que le Père a créé l'univers, par le Verbe incarné qu'il a racheté l'homme, c'est par ce même Verbe incarné que les les Anges, l'humanité sauvée, l'univers entier pourront rendre à Dieu tout honneur et toute gloire : à Dieu Père, Fils et Saint-Esprit.

Rien de plus orthodoxe que cette doctrine. Elle

est très explicite dans notre anaphore, non moins explicite dans toute la liturgie romaine.

Du reste c'est, comme nous l'avons fait remarquer, cette formule même *Gratias tibi referimus per Christum* dont l'Anaphore entière de Vérone est la justification. Nous l'avons montré en détail (1). Et c'est précisément en cela qu'elle nous paraît projeter une lumière très vive sur la liturgie romaine. Cette formule est, dirait-on, inspirée de saint Paul, et surtout de saint Paul écrivant aux Romains. S'il devenait constant que son texte remonte aux temps du grand Apôtre, on y trouverait un témoin des plus précis, le plus précis pourrait-on dire, de la théologie Trinitaire et Christologique telle que l'ont définie les grands premiers conciles de Nicée et de Constantinople.

Et c'est peut-être cette perfection de formule qui a fait penser à quelques critiques qu'on doit l'attribuer à un génial auteur postérieur aux grandes définitions de ces conciles.

Mais alors comment expliquer les modifications apportées par la plupart des liturgies orientales moins anciennes?

Déjà le « Testamentum Domini » et la « Liturgia Salvatoris » semblent avoir peur du *Per Christum*.

Gratias agimus tibi, Pater Unigeniti Filii tui, disent-elles en commençant, au lieu de *Gratias tibi referimus per Jesum Christum,* puis, à la fin, *te laudemus et glorificemus per puerum tuum Jesum Christum* de Vérone et des deux autres témoins.

(1) Voir p. 50 et au I de cet Appendice, p. 241.

Le « Testamentum Domini » dit *ut tribuant tibi doxologiam et Filio tuo Jesu Christo*, il est vrai qu'il ajoute *per quem tibi gloria et imperium*, entraîné, semble-t-il, par le texte classique.

La « Liturgia Salvatoris » se prémunit jusqu'au bout contre le danger de favoriser Arius : ut *tibi gratias agamus et dilecto Filio tuo Jesu Christo*, quia tuus est *honor et gloria*.

Il est intéressant de parcourir avec cette préoccupation les liturgies orientales. Dans celles de saint Chrysostome et de saint Basile encore en usage, on chercherait en vain, comme nous l'avons dit p. 87, le *Per Christum*.

D. Cabrol (1) a relevé après D. Guéranger (2) et D. Cagin (3) l'influence que les pratiques des Ariens avaient exercée sur le développement de la psalmodie catholique.

Nous croirions volontiers à une influence plus profonde encore, celle qui aurait, en Orient, amené la transformation de l'Anaphore par le fait de la suppression du *Per Christum* soit dans la Préface, soit dans la Doxologie finale aussi bien que dans la Doxologie psalmique.

On dirait que le *Per Christum* ne vient que lorsque se présente un bout de phrase emprunté à l'Anaphore de Vérone. Celle-ci donc préexistait. Cela est remarquable dans les Constitutions Apostoliques (4).

Vere dignum et justum est te laudare. On

(1) *Dict. Arch. et litur.*, au mot *Ariens*, col. 2816-2817.
(2) *Instit. liturg.*, 2e édit., p. 95 et suiv.
(3) *Paléog. Music.*, t. VI, p. 17 et suiv.
(4) Migne, *P. G.*, t. I, col. 1091 sq. liv. VIII, ch. XII.

célèbre la vie divine dans le Père et tous ses attributs. Il a tout créé *par son Fils* unique. Au milieu d'un grand nombre de titres on l'appelle, il est vrai, le Pontife du Père : c'est le seul mot qui implique l'action de grâces par le Fils qui n'est d'ailleurs pas encore incarné. Par lui tout a été bon. Par lui le Père a créé les Anges, puis accompli toutes les œuvres des six jours, au milieu desquelles le Verbe est qualifié de Christ. C'est en lui que le Père a créé l'homme, par le Christ il a planté l'Éden.

Après quoi on raconte la chute, la promesse de rédemption, les faits successifs de l'histoire sainte jusqu'à la prise de Jéricho. En tout cela il n'est plus question du Christ, sauf en disant au Père qu'il a fait apparaître son Christ à Abraham. Mais une fois mention faite du peuple hébreu introduit avec Josué dans la terre promise, le texte dit : *Pro omnibus tibi gloria, Domine omnipotens.* Alors, adoration du Père par toutes les hiérarchies célestes, et tout le peuple avec le prêtre chante *Sanctus* trois fois avec *Pleni sunt* et *Benedictus in sœcula. Amen.* Le célébrant reprend : *Sanctus verè es... Sanctus quoque Unigenitus tuus Filius Dominus noster Jesus Christus.* Ministre du Père dans la création et dans sa Providence, il n'a pas méprisé le genre humain qui périssait. On nous dit sa préexistence dans la loi primitive, mosaïque, prophétique, puis son incarnation. Alors vient une série d'antithèses entre ses titres divins et humains : elegit, *creator hominis, homo fieri; legislator, sub legibus;* PONTIFEX, HOSTIA ; etc... VOLUNTATEM TUAM IMPLEVIT, alors la trahison, la passion, *ut illos propter quos advenerat*

A PASSIONE SOLVERET ET A MORTE ERIPERET UT DIABOLI VINCULA RUMPERET. Puis la résurrection, l'ascension, le règne au ciel. *Memores igitur eorum... gratias agimus tibi, Deus omnipotens, non quantum debemus at quantum possumus.* A cette impuissance, mais *implicitement* seulement, on pourvoit par le récit de la Cène, puis vient l'anamnèse comprenant l'Ascension et le Jugement.

Alors, enfin, employant les termes mêmes de l'Anaphore Apostolique, *tibi regi ac Deo* PANEM hunc et CALICEM hunc OFFERIMUS GRATIAS TIBI PER EUM AGENTES *quia nos dignos habuisti qui staremus coram te ac sacerdotio fungeremur tibi et poscimus* (1).

Plus loin (2), au cours d'une très longue prière, relevons *rogamus te... ut res nostræ in pace versentur, quo totum vitæ nostræ tempus in quiete et concordia trajicientes, te* PER JESUM CHRISTUM *spem nostram* GLORIA AFFICIAMUS.

Et après des supplications fort développées, la doxologie suivante :

Quoniam tibi omnis gloria, veneratio, gratiarum actio, honor, adoratio Patri, et Filio, et Spiritui sancto, nunc, et semper et in infinita et sempiterna sæcula sæculorum.

Quelle différence entre l'économie de cette doxologie d'où le *Per Christum* est totalement absent et celle de l'Anaphore et du Canon romain !

(1) D. Cagin n'a eu garde d'oublier d'utiliser le texte grec de ces passages des « Constitutions » dans son essai de reconstitution de l'Anaphore. Voir « Eucharistia », p. 295.

(2) *Loc. cit.*, col. 1106.

Il nous paraît évident que l'Anaphore de Vérone ne peut être un extrait de celle des « Constitutions Apostoliques ». Les rencontres verbales sont en celles-ci une réminiscence d'un texte antérieur. La Doxologie est remaniée pour ne pas donner prise aux attaques ariennes. Le *Per Christum* est évidemment plus archaïque. Rome a gardé le trésor ancien qui exprime la louange parfaite. Mais les subtilités ariennes n'ont pas de prise sur elle. Au *Per Christum* elle joint *Qui tecum vivit et regnat.* Elle a des préfaces avec *Per Christum* et d'autres sans *Per Christum.* Elle ne l'a pas maintenu dans la préface des dimanches (Trinité) où il n'est question que de la vie divine où le Fils est en tout l'égal du Père, elle le garde précieusement dans la préface commune où il est question de Jésus-Christ, le Verbe incarné.

Sera-t-il permis, en terminant, de rappeler la prière du matin en usage au séminaire Saint-Sulpice ? La louange *per Christum* y est tout à fait en honneur. Cette prière est extraite de « la Journée Chrétienne » que M. Olier composa pour les paroissiens de Saint-Sulpice.

« N'étant rien en moi-même, Père éternel, pour vous honorer comme il faut, je vous offre tous les *devoirs de votre Verbe incarné* sur la terre. »

« Très sainte et très adorable Trinité, un seul Dieu en trois personnes, souffrez qu'en *Jésus-Christ* notre médiateur envers vous, et *en la grâce de son Esprit,* je vous rende mes devoirs. »

Après quoi successivement on adore le Père créateur, le Fils rédempteur, le Saint-Esprit sanc-

tificateur, on les remercie, on leur demande pardon, on s'offre et on s'abandonne à eux. Enfin on prie :

« Père éternel, soyez la perfection de mon âme. »

(*Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est.* Matth., v, 48.)

« Fils de Dieu, soyez-en la lumière. »

(*Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem.* Jean, I, 9.)

« Esprit divin, soyez-en tout le mouvement. »

Quicumque Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei. Rom., VIII, 14.)

PER IPSUM, ET CUM IPSO, ET IN IPSO
est tibi Deo Patri omnipotenti,
IN UNITATE SPIRITUS SANCTI
OMNIS HONOR ET GLORIA.

APPENDICE II

Noyau liturgique et son développement.

Dans la synthèse de la page 239, ci-dessus, nous avons renvoyé au « Cours synthétique de Liturgie ». « On y voit, disions-nous, tous les détails liturgiques graviter autour de l'Eucharistie. » Cette synthèse s'était inspirée des travaux de Dom Cagin publiés avant 1906, surtout des études de « l'Avant-propos » paru dans le tome V de la Paléographie musicale (1).

Les ouvrages du savant bénédictin venus depuis cette date (2) infirmeraient-ils cette vue synthétique ?

Nous y trouvons, au contraire, une confirmation de notre essai, avec quelques précisions de plus.

L'anaphore de Vérone mise en lumière nous paraît éclairer singulièrement les aperçus produits en 1906 (3).

Réciproquement, il nous semble voir dans l'application de ce document à nos études antérieures, un des arguments les plus persuasifs, pour nous du moins, en faveur de l'apostolicité de ce thème eucharistique.

(1) Voir ci-dessus, p. 25 et suiv.
(2) Ci-dessus, p. 30-48.
(3) Voir : *Revue du Clergé français,* 15 mai 1905 : « Essai de synthèse liturgique », et « Cours synthétique de Liturgie ». Roger, 1906.

Ce Canon paraît en effet un *intermédiaire obligé* entre le thème du récit inspiré de la Cène (1) et les diverses liturgies. En d'autres termes, *la mise en œuvre liturgique* de ce récit de la Cène puisé aux quatre sources inspirées qui le contiennent, conduit tout naturellement à la formule de Vérone ou à toute autre équivalente.

C'est l'objet de ce second *appendice*.

Et voici la série de nos constatations.

1. Au centre de l'anaphore, nous trouvons un récit de la Cène. Ce récit est vraiment le *thème* des autres récits inspirés ou liturgiques connus.

2. Le texte de l'anaphore où ce récit schématique se trouve encadré est lui-même le thème de la *mise en exercice liturgique* de ce récit.

3. Les anaphores ou canons des diverses liturgies sont la construction, embellie au cours des siècles, d'après le plan architectural fourni par le thème apostolique ; et même la messe entière, au moins la messe romaine, se développera suivant ce plan.

4. Enfin, dans ce plan ou thème primitif on reconnaît l'application d'une loi tellement simple et naturelle qu'on la retrouve en fait dans toute fonction liturgique, et même dans toute partie notable de chaque fonction.

Étudions ces quatre points :

1. Thème du centre de l'anaphore.
2. Thème du cadre de l'anaphore.

(1) Le récit inspiré de la Cène se trouve dans les trois synoptiques et dans la première épître aux Corinthiens.

3. Premiers développements du canon.
4. Développements plus larges.
5. Loi générale liturgique.

I

Thème du centre de l'Anaphore

Quand on compare les quatre récits inspirés de la Cène on reconnaît dans l'histoire de l'institution eucharistique un *minimum* essentiel se réduisant à ces quelques points :

1. Jésus prend du pain, puis du vin.
2. Il rend grâces (Eucharistie) au Père.
3. Il distribue en aliments ce qui, de pain et de vin qu'il était, est devenu, successivement, dans ses mains :
4. son corps sacrifié (corps donné, livré) et son sang versé.
5. Ce sacrifice est *pour* l'humanité qui *voudra* en profiter (pour vous).

Ajoutons 6. Cette Eucharistie devra être renouvelée par les Apôtres.

Elle sera le *mémorial* de Jésus et de son œuvre rédemptrice.

Nous avons là une institution permanente :

Elle comprend :

a) Une offrande de pain et de vin faite à Dieu
b) pour lui rendre grâces :
c) action de grâces parfaite car l'offrande du pain et du vin devient le sacrifice du corps

de Jésus, puis de son sang, sous les apparences persistantes de pain et de vin.

d) On communiera à Jésus et à son sacrifice sous les espèces préalablement fragmentées de l'hostie (fraction et communion).

e) Ce sacrifice et cette communion profiteront en bénédictions aux âmes bien disposées.

Tout cela s'accomplira par le sacerdoce mis en exercice dans l'œuvre liturgique de l'Eucharistie.

Il est aisé de voir que tous ces points sont exprimés, et le plus brièvement possible, dans le récit central de l'anaphore de Vérone (1) ;

On croirait vraiment que chacun des récits inspirés n'a fait que dilater tel ou tel détail contenu en germe dans le récit le plus bref; à moins que l'auteur premier du texte de Vérone ait fait sur les textes inspirés un travail génial d'abréviation, pour en extraire le thème essentiel que tout célébrant devait mettre en œuvre.

Mais comment ce récit lui-même devenait-il efficacement ACTION ? comment était-il liturgiquement réalisé ?

C'est toujours aux matériaux si doctement réunis et classés par Dom Cagin que nous aurons recours.

Dans « Eucharistia » (2), et à l'Appendice, aux quatre récits tirés des livres canoniques nous trouvons ajoutés 76 récits liturgiques.

Il nous présente donc 80 récits qui contiennent

(1) V. la planche, n. 87-115.
(2) P. 225-244, puis : P. 307-320.

celui de la Cène ; il en numérote les moindres petits bouts de phrases, afin de pouvoir rapprocher, en 80 colonnes, tous les éléments similaires de chacun des récits. Cette juxtaposition Dom Cagin l'a effectuée dans un immense tableau.

Appliquant alors sa méthode si lumineuse, il voit éclater aux yeux et les ressemblances et les plus minimes divergences.

On trouve ainsi jusqu'à 79 éléments du récit. De leur comparaison ressort tout d'abord avec évidence la concordance parfaite de la formule de consécration dans toutes les liturgies. Nous avons déjà parlé (1) du témoignage auguste que rend à la liturgie catholique ce suffrage universel de toute la tradition.

Mais il sera fort instructif d'étudier les développements introduits lorsque la narration devient acte liturgique.

Lorsque les Apôtres, et les prêtres ordonnés par eux, renouvelleront le mystère, suivant en cela le précepte du Maître, ils devront mettre en action les brèves indications du récit : ce sera le premier développement.

a) Et d'abord ils se souviendront de la sainteté du Maître ; aussi la « Liturgie du Sauveur » et la « Liturgie des Apôtres » qui ont conservé le thème primitif, ajoutent-elles : *in manus suas sanctas et beatas et immaculatas*, qualifications dont à peu près toutes les formules citées par Dom Cagin nous donnent l'équivalent.

(1) V. ci-dessus, p. 60.

b) Déjà aussi la « Liturgia Apostolorum » mentionne le geste si familier à Notre-Seigneur dans les circonstances solennelles : *aspexit in cœlum ad te Patrem suum.* Et nous savons la mention de la toute-puissance du Père si heureusement ajoutée par la liturgie romaine en songeant à ce prodigieux pouvoir qui entre en exercice à l'autel, où le Père accomplit, par son Verbe (1) la transsubstantiation non moins admirable que la création.

c) Le prêtre aussi, mentionnant l'action de grâces offerte à Dieu, se souvient de la bénédiction qui résultera du sacrifice pour les hommes. Le mot *benedixit, benedicens* se trouve d'ailleurs dans saint Matthieu et saint Marc où il remplace *gratias agens : bénir* signifie aussi bien et la gloire rendue à Dieu et les biens procurés aux hommes. En ce dernier sens il insinue ce que diront bientôt les mots *pro vobis.*

d) Enfin le mot *fregit* exprimera explicitement ce que la distribution suppose et ce qui est le symbole de la mort que *confringetur* du thème fait pressentir.

Ces quelques additions généralisées dans la plupart des récits liturgiques de la Cène, enrichissent le schéma, et nous aideront à comprendre comment va se former le thème du cadre liturgique où le récit efficace sera enchâssé.

(1) Voir Sacramentaire de Sérapion : P. Batiffol. « L'Eucharistie », p. 315 (5e édition).

II

Thème du cadre de l'Anaphore

L'anaphore entière sortira du récit de la Cène mis en action liturgique ; et le simple énoncé des pensées élémentaires qui vont sortir de la méditation du thème central, constituera le cadre de l'anaphore complète, thème que les diverses liturgies développeront à leur tour.

Toutes les pensées à mettre en œuvre jailliront de la simple phrase de l'institution :

Quando HOC *facitis meam commemorationem facitis,* à la condition de bien comprendre que ce que l'on fait met en exercice l'œuvre entière de la Rédemption.

Nous avons cité déjà ce texte conservé par l'Église romaine à la secrète du neuvième dimanche après la Pentecôte (1).

Quoties hujus hostiæ commemoratio celebratur opus nostræ Redemptionis exercetur.

Il suffit de parcourir le recueil des secrètes les plus anciennes que nous possédions pour reconnaître combien cette pensée était familière à ceux qui offraient le saint Sacrifice (2), et pour voir aussi

(1) V. ci-dessus, p. 80.

(2) Voir Sacramentaire léonien : Migne, P. L., tom. LV. Quoties hostiæ tibi placatæ (ou placitæ) commemoratio celebratur, opus nostræ redemptionis exercetur. Col. 30, n° XXV.

— Sacramentum perpetuæ salvationis instituas. Col 66.

— Sanctificationem tuæ nobis redemptionis opereris. Col. 67.

les autres considérations et affections que leur inspirait la contemplation du mystère.

L'œuvre de la Rédemption sera mise en exercice en rappelant tout le symbole qui raconte l'œuvre de la Sainte Trinité. Et d'abord la double fin de l'œuvre rédemptrice :

a) Rendre à Dieu toute gloire par Jésus-Christ envoyé *b)* pour nous sauver.

Appliquons ces principes.

Pour bien nous rendre compte de ce qui a dû se passer dans le développement primitif destiné à constituer le schéma de la célébration du Saint Sacrifice, imaginons comment l'évêque ou celui qu'il avait chargé de ce soin, devait apprendre au nouveau prêtre la mise en action liturgique du récit historique de la Cène. Il fallait bien, alors comme aujourd'hui, apprendre à dire la messe (1).

Rappelons, cela va de soi, que nous sommes en

— Munera nostræ servitutis, sacramentum nostræ redemptionis efficiant. Col. 73.

— Devotionis nostræ tibi, Domine, quæsumus, hostia jugiter immoletur ; quæ et sacri peragat instituta mysterii et salutare tuum nobis potenter operetur. Col. 107. Analogue à celle déjà citée ci-dessus, p. 80, du Missel romain actuel.

Enfin celle-ci fort remarquable de Noël : Oblatio tibi sit, Domine, hodiernæ festivitatis accepta, qua et nostræ reconciliationis processit perfecta placatio, et divini cultus nobis est indita plenitudo, et via veritatis et vita cælestis apparuit. Col. 149.

(1) Voir au Pontifical l'avis donné à cet égard au prêtre qu'il vient d'ordonner :

« Quia res quam tractaturus es satis periculosa est, moneo te ut diligenter totius Missæ ordinem... ab aliis jam doctis sacerdotibus discas priusquam ad celebrandam Missam accedas. »

pleine préhistoire où la vraisemblance supplée au document.

L'évêque parlera ainsi :

« Vous avez préparé le pain et le vin mêlé d'un peu d'eau que vous allez consacrer.

Vous allez rendre vos actions de grâces à Dieu par son Fils Jésus-Christ envoyé pour nous sauver et nous annoncer la volonté du Père.

Vous direz donc en substance :

Gratias tibi referimus, Deus, per Jesum Christum quem dedisti nobis salvatorem ac redemptorem et angelum voluntatis tuæ.

Or, votre œuvre réclame toute la puissance qui a créé le monde. Souvenez-vous que le Verbe inséparable du Père a tout créé bon. C'est par son Verbe que la toute-puissance du Père opérera la transsubstantiation de ce pain et de ce vin grâce à votre sacerdoce.

Qui est Verbum tuum inseparabile, per quem omnia fecisti et beneplacitum tibi fuit.

Mais en accomplissant ce mystère *souvenez-vous* que la première action de grâces digne de Dieu s'est accomplie dans le sein de Marie où le Verbe a été envoyé par le Père, où il s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit.

Quem misisti in matricem Virginis, et in utero habitus, incarnatus est et Filius tibi ostensus est ex Spiritu Sancto et Virgine natus ;

Jésus-Christ, en continuant à glorifier son Père par le sacrifice de son obéissance, venait former à son Père un peuple saint.

Qui voluntatem tuam complens et populum sanctum tibi acquirens ;

Il a payé le prix nécessaire à cette Rédemption et un prix surabondant par sa Passion.

Extendit manus, cum pateretur.

Ainsi il nous a délivrés de l'éternelle souffrance et mérité de garder notre cœur libre, dans la paix, au milieu des épreuves de la vie.

Ut a passione liberaret eos qui in te crediderunt ;

En se livrant volontairement à la mort, il a ruiné l'empire de Satan, préparé la victoire définitive de la vérité et de la vertu en procurant la gloire et à l'âme et au corps.

Qui cumque traderetur voluntariæ passioni ut mortem solvat... et justos illuminet... et resurrectionem manifestet :

Alors vous renouvellerez le Sacrifice de la croix en reproduisant le Sacrifice de la Cène.

Accepit panem... Similiter et calicem, etc.

Hæc quando facitis meam commemorationem facitis.

Vous vous souviendrez de la mort du Sauveur en offrant la divine victime que vous avez sous les

yeux sous les espèces séparées du pain et du vin, en l'offrant pour rendre grâces à Dieu puisque en vertu de votre pouvoir sacerdotal c'est le corps et le sang du Christ que vous offrez.

Memores igitur mortis et resurrectionis offerimus tibi panem et calicem gratias agentes.

A cette offrande qui est celle de l'Église vous ajouterez la *prière* afin qu'elle soit acceptée et consommée comme au jour de la résurrection ; que l'Esprit-Saint en prenne possession, comme en l'Ascension le Ciel reçut la victime glorifiée.

Ut mittas Spiritum Sanctum in oblationem Sanctæ Ecclesiæ.

Et votre prière obtiendra comme celle du Cénacle une abondante effusion du Saint-Esprit sur toute l'Église, effusion qui resserrera l'union de tous les membres de l'Église et remplira surtout les communiants.

In unum congregans des omnibus qui percipiunt.

Afin que toute l'Église, maintenant, rende à vous, ô Père, et aussi au Fils et au Saint-Esprit, par Jésus-Christ, tout honneur et toute gloire, ce qui se continuera toute l'éternité.

C'est ainsi que le thème à développer dans le canon se serait constitué pour mettre en œuvre liturgique le récit de la Cène.

Les trois documents rapprochés par Dom Cagin,

quelle que soit la date de leur fixation, nous permettront de prendre sur le fait les procédés d'amplification employés quand on conservait le texte du thème primitif.

III

Premiers développements du Canon

Les premiers canons fixés paraissent s'être contentés d'ajouter des matériaux divers destinés à mettre en valeur ou à embellir telle ou telle ligne du plan primitif. Surtout on s'applique à en réduire en acte les énoncés.

On insistera principalement sur la prière, source de grâces actuelles permettant d'exploiter le capital surnaturel procuré par le sacrifice et reçu dans la communion qui y fait participer (1).

Esquissons rapidement le progrès du développement, en ayant sous les yeux la planche (2) de l'anaphore.

1er état. — Les documents canoniques de Vérone et d'Égypte n'ajoutent rien au thème. Ils précisent la marche à suivre : C'est tout.

2e état. — Des affections sont introduites par le « Testamentum Domini ». Dès qu'il a proclamé

(1) Voir ci-dessus : p. 68 et s.
(2) P. finale.

Jésus-Christ le messager du conseil divin (n° 11).

Ces affections (12-14) se résolvent en louanges sans rompre le fil de l'anaphore. — *Sursum corda* et *Gratias agamus* ont préludé ; le chant du célébrant peut se poursuivre jusqu'après l'anamnèse où, après le n° 127, le peuple s'associe à l'action de grâces.

Alors survient une prière du célébrant, demandant entre autres choses le bon usage des *charismes,* détail révélatenr de l'antiquité de cette phase du développement. (N^os^ 170-172 du tableau polychrome.)

3^e^ état. — C'est l'état de la « Liturgie du Sauveur ». Toutes les adjonctions du « Testamentum Domini » s'y trouvent, comme si celui-ci avait servi de thème enrichi à ce document de liturgie pratique.

Mais un nouveau développement apparaît. La « Liturgia Salvatoris » n'est pas, comme les précédents documents, un recueil de prescriptions canoniques. Ici on célèbre effectivement devant le peuple dont il convient de diriger les intentions. Aussi voyons-nous apparaître les *diptyques.* Ils s'intercalent au milieu des affections du schéma canonique qu'est le « Testamentum Domini ». C'est le n° 40 du tableau polychrome de l' « Eucharistia ».

Voilà, du coup, consommée la rupture de la continuité du thème primitif, par le fait de la proclamation des diptyques dévolue au diacre, rupture si radicale, que nous ne voyons plus *Sursum Corda* et *Gratiam agamus* au début du thème.

Il en est certainement ainsi dans la « Liturgie des

Apôtres », qui, elle, introduit les diptyques un peu plus tard, au n° 60 (1).

Il semble bien que l'Église romaine a connu la phase de la « Liturgie du Sauveur » puisqu'elle existe encore au Vendredi Saint. Les prières solennelles pour toute l'humanité y viennent après le chant de la Passion, c'est-à-dire à la suite de l'Évangile et de l'Homélie.

De nos jours les prières du prône en seraient l'équivalent à la messe paroissiale, le dimanche.

Pareillement *Suscipe Sancta Trinitas* rappellerait la pratique de la « Liturgie des Apôtres » ; nous aurions ainsi la trace des diptyques dans la région de l'Offertoire.

4e état. — Sur ces entrefaites, les manifestations miraculeuses des *charismes*, à la suite de l'épiclèse, auraient amené les Orientaux à majorer le rôle du Saint-Esprit dans cette invocation.

La « Liturgie du Sauveur » et celle « des Apôtres » sont témoins de cette intrusion aux nos 131-134 du tableau polychrome.

En même temps, La « Liturgie du Sauveur » garde la prière relative aux *charismes* du « Testamentum Domini » (nos 171-172).

Cette supplication visant les charismes est étrangère à la « Liturgie des Apôtres », comme si leur manifestation avait cessé quand elle fut composée.

Et c'est alors sans doute que Rome, toujours sage, et peut-être pour couper court à l'exagéra-

(1) Voir ci-dessus, p. 73.

tion orientale, remplaça l'invocation expresse du Saint-Esprit (la foi confirmée des fidèles pouvant d'ailleurs se passer de ces manifestations extérieures) par son équivalent intérieur (1).

5e état — Nous avons vu la « Liturgie des Apôtres » introduire les Anges adorant par Jesus-Christ, au moment de l'Incarnation et de la Nativité du Sauveur (2).

Or le « Liber pontificalis » attribue à saint Sixte Ier (environ 115-125) l'introduction du *Sanctus* à la Messe, ce qui daterait cette importante adjonction.

Il paraît bien naturel que *Sursum corda* et *Gratias agamus* se soient trouvés attirés au point où commençait le récit de l'Incarnation, à ce moment où, pour la première fois, les Esprits célestes pouvaient adorer le Verbe fait chair, et offrir à Dieu, avec lui et par lui, la louange parfaite.

Tout ce qui précédait, dans le thème primitif, devenait ainsi une préparation.

De nombreuses secrètes léoniennes semblent garder la trace de la préoccupation qui présida à ce remaniement.

La secrète précède immédiatement la préface. Elle exprime la plus ancienne forme de l'oblation de la matière du sacrifice.

On y voit la nécessité de se préparer à célébrer dignement l'action de grâces.

Da nobis hæc digne frequentare mysteria (3).

(1) Voir ci-dessus, p. 77 et pp. 113-114.
(2) Voir ci-dessus, pages 73-75, 103 et 245-248.
(3) Migne, P. L., t. 55, col. 30.

Offerimus, Domine, laudes et munera, pro concessis beneficiis exhibentes gratias (1).

On parle des dons offerts *quæ dedisti ut teipsum mereamur accipere* (2), l'action de grâces sera donc bien *per Christum.*

On appuie sur l'œuvre rédemptrice qui s'accomplit en remplaçant les victimes charnelles par la victime spirituelle toujours immolée et toujours offerte comme le dit une belle secrète de saint Jean-Baptiste le Précurseur qui montra en Jésus l'Agneau de Dieu (3).

Justement le prédécesseur de saint Sixte Ier, saint Alexandre Ier (environ 105-125) avait attiré plus vivement l'attention sur la *Passion* du Sauveur, cause du salut et de la rédemption.

Appuyant, comme d'ailleurs l'anaphore (nos 69, 72), sur son souvenir, il avait introduit le récit de la Cène en disant : *Qui pridie quam pateretur* désormais caractéristique des liturgies occidentales, au lieu de parler comme ont continué de le faire les liturgies orientales, disant : *In nocte qua tradebatur* (4).

Voilà tout ce que nous fournit de conclusions la comparaison des documents qui ont gardé le thème primitif.

(1) Item., col. 128.

(2) Item., col. 29.

(3) Remotis obumbrationibus carnalium victimarum spiritalem tibi, summe Pater, hostiam supplici servitute deferimus, quæ miro ineffabilique mysterio et immolatur semper et eadem semper offertur, pariterque et devotorum munus et remunerantis est præmium. Migne, P. L., t. 55, col. 46.

(4) L'anaphore dit bien aussi *cumque traderetur,* mais elle précise : *traderetur voluntariæ passioni.* Voir ci-dessus, p. 108.

IV

Développements plus larges

Saint Paul aux Éphésiens (1) leur recommande de joindre la psalmodie, les hymnes et les cantiques spirituels à l'action de grâces.

Saint Justin (vers 150) dit que, le dimanche, les fidèles s'assemblant, on lisait les mémoires des apôtres et les écrits des prophètes ; l'homélie suivait, puis des prières communes pour l'Église. Ces louanges, ces prières, ces lectures constituèrent l'*Avant-Messe*. Elle réalisait la première phase du thème apostolique, en obtenant par la prière les fruits de la rédemption et l'instruction nécessaires pour mieux rendre grâces à Dieu par Jésus-Christ et par l'Esprit-Saint, comme disait saint Justin et comme l'exprime le thème apostolique ; si bien, qu'on pourrait aisément intercaler l'anaphore dans la description que donne cet apologiste de l'extérieur des réunions chrétiennes (2).

L'avant-messe était d'ailleurs fort analogue à ce qui constituait les réunions synagogales auxquelles, dans l'Évangile, nous voyons Notre-Seigneur et, dans les Actes, les Apôtres prendre part.

La psalmodie, les lectures, la prière seront aussi les éléments des Heures de l'Office divin à mesure qu'il s'organisera.

Après l'avant-messe on apportait les oblats, offerts à Dieu par le célébrant. Il récitait pour

(1) Eph., v, 19-20.
(2) Voir P. Batiffol, « L'Eucharistie » § 1, p. 6-11.

cela une prière dont les nombreuses *secrètes* fixées plus tard suivent ce plan général : présenter à Dieu les dons offerts, le prier d'agréer l'offrande, implorer les fruits spirituels ou la bénédiction qui résultera du sacrifice du Christ en qui les dons seront changés.

Venait alors la *Préface* où l'objet de l'action de grâces, souvent, amenait de longs développements relatant les bienfaits reçus, comme on le voit dans « les Constitutions Apostoliques » et en de nombreuses anaphores orientales (1).

Ailleurs, comme à Rome et en Occident, l'objet de l'action de grâces n'était autre que celui de la fête du jour, à mesure que l'année liturgique se précisa, ou celui de l'anniversaire du martyr honoré.

De là une variété extrême de préfaces dans les diverses liturgies occidentales.

L'introduction de la louange des Esprits célestes et du *Sanctus* chanté par le peuple amena le célébrant à développer silencieusement la prière pour obtenir à l'Église les grâces utiles à son œuvre : « former un peuple saint » (2).

L'Église romaine ne tarda pas aussi à réaliser la louange « in sancta Ecclesia tua » (n° 188) en priant afin que la vertu du Sacrifice hâte l'entrée des âmes de l'Église souffrante dans le ciel, pour y glorifier Dieu par Jésus-Christ, comme le fait l'Église triomphante à qui l'Église militante, au *Nobis*

(1) Voir ci-dessus, p. 152 au bas, etc.
(2) Voir ci-dessus, p. 104.

quoque peccatoribus demande d'être associée (1).

Vient alors la préparation de la Communion par le *Pater*, la fraction, le baiser de paix. Ces divers éléments ont varié dans leur ordre suivant les époques et les lieux. Saint Grégoire le Grand (590-604) est l'auteur de la disposition actuelle au rit romain.

Au Sacramentaire Grégorien et dans le rit mozarabe on trouve des bénédictions que l'évêque prononçait tourné vers les fidèles. On peut en reconnaître la trace dans *Pax Domini sit semper vobiscum,* et dans les oraisons que le prêtre dit sur les époux après le *Pater* dans la Messe « pro sponso et sponsa ».

Le canon de la messe romaine, sauf de légères modifications assez nombreuses d'ailleurs (2), était fixé très anciennement.

Nous avons, dans la quatrième partie, mentionné l'introduction des parties chantées (3).

Finalement, ajoutons aux adjonctions que nous venons de dire celles qui ont développé l'offrande. Rome adopta en effet les prières d'origine française, introduites du IX^e^ au XI^e^ siècle, au rit romano-gallican. Nous arrivons ainsi à la messe de nos missels, depuis saint Pie V fixée dans les moindres détails.

Nous avons montré, dans la deuxième partie, comment la messe actuelle est, de fait, un fidèle développement de l'anaphore primitive.

(1) Voir ci-dessus, p. 116.
(2) Voir « Eucharistia », p. 5 et 6.
(3) Voir ci-dessus, pp. 201-210.

L'anaphore de Vérone est donc un intermédiaire fort utile pour montrer comment, du récit de l'institution eucharistique, on est parvenu à la complexité actuelle de sa mise en exercice liturgique.

Cette étude d'ensemble permet de s'appliquer ensuite avec fruit à l'étude des détails, dans chacune des parties de la messe.

En situant un fragment quelconque dans le plan général, pour étroit que soit le champ d'observation, on ne risquera pas de conclure à la confusion de l'ensemble, ainsi qu'on l'a fait quelquefois.

Bien mieux, l'ordre général manifeste une distribution de ses éléments on ne peut plus naturelle : si naturelle qu'il est aisé d'y reconnaître une loi générale appliquée dans la disposition de toute fonction liturgique et dans chaque partie notable de fonction.

V

Loi générale liturgique

Dans l'anaphore de Vérone (1), comme dans le Symbole des Apôtres, et comme dans le récit fait par saint Justin de la réunion dominicale, nous voyons la Sainte Trinité en action.

Le Père créateur par son Verbe l'envoie restaurer l'œuvre ruinée par le péché. Il prépare l'Incarnation pendant les siècles qui la précèdent. Sa Providence conduit les événements : les prophètes annoncent l'avènement du Messie, les patriarches

(1) Voir ci-dessus, pp. 51-52.

le préfigurent, toute la liturgie de l'ancienne Loi est orientée vers lui.

C'est la *préparation* de la Rédemption.

Le Fils s'incarne, s'offre à son Père, vit dans l'obéissance qu'il pousse jusqu'à l'immolation du sacrifice, à la Croix ; la Résurrection et l'Ascension sont la consommation de l'holocauste.

Voilà l'*action* rédemptrice.

L'Esprit-Saint vient parfaire l'œuvre et en appliquer les fruits : la prière, au Cénacle, attire l'effusion du Saint-Esprit, au jour de la Pentecôte : cet Esprit devient le principe vivifiant de l'Église, au cours des siècles.

Cette œuvre, l'Eucharistie, nous l'avons dit et redit, la met en exercice.

Le *Père* préparera le cœur et l'intelligeuce du prêtre pour offrir dignement le sacrifice, ceux des fidèles pour y assister saintement. C'est encore le pouvoir du Père qui préparera la matière du sacrifice.

Le *Fils* renouvellera, au canon, son *action*, commencée dans le sein de Marie, continuée dans sa vie cachée et publique, aboutissant à la consécration, immolation mystique, consommée par l'acceptation de la victime virtuellement transportée sur l'autel du ciel, comme en l'Ascension. En ce sacrifice l'Église s'offre elle-même avec son époux et prie avec lui.

Cette prière, comme au Cénacle, attire les bénédictions du *Saint-Esprit* par qui la victime a été présentée au ciel et qui va remplir de ses grâces les communiants pour les unir avec l'Église entière dans une commune louange.

Ce sera une *loi générale*.

Dans toute fonction liturgique et dans toute portion notable de fonction on trouvera :

1° Une préparation attribuable au Père,
2° Une action accomplie par le Fils,
3° Un complément attribuable au Saint-Esprit.

Le cours synthétique montre l'application de cette loi dans tous les détails de la liturgie.

Il nous reste à y renvoyer, ayant, grâce aux récents travaux de D. Cagin, ajouté au récit inspiré de la Cène, base de notre synthèse, l'intermédiaire de l'anaphore de Vérone et montré quelle lumière son texte apporte pour éclairer *a)* le plan de la messe romaine, *b)* la série des ordinations des ministres qui concourent à la célébrer, *c)* tout l'ensemble artistique enfin qui prête le concours de tout l'homme et de toute la création au grand drame du salut du monde, pour la glorification de Dieu.

APPENDICE III

Ordinations *(fragments de Vérone)*.

Les fragments de Vérone publiés par Hauler en 1900 (1) contiennent des restes de canons égyptiens appelés Canons des Apôtres. Au milieu de ces canons, à la suite de l'ordination de l'évêque, se trouve l'anaphore étudiée dans cet ouvrage.

Il pourra être intéressant de trouver ici ces vénérables débris comprenant l'ordination de l'évêque, celle du prêtre et celle du diacre dont la formule est tronquée.

On pourra comparer ces textes avec ceux des formules consécratoires du Pontifical actuel. On n'aura pas de peine à voir en celles-ci le développement harmonieux de ce que les textes anciens contenaient en germe : les grâces reçues, les pouvoirs conférés, les vertus requises demandées.

Cet Appendice éclairera notre troisième partie : Le Prêtre.

I. Épiscopat.

Canonum qui dicuntur Apostolorum
et Ægyptiorum reliquiæ.

Episcopus ordinetur electus ab omni populo; quique cum nominatus fuerit et placuerit omnibus,

(1) Edm. Hauler, Didascaliæ Apostolorum, fragmenta veronensia latina; accedunt Canonum qui dicuntur Apostolorum et Ægyptiorum reliquiæ; Leipzig, Teubner 1900. Bibl. Nat. 8° H. 6451. Pour notre extrait voir p. 103-110.

conveniet populum una cum præsbyterio et *his qui præsentes fuerint episcopi*, die dominica.

Consentientibus omnibus *imponant* super eum manus, et præsbyterium adstet quiescens. Omnes autem silentium habeant orantes in corde propter descensionem Spiritus ; ex quibus unus de præsentibus episcopis ab omnibus rogatus *imponens manum* ei qui ordinatur episcopus, oret ita dicens :

« Deus et pater Domini nostri Jesu Christi, pater misericordiarum et Deus totius consolationis, qui in excelsis habitas et humilia respicis, qui cognoscis omnia antequam nascantur, tu qui dedisti terminos in ecclesia per verbum gratiæ tuæ, prædestinans ex principio genus justorum Abraham, *principes* et *sacerdotes constituens*, et *sanctum tuum sine ministerio non derelinquens*, ex initio sæculi bene tibi placuit in his quos elegisti prædicari :

« Nunc *effunde tuam virtutem* quæ a te est, *principalis Spiritus* (1), *quem dedisti filio tuo* Jesu Christo, quod (πνεῦμα) *donavit* sanctis *apostolis*, qui constituerunt ecclesiam per singula loca, *sanctificationem tuam, in gloriam et laudem* indeficientem nomini tuo.

« Da, cordis cognitor pater, super hunc servum tuum quem elegisti ad episcopatum (2) *pascere* gregem sanctam tuam et *primatum* sacerdotii tibi *exhibere*, sine reprehensione servientem noctu et die, incessanter *repropitiari vultum tuum*, et *offerre dona* sancta(e) eccle-

(1) Grâces : la vertu d'en-haut et l'Esprit-Saint.
(2) Enumération des pouvoirs.

siæ tuæ, sp(irit)u *primatus sacerdotii* habere potestatem *dimittere peccata* secundum mandatum tuum, *dare sortes* secundum præceptu(m) tuum, *solvere* etiam omnem *colligationem* secundum potestatem quam dedisti Apostolis, *placere* autem *tibi* in mansuetudine et mundo corde offerentem tibi odorem suavitatis (1) per puerum tuum Je(su)m Chr(istu)m,

« Per quem tibi gloria et potentia et honor, patri et filio cum sp(irit)u s(an)c(t)o et nunc et in sæcula sæculorum. Amen. »

Qui cumque factus fuerit episcopus, omnes os offerant pacis, salutantes eum *quia dignus effectus est.* Illi vero offerant diacones oblationem, quique imponens manus in eam cum omni præsbyterio dicat *gratias agens :*

« Dominus vobiscum, et omnes dicant : Et cum spiritu tuo.

Sursum corda. — Habemus ad Dominum.

Gratias agamus Domino. — Dignum et justum est.

Et sic prosequitur : (vient alors l'anaphore voir p. 45 et la planche finale.)

Gratias tibi referimus...

Puis si on offre de l'huile, du lait caillé ou des olives (2),

In omni vero benedictione dicatur :

« Tibi gloria, patri et filio cum Sancto Spi-

(1) Vertus.

(2) On entrevoit ici la raison du rapprochement au Canon romain de « Per quem hæc omnia semper bona creas » et de « Per ipsum... est tibi omnis honor et gloria ».

ritu in sancta ecclesia et nunc et semper et in omnia sæcula sæculorum. Amen. »

II. — Prêtrise.

Cum autem *presbyter* ordinatur, imponat manum super caput ejus episcopus, contingentibus etiam presbyteris, et dicat, secundum ea quæ prædicta sunt, sicut prædiximus super episcopum orans et dicens :

« Deus et pater Domini nostri Jesu Christi, respice super servum tuum
et impartire *spiritum gratiæ et consilii* (1), presbyteris ut adjuvet (2),
et gubernet plebem tuam in corde mundo (3), sicuti respexisti super populum electionis tuæ et præcepisti Moysi, ut elegeret præbyteros, quos replesti de spiritu tuo quod tu donasti famulo tuo ;
et nunc, Domine, præsta, indeficienter *conservari* in nobis *spiritum gratiæ tuæ* (4) et *dignos effice* (5), *ut* credentes tibi, *ministremus* (6) in simplicitate cordis *laudantes te, per puerum tuum* Christum Jesum, per quem tibi gloria et virtus, patri, et filio, cum Spiritu Sancto, in sancta ecclesia, et nunc et in sæcula, sæculorum. Amen. »

(1) Grâces.
(2) Pouvoirs.
(3) Vertus.
(4) Grâces.
(5) Vertus.
(6) Pouvoirs.

III. — Diaconat.

Diaconus vero cum ordinatur, eligatur secundum ea quæ prædicta sunt similiter imponens manus episcopus solus, sicuti et præcepimus. In diacono ordinando solus episcopus imponat manus propterea, quia non in sacerdotio ordinatur, sed in ministerio episcopi, ut faciat ea quæ ab ipso jubentur ; non est enim particeps consilii in clero, sed curas agens, indicans episcopo quæ oportet ; non accipiens communem præsbyteri spiritum eum cujus participes præsbyteri sunt, sed id quod sub potestate episcopi est creditum. Qua de re episcopus solus diaconum faciat ; super presbyterum autem etiam præsbyteri superimponant manus propter communem et similem cleri spiritum. Præsbyter enim hujus solius habet potestatem ut accipiat, dare autem non habet potestatem. Quapropter clerum non ordinat, super præsbyteri vero ordinatione consignat, episcopo ordinante. — Super diaconum autem ita dicat :

« Deus qui omnia creasti et verbo perordinasti, pater Domini nostri Jesu Christi, quem misisti ministrare, tuam voluntatem et manifestare nobis tuum desiderium, da Spiritum sanctum *gratiæ et sollicitudinis et industriæ* in hunc servum tuum quem elegisti *ministrare* ecclesiæ tuæ et offerre... »

(Ce fragment finit là, puis il est question du baptême.)

APPENDICE IV

Une première Messe.

Le Souverain Pontife, durant les premiers siècles, avait coutume de conférer l'Ordination aux Quatre-Temps de décembre.

Le « Liber Pontificalis » aime à mentionner, dans la notice de chaque Pape, le nombre d'ordinations qu'il fit en ce mois : il énumère combien de prêtres, de diacres, d'évêques furent ordonnés par lui. A cause de cette cérémonie solennelle, la *station* est, ce jour-là, à Saint-Pierre. Cette désignation s'est conservée alors même que, depuis longtemps, les ordinations des prêtres et des ministres inférieurs ont lieu à Saint-Jean de Latran.

Les « Ordines Romani » VIII et IX donnent le cérémonial en usage vers le VIII^e^ siècle (1).

C'était dans la nuit du samedi au dimanche IV^e^ de l'Avent qu'avait lieu l'ordination, à peu près comme au soir du Samedi Saint était administré le baptême aux catéchumènes.

La fonction s'accomplissait à partir de minuit. Elle se terminait par la messe du dimanche matin.

Plus tard, vers le X^e^ siècle, la cérémonie fut anticipée, dans l'un et l'autre cas, au samedi matin ; il en fut de même aux Quatre-Temps du Carême.

La messe du dimanche devint ainsi la première messe des nouveaux prêtres. L'évangile, le même au samedi et au dimanche de ces deux Quatre-Temps, reste comme un témoignage de l'état antérieur.

(1) Voir MIGNE : *P. L.*, t. 78, col. 999-1008.

Il peut être intéressant d'étudier cette messe du IV^e^ dimanche de l'Avent à la lumière du Canon apostolique appliqué, comme nous l'avons fait, à l'ensemble de la Messe romaine et à l'Ordination.

Dans le document reproduit au troisième Appendice, nous voyons la place occupée par le Canon apostolique : après la consécration épiscopale. L'Église romaine, avons-nous dit, développe, à partir de la Préface jusqu'au *Pater*, le thème apostolique, en commençant à l'Incarnation pour finir avec lui à la glorification éternelle, fruit définitif de la Rédemption.

Au moment de l'année liturgique où se place la messe du IV^e^ dimanche, l'Incarnation est réalisée dans le sein de Marie : l'Avent est, entre autres choses, l'*Expectatio partus beatæ Mariæ Virginis*. Nous sommes presque, et parfois exactement, à la veille de Noël. L'œuvre du salut, de la Rédemption et de la manifestation de la volonté divine va s'accomplir, et sera glorifiée par les Anges au *Gloria in excelsis*.

D'autre part le nouveau prêtre va déjà, dans la première messe qu'il offre seul, *exercer l'œuvre de notre rédemption*. Il attend l'avènement de Jésus sur l'autel, comme l'Église entière attend l'anniversaire de son avènement dans la crèche à Bethléem. Toute la vie sacerdotale du nouveau prêtre converge vers cette eucharistie qu'il offre ; serait-il vrai que toute la *partie préparatoire* au canon de la messe du IV^e^ dimanche l'oriente à la fois vers le ministère sacerdotal qu'il inaugure en ce jour, et vers l'effusion des grâces de Noël à laquelle se disposent à la fois le célébrant et les assistants ?

Il en est réellement ainsi ; si bien que la partie propre de cette messe nous apparaît comme l'application très précise des premières phrases du thème, à la préparation du cœur et de l'intelligence du nouveau prêtre. Pareillement il est aisé d'appliquer la seconde phrase de l'anaphore à l'antienne de l'Offertoire unie par le chant à la sanctification de la matière du sacrifice jusqu'à la Préface.

Dans ce qui suit la communion, nous trouverons l'action de grâces du nouvel ordonné.

Il n'est pas un prêtre, ayant dit sa première messe à cette date, qui n'ait été ému en constatant l'admirable à propos des paroles qu'il prononçait.

Concurremment, cette partie propre de la messe s'applique à la préparation de Noël, première manifestation extérieure de l'œuvre de la Rédemption.

Ce sera un exemple de la manière dont nous concevrions le commentaire de toutes les messes du Missel romain. Ainsi serait complétée l'explication donnée dans cet ouvrage de l'*Ordinaire de la Messe*.

Introït (1).

Gratias tibi referimus per Jesum salvatorem et redemptorem.

L'antienne joint la prière au chant de la louange divine. Cette prière tend à nous appliquer le fruit de la Rédemption.

(1) *Introïtus, Is.*, 45.

Rorate cœli desuper, et nubes pluant Justum : Aperiatur terra, et germinet Salvatorem.

Ps. 18. Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.

℣. Gloria Patri, et Filio...

Cieux, faites descendre (prière) le juste : comme la rosée et la pluie il viendra d'en haut, (le Rédempteur vient du ciel) : Que la terre s'ouvre et germe le Sauveur ! (le fruit de Marie surgit de l'humanité).

Le Père ayant tout créé par son Verbe, les cieux racontent sa gloire ; le firmament et tout ce qu'il enveloppe se proclame l'œuvre de ses mains : Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit...

Et ce Sauveur va descendre sur l'autel ; et nous allons chanter sa naissance dans une étable !

Oraison (1).

Excitez votre puissance ! Déployée par le prêtre consécrateur, elle est la même qui a réalisé l'Incarnation et la Rédemption. Venez donc, ô Jésus, et mettez en œuvre ce souverain pouvoir. Par le secours de votre grâce, écartez l'obstacle de nos péchés ; hâtez les heureux effets de votre indulgence, vous qui vivez...

Epître (2).

Christum angelum voluntatis tuæ.

Les prêtres nouvellement ordonnés deviennent comme Jésus les ministres du salut, les dispensateurs des mystères de Dieu.

(1) *Oratio.*

Excita, quæsumus, Domine, potentiam tuam, et veni ; et magna nobis virtute succurre : ut per auxilium gratiæ tuæ, quod nostra peccata præpediunt, indulgentia tuæ propitiationis acceleret. Qui vivis et regnas.

(2) *Epistola.*

Lectio Epistolæ beati Pauli Apostoli ad Corinthios, I *Cor.*, 4. Fratres, sic nos existimet homo, ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei. Hic jam quæritur inter

C'est le pouvoir de gouvernement et d'administration. (Voir ci-dessus, page 167.)

Puissent-ils rester toujours fidèles !

Ce ne sont pas les jugements du monde qui devront diriger le prêtre.

Ce n'est pas sur soi-même qu'il pourra compter. Il devra toujours redouter de ne soutenir qu'imparfaitement le poids de ses responsabilités. Au grand jour, non pas d'un homme mais de Dieu, le souverain juge projettera une éclatante lumière au milieu des plus obscures ténèbres, et les secrets des cœurs seront manifestés.

Il n'y aura alors qu'une louange qui compte, celle qui viendra de Dieu. Chaque jour l'offrande du divin sacrifice allégera au prêtre la lourde charge de ses responsabilités.

Graduel et Alleluia (1).

Car le Seigneur est tout proche de ceux qui l'invoquent.

Appuyé sur lui, la vie sacerdotale chantera la

dispensatores ut fidelis quis inveniatur. Mihi autem pro minimo est, ut a vobis judicer, aut ab humano die : sed neque me ipsum judico. Nihil enim mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum : qui autem judicat me, Dominus est. Itaque nolite ante tempus judicare quoadusque veniat Dominus : qui et illuminabit abscondita tenebrarum, et manifestabit consilia cordium : et tunc laus erit unicuique a Deo.

(1) *Graduale. Ps.* 144.

Prope est Dominus omnibus invocantibus eum, omnibus qui invocant eum in veritate.

℣. Laudem Domini loquetur os meum et benedicat omnis caro nomen sanctum ejus. Alleluia, alleluia.

℣. Veni, Domine, et noli tardare : relaxa facinora plebis tuæ Israël. Alleluia.

gloire de Dieu et, par le prêtre, *toute chair bénira son saint Nom :* première fin du sacerdoce et du sacrifice.

Et cet espoir du secours divin exalte la ferveur de la prière : Alleluia, Alleluia.

Venez, Seigneur, ne tardez pas, déliez les crimes du peuple d'Israël. Faites-le par celui qui hier, reçut la puissance de lier et de délier.

Évangile (1).

Avec le pouvoir de gouverner, le prêtre a reçu celui d'évangéliser : « Allez, enseignez toutes les nations. » Saint Jean-Baptiste est un admirable modèle du zèle nécessaire au prédicateur.

Comme tout l'Ancien Testament avait préparé l'Évangile, Jean annonçant le baptême de la pénitence prélude à la prédication de Jésus : il redresse les voies, il aplanit les obstacles. Voilà bien le rôle du prêtre. Par sa parole il dispose les cœurs à recevoir Jésus ; comme lui il *évangélise la volonté du*

(1) *Evangelium.*
Sequentia sancti Evangelii secundum Lucam. *Luc.*, 3.

Anno quintodecimo Imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, Philippo autem fratre ejus tetrarcha Iturææ, et Trachonitidis regionis, et Lysania Abilinæ tetrarcha, sub principibus Sacerdotum Anna et Caïpha, factum est verbum Domini super Joannem Zachariæ filium, in deserto. Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum, sicut scriptum est in libro sermonum Isaïæ Prophetæ : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus : omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas : et videbit omnis caro salutare Dei.

Père : il abaisse l'orgueil, il donne confiance à l'humilité, afin que *toute chair voie le salut de Dieu :* ce qui est la seconde fin du sacerdoce et du sacrifice.

Offertoire (1).

Qui est verbum tuum inseparabile per quem omnia fecisti, et beneplacitum tibi fuit.

La troisième fin de la prêtrise, centre des deux premières, est l'oblation de la divine victime. La messe des fidèles va réaliser pour la première fois, en ce nouveau prêtre, cette sublime fonction. Le pain et le vin vont être offerts : bientôt ils seront changés par le pouvoir sacerdotal au corps et au sang de Jésus.

Mais ce pain et ce vin sont le fruit de l'industrie humaine appliquée au blé et au raisin. Ceux-ci ont germé de la terre fécondée par la rosée et par la pluie du ciel auxquelles s'est ajouté le rayonnement des astres (Introït) et tout cela est l'œuvre *du Verbe par qui tout fut créé.* Pour l'*oblation,* le prêtre, uni aux fidèles, s'offre avec le pain et le vin et c'est la préparation spirituelle à la production de Jésus victime sur l'autel.

Quel plus parfait modèle que Marie l'Église pourra-t-elle proposer au prêtre dans cette oblation?

N'est-ce pas de son sein, fécondé par la survenance du Saint-Esprit et la vertu d'en-haut, qu'a germé le fruit divin, la future victime du Calvaire et de l'autel ?

Et pour préparer l'offrande qu'en feront les anges

(1) *Offertorium.* Luc., 1.
Ave, Maria, gratia plena : Dominus tecum : Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.

au moment de l'Incarnation et tout à l'heure à la préface, l'Église fait chanter l'*Ave Maria,* les paroles de Gabriel à Marie. Elles disent comment, par l'Immaculée Conception et par sa correspondance aux dons célestes, Marie était alors *pleine de grâces, possédant le Seigneur, bénie entre toutes les femmes.*

Le prêtre, lui aussi, par toute la préparation qui l'a conduit jusqu'au sacerdoce, et par la vertu de l'Ordination, ne doit-il pas être plein de grâces ? le Seigneur n'est-il pas en son esprit comme dans les fidèles avec qui plusieurs fois il a échangé le souhait : *Dominus vobiscum, Et cum spiritu tuo.* (*Dominus tecum*), et n'est-il pas le privilégié de l'humanité par le sacerdoce qu'il vient de recevoir ? *Benedicta tu in mulieribus.*

Secrète (1).

Dans ces conditions, l'oblation du prêtre et des fidèles ne peut manquer d'être agréable à Dieu et profitable à notre dévotion et à notre salut. Par Jésus-Christ, en union avec le Saint-Esprit.

Communion (2).

Par la Communion, le prêtre possède son Dieu, comme Marie le possédait après l'Annonciation.

(1) *Secreta.*

Sacrificiis præsentibus, quæsumus, Domine, placatus intende : ut et devotioni nostræ proficiant, et saluti. Per Dominum...

(2) *Communio. Isa., 7.*

Ecce Virgo concipiet, et pariet filium : et vocabitur nomen ejus Emmanuel.

En l'action de grâces, il lui fera concevoir de vifs désirs de sainteté sacerdotale.

Puisse-t-il les réaliser dans tout son ministère et se montrer ainsi vraiment Emmanuel, un autre Jésus au milieu des fidèles.

Postcommunion (1).

Et qu'en offrant, désormais, chaque jour, le divin sacrifice, la fréquence du mystérieux bienfait donne de perpétuels accroissements aux salutaires effets produits en lui et dans les autres, par Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit !

(1) *Postcommunio.*

Sumptis muneribus, quæsumus, Domine, ut cum frequentatione mysterii crescat nostræ salutis effectus. Per Dominum...

CONCLUSION

En livrant au public une étude sur « Le Canon romain et la critique moderne », notre but était d'expliquer la distribution actuelle de l'Ordinaire de la Messe, grâce au canon apostolique auquel de très doctes travaux avaient conduit.

Il semblait difficile d'admettre que l'Église romaine eût juxtaposé obligatoirement les divers éléments de la grande *Action* sans avoir une idée directrice présidant à l'harmonie de l'ensemble.

La même idée directrice parut projeter une nouvelle clarté sur le pontifical des ordinations.

Du fait de la guerre, le retard des imprimeurs laissa le loisir d'ajouter successivement une nouvelle partie : « L'art catholique commentant le thème primitif », et enfin plusieurs « Appendices » apportant de nouvelles précisions.

L'harmonie de ces développements accomplis au cours des siècles trouvait son explication dans l'assistance du Saint-Esprit dont jouit spécialement l'Église romaine.

Cette assistance n'exclut pas, certes, la préoccupation, manifeste en bien des documents, de suivre dans l'organisation des moindres détails liturgiques une marche analogue à celle qui servit de base à l'instruction des catéchumènes : la marche du Symbole des Apôtres.

Au fond, notre formule générale n'est que l'application de ce Symbole à l'Eucharistie.

Ainsi en est-il, entre bien d'autres, de l'exemple signalé par A. Gastoué (1).

Les « Constitutions apostoliques » l. VII, c. 43, donnent le thème de la *Bénédiction de l'eau baptismale.* L'analogie avec notre anaphore est évidente et la bénédiction romaine, au Samedi Saint, paraît bien le simple développement de ce thème.

Suivant le même plan se constituèrent, ici ou là, le *Gloria in excelsis,* le *Te Deum* (2), etc. etc.

Concluons : l'Église romaine, dans les premiers siècles, composait avec un art consommé d'admirables oraisons : elle ne portait pas une moindre sollicitude à tout ce qui concernait la fixation des autres formules définitives du culte.

Elle paraît, dès lors, guidée par le souci de rattacher explicitement ou implicitement tout son formulaire : louanges, supplications, actions sanctificatrices, aux trois personnes de la Sainte Trinité : le dogme fondamental du catholicisme. Tout cela, nous l'avons admiré et aimé dans la liturgie romaine, grâce surtout aux savants ouvrages de Dom Cagin. Nous serions heureux de concourir, pour notre modeste part, à faire admirer et aimer ce bel ordre, pour la gloire de Dieu et l'honneur de la Sainte Église.

Fin

(1) « L'Eau bénite. » Collection Bloud, n. 449, p. 31.

(2) Voir Dom Cagin, « *Te Deum* » et Gastoué, « Les Vigiles Nocturnes ». Collect. Bloud, n. 495, pp. 53 et suiv.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-Propos 5
Bibliographie 8
Note Lexicographique 11

ÉTAT DE LA QUESTION

1. *Le Canon* 13
2. *Son thème essentiel* 14
3. *Divers Canons* 15
4. *Le Canon romain* 15
5. *Le thème primitif* 16
6. *Conclusions* 17

PREMIÈRE PARTIE

TRAVAUX DE DOM CAGIN
OU CRITIQUE DES DOCUMENTS

I. — Méthode de Dom Cagin 21
II. — Applications de la Méthode 24

1° *Antiphonale Missarum* 24
2° *Paléographie musicale* 25
a) Liturgies orientales et occidentales 25
b) Sacramentaire de Bobbio 28
3° Te Deum ou *Illatio ?* 30
4° Eucharistia 33
1. Dom Souben 34
2. Dom Cagin 34
a) points acquis 35
b) éliminations 35
c) résidu 36
d) continuité 37
e) dernière élimination 38
Conclusion 39

III. — Résultat. — Anaphore apostolique 40

1° *Ses divers représentants* 40
2° *Son texte latin,* ..... et planche hors texte 45
— *français* 46

Pages.

3° *Ses caractères*..... 49
a) L'anaphore est eucharistique..... 49
b) Un symbole actué..... 52
c) Un sacrifice..... 54
Conclusion..... 58

DEUXIÈME PARTIE

ANAPHORE ET CANON ROMAIN..... 65

I. — Développement..... 68
1° *Fait du développement*..... 68
2° *Lois du développement*..... 70
3° *Application de ces lois*..... 71
a) Glose..... 71
b) Accession..... 72
Diptyques..... 72
Sanctus..... 73
Épiclèse..... 77
Conclusion..... 78

II. — La Messe romaine et l'Anaphore..... 82
1° *Caractères généraux*..... 83
action de grâces..... 83
per Christum..... 85
in unitate Spiritus Sancti..... 88
2° *Détail de la Messe*..... 89
1. Avant-Messe..... 89
2. Messe proprement dite..... 92
1° Offertoire..... 92
Le pourquoi du pain et du vin..... 95
1. Offrande préparatoire..... 100
2. Oblation figurative..... 101
2° Anaphore..... 102
1. Préface et Sanctus..... 102
2. Canon..... 104
1. Avant la Consécration..... 104
a) Te igitur..... 104
b) Memento..... 105
c) Communicantes..... 105
d) Hanc igitur..... 106
e) Quam oblationem..... 107

Pages.

2. Consécration 108
3. Après la consécration 110
1) Anamnèse 110
2) Actes du sacrifice 110
a) Oblation 110
b) Acceptation 111
c) Bénédiction 113
pour les communiants 113
pour les défunts 114
union avec l'Église triomphante .. 115
3. Doxologie 115
3° Communion 117
Préparation 118
Communion 120
Action de grâces 121
Résumé 123

TROISIÈME PARTIE

LE PRÊTRE

Préliminaires 129

1. *Corrélation entre la Messe et le Prêtre* 129
2. *Hiérarchie* 131
3. *Mission de la Hiérarchie* 133

I. — Nature de l'Œuvre Sacerdotale 134

1. *Fin de cette Œuvre* 134
a) gloire de Dieu 134
b) salut des âmes 135
2. *Moyen. Le Prêtre continuant Jésus-Christ* 136
3. *Exercice par l'Eucharistie* 136
a) la gloire de Dieu, office divin 137
b) la sanctification des âmes, ministère sacerdotal .. 138

II. — Accomplissement de l'Œuvre Sacerdotale ... 140

1. *Pouvoirs divins* 141
a) administration 141
b) offrande du Sacrifice 141
c) prédication de l'Évangile 141
2. *Vertus* 142
a) pour honorer le gouvernement sacerdotal 142

Pages.

b) pour la dignité du sacrificateur 142
c) pour l'efficacité de la prédication 142
3. *Grâces nécessaires aux pouvoirs et aux vertus* 142
Conclusion 143

III. — Ordination 144

1° *Préparations providentielles* 145
a) éducation 145
b) aptitudes et inclinations 145
c) séminaire 146
2° *Appels à l'Ordination* 146
a) signifiés 146
b) réponse à l'appel 146
c) progression des appels 147
3° *Rites de l'Ordination. — Pontifical* 149
1. *Dans toutes les Ordinations* 150
a) Partie essentielle 150
b) Plan commun 151
Ordres mineurs et sous-diaconat 152
Diaconat et prêtrise 152
Analogies 153
c) Accessoires communs 153
époques des Ordinations 154
pendant la Messe 154
offrande 154
communion 154
bénédiction finale 154
2. *Diverses Ordinations* 155
tonsure 155
ordres mineurs 156
sous-diaconat 158
diaconat 161
prêtrise 165
Conclusion 171

QUATRIÈME PARTIE
L'ART CATHOLIQUE

Introduction 177

I. — Notions préliminaires 179

1° L'art et l'artiste en général 179
2° L'art liturgique et l'art catholique 181

Pages.

3° Idéal de l'artiste catholique 182
1. Glorifier Dieu 182
2. par Jésus-Christ 183
3. pour les fins de la Rédemption 183
4° Modèle de l'artiste catholique 183
1. Dieu dans sa vie intime 183
2. Dieu créateur 184
3. Dieu rédempteur 186
4. L'Eucharistie 187

II. — L'Art Catholique 188

1. Vue générale 188
2. Sources de l'art catholique 189
a) Principe propre 189
b) Sources dérivées avant Jésus-Christ 190
Moïse et l'Egypte 190
Salomon et Tyr 191
Les prophètes de la Captivité et l'art assyrien ... 191
Les Psaumes 192
c) Sources depuis Jésus-Christ 193
Art juif 193
Art païen baptisé 194
3. Évolution de l'art catholique 194
a) Le passé 194
Les Catacombes 194
L'Église libre 194
Le Moyen Age 195
La Renaissance païenne 195
La Révolution 196
La grande guerre 196
b) Le présent : Ses espérances 196

III. — Commentaire artistique du thème apostolique ... 197

1. Son prélude 198
2. Histoire 198
Incarnation 198
Vie et Passion 199
Eucharistie 199
Mort 199
Résurrection 199
Pentecôte 199
Doxologie 200
3. Développement nécessaire 200

Pages.

IV. — Développement artistique 201

1. Dans l'anaphore 202
Préface et *Sanctus* 202
Benedictus 203
Recueil de Sanctus 204
Orgue 204
Pater 205
Pax Domini 205
Agnus Dei 206
Ite missa est 206
2. A l'avant-messe 207
a) Purification et louanges 207
Kyrie 207
Gloria in excelsis 208
Collectes 208
b) Instruction et louanges 209
Graduel 209
Alleluia 209
Traits 209
Séquences 209
Credo 210
c) Introït — Offertoire — Communion 210

V. — L'année liturgique 212

1. Propre du Temps 213
2. Marial 216
2. Sanctoral 216

VI. — Cadre spirituel — L'Office divin 217

1. Les Heures 218
2. Les Hymnes 219

VII. — La Hiérarchie 219

1. Ses costumes 219
2. Les cérémonies au sanctuaire 222
3. Les processions 223
4. Jours de fête. — Décors 224

VIII. — Cadre matériel — L'Église 224

1. Son extérieur 225
2. Son intérieur 226
3. L'Église unit 228
4. L'Église instruit 229

Pages.

Résumé final ... 232
1. Conclusions successives ... 232
2. Thème apostolique ... 234
3. Comparaison des documents ... 235
4. Le prêtre ... 238
5. L'art ... 238
6. Synthèse ... 239

APPENDICES

I. *Louange par Jésus-Christ* ... 241
a) dans l'Anaphore de Vérone ... 241
b) au moment de l'Incarnation ... 245
c) au rit romain ... 248

II. *Noyau liturgique. — Son développement* ... 257
a) Thème du centre de l'anaphore ... 259
b) Thème du cadre de l'anaphore ... 263
c) Premiers développements du Canon ... 268
d) Développements plus larges ... 273
e) Loi générale liturgique ... 276

III. *Ordinations. — Fragments de Vérone* ... 279
a) Épiscopat ... 279
b) Prêtrise ... 282
c) Diaconat ... 283

IV. *Une première Messe* ... 285
Conclusion ... 295

Table des Matières ... 297

Planche ... 304

133-15. — Paris, Imprimerie des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, 40